

**Journal de François Perigault,
premier pilote sur le navire de la Compagnie
Royale des Indes,**

la *Badine*,

frégate armée pour le Sénégal et Gorée.

1735-1736.

Suivi

d'extraits du journal de Michel Beaumont,

premier pilote de cette même frégate,

armée pour le Sénégal et l'Inde.

1730-1732.



Texte établi
par

Robert Bousquet.

Avant-Propos.

Parmi les points de traite servile auxquels se fournissaient les Mascareignes, la Sénégambie fut celui où, par le biais des comptoirs entretenus par la Compagnie des Indes, depuis le Cap-Blanc jusqu'à l'embouchure de la rivière Gambie, la traite Atlantique et indianocéanique, traite européenne ou encore chrétienne, fut au contact de la traite arabo-berbère et transsaharienne, arabo-musulmane, de part et d'autre et le long du cours des fleuve Sénégal et Gambie, avec les états et cités d'Afrique occidentale : les Royaumes de Zanague (Azanaghes), d'Arguin, de Hoden, de Genehoa, le Fuuta Tooro, et, au-delà du Galam, au confluent de la Falémé et du fleuve Sénégal, avec les royaumes du Tombut et de Mandingue ou Songo (Mali).

Dès la seconde moitié du XV^e siècle, Ca da Mosto note que les aristocrates noirs observent, certes « pas si étroitement » que les Mores blancs, une foi mahométane qu'ils partagent avec leurs sujets. Le Damel du Cayor, par exemple, qui tient ordinairement en sa maison ses « Azanaghes ou Arabes », lesquels l'instruisent en la loi mahométane, « quasi comme des prêtres », est un despote, mais des plus pragmatique et conciliant en matière de religion. Il lui permet d'entrer dans la mosquée où il fait ses oraisons et va jusqu'à l'assurer « qu'il se fût facilement réduit à notre foi [la foi chrétienne de l'auteur] si la peur de perdre son domaine ne l'en eut détourné »¹. Le Roi sénégambien quant à lui tire son autorité « de pillages qu'il fait de plusieurs esclaves sur le pays comme sur ses voisins ». Cet auteur voit dans le partage que ce Roi sénégambien fait de ses esclaves, - une fois prélevés ceux qu'il utilise « à faire cultiver ses possessions » -, avec les « Aznaghes et marchands arabes » de la rive droite du fleuve et encore les « Chrétiens », le détournement de la traite négrière du courant transsaharien au courant atlantique².

Tout en notant « la prédominance des captifs amenés de l'intérieur de l'Afrique par les négriers Dyula [Dioula] et vendus au Galam et sur la Gambie » pour être ensuite acheminés le long du fleuve Sénégal et/ou jusqu'à Gorée et les captivités des forts Saint-Louis ou Saint-François.

¹ Ce qui semble indiquer que la foi du peuple est aussi sinon plus affirmée que celle du prince et contredit Alvisé da Mosto qui juge les Maures « Azanaghes », « pas encore bien confirmés en la loi et doctrine mahométane fors ce qu'ils ont ouï réciter ». Ca' Da Mosto, Alvisé. *Relation des voyages à la côte occidentale d'Afrique d'Alvisé de Ca' da Mosto, 1445-1457. Publié par M. Charles Schefer*, 1895. 206 pp., p. 50.

² *Ibidem.* p. 76, 79, 98-100.

Abdoulaye Ly confirme que : « La traite des esclaves, a été la reine du marché sénégalais pendant près de deux siècles, [mais souligne-t-il,] l'islam au service du peuple paysan a été son seul obstacle. On le retrouvera, poursuit-il, jouant le même rôle dans le contexte du XIX^e siècle face à l'impérialisme ».

Abdoulaye Ly voit dans le mouvement maraboutique « toubman » l'origine de « l'émergence d'un courant islamique au service des masses paysannes de la Sénégambie dans le dernier quart du XVII^e siècle ». Conduit de 1673 à 1677 par Nasir Al-Din, marabout maure d'origine berbère, ce mouvement souleva les populations de plusieurs petits états contre leurs despotes esclavagistes et, en très peu de temps, s'étendit peu ou prou à l'ensemble de la Sénégambie à l'exception notable du Galam, réfractaire au prosélytisme islamique, devenu à la fin du XVII^e siècle « le maillon principal de l'économie de la colonie du Sénégal ».

Rapprochant le mouvement Toubman de la « révolution islamique et populaire des Toorodo de 1776 »³, A. Ly attribue l'effondrement des monarchies théocratiques installée au sud du fleuve par le mouvement toubman à la collusion entre les commerçants français basés à Saint-Louis et les aristocrates sénégalais (le parti *ceddo*, c'est-à-dire païen) durablement persuadés que l'exercice du pouvoir était incompatible avec la pratique orthodoxe de l'islam proposé par les Marabouts.

Ainsi, selon l'auteur, alors que l'aristocratie s'éloignait de lui et cherchait à contrôler ses représentants, l'islam, nonobstant durant la répression qui suivit sa défaite, pénétrait profondément les peuples. Ces derniers auraient vu en lui « comme un moyen de défense contre l'oppression, aggravée par la traite esclavagiste des chefs politiques qui n'adopteront jamais profondément cette religion dont l'idéologie protégeait les populations contre les exactions et la réduction en esclavage, qu'elle prohibait, si ce n'est à la suite de guerre sainte, après le refus de conversion ». « Si, ce n'est » en effet ! Cette protection singulière permettait aux régions islamisées fonder leur économie sur l'esclavage de trouver chez leurs voisins des sociétés moins organisées plus faciles à combattre, piller et réduire en esclavage⁴. C'est sans doute pourquoi Chambonneau témoigne qu'en 1677 qu'à proximité du comptoir de Saint-

³ Sur le sujet, voir : Oumar Kane. *La première hégémonie peule. Le Fuuta Tooro de Koli Tenella à Almaami Abdul*. Karthala, P. U. de Dakar, 2004.

⁴ L'essentiel de l'économie du Fuuta reposait sur l'agriculture, « le métier de tout habitant du Fuuta », l'élevage ou la pêche, le Zakat et les coutumes annuelles que l'almaami recevait des bateaux négriers remontant le fleuve vers le Galam. Ibidem.

Louis, dans les régions les plus touchées par le mouvement toubman, on assista à une augmentation de l'offre d'esclaves⁵.

A Bourbon plus encore que les « Cafres » du Mozambique, les esclaves « Yollofs », « Bambaras », ou de « Guinée », ce dernier terme désignant surtout les captifs provenant du Sénégal et de la Sénégalie plus que de Juda [Ouidha], étaient estimés pour leurs qualités de piroguiers ou de chefs de chaloupe, d'autant que la Compagnie comme les particuliers répugnaient chaque jour d'avantage à employer « à la marine » et la navigation inter-îles, des esclaves malgaches ou même créoles issus de malgaches, dont les plus déterminés, conscients de la relative proximité de la Grande-Ile, cherchaient à la rejoindre en s'embarquant sur de frêles pirogues de pêche.

Dès 1724 les vaisseaux que la Compagnie des Indes armait à Lorient pour les Mascareignes initièrent un nouveau trafic « circuiteux » entre l'Europe, l'Afrique et l'océan Indien, sur le modèle de celui organisé à travers l'océan Atlantique entre l'Europe, l'Afrique et les îles d'Amérique. Ainsi au binôme sucre-esclave noir s'ajouta celui de café-esclave noir. A l'aller les capitaines négriers de la Compagnie acheminaient vers les îles Mascareignes ou d'Amérique les captifs en provenance de Sénégalie. Ils retournaient ensuite à Lorient les cales bondées soit de café de Bourbon soit de sucre de Saint-Domingue.

Alors que durant le premier tiers du XVIII^e siècle on ne recensait à Bourbon, qu'un petit nombre d'esclaves « Yollofs », « Bambaras », ou de « Guinée », de 1736 à 1745, le besoin de main d'œuvre poussa La Bourdonnais à réactiver tous les comptoirs où la Compagnie se fournissait en esclaves : « Il nous faut des noirs, n'oubliez pas Messieurs, écrivait-il aux Directeurs le 6 avril 1737, de faire passer à Goret [Gorée] pour en prendre »⁶.

C'est ainsi que parmi les esclaves recensés à Bourbon au temps de la Compagnie des Indes nombreux furent ceux provenant des comptoirs que les Compagnies françaises de commerce successives avaient établis de l'embouchure du Sénégal jusqu'à celle de la Gambie.

⁵ A la traite sur la rivière Gambie, le pilote de la *Badine* note la présence à bord d'un grand marabout avec les marchands et l'interprète pour faire « palabre » et voir les marchandises. Voir Infra : lundi 15 août 1735.

⁶ Voir Robert Bousquet. *Les esclaves et leurs maîtres à Bourbon (La Réunion) au temps de la Compagnie des Indes. 1665-1767*. Livre 1, www.lulu.com, 209, 767 pp. chap. 2.2. La traite à la côte occidentale d'Afrique et l'extension à l'océan Indien du commerce triangulaire atlantique. p. 241-316. Ibidem. Livre 4. www.lulu.com, 209, 782 pp. chap. 8 : la population servile et son évolution. Les origines, p. 463-472.

La transcription intégrale que nous avons établie du journal de François Perigault premier pilote sur le navire de la Compagnie Royale des Indes la *Badine*, frégate armée de 1735 à 1736 pour le Sénégal, Gorée et Saint-Domingue, relate près de 17 mois et demi de la navigation de ce négrier ; celle, partielle, du journal de Beaumont, pilote de cette même frégate armée de 1730 à 1732, pour le Sénégal, Gorée, les Iles de France et de Bourbon et Pondichéry, nous renseigne sur le rôle tenu dans la première moitié du XIII^e siècle par les points d'appuis du mercantilisme négrier, comptoirs et loges que la Compagnie des Indes entretenait à l'habitation du Sénégal dans l'île Saint-Louis, à Gorée, à quelques encablures de la presqu'île du Cap Vert, le long de la « Petite Côte » : à Rufisque, Portudal, Joal, puis à Albreda, Jilifrey, Chique et Bintan, à l'embouchure de la rivière Gambie.

Conditions de la transcription.

Le journal de navigation la *Badine* 1735-1736, se présente sous la forme d'un registre sur la tranche duquel est inscrit : « La *Badine* pour la côte de Guinée du 16 mai 1735 au 18 septembre 1736 ». Sur la couverture on note : K₁₂. 20^e Division n° 28. 28 [inscrit en haut et à droite]. Le verso de la couverture est blanc.

Le journal est d'une lecture parfois difficile. Nous en avons corrigé la ponctuation et l'orthographe. Nous avons conservé au récit sa syntaxe et considéré que dans les expressions du type : « nous somme allez amarer à bord de la Patache » ; « nous somme préparez pour aller en rade », le pronom « nous », désignait collectivement l'équipage du navire aux ordres de son capitaine. Les abréviations ont été développées. Celle de m^r. pour Monsieur a été transcrite : M.

Les répétitions ont été conservées, les corrections marginales et/ou les repentirs en interlignes et mots suscrits sont notés en continu et signalés entre parenthèses et précédés du signe + : (+ suivi du texte).

Les mots rayés nuls sont barrés dans la transcription : ~~texte~~.

Le passage au folio suivant est signalé en haut et à droite de la page.

Les passages reconstitués ou établis par la rédaction pour aider à la compréhension, figurent entre crochets. Le signe (?) suggère une interprétation douteuse.

Les titres de chapitre et les numéros sont de la rédaction.

Les titres, les jours et quantièmes de jours, qui figurent dans le journal en tête des commentaires quotidiens et encadrés de deux traits à l'encre rouge, ont été transcrits en gras.

Les renseignements, les résumés, les remarques figurant dans la marge droite du journal ont été transcrits dans une autre police que celle du corps de texte et en italique.



Le journal de navigation de la *Badine* 1730-1732, appartenant à Michel Beaumont de Lorient, se présente également sous la forme d'un registre relié sur la couverture en parchemin duquel est écrit : Portefeuille 57. Pièce 2.

JOURNAL à Beaumont de Lorient en 1730, Premier pilote sur le vaisseau la *Badine* pour faire le voyage de [Sénégal] et de l'Inde, armé à Lorient le 29 septembre 1730.

Le 29^e septembre 1730.

La *Badine* pour le Sénégal [et] l'Inde, capitaine De La Renaudais.

Copié en juin 1769.

Et sur une étiquette : « 26^e division- n° 30. Le vaisseau la *Badine*.....1730, commandant Gauthier la Renaudais. De Lorient aux îles Canaries, au Sénégal, à Gorée, au Cap de Bonne-Espérance, à l'Île de France, à Bourbon, à Pondichéry, à l'île de l'Ascension, retour à Lorient⁷.

La lecture de ce journal de navigation est aisée.

Nous en avons dressé le résumé de la navigation, nous attardant plus volontiers sur les passages concernant les conditions de transport des hommes d'équipage et des captifs, les opérations de traite au Sénégal et aux îles de France et de Bourbon.



Le journal de bord tenu par François Périgault est conservé par les Archives Nationales avec un ensemble de journaux regroupés sous le titre « Voyages à Madagascar et côtes orientales d'Afrique, 86, 23^e division. Carton de la 23^e division», sous la cote : AN. MAR 4 JJ/86, dont, en février 2004, la reproduction microfilmée a été effectuée par la Société d'ingénierie et de microfilmage. 174, rue Paul et Camille Thomoux. 93 330, Neuilly Sur Marne⁸.



AN. MAR. 4 JJ/70/28. Journal de bord de François Périgault, premier pilote⁹.

Capitaine : Ignace Bart.

Frégate, port : 350 tonneaux, équipage : 91, canons : 18.

Route : Lorient, Sénégal et Gorée, Saint-Domingue, Lorient.



⁷ AN. MAR. 4 JJ 95/30. Journal de bord de Michel Beaumont, pilote (original).

AN. MAR. 4 JJ 95/31. Journal de bord de Michel Beaumont, pilote (copie jusqu'à l'Ascension). publié en ligne par : <http://www.memoiredeshommes.sga>.

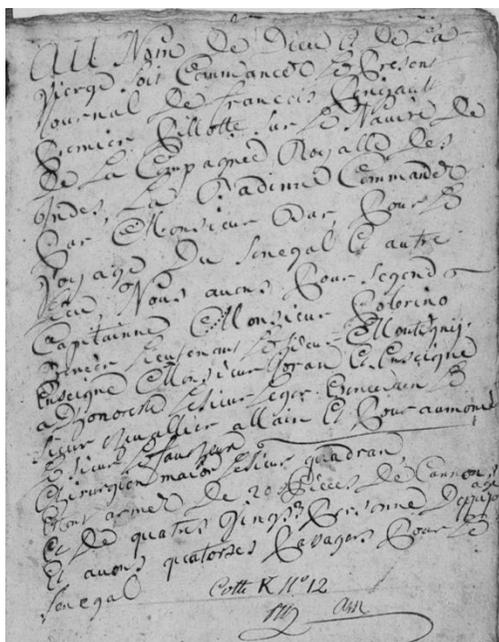
⁸ Facture n° AN 2004/074. Le journal de la *Badine* est, depuis 2011, publié en ligne par <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr>.

⁹ Périgault François, de Quimperlé, 44 ans, taille moyenne, poil brun, premier pilote à 40 livres de solde mensuelle. A.S.H.D.L. - S.H.D.L. *Rôle de la « Badine » (1735-1736)*, SGA. Mémoire des Hommes.

1. Journal de la *Badine*, 1735-1736.

1.2. Armement du navire.

p. 1.



Au nom de Dieu et de la Vierge, soit commencé le présent journal de François Perigault, premier pilote sur le navire de la Compagnie Royale des Indes, la *Badine*, commandé par Monsieur Bart¹⁰, pour le voyage du Sénégal et autre lieu. Nous avons pour second capitaine Monsieur Pole-rino¹¹, Premier lieutenant le sieur Montigny¹², Enseigne Monsieur Joran¹³ et Enseigne ad honores le sieur Leger¹⁴, écrivain le sieur Chevalier Alain¹⁵ et

pour aumônier le sieur le Fauchoux¹⁶, chirurgien major le sieur Quadran¹⁷. Etant armé de 20 pièces de canon et de quatre-vingts personnes d'équipage, et avons quatorze passagers pour le Sénégal.

¹⁰ Bart Ignace, de Dunkerque, 32 ans, taille moyenne, poil châtain, Capitaine à 150 livres de solde mensuelle. *Ibidem*.

¹¹ Lars de Poulerinou Charles, de Brest, 32 ans, taille moyenne, poil blond, premier lieutenant à 120 livres de solde mensuelle. *Ibidem*.

¹² Osteaume de Montigny Pierre, de Tournon-en-Champagne, 27 ans, taille haute, deuxième lieutenant à 90 livres de solde mensuelle. *Ibidem*.

¹³ Joran Pierre, de Lorient, 25 ans, taille moyenne, poil blond, deuxième lieutenant à 90 livres de solde mensuelle. *Ibidem*.

¹⁴ Léger de Kermelo Louis, de Lorient, 19 ans, taille moyenne, poil châtain, enseigne surnuméraire, sans solde. *Ibidem*.

¹⁵ Alain (Allain) Bernard-Corentin, de Landivisiau, 26 ans, de haute taille, poil brun, enseigne et écrivain à 60 livres de solde mensuelle. *Ibidem*.

¹⁶ Le Fauchoux Yves, de Vannes, 30 ans, taille moyenne, poil noir, aumônier à 40 livres de solde mensuelle. *Ibidem*.

Le lundi 4^e avril 1735, nous avons démarré du bord du ponton et sommes allé amarrer à bord de la ~~patache~~ *Tetisse* [*Thétis*].

Le mercredi 6^e dudit nous sommes allé amarrer à bord de la Patache. Ledit jour est entré le *Courrier d'Orléans*, commandé par Monsieur Béhour¹⁸, revenant du Sénégal.

Le lundi 7^e on a lancé un navire neuf à l'eau, et le bateau du Roi.

Le vendredi 8^e dudit, le *Charolais*, commandé par Monsieur de la Porbaréz [de la Porte Barrée]¹⁹ et le *Maurepas*, par Monsieur Dufay²⁰ sont été revenant des Indes.

Le jeudi 14^e dudit, le *Griffon*, commandé par M. Prévile²¹ a sorti pour aller aux Indes.

Le mercredi 27^e dudit, nous avons viré les mâts de hune et envergué la misaine et le petit hunier et le perroquet de fougue et l'artimon, et nous sommes préparé pour aller en rade de Penmanec²². Ledit jour le *Président de Bretagne* est venu à Lorient et quand il a été par le travers de notre navire nous l'avons salué de 7 coups de canon. Ce même jour il est venu à bord et à son départ nous avons crié 7 fois : Vive le Roi et tiré 7 coups de canon.

¹⁷ Cadran [Quadran] Nicolas-François, de Brest, 40 ans, taille haute, poil châtain, chirurgien major à 40 livres de solde mensuelle. *Ibidem*.

¹⁸ Béhour Pierre-René, du Port-Louis, 51 ans, taille haute, poil gris, capitaine à 120 livres de solde mensuelle. A.S.H.D.L. 2P 26-II.4. *Rôle du « Courrier d'Orléans » (1734-1735)*. SGA. Mémoire des hommes.

¹⁹ Hébert de la Porte Barrée Thomas, de Saint-Malo, capitaine à 200 livres de solde mensuelle. A.S.H.D.L. 2P 26-II.6. *Rôle du « Charolais » (1734-1735)*. SGA. Mémoire des hommes.

²⁰ Dufay Jacques, de Paris, capitaine à 200 livres de solde mensuelle. A.S.H.D.L. 2P 26-II.5. *Rôle du « Maurepas » (1733-1735)*. SGA. Mémoire des hommes.

²¹ Pierre Quinet de Prévile, de Saint-Malo, 46 ans, petite taille, poil brun, capitaine à 200 livres de solde mensuelle, mort le 2 septembre 1736, remplacé par Etienne Bréhan. A.S.H.D.L. AN. MAR. 4 JJ/86/19. *Journal de bord*. 2P 27-II.8. *Rôle du « Griffon » (1735-1737)*. SGA. Mémoire des hommes.

²² Le journal porte : « [...] et l'artimon et nous sommes préparés pour aller [...] ». que l'on peut transcrire par : « [...] nous avons préparé [le navire] pour aller [...] »

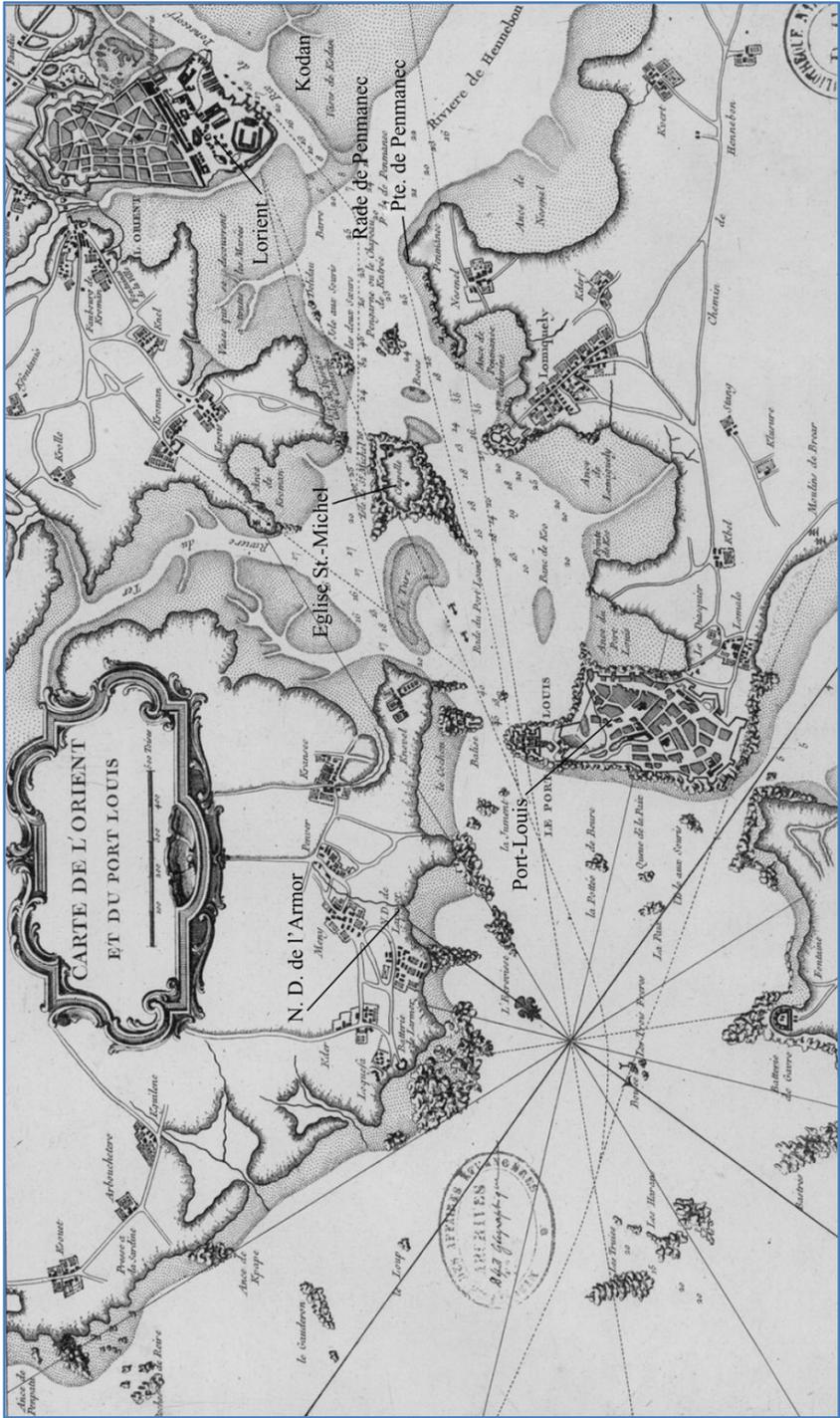


Figure 1: Carte de Lorient et du Port-Louis. Bellin. Atlas, t. v, n° 66, 1764. (gallica.bnf.fr).

Du Jeudi 28 avril 1735.

Ce matin il est venu du monde et des chaloupes du port à bord pour nous envoyer en rade à Penmanec. A 4 heures [et demie] du matin nous avons largué les amarres du bord de la patache et avons viré sur la touée qui était frappée sur un des câbles du port à Penmanec et, y étant rendu, et ayant les câbles du dit lieu à bord, nous les avons raidis au cabestan et, étant amarré, j'ai relevé les amers et dangers dont l'entrée du port de Lorient me restait au nord $\frac{1}{4}$ nord-est, la Pointe de Codan, qui forme l'entrée de la Rivière de Hennebont, à l'est $\frac{1}{4}$ sud-est et est, la Pointe de Penmanec au sud-est $\frac{1}{4}$ est, le coin du château, qui forme l'entrée du Port-Louis, au sud-ouest, l'église de Saint-Michel au sud-ouest $\frac{1}{4}$ ouest et à ouest-sud-ouest, le clocher de Notre Dame de l'Armor à ouest $\frac{1}{4}$ sud-ouest et à ouest-sud-ouest²³, étant affourché est $\frac{1}{4}$ sud-est et ouest $\frac{1}{4}$ nord-ouest. Ce dit jour le capitaine du navire du Roi étant venu à notre bord, à son départ nous avons crié neuf fois : Vive le Roi. Ce dit jour le *Saint-Michel*, commandé par Monsieur de Bo[i]quenay²⁴ est entré revenant de Malgache, et le *Dauphin*, commandé par M. Boulanger, revenant des Indes²⁵.

Du jeudi au vendredi 29^e avril 1735.

Les vents ont varié du ouest $\frac{1}{4}$ sud-ouest jusqu'au nord-ouest, beau temps. Ce dit jour le navire du Roi a sorti du Port-Louis pour aller à Rochefort. Ce même jour le *Héron* commandé par M. La Riaudray Bodran²⁶ est entré, revenant des Indes.

²³ Voir figure 1 : Les vases de Kodan, La chapelle de l'île Saint-Michel, Pengarne ou le chapeau de Kntree (sic) et, sur la rive droite, à proximité de la Batterie, N. D. de l'Armor.

²⁴ Boisquenay Théophile-Guillaume Dujon de, de Port-Louis, 27 ans, taille moyenne, poil brun, Capitaine à 150 livres de solde mensuelle. A.S.H.D.L. *Rôle du « Saint-Michel » (1734-1735)*, SGA. Mémoire des Hommes.

²⁵ Boulanger Charles, d'Etrépagny en Normandie, capitaine à 200 livres de solde mensuelle. *Ibidem.* 2p 26-II.9. *Rôle du « Dauphin » (1734-1735)*. *Ibidem.*

²⁶ Baudran de la Ryaudrais Jean-Baptiste, de Saint-Malo, 40 ans, taille moyenne, poil châtain, Capitaine à 200 livres de solde mensuelle. *Ibidem.* 2P 26-II.8. *Rôle du « Héron » (1732-1735)*. *Ibidem.*

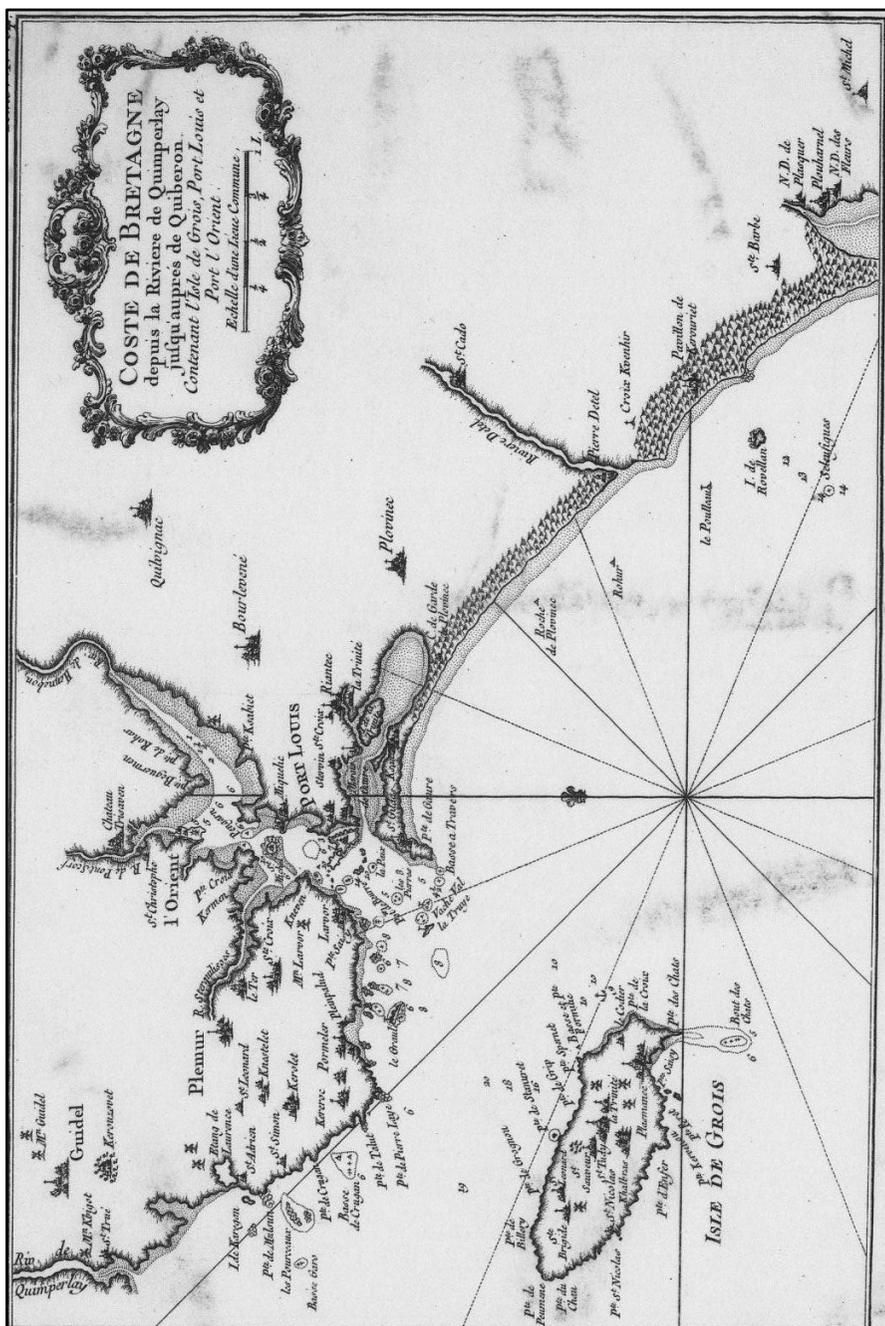


Figure 2: Côtes de Bretagne depuis la rivière de Quimperlé jusqu'àupres de Quiberon contenant l'île de Groix, Port-Louis et Port-l'Orient. Bellin. Atlas, t. V, n° 64, 1764 (gallica.bnf.fr).

Du vendredi au samedi 30^e.

Les vents ont varié du ouest $\frac{1}{4}$ sud-ouest jusqu'à ouest-nord-ouest, le temps couvert et par grains de pluie et de vent.

Du samedi au dimanche 1^{er} mai.

Les vents ont varié du ouest $\frac{1}{4}$ sud-ouest jusqu'à ouest-nord-ouest, le temps couvert et par grains. Ce dit jour nous avons mis des pavillons et des flammes à tous les mâts et les vergues du navire pour l'arrivée de Monsieur le directeur général. Nous avons crié trois fois : Vive le roi et tiré trois coups de canon.

Du dimanche au lundi 2^e.

Les vents ont été du ouest $\frac{1}{4}$ sud-ouest jusqu'à ouest-nord-ouest.

Du lundi au mardi 3^e.

Les vents ont varié du ouest-nord-ouest jusqu'au sud-ouest $\frac{1}{4}$ ouest, le temps couvert. Ce dit jour, le bateau du Roi a sorti du port et est venu mouiller en cette rade.

p. 6.

Du mardi au mercredi 4^e mai 1735.

Les vents ont varié du sud-ouest $\frac{1}{4}$ ouest jusqu'à ouest $\frac{1}{4}$ [sud-ouest]. Ce dit jour, le bateau du Roi a appareillé de cette rade pour aller mouiller en rade du Port-Louis.

Du mercredi au jeudi 5^e.

Les vents ont varié du ouest $\frac{1}{4}$ sud-ouest jusqu'au sud-sud-est, beau temps. Ce dit jour nous avons reçu nos avances, et, au départ de ces Messieurs, nous avons crié onze fois : Vive (sic).

Du jeudi au vendredi 6^e.

Les vents ont varié du sud-sud-est à ouest.

Du vendredi au samedi 7^e.

Les vents ont varié du ouest jusqu'au nord-ouest. Ce dit jour, le bateau du Roi a sorti pour aller jusqu'à Rochefort.

Du samedi au dimanche 8^e.

Les vents ont varié du nord-ouest jusqu'au ouest.

Du dimanche au lundi 9^e.

Les vents ont varié du ouest au nord-ouest $\frac{1}{4}$ ouest.

Du lundi au mardi 10^e.

Les vents ont été du nord-ouest $\frac{1}{4}$ ouest à ouest, gros frais par grains de pluie et de vent.

p. 7.

Du mercredi au jeudi 5^e.

Les vents ont varié du ouest jusqu'au nord-est, passant par le sud.

Du mercredi au jeudi 12^e.

Les vents ont varié du sud-sud-est jusqu'au ouest-sud-ouest et ensuite ont fait tout le tour du compas, le temps couvert et pluvieux.

Du jeudi au vendredi 13^e.

Les vents ont varié du tour du compas. Ce dit jour, il est venu deux chaloupes du port à bord avec du monde pour envergner nos voiles et nous alestir pour nous préparer à partir. Et avons tiré ce matin le coup de canon de partance et mis pavillon en berne pour faire ranger l'équipage à bord.

Du vendredi au samedi 14^e.

Les vents ont varié du ouest-nord-ouest au nord, le temps couvert. Ce matin nous avons encore tiré un coup de canon et mis pavillon en berne et déferlé le petit hunier. M. Le Prince Constantin et plusieurs autres messieurs, cet après-midi, sont venus à bord et on a tiré deux volées de quinze coups de canon chacune, et un seul coup que M. le Prince a fait tirer pour faire venir le carrosse à bord. Et, au départ de ces Messieurs, on a encore tiré 15 coups de canon et crié 15 fois : Vive le Roi.

p. 8.

Du samedi au dimanche 15^e mai 1735.

Les vents ont varié du nord au nord-nord-est, beau temps. Ce matin nous avons tiré 9 coups de canon et mis pavillons en berne pour ranger l'équipage à bord. A sept heures du soir nous avons encore tiré 9 autres coups de canon.

Du dimanche au lundi 16^e.

Les vents ont été d'amont régnant au nord. Ce matin nous avons tiré un coup de canon et hissé pavillons en berne pour faire ranger l'équipage à bord.

Ce matin est venu [sont venus] des chaloupes et du monde du port et le pilote à bord pour nous mettre dehors.

1.2.Partance de Penmanec pour aller au Sénégal.

Partance de Penmanec pour aller au Sénégal ce dit jour lundi 16^e.

16^e mai 1735.

Ce matin il est venu du monde et des chaloupes du Port à bord pour nous mettre dehors. Le pilote y est aussi venu et, à 7 heures du matin, nous avons appareillé dudit endroit, ayant filé les câbles qui tenaient notre navire dans une gabare du port, nous avons gouverné sur les marques et, étant rendu dans le courant de Groix, nous avons mis en panne tribord au vent pour embarquer le canot. Ayant embarqué

p. 9.

Suite de la partance le 16^e mai 1735

la chaloupe avant de partir de Penmanec et ayant embarqué le canot, les gens et les chaloupes du port et le pilote s'en sont allés. Et avons fait servir et gouverner à ouest-nord-ouest et ensuite à ouest, en arrondissant la route du ouest de Groix et, l'ayant doublée nous avons gouverné à ouest-sud-ouest. A midi au sud-ouest. Et, à ladite heure, j'ai relevé la pointe du ouest de l'île de Groix qui me restait à l'est $\frac{1}{4}$ nord-est, distance d'une lieue, la pointe de l'est à l'est $\frac{1}{4}$ sud-est et à l'est-sud-est, distance de 4 lieues, la pointe de la grande terre, la plus à ouest au nord-ouest $\frac{1}{4}$ nord et nord-nord-ouest, distance de 5 à 6 lieues, continuant toujours la route du sud-ouest.

Du lundi au mardi 17^e.

Les vents ont été de l'est-nord-est à l'est $\frac{1}{4}$ nord-est, beau temps, la mer belle, toutes voiles dehors, le cap à ouest $\frac{1}{4}$ sud-ouest. A deux heures et demie après-midi j'ai relevé la pointe du ouest de l'île de Groix qui me restait au nord-est, distance de 8 lieues, et ladite

pointe étant par la longitude (sic) de 12° 50', j'en ai formé mon point de partance à la dite heure. Et depuis cette dite heure jusqu'à midi, la route m'a valu le ouest-sud-ouest. Cinglé de chemin en droite route :.....39 lieues $\frac{1}{3}$.
 Latitude observée nord :.....46° 20'.
~~Longitude partie :.....12° 50'~~
~~[différence] ouest :.....2° 37'~~
~~Longitude arrivée :.....13°~~

p. 10.

Suite du mardi 17^e mai 1735.

Longitude partie :.....12° 50'.
 Différence du relèvement :.....23'.
 Longitude de l'heure du relevé :.....12° 37'.
 Distance ouest, depuis hier 2 heures et demie :.....2° 37'.
 Longitude arrivée à midi :.....10° 00'.

Du mardi au mercredi 18^e.

Les vents ont varié de l'est $\frac{1}{4}$ nord-est à l'est-nord-est, bon frais, la mer belle, ayant la même voilure que le jour précédent, ayant les bonnettes en étui haut et bas, le cap à ouest $\frac{1}{4}$ sud-ouest jusqu'à midi, n'ayant point eu hauteur, j'ai estimé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le ouest-sud-ouest, 1° sud. Cinglé de chemin, est :49 lieues $\frac{2}{3}$.
 Latitude estimée nord :.....45° 21'.
 Longitude arrivée :.....6° 44'.
 M'étant servi d'un quart de variation nord-ouest.

Du mercredi au jeudi 19^e.

Les vents ont régné à l'est-nord-est, gros frais, la mer agitée, le cap à ouest-sud-ouest. Et à 4 heures après-midi, gouverné au sud-ouest, les élans du côté du sud. Et à midi ayant pris ma hauteur je me suis trouvé plus sud par ma hauteur que par l'estime de 20 minutes. J'ai corrigé ma route qui m'a valu, depuis ma dernière route du mardi 17^e dudit jusque aujourd'hui midi, l'ouest-sud-ouest. Cinglé de chemin :.....106 lieues $\frac{2}{3}$,

et estimé depuis hier midi le sud-ouest $\frac{1}{4}$ ouest, $2^{\circ} 30'$ sud. Cinglé de Chemin, est : 57 [Lieues].

p. 11.

Suite du mercredi 18^e mai 1735.

Latitude observée nord : $42^{\circ} 43'$.

Longitude arrivée : $4^{\circ} 20'$.

Du jeudi au vendredi 20^e.

Les vents ont varié de l'est-nord-est au nord-est $\frac{1}{4}$ nord, bon frais, beau temps, la mer ayant beaucoup embelli, le cap au sud-ouest, jusqu'à minuit [que nous avons] mis le cap au sud-ouest $\frac{1}{4}$ sud. Et à 5 heures du matin, vu un bâtiment qui nous restait au sud-ouest $\frac{1}{4}$ sud, et ensuite vu un dogre qui tenait la route du nord-ouest. Nous avons hissé pavillon blanc à poupe et tiré un coup de canon pour parler au dit bâtiment et, quand nous avons été à la voix l'un de l'autre, il nous a dit qu'il venait de Portaport [de port en port (?)] et allait en Hollande chargé de pintun [pétun, tabac (?)]. Nous avons mis notre canot à la mer pour aller à son bord. A 8 heures du matin, nous avons mis en panne tribord au vent [à] capeyer du nord-nord-ouest au nord $\frac{1}{4}$ nord-ouest. Et à 11 heures nous avons rembarqué le canot et fait servir [et] gouverner au sud-ouest $\frac{1}{4}$ sud. A midi, ayant pris hauteur, je me suis trouvé plus sud par ma hauteur que par l'estime de 11 minutes. La route corrigée m'a valu, depuis hier midi jusqu'aujourd'hui midi, le sud-sud-ouest, 4° ouest. Cinglé de chemin : 47 lieues.

Et estimée le sud-ouest $\frac{1}{4}$ sud, 5° sud. Cinglé de chemin : 44 lieues.

Latitude observée nord : $40^{\circ} 36'$.

Longitude arrivée : $2^{\circ} 36'$.

A midi, par mon point, je suis est $\frac{1}{4}$ nord-est à ouest $\frac{1}{4}$ sud-ouest du Cap Finistère distance de 80 lieues.

p. 12.

Du vendredi au samedi 21^e mai 1735.

Les vents ont varié du nord-est $\frac{1}{4}$ nord à l'est, joli frais, la mer belle, le cap au sud-ouest $\frac{1}{4}$ sud, jusqu'à 5 heures du matin que nous avons vu cinq navires au sud $\frac{1}{4}$ sud-est et sud-sud-est de nous.

A 8 heures et demie, nous avons mis pavillon blanc à poupe et tiré un coup de canon. Et à midi, ayant eu hauteur, je l'ai trouvée assez égale à l'estime. La route m'a valu, depuis hier midi jusque aujourd'hui midi, le sud-sud-ouest, 2° sud. Cinglé de chemin :.....24 lieues $\frac{2}{3}$.
 Latitude observée nord :.....39° 27'.
 Longitude arrivée :.....2° 01'.
 Variation ortive observée nord-ouest :.....11° 44'.

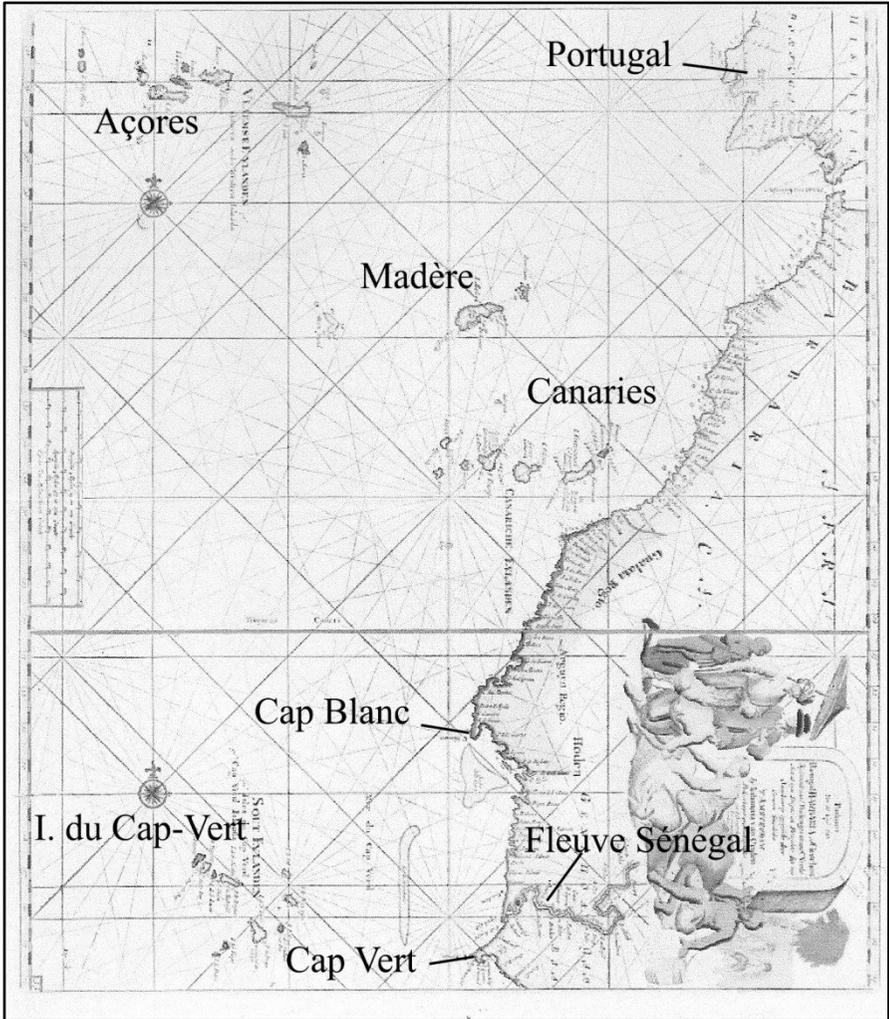


Figure 3: Carte du Portugal, de la Barbarie, du Sénégal, avec les îles Canarie et du Cap Vert. Johannes II Van Keulen. Atlas de la mer, 1755 (SGA. Mémoire du monde).

Du samedi au dimanche 22^e.

Les vents ont été au nord-est ¼ nord, joli frais, beau temps, la mer belle, le cap au sud-ouest ¼ sud, jusque aujourd’hui midi que j’ai pris hauteur ; mais la trouvant douteuse, je me suis servi de l’estime. La route m’a valu, depuis hier midi jusqu’aujourd’hui midi, le sud-sud-ouest, 1° 30’ sud. Cinglé de chemin :24 lieues ¾.
Latitude estimée nord :.....38° 19’.
Longitude arrivée :.....1° 27’.
Variation occase observée nord-ouest :.....11° 05’.

p. 13.

Du dimanche au lundi 23^e mai 1735.

Les vents ont été du nord-est ¼ nord, pendant les vingt-quatre heures, joli frais, le temps couvert, la mer belle, le cap au sud-ouest ¼ sud jusqu’à midi, [où] n’ayant point eu hauteur, j’ai estimé la route qui m’a valu, depuis hier midi jusqu’aujourd’hui midi, le sud-sud-ouest. Cinglé de chemin estimé :21 lieues.
Latitude estimée nord :.....37° 04’.
Longitude arrivée :.....00° 51’.
Par mon point, à midi, je suis nord et sud de Madère, distance de 90 lieues.

Du lundi au mardi 24^e.

Les vents ont varié et régné du nord-est ¼ nord, beau temps, la mer belle, toutes voiles dehors, le cap au sud-ouest ¼ sud, jusqu’à midi que, n’ayant point eu hauteur, j’ai estimé la route qui m’a valu, depuis hier midi jusqu’à aujourd’hui midi, le sud-sud-ouest. Cinglé de chemin estimé :32 lieues ¾.
Latitude estimée nord :.....35° 35’.
Longitude arrivée :.....00° 06’.

Du mardi au mercredi 25^e.

Les vents ont varié du nord-nord-ouest à ouest jusqu’au sud-ouest, bon frais, la mer belle, l’amure à tribord, le cap du sud-ouest ¼ sud au sud-sud-ouest, jusqu’au nord-est, conforme aux vents. Jusqu’à midi que j’ai pris hauteur. Je me suis trouvé plus sud par ma hauteur que par l’estime de 48 minutes. J’ai corrigé la route qui m’a

Suite du mercredi 25^e mai 1735.

valu, depuis ma dernière hauteur samedi 22^e du dit, jusque aujourd’hui midi, le sud $\frac{1}{4}$ sud-ouest, 3° ouest. Cinglé de chemin corrigé :12 [lieues].
 Latitude observée nord :33° 13’.
 Longitude arrivée :00° [13’].
 A midi, par mon point, je suis nord-est $\frac{1}{4}$ est à sud-ouest $\frac{1}{4}$ [...] de Porto-Santo, distance de 15 lieues.

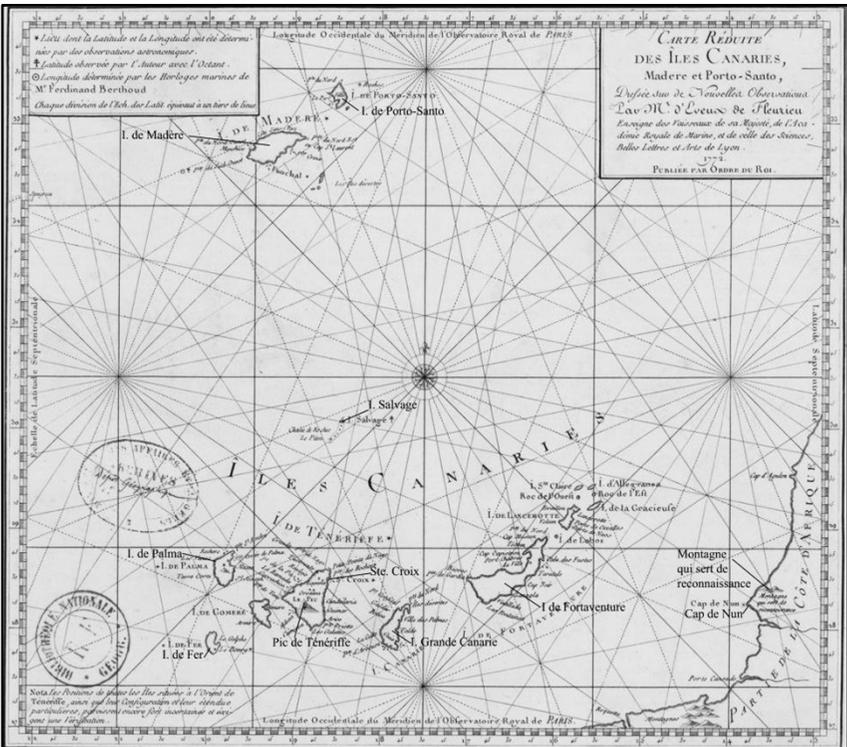


Figure 4 : Carte réduite des îles Canaries, Madère et Porto-Santo, gravée par Petit, 1772 (gallica.bnf.fr).

Du mercredi au jeudi 26^e.

Le vent a été au sud-ouest, gros frais, la mer agitée, l’amure à bâbord, le cap au nord-nord-ouest. A une heure après-midi, nous avons vu un navire devant nous qui venait sur nous. A deux heures, nous avons viré de bord, mis l’amure à bâbord, le cap au nord-ouest. Et à 2 [heures], ayant joint ledit navire, nous l’avons hélé. Il

nous a dit qu'il était de Na[ntes]. Nous avons mis pavillon blanc p[resque] pareillement que lui. Il nous a dit qu'il venait de Cadix et va à Léoganne. A trois heures après-midi, nous avons viré de bord lof pour lof, mis l'amure à tribord, le cap du sud $\frac{1}{4}$ sud-est au sud-sud-est et sud-est $\frac{1}{4}$ sud, conforme aux vents, jusqu'à midi que j'ai pris hauteur et, l'ayant trouvée conforme à l'estime, la route m'a valu, depuis hier midi jusque aujourd'hui midi, le sud-est, 2° sud. Cinglé de chemin :40 lieues. Latitude observée nord : $31^{\circ} 46'$. Longitude arrivée : $01^{\circ} 54'$. A midi [avons] viré de bord, mis l'amure à bâbord, le cap au nord-ouest.

Variation ortive observée nord-ouest : 9° .

Vu un navire.

A 2 heures, pris un ris dans chaque hunier²⁷.

p. 15.

Du jeudi au vendredi 27 mai 1735.

Les vents ont été au sud-ouest $\frac{1}{4}$ ouest, petit frais, la mer agitée, l'amure à bâbord, un ris dans chaque hunier, le cap du nord-ouest jusque au nord $\frac{1}{4}$ nord-ouest et jusqu'au nord. Et, à huit heures du matin, nous avons viré de bord, mis l'amure à tribord, le cap du sud-sud-ouest au sud-ouest $\frac{1}{4}$ sud. Et, à midi, ayant pris hauteur et la trouvant douteuse, je me suis servi de l'estime. La route m'a valu, depuis hier midi jusqu'aujourd'hui midi, le nord $\frac{1}{4}$ nord-ouest, 1° nord. Cinglé de chemin estimé : 16 lieues $\frac{3}{4}$. Latitude estimée nord : $32^{\circ} 34'$. Longitude arrivée : $1^{\circ} 42'$. Variation ortive observée nord-ouest : $11^{\circ} 00'$.

Du vendredi au samedi 28^e.

Les vents ont varié du nord-ouest $\frac{1}{4}$ nord au nord et jusqu'au nord-nord-est, beau temps, la mer belle, le cap au sud-ouest $\frac{1}{4}$ sud, jusqu'à midi que j'ai pris hauteur et, la trouvant assez égale à l'estime, la route m'a valu, depuis hier midi jusqu'aujourd'hui midi, le nord-ouest, 1° sud. Cinglé de chemin : 18 lieues $\frac{1}{2}$. Latitude estimée nord : $31^{\circ} 51'$.

²⁷ Ces deux dernières phrases écrites verticalement dans la marge.

Longitude arrivée :1° 18'.
Variation ortive observée nord-ouest :10° 54'.

p. 16.

Du samedi au dimanche 29^e mai 1735.

Les vents ont varié au nord-ouest $\frac{1}{4}$ nord, bon frais, la mer belle, le cap au sud-ouest $\frac{1}{4}$ sud, jusqu'à midi que j'ai pris hauteur. Je me suis trouvé plus nord par ma hauteur que par l'estime de 6 minutes. J'ai corrigé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusqu'aujourd'hui midi, le sud-sud-ouest. Cinglé de chemin corrigé :36[lieues], et estimé le sud-sud-ouest, 2° sud. Cinglé de chemin estimé :38 [lieues].
Latitude observée nord :30° 17'.
Longitude arrivée :00° 29'.
Dans la nuit notre mât de grand perroquet a cassé. On l'a dégarni.
*Notre navire fait de l'eau. Nous avons fait route pour Sainte-Croix*²⁸.



1.3.Mouillé en rade de Ténériffe.

Du dimanche au lundi 30^e.

*A midi et demi, vu les îles Salvages*²⁹.

Les vents ont été au nord-est, beau frais, la mer belle, le cap au sud-sud-ouest, jusqu'à 6 heures du soir que nous avons mis le cap au sud $\frac{1}{4}$ sud-ouest. A ladite heure, j'ai relevé l'île des Salvages qui me restait à ouest $\frac{1}{4}$ nord-ouest, distance de 4 à 5 lieues. En même temps, mis le cap à ouest et ouest $\frac{1}{4}$ [...] pour en prendre une plus ample connaissance et ensuite, l'ayant très bien reconnue, nous avons gouverné au sud $\frac{1}{4}$ sud-ouest, jusqu'à 2 heures du matin [que nous avons] mis en panne bâbord au vent, capeyant de l'est à l'est $\frac{1}{4}$ sud-est et, au jour, fait servir, [et] gouverné à la même route du sud $\frac{1}{4}$ sud-ouest. En même temps vu l'île de

²⁸ Santa-Cruz de Ténériffe, 28° 28' N., 16° 15' O. Voir fig. 4. Cette dernière phrase écrite verticalement dans la marge.

²⁹ Idem.

Suite du lundi 30^e mai 1735.

Ténériffe qui nous restait droit au sud-ouest. Nous avons gouverné sur ladite île pour l'approcher et, l'ayant approchée à la distance d'un quart de lieue, nous l'avons côtoyée à la dite distance et, à une heure et demie après-midi, étant rendu en ladite rade de Ténériffe, nous y avons mouillé par les quinze brasses d'eau, fond de sable vaseux. Nous avons trouvé, mouillés en ladite rade, plusieurs navires espagnols et portugais et des anglais. Etant affourché avec une ancre de touée et un grelin, j'ai relevé les deux parties de l'île, dont la pointe de l'est me restait à l'est-nord-est, distance d'une lieue et demie. L'autre pointe de l'île, qui est une pointe basse, [me restait] au nord-est, distance d'un quart de lieu [et] le milieu de la ville de Sainte-Croix, à ouest-sud-ouest, distance de la portée d'un pierrier. Depuis hier [l'heure] de mon relèvement de terre, jusque aujourd'hui midi, la route m'a valu le sud 4° ouest. Cinglé de chemin :.....27 lieues.

Latitude estimée nord :.....28° 50'.

Longitude arrivée :.....00° 22'.

Je me suis trouvé assez juste à l'atterrissage de ces îles par mon point. Nous avons abordé la flamme au grand mât.

Suite de l'arrivée à Sainte-Croix.

Sur les 6 heures et demie après-midi, M. [Bart] est descendu à terre. A son départ du bord nous avons crié neuf fois : Vive le Roi et tiré 7 coups de canon.

Du lundi au mardi 31 mai.

Les vents ont été variables de l'est-nord[-est] au nord-est ¼ nord, beau temps.



1.4. Partance des Canaries pour le Sénégal.

Du mardi au mercredi 1^{er} juin.

*Partance des Canaries pour le Sénégal*³⁰.

Les vents ont varié du nord-est $\frac{1}{4}$ nord à l'[...], beau temps. Nous avons viré un tiers du câble que nous avons mouillé et nous sommes préparé à partir. Nous avons mis pavillon en berne et tiré un coup de canon pour faire ranger le monde à bord et, sur les huit heures du soir, nous avons appareillé de la rade de Sainte-Croix pour le Sénégal. Les vents étant au nord-nord-est, nous avons gouverné au sud-est et, à 2 heures et demie, la pointe de l'est de l'île Ténériffe me restait au nord-est $\frac{1}{4}$ est, distance d'une lieue ; la pointe du ouest au sud-ouest $\frac{1}{4}$ ouest, une lieue et demie, la ville au nord-nord-ouest, une demi-lieue, gouvernant au nord-est et, à minuit, au sud $\frac{1}{4}$ sud-ouest.

p. 19.

Suite de la partance de Ténériffe.

Du mercredi au jeudi 2^e.

Les vents ont été au nord-est, bon frais, beau temps, la mer belle, le cap au sud $\frac{1}{4}$ sud-ouest. Au soleil levant, j'ai relevé la pointe du sud de la Grande Canarie qui me restait à l'est, distance de 6 à 7 lieues ; la pointe du nord, au nord-est $\frac{1}{4}$ nord et nord-nord-est, 5 à 6 lieues ; le milieu de l'île à l'est-nord-est, 3 à 4 lieues ; le Pic de Ténériffe au nord-ouest et nord-ouest $\frac{1}{4}$ nord. A 6 heures du matin, mis le cap au sud-sud-ouest et, depuis hier huit heures et demie que j'ai relevé la terre, la route m'a valu jusqu'à aujourd'hui midi le sud $\frac{1}{4}$ sud-est, 4° est. Cinglé de chemin : 22 lieues $\frac{3}{4}$.
Latitude observée nord : 27° 26'.
Longitude partie : 00° 00'.
Différence est qui est ma longitude [amu...(?)] à midi : 0° 20'.

~~Du jeudi au vendredi 3^e.~~

~~Les vents ont été~~

A midi, le pic de Ténériffe me restait au nord-nord-ouest, 28 lieues ; la pointe du nord de la Grande Canarie au nord-nord-est, 5° est, 20

³⁰ Idem.

lieues ; la pointe du sud au nord-est $\frac{1}{4}$ est, 8 lieues ; le milieu de l'île au nord-est, 6 à 7 lieues.

p. 20.

Du jeudi au vendredi 3^e juin 1735.

Les vents ont été au nord-nord-est, joli frais, beau temps, la mer belle, toutes voiles dehors, le cap au sud-sud-ouest, jusqu'à midi que j'ai pris hauteur, mais la trouvant douteuse à cause de la [proximité] du soleil, j'ai estimé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusque aujourd'hui midi, le sud $\frac{1}{4}$ sud-ouest, 2° ouest. Cinglé de chemin en droite route :2[...lieues].

Latitude estimée nord :.....26° 0[...'].

Latitude observée douteuse :.....26° 1[...'].

Longitude arrivée :.....00° 03'.

Variation occase observée :.....9° 12'.

Au soleil couchant, relevé la Grande Canarie, dont la pointe du sud me restait au nord-est, distance de 9 à 10 lieues ; la pointe du nord au nord $\frac{1}{4}$ nord-est et nord-nord-est, 22 à 23 lieues ; le milieu de l'île au nord-nord[...] 15 lieues, le pic de Ténériffe au nord $\frac{1}{4}$ nord-ouest et nord-nord-ouest, 24 à 25 lieues.

p. 21.

Du vendredi au samedi 4^e juin 1735.

Les vents ont régné du nord-nord-est au nord-est, bon frais, beau temps, la mer belle. Le cap au sud-sud-ouest, jusqu'à midi [que], n'ayant point pu prendre hauteur à cause de la proximité du soleil, j'ai estimé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le sud $\frac{1}{4}$ sud-ouest, 2° ouest. Cinglé de chemin estimé :.....40 lieues $\frac{2}{3}$.

Latitude estimée nord :.....24° 09'.

Longitude arrivée :.....359° 34'.

Variation occase observée nord-ouest :.....8° 28'.

A midi, par mon point, je suis nord $\frac{1}{4}$ nord-est et sud $\frac{1}{4}$ sud-ouest du Cap Blanc de 80 lieues (fig. 5).

Du samedi au dimanche 5^e.

Les vents ont régné du nord-nord-est au nord-est, bon frais, beau temps, la mer belle. Le cap au sud-sud-ouest, jusqu'à midi, n'ayant point eu hauteur à cause de la proximité du soleil, j'ai estimé la

route qui m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le sud $\frac{1}{4}$ sud-ouest. Cinglé de chemin estimé :.....47 lieues $\frac{1}{2}$.
 Latitude estimée nord :.....21° 50'.
 Longitude arrivée :.....359° 04'.
 Ce dit jour nous avons fait le baptême du Tropique du Cancer.
 A 6 heures et demie du soir, sondé, filé 120 brasses de ligne. Point de fond.

p. 22.

Du dimanche au lundi 6^e juin 1735.

Les vents ont été au nord-nord-est, bon frais, la mer belle. Le cap au sud $\frac{1}{4}$ sud-ouest et, a[yant] pris hauteur, je l'ai trouvée assez égale à l'estime. Mais à cause de la proximité du soleil, je me suis servi de l'estime. La route m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le [sud ?], 1° ouest. Cinglé en droite [ligne] sur ladite aire de vent :.....38 [lieues].
 Latitude estimée nord :.....19° 5 [...'].
 Longitude arrivée :.....359° 0 [...'].
 Variation ortive observée nord-ouest :.....7° 1[9'].
 A 6 heures après-midi, sondé [et] filé 100 brasses de ligne, point de fond. A 10 heures du [soir], filé 120 brasses, point de fond. A midi, par mon point, je suis nord et sud du Cap Blanc, distance de 7 lieues.

p. 23.

Du lundi au mardi 7^e.

Les vents ont été variables du nord au nord-nord-est, bon frais, beau temps, la mer belle. Le cap au sud, jusqu'à 6 heures du matin, [que nous avons] mis le cap au sud-est $\frac{1}{4}$ est et ensuite à l'est pour aller prendre connaissance de terre. Nous avons sondé plusieurs fois et filé 100 brasses de ligne et n'avons point eu de fond et, à midi, ayant pris hauteur, je me suis trouvé plus nord par ma hauteur que par l'estime de 23 minutes.

Suite du mardi 7^e juin 1735.

J'ai corrigé la route qui m'a valu, depuis ma dernière hauteur du jeudi 2^e dudit jusqu'à aujourd'hui midi, le sud, 4° ouest. Cinglé de chemin corrigé ladite route :.....175 [lieues].
 Latitude observée nord :.....18° 45'.
 Longitude arrivée :.....359° 58'.

A une heure après-midi, vu la terre d[evant] nous et, à midi, par mon point, je suis nord et sud du Sénégal, distance de 50 lieues.

[Vu la] Côte du Sénégal à [1] heures après-midi³¹.

Variation occase observée nord-ouest :6° 20'.

Du mardi au mercredi 8^e.

Les vents ont varié du nord-nord-est au nord, petit frais, beau temps, la mer belle. Le cap à l'est-sud-est. A 8 heures, sondé, trouvé fond à 45 brasses d'eau, fond de sable fin et vaseux. A 8 heures et demie, 35 brasses, même fond. Avons gouverné au sud. A 9 heures et demie, 40 brasses, même fond. A 11 heures, même eau et même fond. A minuit 45 brasses. A une heure 40 brasses. A 2 heures 35 brasses, [fond de] sable vaseux. A 3 heures et demie, 45 brasses, même fond un peu mêlé de coquillages. A 5 heures, 35 brasses, [fond de] sable fin et vaseux. A 5 heures et demie du matin, vu la terre qui était droit devant nous. Nous l'avons [accostée] à la distance de trois quart ou une lieue et l'avons côtoyée à ladite distance, pendant tous les quarts d'heure, nous entretenant de 7 à 8 brasses d'eau, gouvernant selon le gisement de la terre, depuis

p. 24.

Suite du mercredi 8^e juin 1735.

le sud ¼ sud-est jusque au sud-sud-ouest, jusqu'à midi [où] nous avons eu connaissance de la [barre(?)] de Galam qui descend au Sénégal. Relevé la terre la plus au sud, qui restait au sud ¼ sud-ouest, distance de 4 à 5 lieues, la prochaine terre à l'est ¼ sud-est, trois quarts de [lieues], la terre la plus au nord au nord ¼ nord-est, distance de 3 à 4 lieues. Depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, la route m'a valu le sud-est ¼ sud, 2° sud.

Cinglé de che[min] sur ladite route :34 [lieues].

Latitude estimée nord à midi :17° 3[...'].

Longitude arrivée :00° 3[3'].

Variation ortive observée nord-ouest :7° 1[9'].

³¹ Cette dernière phrase écrite verticalement dans toute la marge de la p. 23.

Du mercredi au jeudi 9^e.

Les vents ont été variables du nord-nord-ouest au nord, petit frais, beau temps, la mer belle. De midi à 6 heures, nous avons gouverné au sud-ouest $\frac{1}{4}$ sud, selon le chemin de la terre, sondant toutes les demi-heures, nous entretenant depuis les 7 brasses à 10 brasses, différents fonds de sable vaseux et de roches. Au soleil couchant, j'ai relevé la terre la plus sud, qui me restait au sud $\frac{1}{4}$ sud-ouest, 5° ouest, 3 lieues ; la prochaine terre au sud-est $\frac{1}{4}$ est, trois quarts de lieue ; la pointe la plus nord au nord-est, 3 lieues. Nous avons serré nos basses voiles et resté sous nos huniers, gouverné à ouest. A 9 heures du soir, nous avons mis en panne tribord au vent, [capeyant]

p. 25.

Suite du jeudi 9^e juin 1735.

à ouest-sud-ouest. A 4 heures du matin fait servir sous les huniers, gouverné au sud-est et sud-est $\frac{1}{4}$ est pour approcher de terre, et au jour, mis toutes voiles, gouverné au sud-ouest $\frac{1}{4}$ sud. Etant à la distance de 2 lieues ou trois-quarts de lieues, nous entretenant de 9 à 20 brasses d'eau. Sur les 10 heures, nous avons eu le fond de sable vaseux, ce qui nous donne la connaissance de l'approche du Sénégal. Et, à midi, j'ai estimé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le sud-ouest $\frac{1}{4}$ sud, 5° sud.

Cinglé de chemin estimé :19 lieues.

Latitude estimée nord :..... 16° 42'.Longitude arrivée :..... 00° 10'.

Variation occase observée nord-ouest :.....7° 51'.

A midi j'ai relevé la pointe de la terre la plus au sud qui me restait au sud $\frac{1}{4}$ sud-ouest et sud-sud-ouest, distance de 3 lieues ; la prochaine terre à l'est-sud-est, une demi-lieue ; la terre la plus au nord au nord-est $\frac{1}{4}$ nord et nord-nord-est, 2 lieues et demie. A une heure et demie après-midi, ayant calmi et les vents venus contraires, nous avons mouillé l'ancre par les 9 brasses d'eau, fond de sable vaseux à une demi-lieue de terre, étant nord et sud du bois des maringouins (« Escale ou marigot des marins », fig. 5 ; 7). Etant mouillé, j'ai relevé la pointe de la terre la plus au sud qui me restait au sud-sud-ouest, 3 lieues ; la pointe la plus au nord au nord-est et nord-est $\frac{1}{4}$ nord, 3 [...Lieues].

Etant mouillé, nous avons tiré deux coups de canon pour signal.



1.5.Arrivée au Sénégal.

p. 26.

Du jeudi au vendredi 10^e juin 1735.

Les vents ont été variables du nord-[...] au ouest au nord-est, petit frais, beau temps. Ce matin à 4 heures, nous avons appareillé et gouverné au ouest-sud-ouest jusqu'au [...] que nous avons gouverné au sud-sud-ouest, ayant rallié la terre à la distance d'une lieue. Et à midi j'ai relevé la terre dont la pointe la p[lus au] sud me restait au sud et sud $\frac{1}{4}$ sud-ouest, 3 à 4 lieues ; la pointe la plus au nord, au nord-est $\frac{1}{4}$ nord, 4 lieues ; la prochaine terre à l'est $\frac{1}{4}$ sud-est, une lieue et demie. La route m'a valu, depuis ce matin que nous avons appareillé j[usqu'] à midi, le sud-sud-ouest, 2° sud.

Cinglé de chemin estimé :5[0 lieues].

Latitude estimée nord :.....26° 2[...'].

Longitude arrivée :.....00° [...'].

Hier nous avons vu plusieurs noi[rs] et des mor [Maures] et des chameaux, le long de la côte à la distance d'une [...lieue]. Depuis notre appareillage jusqu'à midi, nous avons sondé plusieurs fois et nous sommes entretenu de 12 à 10 brasses d'eau, fond de sable vaseux, gouver[nant] au sud $\frac{1}{4}$ sud-ouest en prolongeant la côte. Au soleil levant, la pointe la plus sud [me restait] au sud et sud $\frac{1}{4}$ sud-ouest, 3 lieues et demie ; la pointe au nord, au nord-est $\frac{1}{4}$ nord, distance de 3 lieues. Avons vu le bois de Grier [Griel, Grielle] à une heure et demie après-midi³². A 2 heures et demie, nous en étions est et ouest, à la distance d'une lieue et demie.

p. 27.

Suite de l'arrivée au Sénégal.

Nous avons sondé souvent [et] trouvé de 9 à 20 brasses d'eau, fond de vase molle. Nous avons fait les signaux et tiré deux coups de canon et, à 4 heures et un quart, après-midi, nous avons mouillé l'ancre par les dix brasses d'eau, fond de vase molle, étant l'est $\frac{1}{4}$ sud-est et ouest $\frac{1}{4}$ nord-ouest du fort. Etant mouillé, j'ai relevé la terre la plus nord, au nord $\frac{1}{4}$ nord-est et nord-nord-est, distance de 3 lieues ; la pointe la plus au sud, au sud, 5° ouest, même distance (+ le bâton de pavillon à l'est $\frac{1}{4}$ sud-est). Nous avons mis le canot à la

³² Il s'agit du bois de Griel (fig. 6 ; 7).

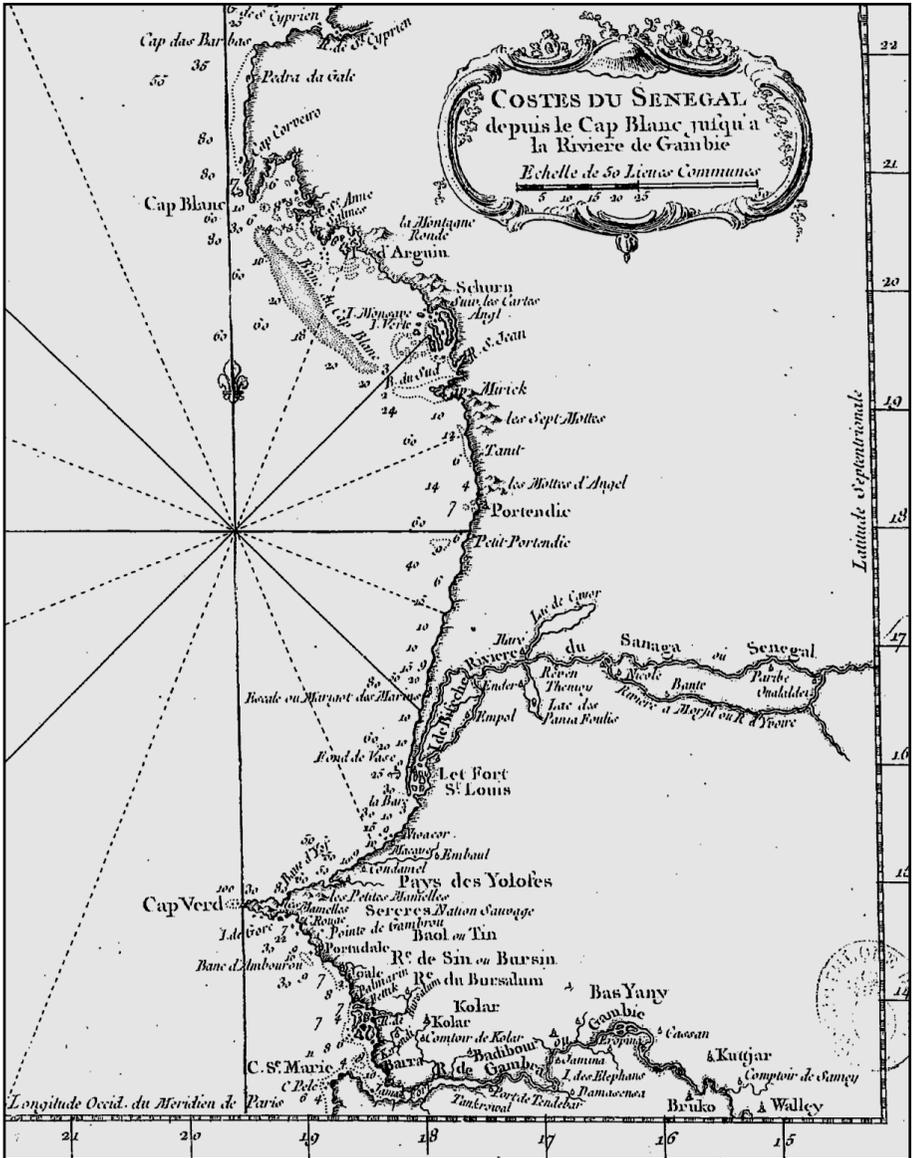


Figure 5 : Côtes du Sénégal du Cap blanc jusqu'à la rivière Gambie. Bellin. Atlas, t. III, n° 95. 1764 (gallica.bnf.fr).

mer et on l'a envoyé à terre porter les paquets. A mon arrivée, je me suis trouvé assez juste par ma long[itude]. Le navire qui est en rade [me restait] au sud-sud-ouest, distance de $\frac{3}{4}$ de lieue.

Du vendredi au samedi 11^e juin 1735.

Les vents ont varié du nord au nord-nord-ouest, bon frais. A cinq heures du matin, nous avons tiré un coup de canon, pour signaler au fort que nous allions appareiller avec la misaine et les huniers et les perroquets de fougue et avons gouverné du sud-ouest au sud-ouest $\frac{1}{4}$ sud, ayant le cap sur le navire qui était en rade qui est le *Duc de Noailles*, commandé par M. Touffreville. A 4 heures il nous a fait les signaux de reconnaissance³³

p. 28.

Suite du samedi 11^e juin 17[35].

ayant tiré un coup de canon. Nous lui avons répondu au signal et aussi tiré deux coups de canon. Et à 7 heures et demie, nous avons mouillé l'ancre en la dite rade ~~de la rivière~~ par les douze brasses d'eau, fond de vase molle. Etant mouillé, j'ai relevé la terre la plus au nord, qui me restait au nord-nord-est, 3 à 4 lieues ; la terre la plus au sud, au sud et sud $\frac{1}{4}$ sud-ouest, 2 à [3 lieues].

Etant à une lieue et demie de terre, l'entrée de la rivière [me restait] au sud $\frac{1}{4}$ sud-est, une lieue ; le fort ou l'habitation, au nord-est, 2 à 3 lieues ; la prochaine terre, à l'est $\frac{1}{4}$ nord-est, une lieue et demie.

Monsieur Touffreville étant venu dîner à notre bord, à son départ nous avons crié sept fois : Vive le Roi.

Du samedi au dimanche 12^e.

Les vents ont été du nord-nord-ouest au nord, gros frais, la mer agitée. Nous avons chassé d'environ les deux tiers ou d'une enca[blure]. Ce dit jour il a sorti un bateau de barre de la rivière qui est allé à bord du *Duc de Noailles*.

³³ Le Roux de Touffreville Jacob, 37 ans, de Lorient, moyen de taille, poil châtain, capitaine à 150 livres de solde mensuelle, a fait la campagne. *Duc de Noailles*, frégate du port de 250 tonneaux, armée de 18 canons et servie par 70 hommes d'équipage. Lorient, Sénégal, Lorient. A.S.H.D.L. 2P 26-II. 20. *Rôle du « Duc de Noailles » (1734-1735)*. SGA. Mémoire des Hommes.

Du dimanche au lundi 13^e juin 1735.

Les vents ont varié du nord à ouest et [aussi] à ouest-sud-ouest, gros frais, la mer très mâle. Ce matin, sur les deux heures et demie, notre câble s'étant coupé sur le fond, soit avec quelque ancre ou des roches, nous avons été obligé de mouiller une plus grosse ancre. Ce dit jour aussi, Monsieur Bart et tous les passagers que nous avons sont allés à terre dans le bateau de barre. Au départ de Monsieur Bart nous avons crié ~~neuf~~ (+ sept) fois : Vive le Roi, et tiré [sept] coups de canon. L'après-midi nous avons envoyé une ancre de touée dans la chaloupe pour empenneler l'ancre que nous avons mouillée.

Du lundi au mardi 14^e.

Les vents ont été du ouest au ouest $\frac{1}{4}$ nord-ouest, la mer agitée.

Du mardi au mercredi 15^e.

Les vents ont varié du ouest $\frac{1}{4}$ nord-ouest au ouest-nord-ouest et jusqu'au nord-ouest $\frac{1}{4}$ ouest, beau temps, la mer ayant embelli. Ce dit jour nous avons envoyé canots (sic) et chaloupe pour draguer l'ancre dont le câble avait été coupé sur le fond. Ils l'ont trouvée et l'ont levée et envoyée à bord.

Du mercredi au jeudi 16^e juin 1735.

Commencé à décharger³⁴.

Les vents ont été du ouest à ouest-nord-ouest, jusqu'au nord-ouest $\frac{1}{4}$ ouest, beau temps.

Ce dit jour, nous avons commencé à dé[charger] le navire et avons chargé un b[ateau] de barre.

Du jeudi au vendredi 17^e.

Les vents ont été variables du ouest à ouest $\frac{1}{4}$ [sud-ouest] au ouest-sud-ouest, bon frais, la mer agitée.

J'ai relevé l'entrée de la rivière qui me restait à l'est $\frac{1}{4}$ nord-est et à l'est-nord-[est], distance de deux lieues. Nous avons envoyé la

³⁴ Phrase écrite verticalement dans la marge de la page.

chaloupe pour lever l'ancre de touée que nous avons empennelée à notre ancre.

Du vendredi au samedi 18^e.

Les vents ont varié depuis le ouest-sud-ouest jusqu'au nord-ouest ¼ ouest, beau temps, la mer étant [devenue] très belle.

Du samedi au dimanche 19^e.

Les vents ont été du nord-ouest ¼ ouest à ouest-nord-ouest, beau temps, la mer belle. Ce dit jour, il a sorti 2 ba[teaux] qui sont allés décharger à bord du *Duc de Noailles*. M. Bart est venu à bord dans un desdits bateaux.

p. 31.

Du dimanche au lundi 20^e juin 1735.

Les vents ont varié du ouest-nord-ouest, jusqu'à [l'est]-sud-ouest, beau temps.

Ce dit jour nous avons chargé un bateau de barre.

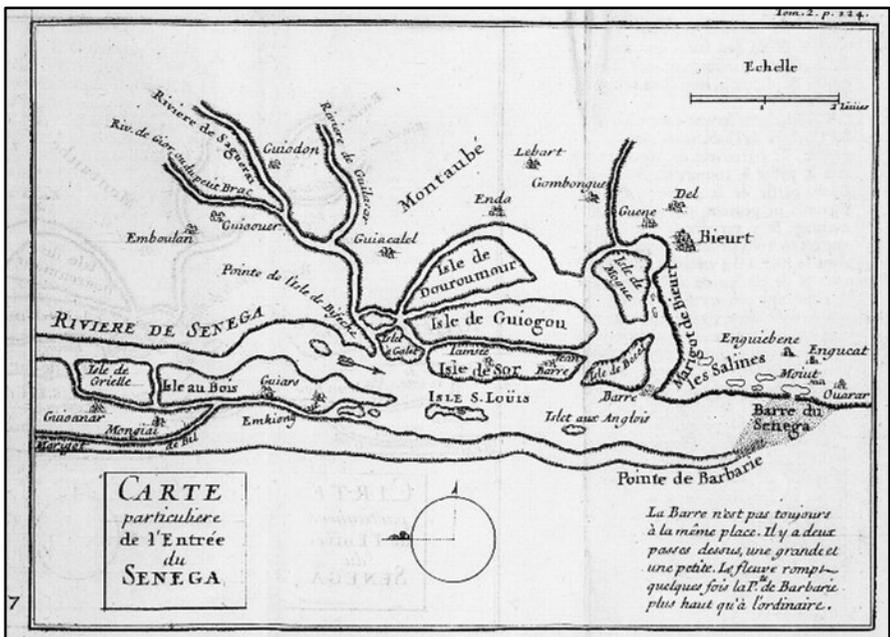


Figure 6 : Carte particulière de l'entrée du Sénégal, XVIII^e siècle, (gallica.bnf.fr), tirée de l'ouvrage de J.-Bpte Laval, t. II, p. 224, où l'on distingue l'île de Grielle, l'île au bois, les villages de Guio[m]ar, Guiars et Bieurt, l'île Saint-Louis, la Pointe de Barbarie et la Barre du Sénégal qui, « n'est pas toujours à la même place [...], le fleuve romp[an]t quelques fois la Pointe de Barbarie plus haut qu'à l'ordinaire ».

Du lundi au mardi 21^e.

Les vents ont été du ouest-nord-ouest au sud-ouest $\frac{1}{4}$ ouest, beau temps. Nous trouvant trop près de terre, à 8 heures et demie du matin, ayant frappé une croupière sur notre câble, pour nous faire éviter sur tribord, en même temps nous avons appareillé et avons filé notre câble par le bout et laissé la chaloupe avec le dit câble [et l'ancre], et avons gouverné depuis le ouest-nord-ouest jusqu'à ouest, jusqu'à ce que nous avons été par les douze brasses d'eau, fond de vase molle. A 9 heures et un quart, nous avons mouillé l'ancre par ladite quantité d'eau. Etant mouillé, nous avons mis flamme d'ordre pour faire venir le canot du *Duc de Noailles* à bord. Nous avons envoyé notre chaloupe et celle du *Duc de Noailles* pour lever notre ancre et notre câble que nous avons filé (+ ce matin), étant audit endroit. J'ai relevé la terre la plus au sud, qui me restait au sud et sud $\frac{1}{4}$ sud-est, distance de 3 à 4 lieues ; la plus au nord, au nord-est $\frac{1}{4}$ nord, même distance ; la prochaine terre, à l'est-sud-ouest, 2 lieues ; le *Duc de Noailles*, au sud-est et sud-est $\frac{1}{4}$ est. Les deux chaloupes ont apporté l'ancre et le câble à bord.

p. 32.

Du mardi au mercredi 22^e juin 1735.

Les vents ont varié du ouest à ouest-sud-ouest, beau temps, la mer agitée. Hier nous avons commencé à charger le *bateau de Joseph*, et aujourd'hui avons fini de charger. Ce dit jour, j'ai relevé l'entrée de la rivière qui me restait à l'est $\frac{1}{4}$ sud-est, distance d'une lieue. Ce même jour nous avons affourché avec une ancre de touée et un gr[elin]. J'ai relevé les bouées des deux ancrs qui étaient gisantes l'une de l'autre : nord $\frac{1}{4}$ nord-est et sud $\frac{1}{4}$ sud-ouest.

Du mardi au jeudi 23^e.

Les vents ont varié depuis le ouest-sud-ouest jusqu'au nord-ouest, la mer assez belle, beau temps.

Du jeudi au vendredi 24^e.

Les vents ont été du nord-ouest au nord-ouest $\frac{1}{4}$ ouest, beau temps. Ce dit jour, nous avons tiré [onze] coups de canon, et à 9 heures et demie 10 [coups], à 2 heures [neuf] coups ; à 2 heures et demie sept coups et ensuite 11 coups et crié onze fois : Vive le Roi pour M. Depresménil.

Et ensuite sept coups.

Au soleil couchant, nous avons tiré onze coups de canon et, à 7 heures et demie, onze coups.

p. 33.

Du vendredi au samedi 25^e juin 1735.

Les vents ont varié du nord-ouest $\frac{1}{4}$ ouest jusqu'au nord-ouest $\frac{1}{4}$ nord, beau temps. Ce dit jour, nous avons chargé le *bateau de Joseph*.

Du samedi au dimanche 26^e.

Les vents ont continué du nord-ouest $\frac{1}{4}$ ouest jusqu'au nord-ouest $\frac{1}{4}$ nord, beau temps, la mer belle. Nous avons aujourd'hui chargé le *bateau de François Barberoy*.

J'ai observé la variation occase que j'ai trouvée être de 8° 05' nord-ouest.

Du dimanche au lundi 27^e.

Les vents ont été variables depuis le nord-ouest $\frac{1}{4}$ nord jusqu'au nord-ouest $\frac{1}{4}$ ouest, beau temps. Ce dit jour nous avons chargé le *bateau de Joseph*.

J'ai aussi observé la latitude que j'ai trouvée [estimée] de 16° 02' nord.

Du lundi au mardi 28^e.

Les vents ont varié depuis le ouest jusqu'au nord-ouest $\frac{1}{4}$ ouest, gros frais pendant toute la nuit et au jour il a calmi.

Du mardi au mercredi 29^e.

Les vents ont varié du tour du compas. A minuit et demi, il a fait un grain de vent d'est avec de pluie et du tonnerre. Notre ancre de

p. 34.

Suite de mercredi 29^e juin 1735.

de touée que nous avons pour aff[ourcher] ayant chassé ce matin, nous l'avons levée avec la chaloupe, ensuite on la portée dans le sud-sud-ouest pour nous servir encore d'affourche.

Nous avons chargé le *bateau de Fr[ançois]*.

Du mercredi au jeudi 30^e.

Les vents ont été du ouest-nord-ouest jusqu'à ouest [...], beau temps. Nous avons chargé le *bateau de Joseph*.

Du jeudi au vendredi 1^{er} juillet.

Les vents ont varié du nord-ouest $\frac{1}{4}$ ouest jusqu'à ouest $\frac{1}{4}$ sud-ouest, beau temps, la mer belle. J'ai relevé l'habitation qui me restait au nord-est, distance de deux lieues et [demie].

Du vendredi au samedi 2^e.

Les vents ont varié depuis le ouest $\frac{1}{4}$ sud-ouest jusqu'au nord-ouest $\frac{1}{4}$ nord, beau temps, la mer belle.

Du samedi au dimanche 3^e.

Les vents ont varié du ouest-nord-ouest au nord-ouest $\frac{1}{4}$ nord, beau temps. Ce dit jour nous avons commencé à charger le *bateau de François Barberoi*, mais la mer étant emmâlie, nous n'avons point pu finir de le charger. Ce dit jour [à midi], a appareillé le *Duc de Noailles* chargé de gomme pour aller à Lorient. Monsieur Bart et M. Polerino sont allés à terre dans le *bateau*

p. 35.

de François.

Du dimanche au lundi 4^e juillet 1735.

Les vents ont varié du nord-ouest $\frac{1}{4}$ nord à ouest $\frac{1}{4}$ nord-ouest, beau temps. Ce dit jour nous avons débarqué 19 pièces d'eau que l'on a mises dans le *bateau de Joseph*.

Du lundi au mardi 5^e.

Les vents ont régné du ouest $\frac{1}{4}$ nord-ouest au nord-ouest $\frac{1}{4}$ ouest, beau temps.

Du mardi au mercredi 6^e.

Les vents ont varié du nord-ouest $\frac{1}{4}$ ouest jusqu'à ouest-sud-ouest, beau temps, la mer belle.

Du mercredi au jeudi 7^e.

Les vents ont varié du tour du compas, beau temps. Cette nuit est arrivé en cette rade un bateau de la Compagnie, commandé par Monsieur Galay, revenant de Gambie et de Gorée.

Du jeudi au vendredi 8^e.

Les vents ont varié du nord-ouest jusqu'au nord $\frac{1}{4}$ nord-ouest, le temps orageux.

Du vendredi au samedi 9^e.

Les vents ont été du nord-nord-ouest au nord $\frac{1}{4}$ nord-ouest, beau temps, la mer belle. Il a sorti trois bateaux de la rivière qui sont venus à bord nous apporter de l'eau et du bois.

p. 36.

Du samedi au dimanche 10^e juillet 1735.

Les vents ont continué d'être au [...] pendant les vingt-quatre heures.

Du dimanche au lundi 11^e.

Les vents ont été variables du [...] au nord-est $\frac{1}{4}$ nord, beau temps. Ce matin nous avons envoyé la chaloupe lever l'ancre d'affourche.

Du lundi au mardi 12^e.

Les vents ont varié du nord-ouest $\frac{1}{4}$ nord au nord-ouest, beau temps. Hier il est venu deux bateaux de barre nous envoyer le restant de ce que nous devons rendre à Gorée. Nous avons aussi des passagers blancs pour y envoyer, comme aussi des nègres et des négresses, des négrillons et négrillonnes.



1.6.Partance du Sénégal pour Gorée. 1735.

p. 37.

Partance du Sénégal pour Gorée. 1735.

Du mardi au mercredi 13^e.

Les vents ont été variables du nord-ouest à ouest-nord-ouest. Sur les 4 heures et demie après-midi, nous avons viré notre ancre et appareillé, les vents étant au nord-ouest, nous avons amuré à tribord et gouverné du sud-ouest $\frac{1}{4}$ ouest au sud-ouest, jusqu'à 4 heures et demie du matin que nous avons viré de bord, mis l'amure à bâbord, le cap du nord $\frac{1}{4}$ nord-est, conforme au vent. Au soleil couchant, j'ai relevé la terre la plus au nord qui me restait à l'est-nord-est, distance de 3 lieues ; la prochaine terre au sud-est, une lieue et demie ; la pointe de la terre la plus au sud, au sud $\frac{1}{4}$ sud-est, et, au soleil levant, j'ai relevé la terre la plus au nord qui me restait à l'est $\frac{1}{4}$ nord-est, 4 lieues ; la plus au sud au sud, distance de 5 lieues ; la prochaine terre au sud-est $\frac{1}{4}$ est, 3 lieues ; la terre la plus au nord, à l'est $\frac{1}{4}$ sud-est, 5°, distance de 4 lieues. Et, ayant pris hauteur, j'ai obtenu la latitude de 25° 23' nord. Et, depuis 4 heures et demie que nous avons appareillé, la route

p. 38.

Suite de la partance du Sénégal pour Gorée.

m'a valu le sud-ouest $\frac{1}{4}$ sud, 2° ouest.

[Cinglé] de chemin :10 [Lieues].
Latitude observée nord :15° [...'].
Longitude partie :00° [...].
Différence ouest :(sic).
Longitude arrivée à midi :00° 0 [...']
Variation orive observée nord-ouest :7° 5'.

Du mercredi au jeudi 14^e.

Les vents ont varié du ouest $\frac{1}{4}$ sud-ouest à ouest à ouest-[...] et ensuite au sud-ouest, petit frais, l'amure à bâbord (sic), le cap du nord $\frac{1}{4}$ nord-ouest au nord-nord-ouest, jusqu'à 10 heures du soir, viré de bord, l'amure à tribord, le cap du sud-ouest jusqu'au nord-est conforme au[x] vents. Et à 8 heures trois quarts du matin, a[vons] viré de bord, mis l'amure à bâbord, le cap au nord-ouest. Et, à ladite heure, j'ai relevé la terre la plus au sud qui me restait au sud

¼ sud-est, 5° [...], distance de 3 à 4 lieues, et la plus au nord à l'est ¼ sud-est, même distance ; la prochaine terre au sud-est ¼ est, 2 lieues et demie. Et à midi, ayant pris hauteur, je l'ai trouvée assez conforme à l'estime. La route m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui, le nord-nord-ouest, 3° ouest.

Cinglé de Chemin :.....6 lieues.
Latitude observée nord :.....15° 47'.
Longitude arrivée :.....359° 52'.

p. 39.

Du jeudi au vendredi 15^e juillet 1735.

Les vents ont été variables du nord-ouest ¼ ouest au nord-nord-ouest et jusqu'au nord, petit vent, beau temps, la mer belle, l'amure à bâbord. Le cap du nord ¼ nord-ouest jusqu'au nord-nord-est, Jusqu'à 3 heures et demie après-midi, [que nous avons] viré de bord, mis l'amure à tribord, le cap au sud-ouest, et à 7 heures, viré de bord, l'amure à bâbord, le cap au nord-est ¼ nord. A 10 heures, sondé [et] trouvé 10 brasses d'eau, fond de vase molle. A 11 heures trois quarts, resondé, et trouvé fond à 35 brasses d'eau, même fond. A 2 heures et demie, [nous avons] reviré de bord, l'amure à tribord, le cap à ouest ¼ sud-ouest et, ensuite, mis le cap au sud-ouest ¼ sud, et, à 9 heures du matin, vu les Mamelles du Cap Vert qui nous restaient au sud-ouest, distance de 9 à 10 lieues. Gouverné du sud-ouest ¼ ouest à ouest-sud-ouest pour donner Run [rumb] à la pointe Dalmadie. Et, à midi, n'ayant point eu hauteur, j'ai estimé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusqu'aujourd'hui midi, le sud-ouest ¼ sud, 2° ouest. Cinglé de chemin estimé :.....21 lieue½.

Latitude estimée nord :.....14° 55'.
Longitude arrivée :.....359° 12'.

A midi les Mamelles du Cap Vert me restaient au nord-ouest, distance de 7 lieues ; la terre la plus au nord, à l'est-sud-est, distance de 5 lieues.

p. 40.

Suite du vendredi 15^e juillet 1735.

A 4 heures après midi, nous avons vu les [îles] de la Madeleine qui nous restaient au sud-est ¼ est, 5° sud, distance de 4 à 5 [lieues]. A la dite heures, [nous avons] gouverné au sud-[...], ayant doublé les dangers de la pointe d'Almadie. Et, à 4 heures et demie [avons]

g[ouverné] du sud $\frac{1}{4}$ sud-est jusqu'à l'est-sud-est. Au soleil [couchant], j'ai relevé la pointe la plus au l[...] des îles de la Madeleine, qui me restait à l'est $\frac{1}{4}$ sud-est, distance de 2 lieues ; le Cap Vert au nord-est $\frac{1}{4}$ est et à l'est-nord-est ; la pointe d'Almadie au nord-est, une lieue et demie ; les deux roches qui sont un peu au large de ladite pointe, au nord-est $\frac{1}{4}$ est, 2 lieues ; l'entre-deux des Mamelles au nord-est $\frac{1}{4}$ [nord], 3 à 4 lieues. A 7 heures, la Pointe d'Almadie me restait au nord-nord-est, 3 lieues ; le Cap Manuel [me restait] à l'est $\frac{1}{4}$ sud-est, 3 lieues. A 10 heures du soir, nous avons mouillé l'ancre par les 12 brasses d'eau, fond de sable vaseux.

Latitude estimé à l'arrivée :14° 39'.

Longitude arrivée :359° 22.

Du vendredi au samedi 16^e.

La route estimée m'a valu, depuis mardi jusqu'à hier que nous avons mouillé le sud-sud-est, 5°. Cinglé de chemin : 6 lieues³⁵.

Les vents ont varié du nord au nord-ouest [...], petit frais, beau temps. Aujourd'hui relevé la Pointe du sud de l'île de Gorée qui me restait à ouest-sud-ouest, demi ou un quart de lieue ; le fort d'en haut à ouest $\frac{1}{4}$ sud-ouest, demi [...]; la porte du nord au ~~nord-ouest~~ ~~$\frac{1}{4}$ nord~~ ouest, 5° nord, $\frac{2}{3}$ [de lieue].

p. 41.

Suite du samedi 16^e juillet 1735.

Le Cap Bernard [me restait] au nord-ouest $\frac{1}{4}$ nord, distance de [...] lieues ; la pointe de la terre la plus l'est, au sud-est $\frac{1}{4}$ est, 4 à 5 lieues ; les Mamelles du Cap Vert, au nord-ouest $\frac{1}{4}$ ouest et ouest-nord-ouest, 5 à 6 lieues. Nous avons porté une touée avec la chaloupe dans le nord-ouest pour nous halier au mouillage de l'hivernage. Nous avons levé notre ancre et viré sur la touée. Le Chameau, qui est sur le terrain du Cap Manuel, me restait à ouest $\frac{1}{4}$ sud-ouest et à ouest-sud-ouest. Et étant à pic de ladite touée, nous avons mouillé une petite ancre et reporté une deuxième touée, et ensuite viré notre ancre et viré sur la deuxième touée. Et, y étant rendu, nous avons mouillé l'ancre de terre par les 11 brasses et demie d'eau, et celle du large est par 12 brasses d'eau, sable vaseux, et sommes affourché sud-est $\frac{1}{4}$ est et nord-ouest $\frac{1}{4}$ ouest. ~~Notre~~

³⁵ Toute la partie en italique noté verticalement dans la marge droite.

~~canot~~ A 11 heures trois quarts, le fort de Gorée a tiré un coup de canon et mis pavillon en berne pour demander notre canot. Ensuite il a tiré un deuxième coup qui était à boulet. On a envoyé un officier à terre dans le canot pour parler au gouverneur, et, au retour du canot, on nous a dit que, ces jours passés, qu'il s'était perdu un bateau de la Compagnie à Portudal, et que *l'Aurore*, qui était en cette rade, y était allé pour retirer le nombre de 22 blancs qui étaient dans ledit bateau lorsqu'il s'est perdu et qui étaient esclaves chez les nègres³⁶.

p. 42.

Suite du samedi 16^e juillet 1[735].

Etant affourché, j'ai relevé la terre la plus à l'est qui me restait à l'est, 5 à 6 [lieues], le Cap Bernard au nord-ouest $\frac{1}{4}$ nord, à une lieue et demie ; les Mamelles du Cap Vert au nord-ouest $\frac{1}{4}$ ouest et à ouest-nord-ouest, 6 à 7 lieues ; le Cap Manuel au sud-ouest $\frac{1}{4}$ ouest, 2 lieues et demie ; la pointe du nord de l'île de Gorée à ouest-sud-ouest, un tiers de [lieue] ; le fort d'en haut au sud-ouest ; la pointe du sud [à] l'ouest et sud-ouest $\frac{1}{4}$ sud. M. Bart est allé à terre. A son départ nous avons crié 9 fois : Vive le Roi et tiré 7 coups de canon. Ensuite la chaloupe du navire est allée à terre dans laquelle est allé [sont allés] les pa[quets] et passagers que nous avons pour Gorée, tant blancs que nègres, négresses, négrillons que négrillonnes.

³⁶ Le mardi 5 juillet 1735, alors que revenant de Gambie, il fait route pour Gorée et se trouve par le travers de Portudal, *l'Aurore* aperçoit un bateau échoué à la côte. Vingt hommes de son équipage se sont sauvés dans une chaloupe qu'un brigantin chargé de monde a pris en remorque. Vingt et deux autres ont été faits captifs par les noirs du village de Bour, sans doute sujets du Roi de Sin ou Bursin, vis à vis duquel leur navire s'est perdu. Après avoir mis tous ses noirs sur l'île de Gorée, le négrier appareille le 13 pour Pordudal où il se propose de racheter les blancs naufragés et de voir s'il y a quelques noirs à traiter. Le 18 au matin, après avoir mené à bien la transaction, le gouverneur de Gorée remonte à bord en compagnie de tous les captifs blancs. Pendant son bref séjour à Portudal, *l'Aurore* a « traité cinq nègres, une négresse et un négrillon ». Elle mouille à Gorée le vendredi 22 suivant. Voir cet épisode du « bateau perdu » du lundi 4^e au vendredi 18^e juillet 1735, dans AN. MAR. 4 JJ/65/66. *Journal de navigation de Léon Maugueret, premier pilote sur « l'Aurore » (1735-1736)*. SGA. Mémoire des Hommes.

Du samedi au dimanche 17^e.

Les vents ont été variables du nord-ouest au ouest-nord-[...], beau temps. Ce matin, j'ai relevé le Cap de Naze qui me restait au sud-est ¼ est, 6 à [7 lieues]. Cet après-midi nous avons tiré 7 coups de canon : le signal nous ayant été fait de tirer.

Du dimanche au lundi 18^e.

Les vents ont varié du tour de la bou[ssole], temps calme. Ce dit jour, nous avons envoyé les malades à terre sur l'île. Nous avons commencé à décharger ce que nous avons pour ce dit lieu.

p. 43.

Du lundi au mardi 19^e juillet 1735.

Les vents ont varié du nord-ouest jusqu'au sud-est ¼ est, le temps couvert et pluvieux. Dans la nuit, il nous est décédé à terre, à l'hôpital, le nommé Claude Guiero, âgé de 18 à 19 ans. Ledit était troisième pilote et était de Coutances³⁷.

Du mardi au mercredi 20^e.

Les vents ont été du nord-ouest à ouest-nord-ouest, temps couvert et par grains. Hier au soir, est arrivée une des doubles chaloupes de la Compagnie et, aujourd'hui, a paru *l'Aurore*, commandée par Monsieur Baron, arrivant de Portudal³⁸. Ce matin aussi nous avons hissé la flamme.

Du mercredi au jeudi 21^e.

Les vents ont été variables du nord-ouest jusqu'au nord-nord-ouest. Nous avons continué à envoyer à terre ce que nous avons pour cet endroit. Ce matin, notre canot est allé à bord de *l'Aurore* avec M. Polerino : ledit navire étant mouillé à deux lieues sous le vent de

³⁷ Gueraut (Guiéro) Claude, de Coutances, 22 ans, petit de taille, poil brun, aide pilote (troisième pilote) à 22 livres de solde mensuelle. A.S.H.D.L. 2P 27-1.12. *Rôle de la « Badine » (1735-1736)*. SGA. Mémoire des Hommes.

³⁸ A vingt lieues de Rufisque, Portudal [Porto d'Ale (Dapper, p. 229)], dépendance du Teigne (Tin) du Baol, offrait également son excellente rade pouvant accueillir les vaisseaux de 250 à 300 tonneaux. Outre quelques esclaves, le comptoir de la Compagnie y fournissait surtout des subsistances et parfois du bois et de l'eau (infra. p. 193-195). J.-Bpte. L. Durand. *Voyage au Sénégal ou Mémoires historiques, philosophiques et politiques sur [...]*, Paris, an 10, 1802, p. 46-47.

nous, ne pouvant gagner la rade à cause des vents contraires. Monsieur le Juge des Segre s'étant embarqué dudit navire³⁹, dans notre canot, pour venir à terre à Gorée, quand il a été proche de notre navire, nous l'avons salué de neuf coups de canon.

p. 44.

Du jeudi au vendredi 22^e [juillet 1735].

Les vents ont été pendant les vingt-quatre heures du nord-ouest $\frac{1}{4}$ nord au nord $\frac{1}{4}$ nord-ouest, beau temps. A 4 heures et demie après-midi, nous avons fait les signaux à *l'Aurore* et avons tiré un coup de canon. [Il a] répondu aux signaux et est arrivée en cette rade revenant de Gambie.

Du vendredi au samedi 23^e.

Les vents ont varié du ouest $\frac{1}{4}$ nord-ouest jusqu'à ouest-sud-ouest, beau temps.

Ce dit jour est arrivé en cette rade un bateau du Sénégal, commandé par M. Montfleury. ~~Le dit bateau nommé~~ *l'Intrépide* (*sic*).

Du samedi au dimanche 24^e.

Les vents ont varié du ouest-sud-ouest jusqu'au nord-nord-est, beau temps.

Du dimanche au lundi 24^e.

Les vents ont varié depuis le ouest-sud-ouest jusqu'au nord-est, beau temps. Ce dit jour, *l'Intrépide* a appareillé de cette rade pour aller à Joual [Juala, Joal]⁴⁰ à la traite. Sur les 10 heures et demie,

³⁹ Sans doute s'agit-il du sieur Judde. Selon Cultru, « en 1732, la Compagnie avait envoyé au Sénégal, pour inspecter les écritures, son teneur de Livres, le sieur Lejuge. L'année suivante, elle le nomma directeur général du Sénégal pour succéder à Levens ; mais il mourut en mer en se rendant à Saint-Louis le 7 mars 1733. Le sieur Judde nommé pour le remplacer ne fut pas installé, « car Devaulx continua à diriger les affaires », d'abord par intérim, puis, de 1736 à 1738 comme titulaire ». P. cultru. *Histoire du Sénégal du XV^e siècle à 1870*. Paris, Larose, 1910. p. 51, 185.

⁴⁰ Sur les terres du Bour du Sine, Joal, ce comptoir le plus proche de la Gambie, était celui qui remplissait le mieux son but. Il permettait aux Français qui s'y étaient établis « de s'assurer le commerce exclusif, [d']éloigner de la côte les interlopes, et surtout [de] se garantir des caprices du Damel [du Cayor], qui

nous avons mis pavillon en berne et tiré un coup de canon pour faire venir notre canot à bord qui est à terre, à l'île de Gorée, d'où il est venu deux soldats du fort à bord, que nous avons mis dans notre chaloupe pour faire de l'eau.

p. 45.

Du lundi au mardi 26^e [juillet] 1735.

Les vents ont été pendant les vingt-quatre heures du nord-nord-est au nord ¼ nord-ouest, beau temps.

Ce dit jour est arrivé en cette rade, [le] bateau de la Compagnie commandé par M. Langonel. Ledit bateau vient du Sénégal et est venu nous apporter des marchandises et des pataques pour traiter des nègres à Gambie. Ledit bateau doit y venir avec nous. A son arrivée il nous a salué de trois coups de canon. Nous lui avons rendu le même salut.

Du mardi au mercredi 27^e.

Les vents ont été variables du nord ¼ nord-ouest jusque à ouest-nord-ouest, le temps couvert et pluvieux.

Il nous est venu de Gorée 650 barres de fer que nous avons embarquées pour notre traite à Gambie. Et, sur le soir, pris 250 [barres] de fer qui font en tout 900 barres⁴¹.

Du mercredi au jeudi 28^e.

Les vents ont été varié du ouest-nord-ouest jusqu'au sud-sud-ouest, beau temps. Ce dit jour, nous avons déchargé ce qui était à bord du bateau le [*Sinne*] pour notre traite.

Du jeudi au vendredi 29^e.

Les vents ont varié du nord-ouest jusque au nord ¼ nord-est, passant par l'ouest, beau temps. Ce matin nous avons déferlé le petit hunier et tiré le coup de

[parfois] cherchait à les troubler dans leurs opérations, et même à leur couper les vivres ». On était assuré de trouver à Joal « et à meilleur compte que partout ailleurs » tout ce dont Gorée avait besoin en bœufs, moutons, volaille, riz et mil. J.-Bpte. L. Durand. *Voyage au Sénégal [...], op. cit.*, p. 46-47.

⁴¹ Voir lexique : fer en barres.

Suite du vendredi 29^e juillet 1735.

canon de partance.



1.7. Partance de Gorée pour Gambie.

Du vendredi au samedi 30^e.

*Partance de Gorée pour Gambie*⁴².

Les vents ont varié du nord ¼ nord-est au nord, beau temps. Ce matin, nous avons désaffourché et levé notre ancre du large avec la chaloupe, et avons embarqué les marchandises qui nous sont venues de la terre pour notre traite, et ensuite ~~les passagers tant blancs~~ nous avons embarqué la chaloupe et le canot et, sur les 8 heures du soir, nous avons appareillé. Les vents étant au nord [...] nous avons gouverné au sud-sud-est.

Du samedi au dimanche 31^e.

Les vents ont varié du nord-nord-ouest au nord[...] et jusque à ouest-sud-ouest, beau temps, la mer belle, le cap au sud-sud-est.



Figure 7 : Carte du Cap Vert au Cap Verga. Johannes II Van Keulen. Atlas de la mer, 1755 (SGA. Mémoire du monde).

A 9 heures du soir, j'ai relevé l'île de Gorée qui me restait au nord-ouest, distance d'une lieue et demie. A minuit sondé, trouvé 20 brasses d'eau, fond de sable vaseux. A deux heures même va[leur]

⁴² Noté verticalement dans la marge.

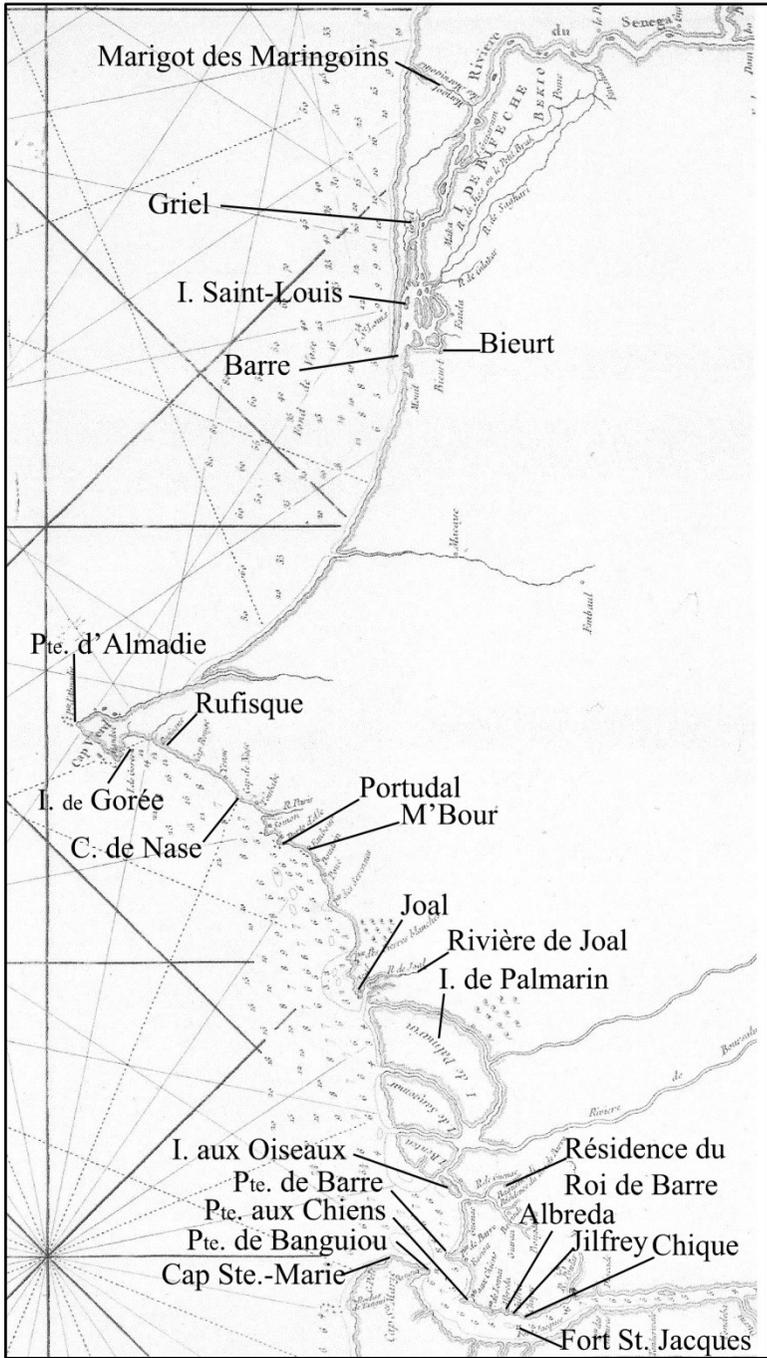


Figure 8 : La côte d'Afrique du Cap Blanc à la Rivière Gambie. Extrait de la carte n° 5, levée en 1739, du Neptune Oriental de d'Après de Mannevillette, édition de 1775 (SGA. Mémoire des Hommes, p. 10/93).

et même fond. Au soleil levant, j'ai relevé le Cap de Naze qui me restait à nord $\frac{1}{4}$ nord-est, distance de 6 à 7 lieues ; la terre la plus au sud, à l'est $\frac{1}{4}$ sud-est et à l'est sud-est, 4 lieues. A 6 heures du matin, sondé [et] trouvé 10 brasses, [fond de] coquillages rompus, en même temps gouverné au sud $\frac{1}{4}$ sud-est et, à 7 heures, mis un petit pavillon de couleur rouge pour faire au bateau le *Sinne* venir (sic) [au bateau le *Sinne* le signal de venir] nous parler à [bord]. [Avons sondé à] 8 brasses d'eau, gouverné au [...]

p. 47.

Suite de la partance de Gorée pour Gambie.

A 7 heures et un quart, 9 brasses, gros sable rouge. A 7 heures et demie, [sondé et trouvé] 9 brasses et demie, [fond] de sable [...] et vaseux. A 8 heures, même eau et même fond. De 8 heures jusque à midi, sondé toutes les demi-heures et trouvé depuis 9 brasses et demie à 7 brasses, différents fonds ~~et j'ai observé la latitude~~ de [vase]. A midi, n'ayant point pu avoir hauteur à cause de la proximité du soleil, j'ai estimé la route qui m'a valu, depuis 9 heures du soir que j'avais relevé l'île de Gorée, qui me restait au nord-est, jusque aujourd'hui, le sud-sud-est, 5° est.

Cinglé de chemin estimé :..... 18 lieues.
Latitude estimée à midi :.....23° 49'.

Du dimanche au lundi 1^{er} août.

Les vents à ouest, le temps couvert, tribord amure, le cap au sud $\frac{1}{4}$ sud-ouest jusqu'à une heure et demie après-midi [que nous avons] mis le cap au sud et, à 2 heures et demie, au sud-sud-est. De midi à 2 heures, sondé toutes les demi-heures [et] trouvé depuis 6 brasses à 8 brasses d'eau. Nous avons gouverné au sud-sud-est, de deux heures à 4 heures, depuis huit brasses à 7 brasses et, à 4 heures, gouverné au sud-est $\frac{1}{4}$ sud. A la dite heure, nous avons vu l'île aux Oiseaux qui nous restait à l'est et à l'est $\frac{1}{4}$ sud-est, distance de 3 lieues, et, à 4 heures et demie de l'après-midi, nous avons mouillé l'ancre par les 6 brasses et demie d'eau⁴³, fond de sable vaseux. Etant mouillé, l'île aux Oiseaux me restait à l'est et à l'est $\frac{1}{4}$ nord-est, 2 lieues et demie ; la chapelle au sud-est $\frac{1}{4}$ sud, 5° sud, distance

⁴³ L'original porte : « [...] par les 5 $\frac{1}{2}$ (+6) brasses et demie deau [...] ». 5 $\frac{1}{2}$ étant corrigé par 6.

de 4 lieues. De midi jusqu'à l'heure que nous avons mouillé, j'ai estimé avoir fait au sud $\frac{1}{4}$ sud-est, 7 lieues.

p. 48.

Suite du lundi 1^{er} août 1735].

A 6 heures du matin, nous avons appareillé pour entrer dans la rivière. Les vents à ouest-sud-ouest, avons gouverné au sud-est $\frac{1}{4}$ sud, le c[ap] au sud-est, ayant le flot avec nous. Ce [matin], nous avons envoyé la chaloupe à l'île aux Oiseaux ~~du navire pour sonder~~ et nous avons gouverné au sud-est $\frac{1}{4}$ est, sondant à tout moment, trouvant 6 brasses, 5 brasses et ensuite 6 brasses. A 8 heures, la pointe de la terre qui reste à tribord en entrant me restait au ~~nord-est et nord-est $\frac{1}{4}$ nord~~ sud-ouest $\frac{1}{4}$ sud, 4 lieues ; la Chapelle au sud et sud $\frac{1}{4}$ sud-est, 3 lieues ; [l'île] qui ferme l'entrée de la rivière qui [est] à bâbord en entrant, au nord-est et nord-est $\frac{1}{4}$ nord, 3 à [4 lieues] ; l'île aux Oiseaux au nord-est, une lieue. Et, ayant calmi et le jusant nous ayant pris, et nous empêchant de gagner, nous avons mouillé l'ancre à 9 heures par les 7 brasses d'eau, fond de vase. Et, étant mouillé, j'ai relevé la terre qui forme l'entrée de la Rivière et qui reste à tribord en entrant, [qui] me restait au sud-ouest $\frac{1}{4}$ sud, 5 lieues ; le Cap Sainte-Marie au sud $\frac{1}{4}$ sud-ouest, une lieue ; le co[...] de bâbord, au sud-est $\frac{1}{4}$ sud ; l'entrée de la Rivière de Bouxal [de Bursalum, le Saloum], au nord-est $\frac{1}{4}$ est, une lieue et demie ; le milieu de l'île aux Oiseaux au nord $\frac{1}{4}$ nord-est et nord-nord-est, deux tiers de lieue ; la Chapelle au sud et sud $\frac{1}{4}$ sud-est et sud $\frac{1}{4}$ sud-ouest, distance de [...] lieues.

Le milieu de l'entrée de la Rivière de Gambie [me restait] au sud-est $\frac{1}{4}$ sud. A une heure et demie après-midi, nous avons appareillé, le vent étant à ouest $\frac{1}{4}$ nord-ouest, bon frais. Avons gouverné au sud-est $\frac{1}{4}$ est sel[on]

p. 49.

Suite du lundi 1^{er} août 1735.

le chenal, sondant à tout moment, trouvant de 7 brasses à 6 brasses et demie, et, à 2 heures après-midi, nous étions nord-est $\frac{1}{4}$ est et sud-ouest $\frac{1}{4}$ ouest de la Rivière Dingamar et avons trouvé l'eau diminuant jusqu'à 4 brasses moins un pied, et, ayant dépassé ladite rivière, nous avons trouvé l'eau augmenter jusqu'à sept brasses. Et, à 4 heures, le vent ayant calmi, et nous étant viré contraire, nous

avons mouillé l'ancre (+ à 11 heures et demie⁴⁴) par les 7 brasses d'eau, fond de vase molle. Le bateau a appareillé et mouillé en même temps que nous. Etant mouillé, j'ai relevé le Cap Sainte-Marie qui me restait à ouest-sud-ouest, 5° ouest, 3 lieues ; la pointe de l'île aux Chiens, au sud ¼ sud-est, 3 lieues deux tiers ; la Pointe de Barre au nord-est, 3° deux tiers de lieue, la Pointe de Banguiou au sud, 5° ouest, une lieue et demie⁴⁵. Sur le soir, nous avons mis un feu sur le beaupré et un au bâton de pavillon pour signal à la chaloupe et, sur les 8 heures et demie du soir, elle est arrivée à bord.

p. 50.

Du lundi au mardi 2^e août 1735.

Les vents ont varié du tour du compas, le temps par grains de pluie et de vent. Ce matin j'ai relevé l'île aux Oiseaux qui me restait au nord-est ¼ nord, distance de [...]. A 3 heures et demie après-midi, nous avons [appareillé] les vents étant à ouest, bon frais. Avons gouverné au nord-ouest, sondant à tout moment, trouvé de 7 brasses à 8 brasses et 9 brasses, fond de vase. Avons ra[ngé] la Pointe de Banguiou à la distance de la portée d'un boucanier, ayant le cap au sud et, étant à ladite distance, nous avons [trouvé] 9 brasses d'eau, ensuite 8 brasses et demie. [Ayant] le cap au sud ¼ sud-ouest, à 5 heures, [avons trouvé] 6 brasses et demie ; à 5 heures et quart, viré de bord l'amure à bâbord, le cap au nord-ouest ¼ nord, ayant 5 brasses et demie et ensuite 6 brasses [...], et à 6 heures, reviré de bord, l'amure à tri[bord], le cap au sud ¼ sud-ouest et sud-sud-ouest. Et à 6 heures et demie après-midi, nous avons mouillé par les 6 brasses et demie d'eau, fond de vase molle. Etant mouillé, j'ai relevé la terre savoir : la Pointe de Banguiou qui me restait au nord-nord-ouest ; la Pointe de Barre au nord ¼ nord-est, 2 à 3 lieues ; la Pointe au[x] Chien[s] au sud-est ¼ sud, une lieue et demie, étant [évitée (?)] des flots.

⁴⁴ Nous n'avons pu trouver l'endroit où doit s'insérer cette surcharge en interligne.

⁴⁵ Prolongeant l'est du Cap Sainte-Marie, la pointe de Banguiou, Bangui (de nos jours Banjul), gît sur la rive gauche à l'entrée de la rivière Gambie. La Pointe de Barre lui fait face sur la rive droite. Sur cette même rive se succèdent ensuite vers l'amont : la pointe le Lomai, les comptoirs d'Albreda (Albadarr), Gilfrei (Juffureh) et Chique. Au milieu du fleuve et contrôlant l'accès vers l'aval le fort James (fig. 8 et 9). Pour plus de détail sur le commerce des Anglais en Gambie voir annexe.

Du mercredi 3^e août 1735.

A 6 heures du matin, nous avons appareillé, les vents étant à ouest-sud-ouest, et, ensuite, ont varié à ouest-nord-ouest, ayant la marée de flot avec nous, amure à bâbord, gouverné au nord-nord-ouest. A 6 heures et demie, viré de bord, l'amure à tribord, le cap au sud-sud-ouest et, étant sud-est $\frac{1}{4}$ est et nord-ouest $\frac{1}{4}$ ouest de la Pointe aux Chiens, nous avons gouverné au sud $\frac{1}{4}$ sud-ouest à sud-sud-ouest, ayant 8 brasses et demie. A ladite heure, la Pointe de Barre me restait au nord, distance d'une lieue et demie ; la Pointe de l'Île aux Chiens à sud-est, 5° sud, 2 lieues ; la Pointe de Lamer (sic) au l'est-sud-est, distance 3 lieues ; la Pointe de Banguiou au nord-ouest, 3° ouest, 2 lieues et demie⁴⁶ ; sondant à tout moment de 8 à 7 brasses, 6 brasses, 5 brasses et demie, (+ fond dur) ; et à 7 heures trois quarts, avons arrivé au sud-est $\frac{1}{4}$ sud. A 8 heures vu les bâtiments qui sont dans la rade du fort anglais, qui nous restaient à ladite heure à l'est, sondant à tout moment trouvant de 5 brasses et un pied à 5 brasses et demie, gouvernant à l'est sud-est, ayant 5 brasses et demie d'eau, fond de vase. A 8 heures trois quarts, nous étions nord et sud de la Roche de Fabba, deux tiers de lieue. A 9 heures, nous avons tiré un coup de canon à boulet et mis pavillon en berne pour faire venir notre canot à bord, qui était de l'avant du navire. A 9 heures, gouverné à l'est et ensuite à l'est-nord-est, ayant 7 brasses d'eau. A 9 heures et demie, avons envoyé notre canot avec un officier au fort anglais. Et à 9 heures trois quarts, étant rendu en la rade d'Albreda,

Suite du mercredi 3^e août 1[735].

nous y avons mouillé à 9 heures trois quarts du [soir] par les 6 brasses et demie d'eau, fond de sable noir et vase. Après avoir mouillé, nous avons salué le fort anglais de onze coups de canon. Il nous a rendu le même salut. Avant de mouiller, nous avons mis la flamme blanche au grand mât.

Nous avons affourché, savoir : notre ancre de jusant à l'est et notre ancre de flot au sud-ouest et sud-ouest $\frac{1}{4}$ ouest. Et étant affourché, j'ai relevé le fort anglais qui me restait à l'est $\frac{1}{4}$ sud-est, une petite

⁴⁶ Voir note 45.

demie-lieue. Nous avons trouvé mouillé, proche du fort anglais, un petit bâtiment à deux mâts et un bateau anglais.

Cet après-midi, avons envoyé notre canot à terre à Albreda et, quand il est revenu à bord, il est revenu avec Luis, un inter[prète] qui a dit que nous aurions pu tra[iter] des nègres à cet endroit.

Du jeudi 4^e août 1735.

Les vents ont varié du tour du compas, beau temps. Ce matin M. Bart est allé au fort anglais dans le canot. A son départ, nous avons crié 9 fois : Vive le Roi et tiré 7 coups de canon. J'ai relevé la pointe de l'île aux Chiens qui me restait à ouest-nord-ouest, 3 à 4 lieues ; la Pointe de Lamer à ouest-nord-ouest, 5° nord, distance d'une lieue ; la Pointe de la Chique⁴⁷, sur laquelle il y a un haut arbre, à l'est $\frac{1}{4}$ nord-est, distance d'une lieue ; le village d'Albreda au nord $\frac{1}{4}$ nord-est, un quart de lieue.

p. 53.

Suite du jeudi 4^e août 1735.

On est venu du fort anglais chercher Monsieur Benoîtte (sic) pour y dîner. A son départ du bord, nous avons tiré sept coups de canon et crié sept fois : Vive le Roi.

Du vendredi 5^e août 1735.

Les vents ont varié du ouest-sud-ouest à ouest $\frac{1}{4}$ sud-ouest, le temps couvert et pluvieux et par grains.

Du vendredi au samedi 6^e.

Les vents ont varié du ouest $\frac{1}{4}$ sud-ouest au sud, beau temps.

Du samedi au dimanche 7^e.

Les vents ont varié du tour du compas, le temps par grains de pluie et de vent. Notre ancre de l'est étant trop proche du navire, ce matin, nous avons porté une ancre de touée avec un grelin dans la chaloupe plus l'est pour [élonger] notre ancre du jusant. Ce dit jour aussi le bateau a parti d'ici pour aller à Bintan⁴⁸. Quand il a été le travers du fort anglais, il a salué ledit fort de 3 coups de canon. On

⁴⁷ Voir note 45.

⁴⁸ Le village de Bintan (Vintan, fig. 10), établi la rive droite de la rivière du même nom affluent de la Gambie, se trouve à une lieue en amont du fort anglais

lui a rendu le même salut. On a empennelé la dite ancre de l'est avec une ancre de touée.

p. 54.

Du dimanche au lundi 8^e [août 1735].

Les vents ont gagné du ouest à l'[...], le temps couvert, belle nuit. Le bateau anglais a descendu la rivière et va [à] la Barbade chargé de noirs.

Du lundi au mardi 9^e.

Les vents ont varié du tour de la boussole. Ce matin nous avons levé notre ancre de flot avec la chaloupe pour la parer et, l'ayant parée, on l'a remouillée.

Du mardi au mercredi 10^e.

Les vents ont varié du ouest-sud-ouest jusqu'à l'est, le temps par grains de pluie et de vent.

Du mercredi au jeudi 11^e.

Les vents ont varié l'est à ouest ¼ nord-est, même temps.

Du jeudi au vendredi 12^e.

Les vents ont été du ouest ¼ nord-ouest à ouest-sud-ouest. Ce dit jour, le bateau est arrivé de Bintan.

Du vendredi au samedi 13^e.

Les vents ont ont (sic) varié du ouest-sud-ouest au ouest ¼ sud-ouest. Temps par grains de pluie et de vent.

p. 55.

Suite du mois d'août 1735.

Dudit jour, il est venu un canot du fort anglais avec deux officiers à bord pour nous défendre de traiter ~~et dans la nuit il est venu une patache dudit et mouilla à la portée d'un pierrier de nous.~~

Du samedi au dimanche 14^e.

Les vents ont varié du tour du compas, temps par grains de pluie et de vent.

Du dimanche au lundi 15^e.

Les vents ont été du ouest ¼ sud-ouest à ouest, temps couvert et pluvieux. A deux heures après-midi, nous avons mis pavillon en berne et tiré un coup de canon pour faire venir notre chaloupe à bord qui était allée à Albreda charger des nègres, et ensuite tiré un autre coup de canon pour faire venir notre canot à Cilfrer [Comptoir de Jilifrey (fig. 9 et 10)]. Il est venu le grand marabout et des marchands et l'interprète à bord pour faire palabre et pour voir la marchandise.

Du lundi au mardi 16^e.

Les vents ont varié du tour du compas, temps par grains de pluie et de vent.

Du mardi au mercredi 17^e.

Même continuation de temps.

Du mercredi au jeudi 18^e.

Les vents ont été du ouest à ouest-sud-ouest, assez beau temps.

p. 56.

Suite du jeudi 18^e août 1735.

Nous avons eu des grains du nord-est très fort⁴⁹.

Le ministre du fort anglais et un [...], [lesquels] étant venu à bord rendre visite à M. Bart et à M. Benoît. A leur départ nous avons crié sept fois : Vive le Roi et tiré 7 coups de canon.

Du jeudi au vendredi 19^e.

Les vents ont varié du tour du compas.

Vendredi au samedi 20^e.

Les vents ont varié du ouest-nord-ouest jusque à l'est, passant par le nord, le temps par grains. Ce dit jour, notre chaloupe est a[llée] à Teyma pour quérir des bœufs⁵⁰.

⁴⁹ Noté verticalement ledit jour dans la marge droite.

⁵⁰ Le pilote a écrit : « [...] est al[lé] à Teyma pour cry des bœufs ».

Du samedi au dimanche 21^e.

Les vents ont varié de l'est au nord-est et, à 9 heures du soir, il a fait un grain sud-est très fort qui a duré jusqu'à [11 heures]. Ensuite le temps s'est apaisé.

Du dimanche au lundi 22^e.

Les vents ont été du sud-est à l'est, le temps par grains de pluie et tonnerre [...] Hier au soir notre chaloupe est arrivée à bord, n'ayant traité qu'un bœuf. Ce matin elle a reparti pour aller en un autre endroit pour la traite.

Du lundi au mardi 23^e.

Les vents ont varié de l'est jusqu'au nord-ouest, passant par le nord.

p. 57.

Du mardi au mercredi 24^e août 1735.

Les vents ont été de l'est au est-nord-est, beau temps. Aujourd'hui étant la veille de Saint-Louis, au soleil couchant, nous avons tiré vingt et un coups de canon.

Du mercredi au jeudi 25^e.

Les vents ont varié de l'est-nord-est au sud-ouest, passant par le sud. Ce matin au soleil levant, nous avons tiré vingt et un coups de canon, étant la fête de Saint-Louis. Ce dit jour, à une heure et demie après-midi, est décédé Monsieur Longault, capitaine du bateau le *Sinne*. A deux heures après-midi, quand le corps a parti du bateau pour être porté en terre à Albreda, nous avons tiré trois coups de canon. Le bateau a tiré plusieurs coups de distance en distance. Ce dit jour, on a payé la coutume du Roi de Barre⁵¹. Au départ de ses gens, nous avons tiré sept coups de canon.

Du jeudi au vendredi 26^e.

Les vents ont varié du sud-ouest au sud-ouest $\frac{1}{4}$ ouest, temps pluvieux.

⁵¹ Au début du XIX^e siècle la France entretenait sur les terres du roi de Barre, le seul comptoir d'Albréda pour lequel ils payaient une coutume de 810 livres. « Cette position au bas de la rivière [...] est précaire et presque nulle, jugeait Durand : on ne peut s'y procurer que ce qui échappe à l'activité des Anglais, ou ce qu'on enlève à leur vigilance. Durand. *Voyage au Sénégal...*, op. cit., p. 83.

Du vendredi au samedi 27^e.

Les vents ont varié du sud-ouest ¼ ouest à ouest-sud-ouest, assez beau temps. Dans la nuit notre chaloupe est arrivée à bord avec des bœufs.

p. 58.

Du samedi au dimanche 27^e août [1735].

Les vents à ouest-sud-ouest, jusqu'à trois heures après-midi que le vent a sauté nord-ouest avec pluie et tonnerre, et ayant vents, nous avons mouillé la grande ancre et, quand le grain a été fini, nous l'avons levée et mise prête [à] mouiller, et ils sont passés plusieurs grains dans les 24 heures, et les vents ont passé par le nord et sont venus à [...].

Du dimanche au lundi 28^e.

Les vents ont varié de l'est à l'est-nord [...], le temps couvert et par grains.

✠ A 2 heures après-midi est décédé le nommé Jean Tomin⁵², matelot âgé de 34 à 35 ans, ledit était du Port-Louis et est mort de la fièvre continue.

Du lundi au mardi 30^e.

Les vents ont varié de l'est-nord-est à [...], passant par le nord.

Du mardi au mercredi 31^e.

Les vents ont varié du ouest ¼ nord-ouest à ouest-sud [...], beau temps. A 9 heures trois quarts du soir est arrivé, en cette rivière, un petit bateau d'un à deux mâts. Il nous a dit qu'il venait de la côte et est allé mouiller proche du fort.

✠ Aujourd'hui les vents sont venus au [...], beau temps. Ce dit jour, est décédé le nommé Guillaume Guillocher⁵³, armurier, âgé de 35 ans (sic).

⁵² Jean-François Thornin (Thomain, Tomin), du Port-Louis, 35 ans, petit de taille, poil brun, matelot à 9 livres de solde mensuelle. A.S.H.D.L. 2P 27-1.12. *Rôle de la « Badine » (1735-1736)*. SGA. Mémoire des hommes.

⁵³ Guillasser (Guillocher) Jean (Guillaume), de Morlaix, 37 ans, taille moyenne, poil gris, armurier à 20 livres de solde mensuelle. *Ibidem*.

Suite du mercredi 31^e août 1735.

A 5 heures après-midi est décédé le nommé Guillaume Guillocher, âgé de 42 à 43 ans (sic), ledit était de Morlaix et était notre armurier : requiescat in pace.

Du mercredi au jeudi 1^{er} septembre.

Les vents ont fait le tour du compas, beau temps.

Du jeudi au vendredi 2^e.

Les vents ont varié du ouest-sud-ouest à l'est, le temps couvert et pluvieux.



Ce matin à 9 heures et demie est décédé le nommé Charles Lebaillif, matelot, âgé de 28 à 30 ans, ledit étant de la ville d'Audierne⁵⁴.

Du vendredi au samedi 3^e.

Les vents ont été pendant les 24 heures de l'est à l'est-sud-est, beau temps.

Du samedi au dimanche 4^e.

Les vents ont été du ouest-sud-ouest à ouest, beau temps.



Ce matin à 2 heures et demie est décédé le nommé François le Misticq, matelot de la paroisse de Riantec. Ledit était âgé de 34 à 35 ans⁵⁵.

Du dimanche au lundi 5^e.

Les vents ont continué de nord de la même partie pendant les 24 heures, beau temps.

Suite du lundi 5^e septembre 1735.



A 6 heures et demie du soir est décédé le nommé Guillaume, mousse, âgé de 15 à 18 ans. Ledit était du Port-Louis⁵⁶.

⁵⁴ La croix disparaissant quasiment dans la reliure des cahiers constituant le journal, nous avons reproduit celle illustrant le décès de Guillaume Guilasser.

Bayet (Le Baillif, Lebaillif) Charles, de Brest, 32 ans, petit de taille, poil brun, matelot de gré à 18 livres de solde mensuelle. *Ibidem*.

⁵⁵ Le Mestic (Misticq), François, de Riantec, 26 ans, taille moyenne, poil blond, matelot à 12 livres de solde mensuelle. *Ibidem*.

Du lundi au mardi 6^e.

Les vents ont varié du ouest-sud-ouest au sud [...], passant par le nord et ensuite sont venus à l'est-sud-est. Le temps couvert par grains.

Du mardi au mercredi 7^e.

Les vents ont varié du sud-est à ouest-nord-ouest, passant par le sud, beau temps.

Du mercredi au jeudi 8^e.

Les vents ont varié du ouest-nord-ouest à l'est [...]. Ce matin, sur les 6 heures, il a fait un grand [coup] de vent d'est très fort, qui a fait chasser notre ancre de l'est d'environ une encablure, et, comme nous chassions, nous avons mouillé la grande ancre et tenu bon.

Du jeudi au vendredi 9^e.

Les vents ont varié du tour du compas, beau temps. Cet après-midi nous avons viré notre grande ancre et nous avons porté une ancre de touée avec un grelin pour nous contenir.

p. 61.

Du vendredi au samedi 10^e septembre 1735.

Les vents ont varié du nord à l'est, beau temps. Ce dit jour nous avons désaffourché et levé notre ancre du ouest ou de flot, et [avons] porté une ancre de touée avec un grelin dans le ouest avec la chaloupe. Cet après-midi M. Bart est revenu à bord.

Du samedi au dimanche 11^e.

Les vents ont été de l'est à l'est-sud-est. Beau temps. Aujourd'hui nos malades sont venus de terre à bord.

Variation occase observée :5° 11'.



⁵⁶ Rello Guillaume, du Port-Louis, 17 ans, taille moyenne, poil châtain, mousse à 6 livres de solde mensuelle. *Ibidem*.

1.8. Partance de Gambie pour Gorée.

Du dimanche au lundi 12^e.

Les vents ont varié du tour du compas. Ce matin à 6 heures et demie, ~~de~~ il a fait un grain de vent d'est avec pluie, vent et tonnerre qui a duré une heure. Ce matin aussi nous avons tiré le coup de canon de partance et avons viré sur notre ancre de l'est, ayant levé notre ancre de touée avec la chaloupe. A 10 heures et demie, ayant levé notre ancre de l'est, nous avons appareillé, les vents étant au sud-ouest. Après avoir appareillé, nous avons salué le fort anglais de 7 coups de canon. Il nous a rendu coup pour coup. Et voyant que nous tombions sur la pointe de Lamer, à 10 heures trois quarts [] nous avons mouillé l'ancre par les 7 brasses d'eau, fond de sable et vase. Etant mouillé j'ai relevé :

p. 62.

Suite de la partance de Gambie pour Gorée, le lundi 12^e [septembre 1735].

la Pointe de Lamer, qui me restait au nord $\frac{1}{4}$ nord-est et nord-nord-ouest, un quart [de lieue] ; le milieu de l'entrée de la [rivière], à ouest-nord-ouest et nord-ouest $\frac{1}{4}$ ouest, 2 à 3 lieues ; la pointe de l'île aux Chiens au nord-ouest $\frac{1}{4}$ ouest, 2 lieues ; le village d'Albreda au nord-est $\frac{1}{4}$ est, 5° est, une demi-lieue ; le fort anglais à l'est $\frac{1}{4}$ sud-est, 3° est, une lieue, et la pointe de Chique à l'est $\frac{1}{4}$ [...], 3° est, distance de deux lieues. A deux heures après-midi, s'étant levée [une] petite fraîcheur de vent d'est, nous [avons] viré notre ancre et gouverné selon le gisement du chenal. Le bateau a aussi appareillé en même temps que nous. Comme ce matin, n'ayant que peu de vent, nous avons mis canot et chaloupe de l'avant du vaisseau pour le [haler]. La marée de flot ayant renforcé et le vent calmi, comme nous ne pouvions point refouler la marée, nous avons porté (+ dans la chaloupe) une ancre de touée avec un grelin, dans le sud $\frac{1}{4}$ sud-ouest, et resté comme cela. J'ai relevé le fort anglais, qui me restait à l'est $\frac{1}{4}$ sud-est, une lieue et demie ; la pointe de Chique à l'est, 3° sud, même distance ; la Pointe de Lamer au nord-nord-est ; la pointe de l'île aux Chiens au nord-ouest $\frac{1}{4}$ ouest, 5° [...], 2 lieues et demie ; le village d'Albreda à l'est $\frac{1}{4}$ nord-est, 5° nord, une demi-lieue.

Suite du lundi 12^e septembre 1735.

[Sur] le soir nous avons viré sur le grelin et levé notre ancre de touée, et mouillé une plus grosse ancre ~~ce matin~~ pour passer la nuit.

Du lundi au mardi 13^e.

Les vents ont été variables du ouest au sud-ouest, beau temps. Ce matin, j'ai relevé la pointe de l'Île aux Chiens qui me restait au nord-ouest $\frac{1}{4}$ ouest, 5° ouest, 2 à 3 lieues ; la pointe qui forme l'entrée de la rivière, qu'on laisse à bâbord en sortant, au ouest-nord-ouest, 3 lieues et demie ; le fort anglais à l'est $\frac{1}{4}$ sud-est, une lieue et demie ; la pointe de Chique à l'est, 5° nord, même distance. A 10 heures du matin, nous avons viré notre ancre et mis les ris dans les huniers et ensuite la misaine. Les vents étant à ouest-nord-ouest, petit frais, calme, avons mis canot et chaloupe de l'avant du navire pour le remorquer. Et à 11 heures trois quarts, il s'est levé une petite fraîcheur de vents de nord-nord-est. Avons gouverné à ouest-nord-ouest et ensuite au nord-ouest $\frac{1}{4}$ nord-ouest (sic) en arrondissant la pointe de l'Île aux Chiens. Et ayant passé ladite pointe, nous avons gouverné au nord-~~ouest~~ $\frac{1}{4}$ nord-ouest, et les vents étant venus au nord-ouest $\frac{1}{4}$ nord, nous avons gouverné au nord-est $\frac{1}{4}$ nord, conforme aux vents, jusque à 3 heures et demie après-midi, que la marée de jusant ayant molli, nous avons mouillé l'ancre à ladite heure par les 6 brasses

Suite du mardi 13^e septembre 1735.

d'eau fond de vase molle. Etant mouillé, j'ai relevé la Pointe Banguiou qui me restait au nord [...] ; la Pointe de Barre au nord ; la pointe de l'Île aux Chiens [au] sud-est $\frac{1}{4}$ sud, une lieue et demie.

Du mardi au mercredi 14^e.

Les vents ont été à l'ouest-nord-ouest, petit frais. Ce matin à 10 heures, nous avons viré notre ancre et gouverné selon le gisement du chenal, ayant le cap depuis le nord-nord-ouest au nord, et ensuite au nord-est $\frac{1}{4}$ [...], sondant à tout moment [et] trouvé de 6 brasses et demie à 7 brasses. Et à 11 heures, les vents ayant sauté nord-nord-ouest, nous avons mouillé à ladite heure par les 7 brasses

et demie d'eau, fond de vase molle. Etant mouillé, j'ai relevé la Pointe de Banguiou qui me restait au nord [...], 5° nord, distance d'une petite demi-lieue ; la Pointe de Barre au nord ¼ nord-est, une lieue ; la pointe de l'Île aux Chiens au [...], 5° sud, 2 lieues ; la pointe de la terre la plus au nord, qui est une basse terre au nord ¼ nord-ouest, 2 et demie à 3 lieues.



A 4 heures et demie du soir, est décédé le nommé Jean Le Blanc, matelot âgé de 24 à 25 ans. Il était de la Tremblade.

p. 65.

Du mercredi au jeudi 15^e septembre 1735.

Les vents ont été du nord-ouest au sud, beau temps. Ce matin à 10 heures, nous avons appareillé sur le coup de la pleine mer. Avons gouverné au nord et nord ¼ nord-est, sondant à tout moment, trouvé de : 7 brasses, 6 brasses, 5 brasses et demie d'eau, vase, et ensuite : 10, 11 à 12 brasses, même fond. Et ayant dépassé la Pointe de Banguiou et la Pointe de Barre, nous avons gouverné au nord-ouest ¼ nord et, les vents ayant sauté à ouest-nord-ouest nous avons amuré à bâbord et gouverné au nord, conforme au vent, jusqu'à une heure après-midi [que nous avons] viré de bord, l'amure à tribord, le cap au sud et sud ¼ sud-ouest. Sondé à tout moment, trouvé de 6 brasses à 8 brasses. A 2 heures, reviré de bord ~~à 2 heures~~ l'amure à bâbord, le cap au nord et nord ¼ nord-ouest. ~~A 3 heures~~ A 3 heures, [avons mis] l'amure à tribord, le cap au sud-ouest ¼ sud. Et à 3 heures et demie, mouillé l'ancre par les huit brasses d'eau, fond de vase. J'ai relevé la Pointe de Banguiou qui me restait au sud ¼ sud-ouest, distance de 3 à 4 lieues ; la pointe la plus au large de l'Île aux Oiseaux, au nord-nord-ouest, 2 lieues un tiers à 3 lieues ; la pointe la plus proche de ladite île à la grande terre, au nord, une lieue ; la milieu (sic) au nord, 5° ouest, une lieue ; la Pointe de Barre au sud-est ¼ sud, 2 lieues et demie à 3 lieues ; la Pointe de Sainte-Marie au sud-ouest ¼ est, 2 lieues et demie ; la Chapelle au sud ¼ sud-ouest, une lieue et demie ; la pointe de la terre la plus à ouest au l'ouest, 3 lieues. Nous avons embarqué la chaloupe.

p. 66.

Du jeudi au vendredi 16^e septembre 1735.



Le 16^e est décédé le nommé Gouen, matelot à âgé de 26 à 27 ans.

[Sorti] de la rivière de Gambie ce dit jour⁵⁷.

Les vents ont varié du ouest-nord-ouest à [...], le temps couvert. Ce matin à 11 heures, nous avons viré notre ancre et, a[yant] les vents à ouest, avons amuré [bâbord], mis le cap au nord et à 11 heures et demie, viré de bord, mis l'amure à tribord : ayant [viré] lof pour lof, et, ayant calmi, nous [avons] brasseyé vent dessus et vent dedans et nous sommes laissé dériver avec le courant et le jusant. Et, ayant un [peu] afraîchy (sic), nous avons fait servir avec la misaine et les huniers et le p[erroquet] de fougue. Gouverné à ouest, les vents au nord-nord-ouest. Sondé à tout moment [et] trouvé de huit brasses d'eau à 7 brasses et 5 brasses et demie, et 4 brasses. A midi, nous étions nord-est et sud-ouest de la Pointe Sainte-Marie, 2 lieues et demie ; la pointe l[a plus] au large de l'île aux Oiseaux au nord et nord $\frac{1}{4}$ nord-est, une lieue et demie à 2 lieues ; la chapelle au sud $\frac{1}{4}$ sud-est, distance d'une lieue ; la Pointe de Barre au sud-est, 5° est, 3 à 4 lieues ; la Pointe de Banguiou au sud-est $\frac{1}{4}$ sud, 4 [brasses].

A midi et demi, [avons trouvé] quatre brasses et demie [d'eau] et ensuite 6 brasses. Gouvernant au nord-ouest $\frac{1}{4}$ nord, à 2 heures avons mis la grand-voile, l'amure à tribord.

Ayant sorti de ladite rivière de Gambie ledit jour.

p. 67.

Du vendredi au samedi 17^e septembre 1735.

Les vents au nord-est $\frac{1}{4}$ est, bon petit frais, beau temps, la mer belle, tribord amure, [avons] gouverné au nord-ouest $\frac{1}{4}$ nord jusqu'à 4 heures après-midi, [puis] gouverné au nord-nord-ouest. En même temps, j'ai relevé la terre dont la Pointe de Barre me restait au nord-est $\frac{1}{4}$ est, 3 à 4 lieues ; la pointe qu'on laisse à tribord en entrant au sud-est, 3° sud, 2 lieues et demie à 3 lieues ; et à deux heures, l'île aux Oiseaux me restait à l'est, distance de 3 lieues. Ayant le cap au nord-nord-ouest, le vent étant à l'est-nord-est, à 4 heures, [nous avons sondé et] trouvé 20 brases d'eau. A 5 heures après-midi, nous avons cargué la grande voile et embarqué le canot et, voyant que le bateau était loin de l'amure de nous, avons cargué la misaine pour l'espérer. A 6 heures et demie, [il a] calmi tout plat à ne pouvoir

⁵⁷ La note est inscrire verticalement dans la marge droite de cette page. Golven + le 16/9 et non le 18/11/1735. *Ibidem*.

gouverner ni présenter et, à 8 heures et demie, viré de bord lof pour lof, l'amure à bâbord, le cap au nord-est $\frac{1}{4}$ nord. A 11 heures trois quarts, ayant sondé et n'ayant trouvé que 8 brasses d'eau, étant sur le Banc Rouge (fig. 9), nous avons mouillé à ladite heure par 8 brasses fond de sable vaseux. En mouillant nous avons fait signal au bateau pour mouiller. Au soleil levant, j'ai relevé ~~la terre de Barre la plus au nord qui me restait~~ (+ l'île aux Oiseaux) au nord-est, 2 lieues ; la plus au sud à l'est,

p. 68.

Suite du samedi 17^e septembre 1735.

distance de 3 lieues. Et à 6 heures et demie du matin, nous avons viré notre ancre et appareillé. Les vents au sud, avons mis le cap à ouest $\frac{1}{4}$ nord-ouest pour nous haler au large. Ce matin, nous n'avons [pas] vu le bateau. Avons sondé et trouvé : 8, 9 et 10 brasses d'eau. A [...] nous avons vu le bateau qui nous restait au sud-ouest $\frac{1}{4}$ ouest, gouvernant ouest $\frac{1}{4}$ nord[...], jusqu'à 7 heures et demie, [que nous avons] gouverné à ouest-nord-ouest et à [...] heures], mis le cap au nord-ouest $\frac{1}{4}$ nord. Et à midi, ayant hauteur, mais la trouvant douteuse, je me suis servi de l'estime. La route estimée m'a valu, depuis l'heure du relèvement de terre que [où] l'île aux Oiseaux me restait à l'est 4 lieues jusqu'à aujourd'hui midi, le nord-nord-ouest. Cinglé de chemin :.....8 l[ieues].
Latitude observée nord douteuse :.....19° [....].

 A 11 heures et demie, est décédé le nommé Nicolas Blevecq, maître charpentier, âgé de 30 à 32 ans. Ledit est de Lorient⁵⁸.

Du samedi au dimanche 18^e.

Le temps a été calme à ne pouvoir gouverner ni présenter, jusqu'à [3] heures après-midi qu'il a agraïchi d'un petit vent du nord-nord-ouest, amure tribord, gouverné à ouest et, ensuite, à ouest-sud-ouest conforme au vent. A 4 heures nous avons fait le signal au

⁵⁸ Le Blevec Nicolas, de Lorient, 29 ans, taille moyenne, poil châtain, maître charpentier à 30 livres de solde mensuelle. *Ibidem*.

Suite du dimanche 18^e septembre 1735.

bateau de nous venir parler [et], pour cet effet, nous avons tiré un coup de canon et, voyant que le bateau ne pouvait point nous joindre, nous avons cargué la misaine et la grande voile et mis en panne, [tr]ibord au vent, pour l'espérer. Quand il a été à la voix, on lui a dit de mettre son canot à la mer et de venir à bord. On lui a donné des vivres suffisants pour se rendre à Gorée. Voyant qu'il nous faisait perdre du chemin, nous l'avons quitté et, ce matin, nous ne l'avons point vu. Nous avons tiré la bordée du ouest-sud-ouest jusqu'à ouest $\frac{1}{4}$ sud-ouest, jusqu'à minuit que nous avons viré de bord, l'amure à bâbord, le cap au nord-est $\frac{1}{4}$ nord, ensuite au nord $\frac{1}{4}$ nord-est conforme au vent, jusqu'à midi que nous avons vu la terre de Joual (fig 8 et 9) qui nous restait au nord-est et nord-est $\frac{1}{4}$ nord, distance de 4 lieues. J'ai relevé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le nord $\frac{1}{4}$ nord-ouest, 1° ouest.

Cinglé [de chemin] estimé :..... 13 lieues $\frac{1}{3}$.
 [Latitude estimée nord] :.....14° 30'.

Du dimanche au lundi 19^e septembre [1735].

Les vents ont varié du ouest-nord-est, beau temps, la mer belle. A une heure après-midi, nous avons mouillé l'ancre, les vents nous étant contraires, par huit brasses d'eau, fond de sable grisâtre et vaseux. Ce matin nous avons vu le bateau qui nous restait à ouest $\frac{1}{4}$ sud-ouest au vent, qui courait la bordée du nord.

A midi [j'ai] observé la latitude de :..... 1[...°.....].

Du lundi au mardi 20^e.

Les vents ont été du nord-ouest au sud-ouest[...]. A une heure trois quarts après-midi, nous avons appareillé, amure à bâbord, gouverné au Nord[...], conforme au vent, sondant toutes [les heures (?)], trouvé de 9 brasses et demie à 10 brasses d'eau, sable vaseux et, toute la nuit, sondé toutes les demi-heures, trouvé : 15 brasses à 20 brasses, 22 brasses, 23 brasses, 20 brasses, différents fonds. Avons gouverné du nord-ouest $\frac{1}{4}$ ouest jusqu'au [nord-nord-]ouest, conforme [au] vent. Jusqu'à 10 heures du matin, [que nous avons] vu la terre droit devant nous au nord-nord-ouest. A 10 heures, trouvé 30 brasses d'eau, sable vaseux, et, à 10 heures et demie, l'île

de Gorée qui nous restait au nord-nord-ouest, distance de 3 lieues. A midi le Cap de Naze (fig. 8 et 9) me restait à l'est, 3 à 4 lieues.



1.9. En rade de Gorée.

p. 71.

Suite du mardi 20^e septembre 1735.

L'île de Gorée au nord $\frac{1}{4}$ nord-est, même distance.

A midi le Cap de Naze me restait à l'est, distance de 3 à 4 lieues ; l'île de Gorée au nord $\frac{1}{4}$ nord-ouest, même distance. A 2 heures et demie, Monsieur Bart a parti du bord dans le canot pour aller à terre. A son départ nous avons crié onze fois : Vive le Roi et tiré onze coups de canon.

Le route estimée, depuis que nous avons appareillé jusque aujourd'hui midi, (+ m'a valu) le ouest $\frac{1}{4}$ nord, 3° nord.

Cinglé de chemin estimé ladite route :29 lieues $\frac{2}{3}$.

Du mardi au mercredi 21^e.

~~Les vents ont été au nord ouest, l'amure à bâbord, le cap au nord ouest. A 7 heures et demie du soir, viré de bord la mer à tribord.~~

Le cap à ouest $\frac{1}{4}$ [...], les vents au nord-ouest, avons couru la bordée du nord-est, l'amure à bâbord, et à 5 heures viré de bord, l'amure à tribord, le cap à ouest. En même temps, j'ai relevé la terre, dont le Cap Manuel me restait à ouest et ouest $\frac{1}{4}$ nord-ouest, distance de 2 à 3 lieues ; le milieu de l'île de Gorée à l'ouest-nord-ouest, 5° ouest, une lieue ; les Mamelles du Cap Vert au nord-ouest $\frac{1}{4}$ ouest ; le Cap Bernard au nord-ouest, 5° ouest, 3 à 4 lieues. Et à 7 heures, reviré de bord, l'amure à bâbord, le cap au nord-est jusqu'à 7 heures et un quart [que nous avons] mouillé l'ancre par

p. 72.

Suite mercredi 21^e septembre 1735.

les 15 brasses d'eau, fond de [sable] vaseux et gravier. Au soleil levant, j'ai relevé l'île de Gorée [qui] me restait au nord-ouest $\frac{1}{4}$ ouest, une lieue ; le Cap Manuel à ouest, 5° nord, 2 à 3 lieues ; le Cap Bernard au nord-ouest $\frac{1}{4}$ ouest, 3 lieues ; le Cap de Naze à l'est-sud-est, 5 à 6 lieues. A ladite heure, nous avons amuré à bâbord le

vent au nord [...], gouverné au nord-est $\frac{1}{4}$ nord, conforme au vent. A 7 heures et demie, reviré de bord, l'a[mure] à tribord le cap à ouest $\frac{1}{4}$ nord-ouest. Ce matin, notre canot est revenu à bord, [dans] lequel est [sont] revenus trois matelots [que] nous avons laissés malades sur [Gorée] avant de partir pour Gambie. A 9 heures, reviré de bord, l'a[mure] à bâbord, le cap au nord-est et nord-est $\frac{1}{4}$ [...]. A 9 heures et demie, Monsieur Benoît et deux commis de traite étant [allés] à Gorée dans le canot, à leur départ nous avons crié sept fois : Vive le Roi et tiré sept coups de canon. A 10 heures, reviré de bord l'amure à bâbord, le cap à ouest et nord-ouest $\frac{1}{4}$ ouest, et, à 11 heures, étant rendu en rade de l'île de Gorée, y avons mouillé l'ancre par les 11 brasses d'eau, fond de vase et c[oqueillages] rompus.

p. 73.

Suite du mercredi 21^e septembre 1735.

[Il nous] est venu une double chaloupe de la Compagnie à bord, dans laquelle on a mis le restant de la marchandise de la traite et tous les nègres, négresses, négrillons et négrillonnes que nous avons traité à Gambie pour aller à Gorée.

~~Etant affourché j'ai relevé.~~

Il est revenu dans le canot 31 nègres [à] bord pour aider à travailler dans le bord.

Du mercredi au jeudi 22^e.

Les vents ont été du nord-nord-est au nord-est $\frac{1}{4}$ nord, le temps couvert et pluvieux, ayant affourché sud-est et nord-est, savoir : l'ancre de terre par les 11 brasses d'eau, fond de sable vaseux, et l'ancre du large par les 14 brasses, sable vaseux et coquillages. Etant affourché, j'ai relevé⁵⁹ les amers et dangers, dont la pointe du sud de l'île de Gorée me restait au sud-ouest $\frac{1}{4}$ sud, 5° sud, distance de un quart de lieue ; la pointe du nord à [...] $\frac{1}{4}$ nord-ouest, même distance ; le Cap manuel à ouest $\frac{1}{4}$ nord-ouest, distance de 2 lieues ; le cha[meau] à ouest-nord-ouest, distance de 2 lieues ; le Cap Bernard au nord-ouest $\frac{1}{4}$ nord, une lieue et demie, le Cap de Naze au sud-est $\frac{1}{4}$ est et à l'est sud-est, 5 à 6 lieues.

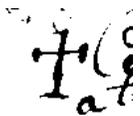
⁵⁹ Cette répétition du passage raturé plus haut, montre que le document n'a pas été rédigé au jour le jour.

Suite du jeudi 22^e septembre [1735].

Ce matin, nos malades sont allés sur l'île de Gorée, à l'hôpital. On a empennelé l'ancre du sud-est avec une petite ancre.

Du jeudi au vendredi 23^e.

Les vents ont varié du nord-est [...] au sud-ouest $\frac{1}{4}$ sud, passant par l'est, beau temps. On a continué de décharger des Patacas (?) et plats d'étain que nous avons embarqués pour traiter des nègres. Sur le soir le [Sinne] a parti pour aller au Sénégal avec [nous].

Du vendredi au samedi 24^e septembre [1735].

Cet après-midi, samedi 24^e est décédé à terre à l'hôpital le nommé Robert Guill[o]cher, le fils de l'armurier [...] défunt⁶⁰.

Les vents ont varié du sud-est $\frac{1}{4}$ sud au sud-sud-est, beau temps.

Du samedi au dimanche 25^e.

Les vents ont été au sud-sud-est jusqu'à une heure et demie. A deux heures après minuit qu'il a fait un grain de vent d'est très fort qui a fait chasser notre ancre du sud-est, ce qui nous a obligé de mouiller notre grande ancre. Et ce matin, nous l'avons levée sur le câble du sud-est et trouvé que l'ancre a rompu à [la] croisure. Avons porté une touée dans le sud-est pour nous raffourcher sud-est et nord-ouest comme ci-devant. Etant affourché, j'ai relevé les amers et dangers, dont la plus

Suite du dimanche 25^e septembre 1735.

[...] de l'île de Gorée me restait au [...] -ouest, 3° ouest, demi ou un quart de lieue ; le fort d'en haut [nous restait] à sud-ouest, 5° sud, un quart de lieue ; le fort d'en bas, au sud-ouest $\frac{1}{4}$ ouest, même distance ; la pointe du nord de ladite île au sud-ouest $\frac{1}{4}$ ouest, 5° ouest, distance de la portée d'un canon de trois livres de balle ; le Cap Manuel, au sud-ouest $\frac{1}{4}$ ouest, 2 lieues et demie ; le Chameau, à

⁶⁰ Le tout noté verticalement dans la marge droite de cette page.

Le Guillasser Robert, passager clandestin embarqué à Lorient, trouvé à bord le 16 mai 1735, fils de l'armurier défunt Voir note 53. A.S.H.D.L. 2P 27-1.12. *Rôle de la « Badine » (1735-1736)*. SGA. Mémoire des hommes.

ouest-sud-ouest, 2 lieues et demie ; les Mamelles du Cap Vert, au nord-ouest $\frac{1}{4}$ ouest, 3° ouest, 4 à 5 lieues ; le Cap Bernard, au nord-ouest $\frac{1}{4}$ ouest, une lieue et demie ; le Cap de Naze, au sud-est $\frac{1}{4}$ est et à l'est-sud-est, 5 à 6 lieues. Ce même jour, nous avons amené le mât de hune et amené les basses vergues à mi mâts, et on les a apiquer.

Ce dit jour est décédé à terre, à l'hôpital, le nommé Simon le Pipe, second tonnelier, âgé de 30 ou 32 ans. Ledit était de la paroisse de Riantec⁶¹.

Du dimanche au lundi 26^e.

Les vents ont varié du nord-nord-est au nord-nord-ouest, beau temps.

Du lundi au mardi 27^e.

Les vents ont été du nord-nord-ouest au nord, beau temps.

Du mardi au mercredi 28^e.

Les vents ont varié du nord au nord-est, beau temps.

p. 76.

Du mercredi au jeudi 29^e septembre 1735.

Les vents ont été variables au sud-est, passant par l'est, [...] temps (sic).

Du jeudi au vendredi 30^e.

Les vents ont été du sud-est, var[iables], jusqu'au nord-nord-est, passant par l'est, temps par grains de pluie et vent.

Du vendredi au samedi [1^{er} octobre 1735].



Les vents ont varié du tour du compas, beau temps.
Ce matin, à terre sur l'île de Gorée, est décédé le nommé Monsieur [K/melo] qui était notre enseigne ad honores, de 23 à 24 ans⁶². Ce dit jour nous avons eu une ancre pour remplacer celle qui a été rompue les jours passés.

⁶¹ Le Pipe Simon, de Ploemeur (de Riantec) du département du Port-Louis, 24 ans, taille moyenne, poil brun, matelot, second tonnelier à 16 livres de solde mensuelle. Ibidem.

Du samedi au dimanche 2^e.

Les vents ont varié du nord-nord-est à ouest, beau temps.

Du dimanche au lundi 3^e.

Les vents ont varié du ouest au [...], passant par le nord, beau temps. Ledit jour nous avons dégréé nos voiles et nos huniers.

p. 77.

Du lundi au mardi 4^e octobre 1735.

Les vents ont varié au nord-nord-est à ouest-nord-ouest, beau temps. Ce dit jour étant la fête du gouverneur de Gorée, à 11 heures, nous avons tiré vingt et un coups de canon. Au soleil couchant, nous avons tiré vingt et un autres coups de canon.

Du mardi au mercredi 5^e.

Les vents ont varié au ouest-nord-ouest-au nord-ouest, beau temps.

Du mercredi au jeudi 6^e.

Les vents ont varié du nord-ouest au sud-est. Dans la nuit, il a fait deux grains de vents de l'est qui ont été assez forts.

Du jeudi au vendredi 7^e.

Les vents ont varié du sud-est au nord, passant par l'est, beau temps. Cet après-midi, nous avons vu un navire qui vint mouiller en cette rade. Avons vu aussi deux bateaux qui allaient vers Gambie ou le Buisseau [Bissau] (fig. 7 et 9)⁶³.

Du vendredi au samedi 8^e.

Les vents ont varié du nord au nord-nord-ouest, beau temps. Dans la nuit, ledit navire a mouillé dans cette rade, c'est le *Courrier d'Orléans* commandé par Monsieur Bocquet, ledit

⁶² Léger de Kermelo Louis, de Lorient, 19 ans, taille moyenne, poil châtain, Enseigne surnuméraire (ad honores), sans solde. *Ibidem*.

⁶³ L'île de Bissau (Bissao) où, indique Bellin, le gouverneur fait sa demeure, et Les îles et archipel des Beseges ou Bissagots (fig. 7 et 9).

Suite du samedi 8^e octobre 1735.

*Arrivée du Courrier d'Orléans*⁶⁴.

navire va à l'île Dauphine⁶⁵ pour y porter des habitants et de quoi l'habiter⁶⁶. Au soleil levant ledit navire nous a salué de sept coups de canon. Nous lui avons rendu coup pour coup. A la vue de ce dit bâtiment, nous avons hissé la flamme. L'orin de notre ancre du sud-est s'étant coupé avec la patte de l'ancre, ce matin, nous avons frappé un grelin sur le câble du nord-ouest et viré sur notre câble du sud-est pour la lever, pour y mettre un orin et une bouée.

Ce matin, M. Bocquet est venu à bord. A son départ, nous avons crié neuf fois : Vive le Roi. Nous avons remouillé notre ancre du sud-est et viré sur celle du nord-ouest, et nous sommes remis aux mêmes fourrures desdits câbles que ci-devant. [Etant] en la même place, les amers et dangers me restaient au même air de vents (sic) [à la même aire de vents] que ci-devant.

⁶⁴ Noté verticalement dans le haut de la marge droite de cette page.

⁶⁵ Le journal porte : « [...] navire va a lille Dauphine (sic) pour y porter des habitans et dequoy lhabiter [...] ». Il s'agit ici de l'île Delphine ou Dauphine, nom que les Français donnèrent à l'île de Fernando de Noronha, qui fait partie de l'archipel éponyme, découvert par les Portugais à l'orée du XVI^e siècle. De 1534 à 1735, l'île de Fernando de Noronha, que les navires européens utilisaient comme lieu de traitement et convalescence de leurs malades atteints de scorbut et/ou de flux de sang, passe tour à tour et à diverses reprises, entre les mains des : Anglais, Hollandais, Portugais et Français. En 1736, devenue dépendance de la capitainerie de Pernambouco, l'île alors dépeuplée est occupée par les colons français de la Compagnie Française des Indes orientales. L'année suivante, l'archipel est définitivement occupé par le Portugal.

⁶⁶ Le *Courrier d'Orléans* (1735-1736), capitaine Charles Bocquet de Fontenay, armé à Lorient est une frégate de 120 tonneaux, amariné par 31 hommes d'équipage et armée de 6 canons. SGA. *Mémoire des hommes*, site du Ministère français de la Défense qui indique pour route du bâtiment : Lorient, Gorée, Fernando de Noronha [archipel brésilien de la capitainerie de Pernambouco], Martinique, Lorient. Le 24 décembre 1735, la frégate dépose à Fernando de Noronha, 13 passagers, parmi lesquels un de Lesquelen. A.S.H.D.L., 2P 27-1.3. *Rôle du « Courrier d'Orléans »*. *Ibidem*.

Du samedi au dimanche 9^e.

Les vents ont varié du nord-nord-ouest au nord, beau temps. Hier l'après-midi du [8^e dudit], est décédé le nommé [redacted] (+ André), qui était âgé de 44 à 45 ans et était cantinier [...]. Andre⁶⁷

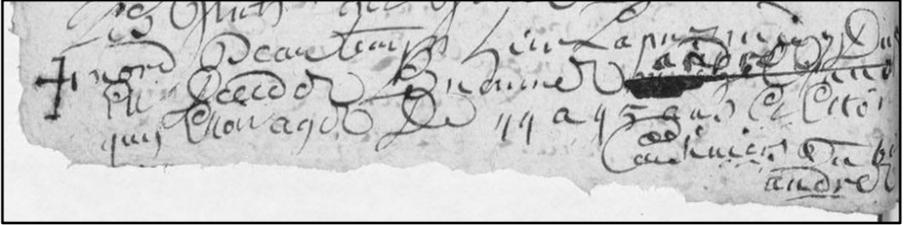


Figure 11: Dimanche 9 octobre 1735. Décès du cantinier, p. 78.

p. 79.

Du dimanche au lundi 10^e octobre 1735.

Les vents ont varié du nord au nord $\frac{1}{4}$ nord-est, beau temps.

Du lundi au mardi 11^e.

Les vents ont régné du nord au nord $\frac{1}{4}$ nord-est, beau temps.

Du mardi au mercredi 12^e.

Les vents ont été du nord $\frac{1}{4}$ nord-est au nord-nord-est, beau temps. Nous avons continué à décharger du fer.

Du mercredi au jeudi 13^e.

Les vents ont été du nord-nord-est au nord, beau temps.

Du jeudi au vendredi 14^e.

*Partance du Courrier d'Or (sic)*⁶⁸.

Les vents ont varié du nord-nord-est au nord-est $\frac{1}{4}$ nord, beau temps. Ce dit jour le *Courrier d'Orléans* a appareillé de cette rade pour aller à l'île Dauphine ; mais ayant calmi, il a été obligé de remouiller.

⁶⁷ Le texte est difficilement déchiffrable. Il s'agit du nommé Després Nicolas, de Saint-Pierre d'Ognes, près de Paris, cuisinier, domestique à 15 livres de solde mensuelle. A.S.H.D.L. 2P 27-1.12, *Rôle de la « Badine » (1735-1736)*. SGA. Mémoire des Hommes.

⁶⁸ Noté verticalement dans la marge droite de cette page.

Du vendredi au samedi 15^e.

Les vents ont varié du sud-ouest au nord-est, passant par l'est. Dans la nuit, il a fait un grain de sud-est. Ce matin le *Courrier d'Orléans* a parti pour l'île Dauphine.

p. 80.

Du samedi au dimanche 16^e octobre 1735.

Les vents ont été du nord à nord-nord-est, beau temps.

Du dimanche au lundi 17^e.

Les vents ont été au nord-nord-est dans les vingt et quatre heures, beau temps. Nous avons continué de décharger du fer avec la chaloupe et le canot.

Du lundi au mardi 18^e.

Les vents ont continué d'être au nord-nord-est, beau temps.

Du mardi au mercredi 19^e.

Pendant les vingt-quatre heures, les vents ont été au nord-nord-est, beau temps.

Du mercredi au jeudi 20^e.

Les vents ont été du nord-nord-est au nord ¼ nord-est, beau temps.

Du jeudi au vendredi 21^e.

Les vents ont été au nord-nord-est pendant les vingt-quatre heures, beau temps.

Du vendredi au samedi 22^e.

Les vents ont continué d'être du [nord-nord-est]. Le temps embrumé. Ce dit [jour.....] qu'elle est venue nous ap[porter... (?)]⁶⁹

p. 81.

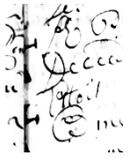
Suite du samedi 22^e octobre 1735.

Ce matin, les vents s'en viennent au sud.

⁶⁹ Le bas de page est rogné.

Du samedi au dimanche 23^e.

Les vents ont varié du nord-nord-est au sud-est, beau temps.



Ce matin, à 2 heures est décédé Monsieur Quadrant (+ âgé de 31 à 32 ans), qui était notre chirurgien major⁷⁰.

Ce même jour est aussi décédé le nommé Rigalas, matelot âgé de 22 à 23 ans⁷¹.

Du dimanche au lundi 24^e.

Les vents ont varié du sud-est au sud-est $\frac{1}{4}$ est, beau temps. Ce matin, M. le second directeur et M. Benoît étant venus à bord, allant à la grande terre, à leur départ du bord, nous avons crié cinq fois : Vive le Roi, et tiré cinq coups de canon. Ce matin, les vents sont venus au nord-est.

Du lundi au mardi 25^e.

Les vents ont varié du sud-est $\frac{1}{4}$ est au nord, passant par l'est, beau temps.

Du mardi au mercredi 26^e.

Les vents ont été du nord au nord $\frac{1}{4}$ nord-est, beau temps.

p. 82.

Du mercredi au jeudi 27^e octobre 1735.

Les vents ont continué d'être du nord $\frac{1}{4}$ nord-est au nord, beau temps. Ce jour, notre chaloupe est allée au Cap Bernard pour quérir de l'eau pour commencer à remplir les b[arriques] du premier rang de ce que l'on a arrimées ~~de prem~~ dans la cale. La *Roquette* est aussi allée nous quérir de l'eau.

Du jeudi au vendredi 28^e.

Les vents ont varié du nord au sud-ouest, passant par l'ouest, beau temps.

⁷⁰ Cadran (Quadrant) Nicolas-François, de Brest, 40 ans, haute taille, poil châtain, chirurgien major à 40 livres de solde mensuelle. Ibidem.

⁷¹ Rigoliaud (Rigalas) Jean, de Breuillet, 19 ans, taille moyenne, poil châtain, matelot d'autorité à 12 livres de solde mensuelle. Ibidem.

Du vendredi au samedi 29^e.

Les vents ont varié du tour du compas, beau temps. Ce matin les chaloupes ont encore porté [des barriques] pour nous aller quérir de l'eau.

Du samedi au dimanche 30^e.

Les vents ont été du nord au nord-nord-est, beau temps.

Du dimanche au lundi 31^e.

Les vents ont été du nord $\frac{1}{4}$ nord-est au nord-nord-est, beau temps. Avons commencé à prendre de l'eau de la grande chaloupe et de la nôtre, et avons viré nos mâts de hune et nos basses vergues

p. 83.

Suite du lundi 31^e octobre 1735.

pour nous préparer pour partir pour aller au Sénégal.

Novembre.

Du lundi au mardi 1^{er} novembre.

Les vents ont été du nord-nord-est au nord, beau temps.

Du mardi au mercredi 3^e (sic) [2^e novembre].

Les vents ont varié du nord au nord-est, beau temps.

Du mercredi au jeudi 3^e.

Les vents ont été du nord-est au nord-nord-est, beau temps. Nous avons envergué les huniers.

Du jeudi au vendredi 4^e.

Les vents ont varié du nord-est au au (sic) nord $\frac{1}{4}$ nord-est, beau temps. Ce dit jour nous avons envergué la misaine.

Variation ortive observée nord-ouest :5° 28'.

Du vendredi au samedi 5^e.

Les vents ont varié du nord $\frac{1}{4}$ nord-est au nord-nord-est, beau temps.

Nous avons envergué les menues voiles et gréé nos perroquets et ensuite envergué la grande voile.

Du samedi au dimanche 6^e.

Les vents ont été du nord-nord-est au nord ¼ nord-est, beau temps.

p. 84.

Du dimanche au lundi 7 novembre 1735.

Pendant les vingt-quatre heures, les vents ont été du nord-nord-est au nord ¼ nord-est, beau temps. Hier l'après-midi, nos malades sont venus à bord et, ce matin, on a désempennelé une de nos grosses ancrs et levé l'ancre de touée qui servait d'empennelage⁷².

Sur le soir, M. Bart ayant parti de terre pour venir à bord, on l'a salué de neuf coups de canon. Nous avons rendu le même salut. Il est venu des passagers à bord pour le Sénégal.

Du lundi au mardi 8^e.

Le temps a été calme. Ce matin à une heure et demie, nous avons désaffourché et levé notre ancre du nord-ouest avec la chaloupe. Et l'ayant à bord, nous avons viré sur le câble de l'ancre du sud-est et avons viré jusqu'au deux tiers du câble, et resté comme cela. Au soleil levant, mis pavillons et déferlé le petit hunier, et tiré le coup de canon de partance, et ensuite avons embarqué notre grand canot. Ayant laissé notre chaloupe à Gorée, avons eu le canot du bateau le *Sinne*.



⁷² Le journal porte : « [...] on a desemp/enneller une de nos grosse encre et levé l'encre de touëz [...] ». Le signe « / » de la rédaction marquant la marge droite.

1.10. Partance de Gorée pour le Sénégal.

p. 85.

Partance de Gorée pour le Sénégal.

Ledit jour mardi 8^e novembre 1735, à une heure et demie après-midi, nous avons appareillé. Les vents étant au nord $\frac{1}{4}$ nord-ouest, avons gouverné du sud jusque au sud-ouest $\frac{1}{4}$ sud en arrondissant l'île et, l'ayant doublée, nous avons amuré à tribord et gouverné à ouest-sud-ouest, conforme au vent.

Du mardi au mercredi 9^e.

Les vents ont été variables du nord-est au nord-nord-ouest, beau temps, la mer belle, l'amure à tribord, le cap à ouest $\frac{1}{4}$ sud-ouest.

A 3 heures après-midi, ayant viré de bord, l'amure à bâbord, le cap du nord $\frac{1}{4}$ nord-est jusqu'au nord. A 10 heures sondé, trouvé 45 brasses d'eau, fond de sable vaseux et, à minuit, [avons trouvé] 43 brasses d'eau, même fond. A ladite heure, viré de bord, mis l'amure à tribord, le cap du sud-ouest jusqu'à ouest-nord-ouest, conforme au vent. A 4 heures après-midi, j'ai relevé : les Mamelles du Cap Vert qui me restaient au nord $\frac{1}{4}$ nord[...], 7 lieues ; le Cap Manuel à l'est-nord-est, 2 lieues et demie ; l'île de Gorée [à la] même aire de vent, distance de 3 lieues ; le milieu de l'île de la Madeleine au nord-est, 5° est, 2 lieues et demie.

p. 86.

Suite du mercredi 9^e novembre 1735.

A 4 heures après-midi, gouvernant à ouest $\frac{1}{4}$ nord-ouest, les Mamelles du Cap Vert me restaient au nord $\frac{1}{4}$ nord-est, distance de 7 lieues ; le Cap Manuel et l'île de Gorée, l'un par l'autre, me restaient à environ 2 lieues et demie. A 4 heures (sic) le Cap Vert me restait au nord $\frac{1}{4}$ nord-est, 7 lieues ; le Cap Manuel à l'est-nord-est, 2 lieues et demie. A 8 heures du matin, il a calmi tout plat à ne pouvoir gouverner ni présenter. A midi, j'ai observé la latitude de 14° 45' nord et, le Cap Vert étant par la longitude de 359° 20', j'ai formé un point de partance à 4 heures qu'il [où le Cap Vert] me restait au nord $\frac{1}{4}$ nord-est, distance de 7 [lieues].

Longitude partie :359° 20'.

Différence ouest :5'.

Longitude du relèvement :359° 15'.

Différence ouest :24'.
Longitude arrivée à midi :358° 51'
La route m'a valu, depuis hier 4 heures après-midi jusqu'aujourd'hui
midi, le ouest, 4° sud. Cinglé de chemin :7 lieues $\frac{3}{4}$.

p. 87.

Du mercredi au jeudi 10^e novembre 1735.

Le temps a été calme à ne pouvoir gouverner ni présenter jusqu'à 2 heures et demie après-midi qu'il a un peu rafraîchi d'un vent de sud-ouest. En même temps, nous avons gouverné au nord et, à 6 heures [il a] recalmi jusqu'à 7 heures du matin qu'il a un peu rafraîchi au sud-est. [Nous avons] gouverné au nord et [il a] ensuite recalmi et, à midi, n'ayant point eu hauteur, j'ai estimé avoir fait, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, au nord, 5° ouest :3 lieues.
Latitude estimée nord :14° 54'.
Longitude arrivée :358° 49'.

Du jeudi au vendredi 11^e.

Le temps a été calme à ne pouvoir gouverner ni présenter jusqu'à minuit qu'il a rafraîchi d'un petit vent de ouest-nord-ouest. Nous avons ~~amuré à bâbord~~ gouverné à ouest $\frac{1}{4}$ nord-ouest et, à deux heures, viré de bord l'amure à ~~bâbord~~ à tribord, le cap au sud-ouest et sud-ouest $\frac{1}{4}$ ouest et, à 8 heures, reviré de bord, l'amure à bâbord, le cap du nord au nord-nord-est conforme au vent, jusqu'à midi que j'ai pris hauteur, mais la trouvant douteuse, je me suis servi de l'estime. La route m'a valu, depuis hier midi jusqu'aujourd'hui

p. 88.

Suite du vendredi 11^e novembre 1735.

midi, le ouest, 4° sud. Cinglé de chemin estimé ~~nord~~ :5[lieues].
Latitude estimée ~~nord~~ :14° 5[...].
Longitude arrivée :358° 33'.
Latitude observée douteuse :14° 14'.
Hier à deux heures après-midi, nous avons vu la terre qui nous restait au nord-est $\frac{1}{4}$ nord, distance de 6 à 7 [lieues].

Du vendredi au samedi 12^e.

Les vents ont varié du nord-ouest au nord-ouest $\frac{1}{4}$ ouest et ensuite à ouest, et jusqu'au nord-nord-est ~~à minuit viré de bord~~. A 6 heures,

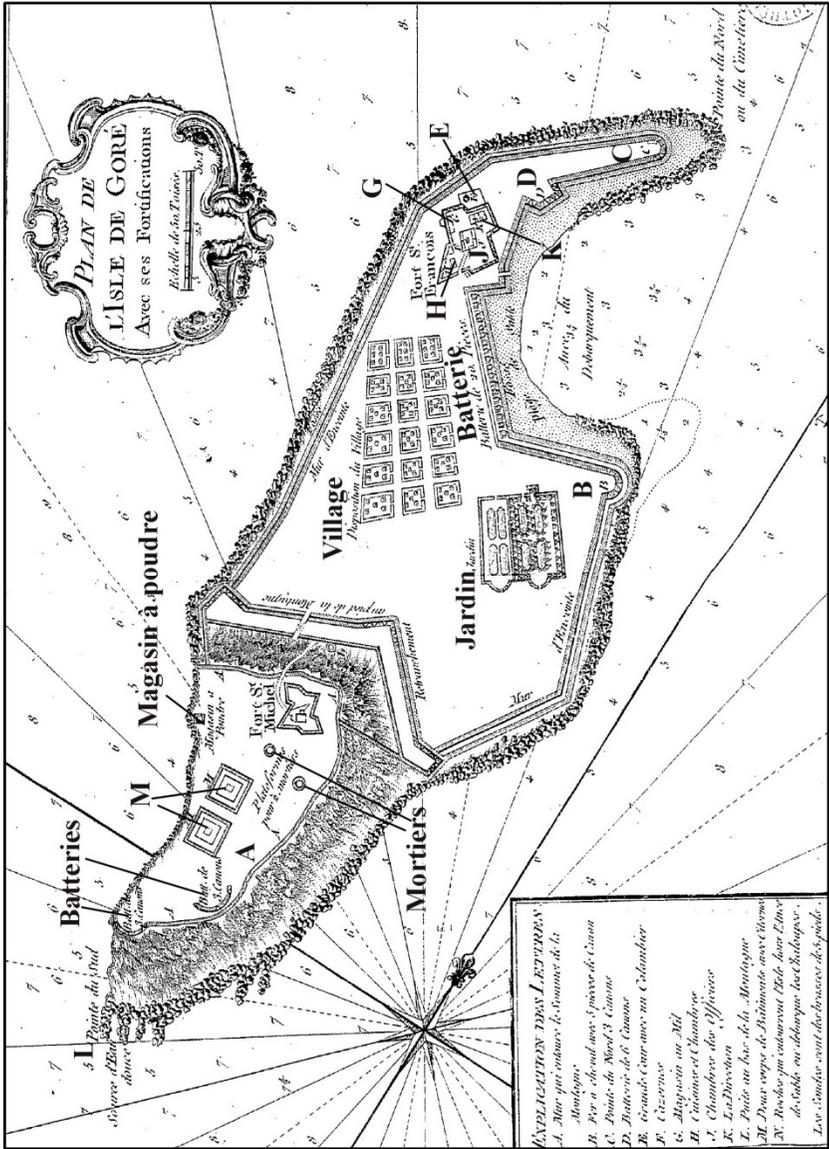


Figure 12 : Plan de l'île de Gorée. Bellin, Atlas, t. III, carte n° 99, 1764. Ce plan détaille les défenses de l'île et ne donne aucune indication sur les lieux où étaient contenus les captifs. On distingue : les roches qui entourent l'île hors l'anse de sable défendue par une batterie de 20 pièces et plusieurs autres canons (B, C et D) où débarquent les chaloupes ; (A) le mur d'enceinte au sommet de la montagne ; la source d'eau douce à la pointe sud ; les forts Saint-François avec : (E) la grande cour avec colombier, (G) le magasin à mil, (H) les cuisines et les chambres, (K) la Direction ; et le fort Saint-Michel avec sa plateforme pour deux mortiers et ses deux batteries de 3 canons chacune, le magasin à poudre, (M) deux corps de bâtiments avec citernes ; le village disposé de façon traditionnelle et le jardin.

[nous avons] viré de bord, l'amure à tribord, le cap au ouest-sud-ouest, jusqu'au sud $\frac{1}{4}$ sud-ouest. A minuit, [avons] reviré de bord, l'amure à bâbord, le cap au nord-nord-est et, à 2 heures, reviré de bord, l'amure à tribord, le cap du ouest jusqu'à ouest-nord-ouest conforme au vent, jusqu'à midi que j'ai pris hauteur. Je me suis trouvé plus sud par ma hauteur que par l'estime de 42'. J'ai corrigé la route qui m'a valu, depuis ma hauteur du mercredi 9^e du [dit] jusqu'aujourd'hui midi, le ~~ouest~~ sud-[est]. Cinglé de chemin corrigé :.....19 lieues, et estimé depuis hier midi, le ouest $\frac{1}{4}$ nord-ouest, 2° ouest. Cinglé de chemin, estimé :.....3 lieues $\frac{1}{2}$.

p. 89.

Suite du samedi 12^e novembre 1735.

Latitude observée nord :.....14° 03'.
 Longitude arrivée :.....358° 06'.

Du samedi au dimanche 13^e.

Les vents ont régné du nord-nord-est au nord $\frac{1}{4}$ nord-est, joli frais, beau temps, mer belle, l'amure à tribord, le cap du ouest à ouest $\frac{1}{4}$ nord-ouest et jusqu'au nord-ouest, jusqu'à midi [que], n'ayant point de hauteur, j'ai estimé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusqu'aujourd'hui midi, le ouest 1° [...].

Cinglé de chemin, estimé :..... 2 lieues $\frac{1}{2}$.
 Latitude estimée nord :.....14° 02'.
 Longitude arrivée :.....356° 42'.

Du dimanche au lundi 14^e.

Les vents ont varié du nord-nord-est au nord-est, bon frais, beau temps, mer belle, tribord amure, le cap au nord-ouest et ensuite au nord-ouest $\frac{1}{4}$ ouest, et ensuite au nord-ouest $\frac{1}{4}$ nord, et jusqu'au nord-nord-ouest, conforme aux vents. Jusqu'à midi que j'ai pris hauteur ; mais la trouvant douteuse, je me suis servi de l'estime. La route m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le nord-ouest $\frac{1}{4}$ ouest, 2° nord. Cinglé :.....27 [lieue].

Latitude estimée nord :.....14° 51'.
 Longitude arrivée :.....355° 33'.

~~**Du mardi au mercredi novembre 1735.**~~**Du lundi au mardi 15^e novembre 1735.**

Les vents ont régné du nord-est au nord-est $\frac{1}{4}$ nord et ensuite [sont] revenus au nord-est, bon frais, beau temps, mer belle, le cap du nord-est $\frac{1}{4}$ nord au nord-ouest $\frac{1}{4}$ ouest, et ensuite au nord-ouest $\frac{1}{4}$ nord, conforme aux vents, jusqu'à midi que j'ai pris hauteur. Je me suis trouvé plus sud par ma hauteur que par l'estime de 24'. J'ai corrigé la route qui m'a valu, depuis ma dernière hauteur du samedi 12^e dudit (sic) jusqu'aujourd'hui midi, le nord-ouest, 4° 30' ouest. Cinglé de chemin estimé :34 [lieues].
 Latitude observée nord :15° 32'.
 Longitude arrivée :354° 10'.
 Variation occase observée :6° 0[...].
 A midi, par mon point, je suis est $\frac{1}{4}$ sud-est et ouest $\frac{1}{4}$ nord-ouest du Sénégal, distance de 113 lieues et de l'île de Sil [Sal], qui est une des îles du Cap Vert est et ouest, distance de 10 lieues (fig. 3 et 13).

Du mardi au mercredi 16^e novembre 1735.

Les vents ont varié de l'est-nord-est au nord-est $\frac{1}{4}$ nord, joli frais, beau temps, la mer belle, l'amure à tribord, le cap du nord jusqu'au nord-ouest $\frac{1}{4}$, conforme aux vents, jusqu'à 10 heures du soir que nous avons viré de bord, l'amure à bâbord, le cap du sud-est $\frac{1}{4}$ est à l'est $\frac{1}{4}$ sud-est. Et à 3 heures et demie du matin, reviré de bord, l'amure à tribord, le cap du nord-nord-ouest au nord-ouest $\frac{1}{4}$ nord, conforme aux vents. A 5 heures hier de l'après-midi (sic), nous avons vu les îles du Cap Vert qui nous restaient à l'ouest-nord-ouest, distance de 15 lieues. Et au soleil levant, l'île la plus au sud qui me restait au ouest $\frac{1}{4}$ nord-ouest, 5° ouest ; celle du milieu à ouest $\frac{1}{4}$ nord-ouest et la plus au nord à ouest-nord-ouest, 5° ouest, distance de 10 lieues. Et à midi la pointe du nord de ladite île qui est Bonaviste me restait à ouest, 5° nord, distance de 4 à 5 lieues ; le milieu de l'île à ouest-sud-ouest, 3 à 4 lieues ; la pointe de sud au sud-ouest, même distance. Et à midi, ayant pris hauteur, je me suis trouvé plus sud par ma hauteur que par l'estime de 14'. J'ai corrigé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le nord-nord-ouest, 4° ouest. Cinglé de chemin :15 lieues $\frac{3}{4}$.
 Latitude observée nord :16° 12'.

Longitude arrivée :353° 59'.
A la pointe du nord de ladite île il y a deux petits îlots. Le plus au large me restait à l'est ¼ nord-est, 5 lieues (fig. 13).

p. 92.

Du mercredi au jeudi 17^e novembre 1735.

Les vents ont varié du nord-est au nord-est ¼[...] et ensuite [ils sont] revenus au nord-est, bon frais, beau temps, la mer belle, l'amure à tribord, le cap au nord-ouest ¼ nord, jusqu'à 3 heures après-midi que nous avons viré de bord, mis l'amure à bâbord, le cap au sud-est ¼ est et jusqu'à l'est ¼ sud-est conforme aux vents. Jusqu'à midi que j'ai pris hauteur et l'ai trouvée assez conforme à l'estime. La route m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le sud-ouest, 2° est. Cinglé de chemin :28 [lieues].
Latitude observée nord :15° 2[...].
Longitude arrivée :354° 53'.

Du jeudi au vendredi 18^e.

Au soleil couchant, j'ai relevé la pointe du nord de l'île de Bonaviste qui me restait à ouest, distance de 4 [lieues]. [Un peu] plus au large de ladite île il y a une îlette plate, dont la pointe du large me restait à ouest ¼ nord-ouest, même distance ; le milieu de l'île à ouest-sud-ouest, 2 à 3 lieues ; la pointe du sud qui est une pointe plate, qui me restait au sud-ouest, distance de 3 à 4 lieues ; l'île de Sal au nord-nord-ouest, 5° ouest, 10 à 12 lieues (fig. 13).

p. 93.

Du jeudi au vendredi 18^e novembre 1735 (sic)⁷³.

Les vents ont varié du nord-est ¼ nord au nord ¼ nord-est, bon frais, beau temps, la mer belle, l'amure à bâbord, le cap l'est ¼ sud-est à l'est ¼ nord-est, conforme aux vents, jusqu'à midi que j'ai pris hauteur et, l'ayant trouvée égale à l'estime, la route m'a valu, depuis hier midi jusque aujourd'hui midi, l'est, 2° sud. Cinglé de chemin :36 lieues ½.
Latitude observée nord :15° 17'.
Longitude arrivée :356° 46'.

⁷³ Le lapsus n'est pas corrigé.

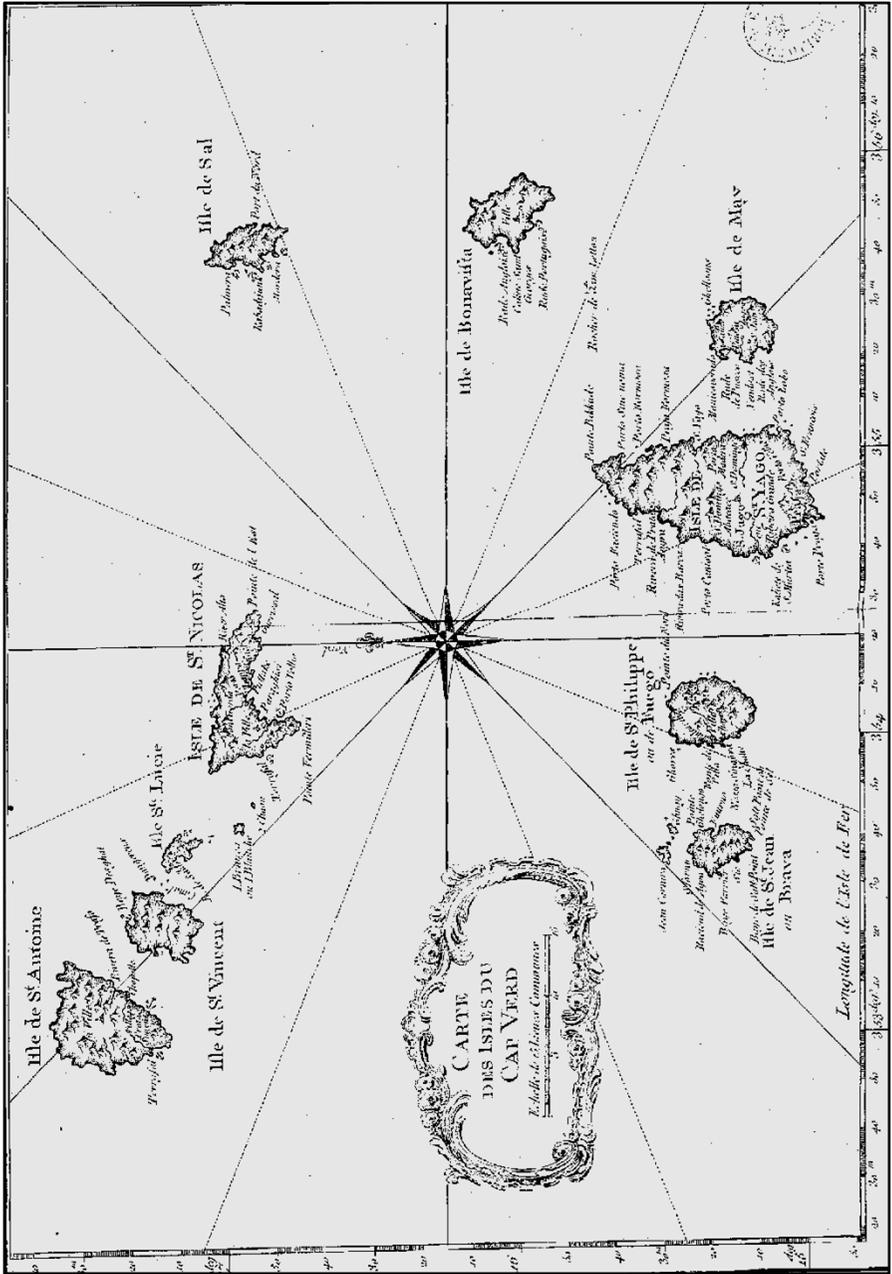


Figure 13 : Carte des îles du Cap Vert. Bellin, Atlas, t. III, carte n° 100, 1764 (gallica.bnf.fr).



Ledit jour à midi et demi, est décédé le nommé Jean-Louis Golven second voilier, âgé de 20 à 21 ans. Ledit était de Lorient Pont Scorff⁷⁴.

Du vendredi au samedi 19^e novembre 1735.

Les vents ont varié du nord ¼ nord-est au nord-est ¼ est, joli frais, l’amure à bâbord, mer belle, le cap de l’est à l’est ¼ sud-est et jusqu’à l’est-sud-est, jusqu’à ce matin 5 heures et demie, que nous avons viré de bord, mis l’amure à tribord, le cap au nord ¼ nord-ouest et au nord. Et à midi, ayant pris hauteur, je l’ai trouvée égale à l’estime. La route m’a valu, depuis hier midi jusque aujourd’hui midi, l’est, 4° nord. Cinglé de chemin :.....17 lieues ¾.
 Latitude observée nord :.....15° 21’.
 Longitude arrivée :.....357° 39’.
 Je suis [de mon] point de midi est ¼ nord-est et ouest ¼ nord-ouest du Sénégal, distance de 50 lieues.

p. 94.

Du samedi au dimanche 20^e novembre 1735.

Les vents ont été de l’est ¼ sud-est au nord-est ¼ nord et jusqu’au nord-est, bon frais, la mer agitée, l’amure à tribord, le cap du nord ¼ nord-est jusqu’au nord-nord-ouest conforme aux vents, jusqu’à midi que j’ai pris hauteur. Je me suis trouvé plus sud par la hauteur que par l’estime de 14’. J’ai corrigé la route qui m’a valu, depuis hier midi jusqu’aujourd’hui midi, le nord-ouest, 1° nord. Cinglé de chemin corrigé :.....21 lieues, et estimée le nord-ouest ¼ nord, 3° ouest. Cinglé :..... 28 lieues.
 Latitude observée nord :.....16° 07’.
 Longitude arrivée :.....356° 52’.
 Variation occase observée nord-ouest :.....4° 19’.

Du dimanche au lundi 21^e.

Les vents ont été variables du nord-est ¼ est au nord-est (+ et est-nord-est), bon frais, la mer agitée, le cap du nord ¼ nord-ouest au nord-nord-ouest et, ensuite, au nord ¼ nord-ouest jusqu’à midi que

⁷⁴ Voir note 54. Le Golven (Gouen) Jean-Louis, de Pont Scorff et demeurant à Lorient, 18 ans, petite taille, poil brun, matelot à 10 livres de solde mensuelle. A.S.H.D.L. 2P 27-1.12, *Rôle de la « Badine » (1735-1736)*. SGA. Mémoire des Hommes.

j'ai pris hauteur, et, l'ayant trouvée conforme à l'estime, la route m'a valu, depuis hier midi jusque aujourd'hui midi, le nord-ouest, 3° nord. Cinglé de Chemin :.....29 [lieues].
Latitude observée nord :.....17° 10'.
Longitude arrivée :.....355° 52'.

~~Variation occase observée~~

Je suis, [selon mon] point de midi, est $\frac{1}{4}$ nord-est et ouest $\frac{1}{4}$ nord-ouest du Sénégal, distance de 50 lieues.

p. 94.

Du samedi au dimanche 20^e novembre 1735.

Les vents ont été de l'est $\frac{1}{4}$ sud-est au nord-est $\frac{1}{4}$ nord et jusqu'au nord-est, bon frais, la mer agitée, l'amure à tribord, le cap du nord $\frac{1}{4}$ nord-est jusqu'au nord-nord-ouest conforme aux vents, jusqu'à midi que j'ai pris hauteur. Je me suis trouvé plus sud par la hauteur que par l'estime de 14'. J'ai corrigé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusqu'aujourd'hui midi, le nord-ouest, 1° nord.

Cinglé de chemin corrigé :..... 21 lieues,
et estimée le nord-ouest $\frac{1}{4}$ nord, 3° ouest. Cinglé :..... 28 lieues.
Latitude observée nord :.....16° 07'.
Longitude arrivée :.....356° 52'.
Variation occase observée nord-ouest :.....4° 19'.

Du dimanche au lundi 21^e.

Les vents ont été variables du nord-est $\frac{1}{4}$ est au nord-est (+ et est-nord-est), bon frais, la mer agitée, le cap du nord $\frac{1}{4}$ nord-ouest au nord-nord-ouest et, ensuite, au nord $\frac{1}{4}$ nord-ouest jusqu'à midi que j'ai pris hauteur, et, l'ayant trouvée conforme à l'estime, la route m'a valu, depuis hier midi jusque aujourd'hui midi, le nord-ouest, 3° nord. Cinglé de Chemin :.....29 [lieues].

Latitude observée nord :.....17° 10'.
Longitude arrivée :.....355° 52'.

~~Variation occase observée~~

p. 95.

Suite du lundi 21^e novembre 1735.

A midi nous avons vu un navire qui nous restait au nord-est. Nous avons mis pavillon blanc à poupe et avons tiré un coup de canon à boulet, voyant qu'il changeait de route. Nous avons arrivé jusque à

ouest-nord-ouest pour tâcher de lui parler ; mais n'ayant pu, nous avons tiré le plus près comme ci-devant, le cap au nord $\frac{1}{4}$ nord-ouest.

Du lundi au mardi 22^e.

Les vents ont varié du nord-est $\frac{1}{4}$ est au nord-est, bon frais, la mer agitée, un ris dans chaque hunier, le cap du nord-nord-ouest jusque au nord $\frac{1}{4}$ nord-ouest conforme au vent, jusque à midi que j'ai pris hauteur. Je me suis trouvé plus nord par la hauteur que par l'estime de 5'. J'ai corrigé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusque aujourd'hui midi, le nord-ouest, 1° nord. Cinglé :.....34 lieues $\frac{2}{3}$.
Latitude observée nord :.....18° 30'.
Longitude arrivée :.....354° 37'.

p. 96.

Du mardi au mercredi 23^e novembre 1735.

Les vents ont été du nord-est au nord-est $\frac{1}{4}$ [...], bon frais, la mer belle, le cap du nord-ouest $\frac{1}{4}$ nord au nord $\frac{1}{4}$ nord-ouest et nord-nord-ouest, conforme aux vents, jusque à midi que j'ai pris hauteur. Je me suis trouvé plus sud par ma hauteur que par l'estime de 6'. J'ai corrigé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le nord-ouest, 4° nord.
Cinglé de chemin :..... 30 [lieues],
et estimé le nord-ouest $\frac{1}{4}$ nord, 4° 30' ouest.
Cinglé de chemin estimé :..... 32 lieues.
Latitude observée nord :.....19° 30'.
Longitude arrivée :.....353° 34'.

Du mercredi au jeudi 24^e.

Les vents ont varié du nord-est $\frac{1}{4}$ est au nord-est $\frac{1}{4}$ nord, joli frais, beau temps, la mer belle, l'amure à tribord, le cap du nord $\frac{1}{4}$ [...] au nord-nord-ouest et nord-ouest $\frac{1}{4}$ nord. Jusqu'à 8 heures du soir que nous avons viré de bord, nord-nord-[...], l'amure à bâbord, le cap du sud-est $\frac{1}{4}$ est, à l'est-sud-est et sud-est $\frac{1}{4}$ est, conforme aux vents, jusque à midi que j'ai pris hauteur. L'ayant trouvée égale à l'estime, la route m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, l'est $\frac{1}{4}$ sud-est. Cinglé :..... 1[2 lieues].
Latitude observée nord :.....19° 3[...].
Longitude arrivée :.....354° 1[...].

Du jeudi au vendredi 25^e novembre 1735.

Les vents ont varié du nord-est au nord-est $\frac{1}{4}$ est, bon frais, beau temps, la mer belle, l'amure à bâbord, le cap de l'est-sud-est jusqu'au sud-est, conforme au vent, jusqu'à 10 heures du matin que nous avons viré de bord, mis l'amure à tribord, le cap au nord $\frac{1}{4}$ nord-ouest jusque à midi que j'ai pris hauteur et, l'ayant trouvée assez conforme à l'estime, la route m'a valu, depuis hier midi jusque à aujourd'hui midi, l'est-sud-ouest, 2° sud. Cinglé de chemin :..... 25 lieues $\frac{1}{2}$.
 Latitude observée nord :.....18° 58'.
 Longitude arrivée :.....354° 24'.

Du vendredi au samedi 26^e.

Les vents ont varié de l'est-nord-est à l'est et ensuite à l'est-nord-est, bon frais, la mer agitée, le cap au nord et au [...], et nord $\frac{1}{4}$ nord-est, jusqu'à midi que j'ai pris hauteur. Je me suis trouvé plus sud par ma hauteur que par l'estime de 20'. J'ai corrigé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusque aujourd'hui midi, le nord $\frac{1}{4}$ nord-ouest, 1° ouest. Cinglé de chemin corrigé :..... 28 lieues, et estimé le nord $\frac{1}{4}$ nord-ouest, 1° nord. Cinglé :.....34 lieues $\frac{1}{2}$.
 Latitude observée nord :.....20° 19'
 Longitude arrivée :.....354° 03'.
 A midi, par mon point, je suis est et ouest du Cap Blanc, distance de 93 lieues.

Du samedi au dimanche 27^e novembre 1735.

Les vents ont varié de l'est à l'est-nord-[est], bon frais, la mer agitée, le cap du nord-ouest $\frac{1}{4}$ nord au nord et nord $\frac{1}{4}$ nord-ouest, jusqu'à midi que j'ai pris hauteur. Je me suis trouvé plus sud par ma [hauteur] que par l'estime de 20'. J'ai corrigé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusque aujourd'hui midi, le nord-nord-ouest, 1° ouest. Cinglé de chemin corrigé :.....30 [lieues], et estimé le nord-nord-ouest, 2° nord. Cinglé :.....33 lieues [$\frac{1}{2}$].
 Latitude observée nord :.....21° 42'
 Longitude arrivée :.....353° 2[4'].
 Variation ortive observée nord-ouest :.....4° 25'.

Du dimanche au lundi 28^e.

Les vents ont varié de l'est-nord-est au nord-est ¼ nord, gros frais, la mer agitée, le cap du nord jusqu'au nord-nord-ouest, conforme aux vents, jusqu'à 4 heures du matin que nous avons viré de bord, mis l'amure à bâbord, le cap du sud-est [...] au sud-est ¼ sud, jusqu'à midi que j'ai pris hauteur et, l'ayant trouvée égale à l'estime, la route m'a valu, depuis hier midi jusque aujourd'hui midi, le nord-nord-ouest, 3° ouest. Cinglé de chemin :..... 13 lieues ½.
Latitude observée nord :.....22° 10'
Longitude arrivée :.....353° 06'.
Variation ortive observée nord-ouest :.....5°.

p. 99.

Du lundi au mardi 29^e novembre 1735.

Les vents ont été régnaent à l'est-nord-est, bon frais, la mer agitée, l'amure à bâbord, le cap du sud-est à l'est-sud-est et ensuite du [ouest (?)] au sud-est, et ensuite remis le cap au sud-est ¼ est, conforme aux vents, jusqu'à midi que j'ai pris hauteur et là, me suis trouvé plus nord par ma hauteur que par l'estime de 11'. J'ai corrigé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusque aujourd'hui midi, le sud-est ¼ est, 3° sud. Cinglé de chemin corrigé :.....27 lieues ½, et estimé le sud-est, 2° est. Cinglé :.....30 lieues.
Latitude observée nord :.....21° 19'
Longitude arrivée :.....354° 16'.
Variation ortive observée nord-ouest :.....5° 56'.

Du mardi au mercredi 30^e.

Les vents ont varié du nord-est ¼ est au nord-est, bon frais, beau temps, la mer belle, le cap du sud-est ¼ est à l'est sud-est et jusqu'à l'est ¼ sud-est, jusqu'à midi que j'ai pris hauteur. Je me suis trouvé plus sud par ma hauteur que par l'estime de 10'. J'ai corrigé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusque aujourd'hui midi, le sud-est ¼ est, 1° est. Cinglé de chemin :.....33 lieues ¾, et estimé l'est-sud-est, 4° sud. Cinglé de chemin estimé :... 32 lieues.
Latitude observée nord :.....20° 25'
Longitude arrivée :.....355° 47'.
Variation occase observée nord-ouest :.....5° 11'.

Par mon point je suis sud-est [...] distance [du Sénégal] [...] ⁷⁵.

p. 100.

Du mercredi au jeudi 1^{er} décembre 1735.

Sondé. Filé 90 brasses de ligne. Point eu de fond⁷⁶.

Les vents ont régné au nord-nord-est, bon frais, beau temps, la mer belle, le cap à l'est ¼ sud-est, jusqu'à midi que j'ai pris hauteur. Je me suis trouvé plus sud par ma hauteur que par l'estime de 3'. J'ai corrigé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusque aujourd'hui midi, l'est-sud-est, 4° est. Cinglé de chemin corrigé :..... 36 [lieues], et estimé l'est ¼ sud-est, 5° sud. Cinglé de chemin estimé :.....35 lieues [...].
Latitude observée nord :.....19° 51'
Longitude arrivée :.....357° 3[...].
Variation occase observée nord-ouest :.....5°.
Je suis à midi sud-est ¼ sud et nord-ouest ¼ nord du Sénégal, 100 lieues.

Du jeudi au vendredi 2^e.

A trois heures après-midi, sondé, filé 90 brasses de ligne, point de fond⁷⁷.

Les vents ont varié du nord-est à l'est-nord[...], gros frais, la mer agitée, le cap au sud-est, jusqu'à 3 heures après-midi que nous avons mis le cap au sud-sud-est. Et à 3 heures trois quarts, gouverné au sud. Et à minuit [avons gouverné] au sud-sud-est et, au jour, au sud-est ¼ est. Sondé plusieurs fois, filé 90 brasses de ligne, point de fond. Et à midi, ayant pris hauteur, je me suis trouvé plus sud par ma hauteur que par l'estime de 28'. J'ai corrigé la route qui m'a valu le sud-est, 4° sud. Cinglé :..... 40 lieues, et estimé le sud-est ¼ sud, 1° sud. Cinglé :.....48 lieues.
Latitude observée nord :.....28° 2[...].
Longitude arrivée :.....359° 0[...].
A midi je suis sud-est ¼ sud et nord-ouest ¼ nord du Sénégal, 60 [lieues].

⁷⁵ Cette dernière remarque, notée verticalement dans la marge droite de ce jour, est dissimulée en partie dans la reliure du journal.

⁷⁶ Noté verticalement en marge.

⁷⁷ Idem.

Du vendredi au samedi 3^e décembre 1735.

Les vents ont varié du nord-est $\frac{1}{4}$ est à l'est-nord-est, bon frais, la mer agitée, l'amure à bâbord, le cap au sud-est $\frac{1}{4}$ est, jusque au sud-est $\frac{1}{4}$ est (sic) et ensuite au sud-est $\frac{1}{4}$ sud. Toute la nuit nous avons sondé toutes les deux heures, filé 90 brasses et n'avons point eu de fond. Ce matin à 7 heures, l'écoute de hune du vent du grand hunier a manqué et on l'a reprise. On a aussi pris le 2^e ris dans les huniers, mais, rafraîchissant toujours, on les a servis et [nous sommes] resté sous les deux basses voiles, ayant viré de bord lof pour lof, mis l'amure à tribord, capeyant du nord $\frac{1}{4}$ nord-ouest au nord-nord-ouest, conforme aux vents, jusqu'à midi que j'ai pris hauteur. Je me suis trouvé plus nord par ma hauteur que par l'estime de 6'. La route corrigée m'a valu le sud-est $\frac{1}{4}$ est, 2° est.

Cinglé de chemin :.....32 lieues,
 et estimé le sud-est $\frac{1}{4}$ est, 2° sud. Cinglé :.....32 lieues $\frac{1}{3}$.
 Latitude observée nord :.....17° 32'
 Longitude arrivée :.....000° 24'.
 Variation occase observée nord-ouest :.....5°.

A midi, par mon point, je suis est $\frac{1}{4}$ nord-est le ouest $\frac{1}{4}$ sud-ouest des 7 Monts. Distance de 12 lieues (fig.5 et 14)⁷⁸.

Du samedi au dimanche 4^e décembre 1735.

*A une heure après-midi avons mis les huniers, les deux ris étant pris*⁷⁹
 Les vents ont varié du nord-est $\frac{1}{4}$ est [au nord-nord-est], gros frais, la mer agitée, ~~l'amure~~ l'amure à tribord, le cap au nord $\frac{1}{4}$ nord-est, jusqu'à 8 heures du soir que nous avons viré de bord, l'amure à bâbord, le cap de l'est[...] jusqu'au sud-est, jusqu'à minuit que nous avons reviré encore de bord, lof pour lof, mis l'amure à tribord, le cap du nord $\frac{1}{4}$ nord-ouest jusqu'au nord $\frac{1}{4}$ nord-est, conforme aux vents, jusqu'à midi que j'ai pris hauteur. Je me suis trouvé plus nord par ma hauteur que par l'estime de 7'. J'ai corrigé la route qui m'a valu le nord-ouest. Cinglé de chemin corrigé :..... 15 lieues, et estimé le nord-ouest $\frac{1}{4}$ ouest, 4° nord. Cinglé :..... 14 lieues $\frac{1}{3}$.

⁷⁸ Devenus les « Sept Mottes » sur la carte de Bellin (fig. 5), les « Sette Montes » sur celle de Van Keulen (fig. 14).

⁷⁹ Noté verticalement en marge.

Latitude observée nord :.....18° 4[...'].
Longitude arrivée :.....359° 59'.

Du dimanche au lundi 5^e.

Les vents ont varié de l'est-nord-est au nord-est $\frac{1}{4}$ est, gros frais, la mer agitée, les deux ris dans les huniers, l'amure à tribord, le cap au nord-nord-ouest. A 5 heures et demie après-midi, viré de bord, mis l'amure à bâbord, le cap au sud-est $\frac{1}{4}$ sud et jusque au sud-est. Et à 4 heures du matin, [avons] reviré de bord, [mis] l'amure à tribord, le cap du nord $\frac{1}{4}$ nord[...], au nord, conforme aux vents, jusqu'à midi que j'ai pris hauteur. Je me suis trouvé plus nord par ma hauteur que par l'estime de 25'. J'ai corrigé la route qui m'a valu, depuis hier

p. 103.

Suite du lundi 5^e décembre 1735.

midi jusqu'à aujourd'hui midi, le nord-ouest, 1° nord.

Cinglé de chemin corrigé :..... 5 lieues $\frac{1}{3}$,
et estimé le sud-ouest $\frac{1}{4}$ sud, 1° sud.

Cinglé de chemin estimé :..... 3 lieues $\frac{1}{3}$.

Latitude observée nord :.....18° 20'.

Longitude arrivée :.....359° 53'.

Du lundi au mardi 6^e.

Les vents ont été au nord-est $\frac{1}{4}$ est, gros frais, un ris dans le grand hunier et les deux dans le petit, l'amure à tribord, le cap au nord-nord-ouest, jusque à une heure et demie après-midi, [que nous avons] viré de bord, l'amure à bâbord, le cap de l'est-sud-est jusqu'au sud-est, conforme aux vents, jusqu'à 5 heures du matin [que nous avons] reviré de bord [et mis] l'amure à tribord, le cap du nord $\frac{1}{4}$ nord-est au nord-nord-est, les vents étant à l'est. Toute la nuit [nous avons] sondé toutes les deux heures, filé de 90 brasses à 100 brasses de ligne. Chaque fois point de fond. Ce matin, nous avons vu quantité de goémon, ce qui nous marque que nous ne sommes point loin de terre. Et à midi, ayant pris hauteur, je l'ai trouvée assez égale à l'estime. La route m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le sud-est $\frac{1}{4}$ est, 3° [sud ?].

Cinglé de chemin :..... 10 lieues.

Et estimé le nord-ouest $\frac{1}{4}$ ouest, 4° nord. Cinglé :..... 14 lieues $\frac{1}{3}$.

Latitude observée nord :.....18° 34'.
Longitude arrivée :.....000° 18'.
A midi, par mon point, je suis est et ouest de Turna de Sainte-Anne⁸⁰, distance de 12 lieues.

p. 104.

Suite mardi au mercredi 7^e décembre 1735.

Les vents à l'est, le cap au l'est-nord-est jusqu'à 2 heures et demie après-midi, que nous avons viré de bord, l'amure à bâbord, le cap à l'est-sud-est et jusqu'au sud-est. A minuit reviré de bord, l'amure à tribord, le cap du nord-nord-est jusqu'au nord-nord-ouest, conforme aux vents. Ayant sondé plusieurs fois, filé chaque fois 100 brasses de ligne et n'avons point eu de fond. Et à midi, ayant pris hauteur, je me suis trouvé plus nord par ma hauteur que par l'estime de 4'. La route corrigée m'a valu le nord $\frac{1}{4}$ nord-est, 4° nord. Cinglé de chemin corrigé :.....13 lieues, et estimé le nord $\frac{1}{4}$ nord-est, 2° nord. Cinglé :..... 11 lieues $\frac{1}{2}$.
Latitude observée nord :.....19° 12'.
Longitude arrivée :.....00° 24'.



A minuit est décédé M. Polerinou qui était notre second capitaine⁸¹. Nous avons tiré quatre coups de canon de distance en distance et après l'enter[rement] tiré sept coups de canon.

Du mercredi au jeudi 8^e.

Trouvé fond à 10 heures à 40 brasses [fond de sable vaseux]⁸².

Les vents au nord-est, l'amure à tribord, le cap au nord-nord-ouest et nord-ouest $\frac{1}{4}$ nord. Et à midi et demi, nous avons viré de bord, l'amure à bâbord, le cap à l'est. Et à 10 heures, avons trouvé fond à

⁸⁰ Le navigateur se sert de « l'Atlas de la mer » de Van Keulen. Cet amer, comme celui des « Sept monts » ou « Sette Montes », évoqué dans la navigation du samedi 3 décembre, y figure, au sud du Cap Blanc, sous le nom de « Turna de S. Anna », à l'endroit où Bellin signale « la pointe de Sainte-Anne et des salines (fig. 5 et 14).

⁸¹ Lars de Poulerinou (Polerinou) Charles, de Brest, 32 ans, taille moyenne, poil blond, premier lieutenant à 120 livres de solde mensuelle. A.S.H.D.L. 2P 27-1.12, *Rôle de la « Badine » (1735-1736)*. SGA. Mémoire des Hommes.

⁸² Noté verticalement en marge.



Figure 14 : Les côtes du Sénégal et Gambie, du Cap Blanc au Cap Vert. On remarque : Arguin, « Turna de Ste.-Anna », (1) : les Sept Monts, (2) le Grand Palmier, (3) : le Petit Palmier. Johannes II Van Keulen. Atlas de la mer, Extrait de la carte : « Du Cap Blanc à la Barre de Gambie, 6, 1755 (SGA. Mémoire du monde).

40 brasses, de sable vaseux. Sondé toute la nuit d'heure en heure, trouvé depuis 40 brasses à 25 brasses, nous éloignant au large quand l'eau diminuait et [nous] rapprochant à terre lorsque l'eau augmentait. Gouverné depuis

p. 105.

Suite du jeudi 8^e décembre 1735.

*A midi vu la terre [qui] nous restait à l'est-sud-est, 3 à 4 lieues de distance*⁸³.

Le sud-sud-est au sud-est et ensuite au sud-sud-ouest, conforme aux vents. Les vents ayant été [variables] dans les 24 heures du nord-nord-est au nord et jusqu'à l'est-nord-est et, à midi, n'ayant point eu hauteur, j'ai estimé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusque aujourd'hui midi, le sud-est, 3° sud. Cinglé de chemin :..... 27 lieues. Latitude estimée nord :.....18° 11'. Longitude arrivée :.....1° 21'. A midi, par mon point, je suis à 60 lieues du nord et sud [du] Sénégal.

Du jeudi au vendredi 9^e.



*A 7 heures du soir est décédé le nommé Louis Héros, [contre]maître [...]*⁸⁴.

Les vents ont été au nord-nord-est, bon frais, beau temps, la mer belle, le cap au sud-sud-est, jusqu'à 4 heures après-midi, [qu']ayant approché de terre à la distance de 2 lieues, nous avons gouverné au sud-sud-ouest et sud ¼ sud-ouest au ouest. [Avons] sondé toute la nuit, toutes les deux heures et trouvé depuis 9 brasses à 11 brasses, 12 brasses. Et ce matin nous avons rapproché de terre à la distance d'une lieue ou d'une lieue et demie et l'avons côtoyée à la dite distance, gouvernant au sud-sud-ouest. Et, à midi, ayant pris hauteur, je me suis trouvé plus nord par ma hauteur que par l'estime de 26'. J'ai corrigé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusque aujourd'hui midi, le sud ¼ sud-ouest, 3° ouest. Cinglé de chemin :..... 17 lieues.

⁸³ Idem.

⁸⁴ Hérault (Héros) Louis, de Lorient, 45 ans, petit de taille, poil brun, contremaître à 27 livres de solde mensuelle. A.S.H.D.L. *Rôle de la « Badine » (1735-1736)*. SGA. Mémoire des Hommes.

Et estimé le sud $\frac{1}{4}$ sud-ouest, 2° sud. Cinglé :..... 25 lieues $\frac{1}{2}$.
Latitude observée nord :..... $16^{\circ} 49'$.
Longitude arrivée :..... $00^{\circ} 56'$.

p. 106.

Suite du vendredi 9^e décembre 1735.

Au jour couchant j'ai relevé la terre la plus au sud, au sud $\frac{1}{4}$ sud-est, distance de 4 lieues ; la prochaine terre au sud-est $\frac{1}{4}$ est, une lieue et demie. Et, au soleil levant, la terre la plus au sud me restait au sud $\frac{1}{4}$ sud-ouest et sud-sud-ouest, 2 à 3 lieues ; la prochaine terre à l'est-sud-est, trois quarts de lieue.

Et à midi la terre la plus au sud me restait au sud-ouest $\frac{1}{4}$ sud et sud-sud-ouest, 3 à 4 lieues ; la prochaine terre à l'est sud-est, une lieue. A midi, par ma hauteur, je suis à 6 lieues un tiers du Sénégal.

Du vendredi au samedi 10^e.

Les vents au nord-nord-est, le cap au sud-sud-ouest et ensuite au sud $\frac{1}{4}$ sud-ouest. Au soleil couchant, j'ai relevé la première butte qui me restait au nord-est, 3° est, distance de 2 lieues ; la deuxième au sud, 3° est, distance 2 lieues, et, à 6 heures [avons] mouillé l'ancre par les 12 brasses d'eau, fond de sable vaseux. Et à 3 heures et demie du matin, nous avons appareillé. Les vents étant au nord-est, avons gouverné du ouest-sud-ouest au sud-ouest $\frac{1}{4}$ sud et ensuite au nord-ouest. Et ayant pris hauteur, je l'ai trouvée égale à l'estime. La route m'a valu le sud-sud-ouest, 4° sud.

Cinglé de chemin :..... 15 lieues $\frac{3}{4}$.
Latitude observée :..... $16^{\circ} 06'$.
Longitude arrivée :..... $00^{\circ} 42'$.
A midi, la terre la plus au sud me restait au sud, 3 lieues ; la terre la plus au nord au nord-est $\frac{1}{4}$ nord, 5° nord, distance de 2 lieues et demie.



1.11. Arrivée au Sénégal.

p. 107.

Suite du samedi 10^e décembre 1735.

Depuis que nous avons appareillé, nous avons sondé tous les quarts d'heure. Avons trouvé depuis 12 brasses à 9 brasses d'eau, fond de sable vaseux.

A 2 heures et demie après-midi, vu l'habitation du Sénégal. A 3 heures, nous étions à l'ouest du bois de Griere [Griel]⁸⁵, gouvernant au sud et sud $\frac{1}{4}$ sud-ouest, ayant douze brasses d'eau fond de vase mole. Nous avons fait les signaux au fort et avons fait route pour aller mouiller en rade de la Barre, et avant d'y être rendu, nous avons fait les signaux de nuit par des feux et coups de canon, pour le navire qui était en ladite rade. Il nous a répondu. Et à 6 heures et demie du soir, étant rendu en ladite rade, nous y avons mouillé l'ancre par les 14 brasses d'eau, fond de vase molle. Ledit navire est le *Saint-Michel*, commandé par Monsieur Jonchèry⁸⁶. Etant mouillé, j'ai relevé la terre la plus au nord qui me restait au nord $\frac{1}{4}$ nord-est, 3 à 4 lieues ; la plus au sud, au sud, même distance ; la prochaine terre au sud-est $\frac{1}{4}$ est, 1 lieue et demie. Le *Saint-Michel* au nord $\frac{1}{4}$ nord-ouest et nord-nord-ouest.

Du samedi au dimanche 11^e.

Les vents ont varié du nord-est à l'est-sud-est, passant par l'est, beau temps. La chaloupe du *Saint-Michel* nous a porté une ancre de touée dans le sud-sud-est avec un grelin pour [finir] d'affourcher. *Ce matin nous avons viré*⁸⁷.

p. 108.

Du dimanche au lundi 12^e [décembre 1735].

Les vents ont été de l'est-sud-est. J'ai relevé l'habitation du Sénégal qui me restait au nord-est, distance de 2 lieues et demie. Le dit jour il a sorti deux bateaux de barre et une chaloupe qui va à Gorée. Lesdits bateaux sont allés charger [des marchandises] à bord du *Saint-Michel* pour porter à l'habitation. J'ai relevé l'entrée de la

⁸⁵ Voir note 32.

⁸⁶ Simphorien Jonchèry, seigneur de Bourbon Sancy, 33 ans, taille moyenne, poil brun, capitaine à 150 livres de solde mensuelle. A.S.H.D.L. 2P 27-11.1. *Rôle du « Saint-Michel » (9 octobre 1735- 6 janvier 1737)*. SGA. Mémoire des Hommes.

⁸⁷ Noté verticalement dans la marge de cette page.

rivière qui me restait à l'est. A 10 heures et demie, le bateau le *Mignon* et la Chaloupe ont appareillé pour aller à Gorée.

Ce dit jour Monsieur Bart et M. Allain, et nos Messieurs passagers [et] autres, et les nègres et négresses, [négrittes] et négrillons sont allés à terre dans le *Sinne*. A leur départ nous avons crié neuf fois : vive le Roi et tiré neuf coups de canon. Nos malades sont aussi allés à terre dans ledit bateau.

Du lundi au mardi 13^e.

Les vents ont varié de l'est à l'est ¼ nord-est, beau temps. A midi j'ai observé la latitude de 15° 54'.

Du mardi au mercredi 14^e.

Les vents ont varié de l'est au nord-ouest, passant par le nord. Ledit jour il est venu un bateau de barre à bord nous apporter de l'eau.

p. 109.

Du mercredi au jeudi 15^e décembre 1735.

Les vents ont varié du nord-ouest jusqu'au nord ¼ nord-est, beau temps. Ce dit jour nous avons reçu de l'eau et du bois du *bateau de Joseph*.

Du jeudi au vendredi 16^e.

Les vents ont varié du nord ¼ nord-est jusqu'à l'est ¼ nord-est, beau temps.

Du vendredi au samedi 17^e.

Les vents ont été de l'est ¼ nord-est à l'est ¼ sud-est.

Du samedi au dimanche 18^e.

Les vents ont varié l'est ¼ nord-est au nord.

Du dimanche au lundi 19^e.

Les vents ont varié du nord au nord-nord-ouest et nord ¼ nord-ouest, beau temps.

Du lundi au mardi 20^e.

Les vents ont été pendant les 24 heures au nord, la mer agitée, la barre mauvaise, les bateaux ne pouvant sortir.

Du mardi au mercredi 21^e.

Les vents ont continué d'être du nord au nord $\frac{1}{4}$ nord-est, gros frais, la mer grosse. Sur les 10 heures du matin, voyant que nous chassions, nous avons mouillé une autre ancre, avons brassé environ deux encablures [à] l'est $\frac{1}{4}$ sud-est et tenu bon. Le *Saint-Michel* a aussi chassé comme nous.

p. 110.

Du mercredi au jeudi 22^e décembre 1735.

Les vents ont été, ces vingt et quatre heures, du nord au nord-est. Le vent ayant diminué et la mer embelli, ce dit jour, aussi il a sorti deux bateaux de barre qui nous ont apporté de l'eau et du bois.

Du jeudi au vendredi 23^e.

Les vents ont été du nord-nord-est au nord, beau temps. La mer agitée. Ce dit jour, sont allés à terre cinq de nos matelots malades du scorbut⁸⁸.

Du vendredi au samedi 24^e.

Les vents ont été du nord au nord-nord-est, beau temps, la mer agitée. Ce matin la chaloupe du *Saint-Michel* est venue pour lever la première ancre que nous avons mouillée, mais n'ayant point pu la lever, ladite chaloupe est allé lever l'ancre de touée que nous avons mouillée pour servir d'affourche, nous avons viré la première ancre que nous avons mouillée et ensuite refilé le câble de bâbord jusqu'à la fourrure, et ensuite affourché avec l'ancre de touée. L'ayant portée avec ladite chaloupe vers le sud.

p. 111.

Du samedi au dimanche 25^e décembre 1735.

Les vents ont varié du nord $\frac{1}{4}$ nord-est au nord, beau temps.

Du dimanche au lundi 26^e.

Les vents ont continué d'être du nord au nord $\frac{1}{4}$ nord-est, le temps beau.

⁸⁸ Le journal porte : « Ce dit jour est allez a terre cinqs de nos matelots malade de le scorbut ». ».

Du lundi au mardi 27^e.

Les vents ont été du nord au nord ¼ nord-est, la mer agitée. Ce dit jour il est venu deux bateaux de barre à bord qui nous ont apporté de l'eau et du bois. Il est venu aussi aussi (sic) 7 passagers pour les îles de l'Amérique qui doivent passer avec nous.

Du mardi au mercredi 28^e.

Les vents ont continué d'être du nord ¼ nord-est au nord, la mer agitée. Ce dit jour M. Bart et M. Belnor [Belmor] sont venus à bord dans le *bateau de Joseph*. Le dit bateau nous a aussi apporté de l'eau et du bois.

Monsieur Bart et M. Belmont [Belmor] [s]ont retournés à terre dans le même bateau. A leur départ du bord nous avons crié sept fois : Vive le Roi et tiré sept coups de canon.

Du mercredi au jeudi 29^e.

Les vents ont été pendant les 24 heures du nord au nord ¼ nord-est, beau temps, la mer belle.

p. 112.

Du jeudi au vendredi 30^e décembre 1735.

Les vents ont été du nord ¼ nord-est au nord, beau temps.

Du vendredi au samedi 31^e.

Les vents ont été du nord au nord ¼ nord-est pendant les 24 heures, beau temps.

p. 113.

Du samedi au dimanche 1^{er} janvier 1736.

Les vents ont été toujours depuis le nord au nord ¼ nord-est, beau temps.

Du dimanche au lundi 2^e.

Les vents ont été du nord ¼ nord-est au nord, beau temps.

Du lundi au mardi 3^e.

Les vents ont continué d'être du nord ¼ nord-est au nord, beau temps. Ce dit jour les 2 bateaux de barre ont sorti et nous ont apporté de l'eau et du bois.

Variation occase observée nord-ouest :7° 23'.

Du mardi au mercredi 4^e.

Les vents ont été du nord au nord ¼ nord-ouest, beau temps.

Du mercredi au jeudi 5^e.

Les vents ont continué d'être du nord ¼ nord-ouest au nord, beau temps. Ce dit jour on s'est aperçu que le mât de beaupré était offensé entre la liure et l'étau de misaine. En même temps l'on a commencé à y faire des boutures. Ce dit jour nous avons reçu 100 nègres qui sont venu dans le *bateau de Joseph*.

Reçu 100 nègres⁸⁹.



Figure 15: Du mercredi au jeudi 5^e janvier 1736 (Journal de la *Badine*, extrait de la p. 113).

p. 114.

Du jeudi au vendredi 6^e janvier 1736.

Les vents ont varié du nord au nord-est, beau temps.

Du vendredi au samedi 7^e.

Les vents au nord-est pendant les 24 heures, bon frais, la mer agitée.

⁸⁹ Noté verticalement dans la marge de cette page (fig. 15).

Du samedi au dimanche 8^e.

Les vents ont continué d'être au nord-est, la mer grosse, la barre mauvaise.

Du dimanche au lundi 9^e.

Les vents ont été pendant les 24 heures au nord-est, gros frais, la mer agitée. L'après-midi nous avons chassé environ les deux tiers d'une encablure et, étant à l'à-pic de l'ancre de touée que nous avons pour affourcher, nous avons tenu bon et, aujourd'hui la mer s'est apaisée et le vent a un peu calmi.

Du lundi au mardi 10^e.

Les vents ont été du nord-est au nord-est ¼ est à l'est, bon frais, la mer agitée, les bateaux ne pouvant sortir.

Du mardi au mercredi 11^e.

Les vents ont continué nord-est ¼ est au nord-est, gros frais, la mer agitée.

p. 115.

Du mercredi au jeudi 12^e janvier 1736.

Les vents ont varié du nord-est jusqu'au nord, beau temps.

Du jeudi au vendredi 13^e janvier 1736.

Les vents ont été au nord ¼ nord-est. Dans la nuit est mort un nègre. On l'a ouvert et on lui a trouvé les poumons gâtés.

Mort un nègre⁹⁰.

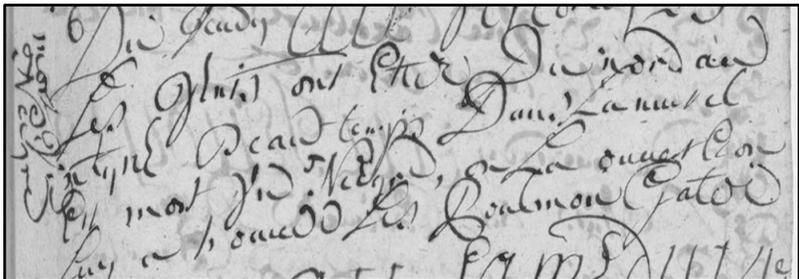


Figure 16 : Du jeudi au vendredi 13^e janvier 1736 (journal de la *Badine*, extrait de la p. 116).

⁹⁰ Noté verticalement dans la marge.

Du vendredi au samedi 14^e.

Les vents ont été au nord ¼ nord-est. La bouée de la grosse ancre s'en étant allée et étant perdue, ce matin nous avons perdu notre ancre de touée, qui nous servait d'affourche, et ensuite avons levé la grosse ancre et, étant à-pic, nous avons mouillé une autre ancre. La chaloupe du *Saint-Michel* étant venue à bord quérir de l'eau, avec la dite chaloupe, on a rapporté l'ancre de touée dans le sud pour nous servir d'affourche.

Du samedi au dimanche 15^e.

Les vents été du nord ¼ nord-est au nord ¼ nord-ouest, le temps embrumé.

Du dimanche au lundi 16^e.

Les vents ont continué d'être du nord ¼ nord-est au nord, la mer toujours agitée, la barre mauvaise, les bateaux ne pouvant sortir.

Du lundi au mardi 17^e.

Les vents ont été du nord au nord 1 nord-est, même temps.

p. 116.

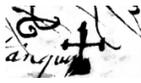
Du mardi au mercredi 18^e janvier 1736.

Les vents ont été du nord au nord-nord-est, gros frais, la mer agitée. L'après-midi le *Saint-Michel* et nous nous avons chassé [d']une encablure et demie ou [de] deux encablures, le temps doux.

Du mercredi au jeudi 19^e.

Les vents ont continué d'être au nord-nord-est, gros frais, la mer agitée. Ce matin la mer a embelli et le vent a calmi. La chaloupe du *Saint-Michel* étant revenue à bord quérir de l'eau, nous avons empenélé notre ancre du nord avec une ancre de touée, nous étant servi de ladite chaloupe. On a levé l'ancre d'affourche et on l'a portée vers le sud pour nous servir d'affourche comme ci-devant. Le même jour *Joseph* est venu à bord avec son bateau. Il nous a apporté de l'eau et du bois. Il est venu aussi un cuisinier pour remplacer le défunt⁹¹.

⁹¹ Sans doute Pierre Olivier, Matelot provenant du *Mignon*, du 15 décembre 1735, en remplacement de Désprès Nicolas, mort à Gorée le 9 octobre 1735. A.S.H.D.L.



Le mercredi 19^e jour de janvier est décédé le nommé Tanguy, pilotin âgé de 20 ans⁹².

Du jeudi au vendredi 20^e.

Les vents été du nord ¼ nord-est au nord, beau temps.

Du vendredi au samedi 21^e.

Les vents ont été du nord au nord ¼ nord-est, beau temps. Ledit jour, François Barberoy nous a envoyé 200 nègres et de l'eau et du bois. Il nous est venu aussi un armurier pour remplacer le défunt⁹³.

Reçu 200 nègres⁹⁴.

p. 117.

Du samedi au dimanche 22^e janvier 1736.

Les vents ont été pendant les 24 heures du nord ¼ nord-est au nord et nord ¼ nord-ouest, beau temps.

Du dimanche au lundi 23^e.

Les vents varié du nord ¼ nord-ouest jusqu'au nord-est ¼ nord, beau temps.

Du lundi au mardi 24^e.

Les vents ont été du nord-est ¼ nord au nord-est, beau temps. Reçu de Joseph 40 nègres et 25 n[égrillons ?]. Nos gens qui étaient allés à terre malades ont revenu à bord se portant bien.

2P 27-1.12. *Rôle de la « Badine » (1735-1736)*. Rôle au désarmement. SGA. Mémoire des Hommes.

⁹² Noté verticalement dans la marge en regard du commentaire du jour qui porte que : « [...] Ce dit jour François Barberoy nous a envoyé 200 Nègres et de leau et du bois [...] » (fig. 17).

Le défunt n'est pas Yves Tanguy, du Port-Louis, lequel a fait la campagne et reçoit à son retour à Lorient 196 livres 10 sols, pour 13 mois et 3 jours à 15 livres, mais bien Ambroise Audren, fils de Mathieu, de Vannes, 18 ans, taille haute, poil brun, pilotin à 15 livres de solde mensuelle, reçu 77 livres pour 5 mois et 4 jours de service, mort au Sénégal le 19^e janvier 1736. A.S.H.D.L. 2P 27-1.12. *Rôle de la « Badine » (1735-1736)*. Rôle au désarmement. SGA. Mémoire des Hommes.

⁹³ Sans doute Jean Batard, armurier, du 15 décembre 1735, en remplacement de Jean Guilasser mort à bord à la traite en Gambie, le 31 août 1735. *Ibidem*.

⁹⁴ Noté verticalement dans la marge en regard du commentaire du jour.

39 négresses et 33 (?) négrellons⁹⁵.

Du mardi au mercredi 25^e.

Les vents ont continué d'être au nord-est, beau temps. On a renvoyé un nègre malade à terre. Reçu de François Barberoy 100 nègres.

100 nègres⁹⁶.



Figure 17: Journal de la *Badine*, du 18^e janvier au 27^e janvier 1736, p. 116-117. (SGA).

⁹⁵ Les chiffres de ces deux derniers jours sont plusieurs fois corrigés. Le 24, le pilote compte : 46 puis 42 et enfin 40 « naigres ». Il passe ensuite de « 40 » à « 39 naigres », à cause du captif malade ramené à terre le lendemain. Les négrellons passent eux de 25 à 33, ce dernier chiffre étant incertain.

Récapitulatif noté verticalement dans la marge en regard du commentaire du jour.

⁹⁶ Ibidem.

Du mercredi au jeudi 26^e.

Les vents ont varié du nord-est au nord-est $\frac{1}{4}$ nord, beau temps.

Ce dit jour, il est venu trois passagers à bord. Nous avons aussi reçu 100 têtes de noirs, entre nègres, négresses et négrillons, dont il y a cinq négresses qui ont des enfants à la mamelle. Reçu aussi de l'eau et du bois.

Du jeudi au vendredi 27^e.

Les vents ont été du nord-est $\frac{1}{4}$ nord au nord-est, beau temps. Nous avons en tout 461 têtes de nègres, négresses, négrillons et négrillons.

En tout 461 têtes, ~~noirs~~⁹⁷

p. 118.

Du vendredi au samedi 28^e janvier 1736.

Les vents ont été du nord-est au nord-est $\frac{1}{4}$ nord pendant les 24 heures, beau temps.

Du samedi au dimanche 29^e.

Les vents ont été du nord-est $\frac{1}{4}$ nord au nord-est, beau temps. Dans la nuit, on s'est aperçu que le feu avait pris dans le bas de la cuisine des nègres. Aussitôt on a éteint le feu et on a démoli le devant de ladite cuisine, et on a porté des fèves et du gruau à bord du *Saint-Michel* pour faire cuire pour nos nègres.

Comme il y a ici grande chaudière montée, ledit Jean-François Barberoy est venu à bord nous apporter du bois et nous a aussi envoyé le restant de notre équipage qui était allé à terre, malade.

Du dimanche au lundi 30^e.

Les vents ont été du nord-est $\frac{1}{4}$ nord au nord $\frac{1}{4}$ nord-est, beau temps.

Mort un nègre. Ledit jour Monsieur Bart et M. Mersery, et M. Delmer, et d'autres passagers et passagères sont venus à bord, dont il y en a pour Gorée et pour les Ile de l'Amérique. A l'arrivée de M. Bart, le *Saint-Michel* l'a salué de 9 coups de canon. Nous lui avons rendu le même salut. Il est venu dans le même bateau deux commis du Sénégal pour compter les nègres que nous avons à bord.

⁹⁷ Ibidem.

Du lundi au Mardi 31^e janvier 1736.

Les vents ont été du nord $\frac{1}{4}$ nord-est au nord, beau temps. Ce matin au soleil levant, nous avons déferlé le petit hunier et tiré le coup de canon de partance pour aller à Gorée. La chaloupe du *Saint-Michel* est venue lever notre ancre d'affourche et ensuite avons viré sur notre câble du nord. Hier il nous est venu un pilotin et un matelot du *Saint-Michel* pour faire le voyage avec nous. Ledit Pilotin est pour remplacer le défunt Audren qui nous est mort ces jours passés⁹⁸.



1.12. Partance du Sénégal pour aller à Gorée.

Partance du Sénégal pour aller à Gorée.

Ledit jour 31^e janvier 1736.

A 2 heures et demie après-midi, nous avons appareillé. Les vents étant au nord, bon frais, avons gouverné au sud-ouest $\frac{1}{4}$ ouest. A 4 heures après-midi, j'ai relevé le *Saint-Michel* qui nous restait au nord-est, distance de 3 lieues. A 5 heures et demie, mis le cap à est-sud-ouest. Nous avons de compagnie avec nous pour Gorée le bateau [venu (?)] de la Compagnie commandé par M. [...].

Du mardi au mercredi 1^{er} février [1736].

Les vents ont varié du nord-nord-ouest au nord, bon frais, le cap à ouest-sud-ouest, [et] à 4 heures du matin, au sud-ouest $\frac{1}{4}$ sud, et ensuite, au jour, gouverné au sud-sud-est. A 7 heures et demie du matin, vu les Mamelles du Cap Vert qui nous restai[en]t au sud $\frac{1}{4}$ sud-est, et avons gouverné à la

⁹⁸ Pour Ambroise Audren, voir note 92. François Fougère, de Marennes, en provenance du *Saint-Michel*, aide pilote, remplacement du 13 janvier 1736, à 12 livres de solde mensuelle. A.S.H.D.L. *Rôle de la « Badine » (1735-1736)*. Rôle au désarmement. SGA. Mémoire des Hommes.

Suite du mercredi 1^{er} février 1736.

dite route du sud $\frac{1}{4}$ sud-est pour approcher la terre. Avons sondé plusieurs fois dans la nuit et avons filé 60 et 70 brasses de ligne, et n'avons point eu de fond. A 10 heures, vu les îles de la Madeleine qui nous restaient au sud-est, gouvernant au sud-est $\frac{1}{4}$ sud et ensuite au sud-ouest $\frac{1}{4}$ est et à l'est sud-est, ayant doublé la Pointe d'Almadie, à 11 heures et demies, nous étions est $\frac{1}{4}$ sud-est et ouest $\frac{1}{4}$ nord-ouest des îles de la Madeleine, distance d'un quart de lieue. A 11 heures trois quarts, le Cap Manuel étant par l'île de Gorée que nous avons vu à la dite heure, elle nous restait à l'est $\frac{1}{4}$ nord-est et à l'est-nord-est, le Cap Manuel me restant au nord-est et nord-est $\frac{1}{4}$ nord, distance de deux tiers de lieue. Le fort ayant fait les signaux, nous lui avons répondu et avons toujours couru notre bordée vers Rufisque⁹⁹. Avons sondé et trouvé 15 à 12 brasses d'eau. A une heure et demie après-midi, viré de bord, l'amure à tribord, le cap au nord-ouest $\frac{1}{4}$ ouest et ensuite au nord-ouest, les vents étant au nord-nord-est. Et, à 3 heures après-midi, étant rendu en rade de Gorée, nous y avons mouillé l'ancre par les 12 brasses d'eau, fond de vase et sable et petites coquilles. Etant mouillé nous avons salué le fort de 11 coups de canon. Le fort nous a rendu le même salut.

Suite de l'arrivée à Gorée [1^{er} février 1736].

M. le Juge, gouverneur revenant de Rufisque, est venu à bord voir M. Bart et, depuis hier 4 heures après-midi ~~midi~~, jusqu'à aujourd'hui midi, la route estimée m'a valu le sud-ouest, 4° 36' ouest. Cinglé de chemin estimé : 28 lieues. Monsieur le Juge et M. Bart et M. Mersery et M. Belmor étant allés à terre à Gorée dans notre canot, à

⁹⁹ A trois lieues de Gorée, le comptoir de Rufisque, sur les terres du Damel du Cayor, tout près de Bargny, à la frontière du royaume avec le Baol, offrait aux vaisseaux de la Compagnie, sa bonne rade sur fond de sable qui donnait six ou sept brasses d'eau. « Les embarcations y sont en sûreté, soulignait Durand au début du XIX^e siècle. La traite s'y faisait d'une manière prompte et avantageuse. Le pays fournissait abondamment des bœufs, des vaches, des cuirs, des moutons, quelques esclaves, et ce qu'il y a de plus précieux encore, d'excellente eau, tellement fraîche, à cause de l'épaisseur des bois qu'elle traverse, qu'elle reçut des Portugais le non de rivière fraîche, en leur langue Rio Fresco [...] » : Rufisque. J.-Bpte. L. Durand. *Voyage au Sénégal [...]*, op. cit., p. 46-47.

leur départ, nous avons crié onze fois : Vive le Roi et tiré onze coups de canon. Les passagers et les passagères que nous avons pour Gorée sont allés à terre dans la chaloupe de la Compagnie. J'ai relevé la pointe du sud de l'île de Gorée, qui me restait au sud-sud-ouest, 5° ouest, un tiers de lieue, ensuite le fort d'en haut au sud-ouest, 3° sud, le Gouver[neur] au sud-ouest ¼ ouest ; le Cap Manuel au sud-ouest ¼ ouest, 5° ouest, distance de 2 lieues et demie ; la pointe du nord de Gorée à ouest ¼ sud-ouest, 5° ouest ; le Chameau au [à la] même aire de vent : les Mamelles du Cap Vert à ouest-nord-ouest, 3° nord, 4 à 5 lieues ; le Cap Bernard au nord-ouest et nord-ouest ¼ nord, une et demie à deux lieues.

Le Cap de Naze au sud-est ¼ est, distance de 8 lieues. Nous avons eu du bois de la chaloupe de la Compagnie, ensuite on a embarqué des futailles vides dans la dite chaloupe pour nous aller quérir de l'eau.

p. 122.

Du mercredi au jeudi 2^e février 1736.

479¹⁰⁰.

Les vents ont varié du nord-nord-est au nord ¼ nord-est, beau temps. Ce dit jour on a envoyé à terre trois nègres et deux nég[r]esses malades. Le bateau neuf qui est venu avec nous du Sénégal ~~nous~~ a (sic) est venu à bord de nous et nous a donné de l'eau et du bois. Il est allé encore treize nègres malades à terre à Gorée.

Reçu de terre, savoir : 13 nègres, 23 négresses dont six ont des enfants à la mamelle, un négriillon et une négriillonne (fig. 19).

Du jeudi au vendredi 3^e.

Les vents ont régné du nord ¼ nord-est au nord, beau temps (fig. 19).

Du vendredi au samedi 4^e.

Les vents ont été du nord au nord-nord-est. Les deux grandes chaloupes de la compagnie nous ont apporté de l'eau. Nous avons en tout 479 têtes.

¹⁰⁰ Noté dans le haut de la marge de la page 122. Voir infra et fig. 19, la navigation du vendredi au samedi 4^e février.

1.13. Partance de Gorée pour la Caye Saint-Louis.

p. 123.

Partance de Gorée pour la Caye Saint-Louis.

Le samedi 4^e février 1736.

A 6 heures et demie du jour, nous avons appareillé de ladite rade. Les vents étant au nord $\frac{1}{4}$ nord-est, mis le cap au sud-sud-ouest, pour doubler l'île de Gorée. Avons vu le *Saint-Michel* qui venait au dit Gorée. Nous avons gouverné sur son feu et, l'ayant joint, nous lui avons parlé et il a souhaité un bon voyage à M. Bart. Ensuite nous avons gouverné à ouest-sud-ouest.

Du samedi au dimanche 5^e.

Les vents ont varié du nord $\frac{1}{4}$ nord-est au nord-nord-est, la mer agitée. A 8 heures du soir, j'ai relevé l'île de Gorée qui me restait au nord $\frac{1}{4}$ nord-ouest, distance d'une lieue. A 10 heures, gouverné à ouest et ouest $\frac{1}{4}$ nord-ouest jusqu'à minuit [que nous avons] gouverné à ouest $\frac{1}{4}$ nord-ouest jusqu'à midi que j'ai pris hauteur. J'ai observé14° 12' de latitude nord.

Longitude partie :.....360° 00'
Différence ouest :.....1° 46'

Longitude arrivé¹⁰¹ :.....358° 14'.

Depuis 8 heures du soir jusqu'aujourd'hui midi, la route m'a valu le ouest, 1° nord. Cinglé de chemin :..... 34 lieues $\frac{1}{3}$.
A midi mis le cap à l'ouest.

p. 124.

Du dimanche au lundi 6^e février 1736.

Les vents ont varié du nord-nord-est au nord-est, gros frais, ~~n'ayant que les voiles [...]~~ Ayant mis la bonnette d'en bas d'avant, avons gouverné à ouest jusqu'au midi que j'ai pris hauteur et l'ai trouvée conforme à l'estime. La route m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le ouest, 5° sud. Cinglé de chemin en droite route :..... 59 lieues $\frac{2}{3}$.

¹⁰¹ Le navigateur a corrigé à plusieurs reprises la différence ouest pour se fixer sur 1° 46'. Le résultat de l'opération a également été plusieurs fois corrigé.

Latitude observée nord :.....13° 53'.
Longitude arrivée :.....355° 20'.
Variation occase nord-ouest :.....4° 30'.

Du lundi au mardi 7^e.

Les vents ont varié du nord-est au nord-est ¼ est, bon frais, la mer belle, toutes voiles dehors et même les bonnettes en étui, le cap à ouest jusqu'à 6 heures du matin [que nous avons] remis le cap à ~~[ouest ¼ nord-est]~~ ouest. Et, à 10 heures, [mis le cap] à ouest ¼ nord-ouest, jusqu'à midi que j'ai pris hauteur. Je me suis trouvé plus sud par ma hauteur que par l'estime de 18'. J'ai corrigé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le ouest ¼ sud-ouest, 3° sud. Cinglé de chemin [...] :55 lieues, et estimé le ouest ¼ sud-ouest, 3° ouest. Cinglé :54 lieues.
Latitude observée nord :.....13° 13'.
Longitude arrivée :.....352° 22'.

p. 125.

Du mardi au mercredi 8^e février 1736.

Les vents ont été du nord-est, bon frais, beau temps, la mer belle, le cap à ouest ¼ nord-ouest, jusqu'au midi que j'ai pris hauteur. Je me suis trouvé plus sud par ma hauteur que par l'estime de 8'. J'ai corrigé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le ouest, 5° nord. Cinglé de chemin corrigé :..... 45 lieues, et estimé le ouest ¼ nord-ouest, 4° ouest. Cinglé :..... 45 lieues.
Latitude observée nord :.....13° 25'.
Longitude arrivée :.....350° 04'.
Variation occase nord-ouest :.....4° 30'.

Du mercredi au jeudi 9^e.

Les vents ont varié du nord-est à l'est-nord-est, gros frais, la mer belle, le cap à ouest ¼ nord-ouest, jusqu'à 2 heures après-midi [que nous avons] mis le cap à ouest-nord-ouest, jusqu'à aujourd'hui midi que j'ai pris hauteur. Je me suis trouvé plus sud par ma hauteur que par l'estime de 18'. J'ai corrigé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le ouest ¼ nord-ouest, 2° ouest. Cinglé de chemin [...] :47 lieues ⅔, et estimé le ouest-nord-ouest, 5° ouest. Cinglé :48 lieues ⅔.
Latitude observée nord :.....13° 51'.

Longitude arrivée :347° 40'.
A midi mis le cap au nord-ouest ¼ ouest.

p. 126.

Du jeudi au vendredi 10^e février 1736.

Les vents à l'est-nord-est et ont varié à l'est, bon frais, beau temps, la mer belle, toutes voiles dehors et même les bonnettes en étui, haut et bas.

Le cap à nord-ouest ¼ ouest, jusqu'à 6 heures et demie du matin. Gouverné à ouest ¼ nord-ouest jusqu'à midi que j'ai pris hauteur. Je me suis trouvé plus sud par ma hauteur que par l'estime de 8'. La route corrigée m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le ouest-nord-ouest, 15° ouest. Cinglé de chemin corrigé : 45 lieues, et estimé le ouest-nord-ouest, 2° nord. Cinglé :46 lieues ⅔.
Latitude observée nord :14° 41'.
Longitude arrivée :345° 22'.
A midi mis le cap à ouest.

Du vendredi au samedi 11^e.

Les vents ont été à l'est pendant les 24 heures, bon frais, beau temps, la mer belle.

Le cap à ouest ¼ nord-ouest, jusqu'à 2 heures après-midi. Mis le cap à ouest jusqu'aujourd'hui midi que j'ai pris hauteur et, l'ayant trouvée assez conforme à l'estime, la route m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le ouest, 4° sud.

Cinglé de chemin en droite route : 42 lieues,
Latitude observée nord :14° 35'.
Longitude arrivée :343° 24'.
A midi mis le cap à ouest.

p. 127.

Du samedi au dimanche 12^e février 1736.

Les vents à l'est ¼ nord-est, bon frais, beau temps, la mer belle.

Le cap à ouest ¼ ouest, jusqu'à aujourd'hui midi [que], n'ayant point eu hauteur, j'ai estimé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le ouest, 4° sud.

Cinglé de chemin corrigé : 42 lieues ⅔.
Latitude estimée nord :14° 30'.
Longitude arrivée :341° 10'.

Le feu a pris dans le devant de la cuisine des nègres, mais on l'a éteint.

Du dimanche au lundi 13^e.

Les vents ont été à l'est, bon frais, beau temps. Dans la nuit nous avons eu des éclairs et du tonnerre. Nous avons gouverné à ouest jusqu'à midi que j'ai pris hauteur. Je l'ai trouvée assez conforme à l'estime. La route m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le ouest, 4° sud. Cinglé de chemin:..... 41 lieues.
Latitude observée nord :.....14° 15'.
Longitude arrivée :.....339° 07',
m'étant servi de 4° de variation.

Du lundi au mardi 14^e.

Les vents ont été à l'est-nord-est, beau temps, bon frais, la mer belle.

Le cap à ouest, jusqu'à 2 heures après-midi. Gouverné entre le ouest et ouest ¼ nord-ouest jusqu'à midi que j'ai pris hauteur et, l'ayant trouvée égale à l'estime, la route m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le ouest, 2° nord. Cinglé de chemin:..... 49 lieues ¾.

p. 128.

Suite du mardi 14^e février 1736.

Latitude observée nord :.....14° 20'.
Longitude arrivée :.....336° 34'.

Du mardi au mercredi 15^e.

Les vents ont été à l'est ¼ nord-est, bon frais, beau temps, la mer belle. Le cap à ouest et ouest ¼ nord-ouest, jusqu'à 10 heures du soir [que nous avons] gouverné à ouest, ayant toutes les voiles hors, jusqu'à midi que j'ai pris hauteur et, l'ayant trouvée très conforme à l'estime, la route m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le ouest, 2° nord. Cinglé de chemin en droite route :..... 58 lieues.
Latitude observée nord :.....14° 26'.
Longitude arrivée :.....333° 34'.
[A]ndre (?) ¹⁰².

¹⁰² Noté verticalement dans la marge.

Du mercredi au jeudi 16^e.

Les vents ont été à l'est-nord-est, bon frais, beau temps, la mer belle. Le cap à ouest, jusqu'à midi que j'ai pris hauteur. Je me suis trouvé plus sud par ma hauteur que par l'estime de 5'. J'ai corrigé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le ouest, 2° sud. Cinglé de chemin corrigé :.....55 lieues $\frac{3}{4}$, et estimé le ouest :..... 55 lieues $\frac{3}{4}$.
Latitude observée nord :.....14° 21'.
Longitude arrivée :.....330° 41'.
A midi, par mon point, je suis est et ouest de la Dominique, distance 280 lieues (fig. 18).

p. 129.

Du jeudi au vendredi 17^e février 1736.

Les vents ont régné de l'est à l'est-nord-est, bon frais, beau temps, la mer belle. Le cap à ouest, jusqu'à 11 heures que les deux bouterhors d'en haut ont manqué, par un grain qu'il a fait. Ce qui a obligé de serrer lesdites bonnettes. Ensuite on en a remis d'autres et aussi les bonnettes. Et midi, ayant pris hauteur, je me suis trouvé plus sud par la hauteur que par l'estime de 9'. La route corrigée m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le ouest, 2° sud.
Cinglé de chemin :..... 42 lieues.
Latitude observée nord :.....14° 27'.
Longitude arrivée :.....328° 30'.
*Mort un nègre*¹⁰³.

Du vendredi au samedi 18^e.

Les vents ont été à l'est, bon frais, beau temps, la mer belle. Le cap à ouest, jusqu'à 2 heures après-midi. Gouverné entre le ouest et le ouest $\frac{1}{4}$ nord-ouest, jusqu'à midi, que j'ai pris hauteur et, l'ayant trouvée assez égale à l'estime, la route m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le ouest, 5° nord.
Cinglé de chemin :..... 31 lieues $\frac{1}{2}$.
Latitude observée nord :.....14° 23'.
Longitude arrivée :.....326° 54'.
Variation occase observée nord-ouest :.....00° 30'.

¹⁰³ Idem.

Du samedi au dimanche 19^e février 1736.

Les vents ont varié de l'est à l'est-sud-est et jusqu'au sud-est, beau temps, la mer belle. Le cap à ouest et ouest $\frac{1}{4}$ nord-ouest, jusqu'à 8 heures du soir [que nous avons] gouverné à ouest $\frac{1}{4}$ nord-ouest jusqu'à midi que j'ai pris hauteur et, l'ayant trouvée égale à l'estime, La route m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le ouest $\frac{1}{4}$ nord-ouest. Cinglé de chemin :.....26 lieues $\frac{1}{2}$.
 Latitude observée nord :.....14° 37'.
 Longitude arrivée :.....325° 48'.

Du dimanche au lundi 20^e.

Les vents ont été l'est-sud-est au sud-sud-ouest, passant par le sud, petit frais. Le cap à ouest $\frac{1}{4}$ nord-ouest et ensuite à ouest-nord-ouest. A 2 heures du matin, calmi tout plat à ne pouvoir gouverner ni présenter, jusqu'à 6 heures [qu'il a] afraîchi au sud-est [...] à ouest $\frac{1}{4}$ nord-ouest, et à 10 heures recalmi.

Et midi, ayant pris hauteur, je l'ai trouvée égale à l'estime. La route corrigée m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le ouest-nord-ouest, 3° ouest. Cinglé de chemin :.....24 lieues $\frac{3}{4}$.
 Latitude observée nord :.....14° 51'.
 Longitude arrivée :.....324° 59'.
 Variation occase observée nord-est :0° 30'.

Du lundi au mardi 21^e février 1736.

Le temps a été calme à ne pouvoir gouverner ni présenter jusqu'à 4 heures après-midi qu'il a un peu afraîchi d'un vent de nord-est. En même temps, nous avons gouverné à ouest $\frac{1}{4}$ nord-ouest, jusqu'à 5 heures du matin que nous avons gouverné à ouest, jusqu'à midi que j'ai pris hauteur et, l'ayant trouvée conforme à l'estime, la route m'a valu le ouest, 5° nord. Cinglé :.....12 lieues $\frac{3}{4}$.
 Latitude observée nord :.....14° 55'.
 Longitude arrivée :.....324° 20'.

Du mardi au mercredi 22^e.

Les vents ont été au nord-est, bon frais, la mer très belle. Le cap à ouest $\frac{1}{4}$ nord-ouest, jusqu'à 4 heures du matin à ouest-nord-ouest et à 6 heures à ouest $\frac{1}{4}$ nord [...], jusqu'à midi, que j'ai pris hauteur.

Je me suis trouvé plus sud par ma hauteur que par l'estime de 6'. J'ai corrigé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le ouest, 4° nord.

Cinglé de chemin sur ladite route :..... 20 lieues,
et estimé le ouest ¼ nord-ouest, 2° ouest :.....20 lieues.
Latitude observée nord :.....14° 52'.
Longitude arrivée :.....323° 18'.

p. 132.

Du mercredi au jeudi 23^e février 1736.

Les vents ont été à l'est-nord-est, bon frais, la mer belle, beau temps.

Le cap à l'ouest-nord-ouest jusqu'à 6 heures du matin que nous avons gouverné à ouest ¼ nord-ouest, jusqu'à midi que j'ai pris hauteur. Je me suis trouvé plus sud par ma hauteur que par l'estime de 11'. J'ai corrigé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le ouest ¼ nord-ouest, 15' nord.

Cinglé de chemin corrigé :..... 36 [lieues],
et estimé le ouest-nord-ouest, 2° 30', ouest. Cinglé :37 [lieues] ⅔.
Latitude observée nord :.....15° 21'.
Longitude arrivée :.....321° 18'.
Variation occase observée nord-est :1° 12'.

Du jeudi au vendredi 24^e.

Les vents ont été variables et ont passé de l'est-nord-est à l'est et ensuite revenu à l'est-nord-est, bon frais, beau temps, la mer belle, toutes voiles dehors. Le cap à ouest ¼ nord-ouest, jusqu'à 6 heures du soir [que nous avons] gouverné à ouest et, à 6 heures du matin, mis le cap à ouest ¼ sud-ouest, jusqu'à midi que j'ai pris hauteur. Je l'ai trouvée égale à l'estime. La route m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le sud-ouest, 1° nord.

Cinglé de chemin :..... 43 lieues ⅔.
Latitude observée nord :.....15° 23'.
Longitude arrivée :.....319° 14'.
A midi mis le cap à ouest ¼ sud-ouest et à ouest-sud-ouest entre les deux.

A midi je suis est ¼ sud-est et ouest ¼ nord-ouest de Marie-Galante, distance de 70 lieues¹⁰⁴.

p. 133.

Du vendredi au samedi 25^e février 1736.

Les vents ont été de nord-est à l'est-nord-est, bon frais, beau temps la mer belle. Le cap à ouest ¼ sud-ouest. A 8 heures du soir, nous avons cargué les basses voiles et serré aussi les petites voiles, gouvernant toujours à ouest ¼ sud-ouest, jusqu'à 8 heures du matin que nous avons gouverné à ouest-sud-ouest, jusqu'à midi que j'ai pris hauteur. Je me suis trouvé plus sud par ma hauteur que par l'estime de 13'. J'ai corrigé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le ouest-sud-ouest, 2° ouest.

Cinglé de chemin corrigé :..... 36 lieues ¾.

Latitude observée nord :.....14° 45'.

Longitude arrivée :.....317° 28'.

A midi mis le cap à l'est ¼ sud-ouest.

Du samedi au dimanche 26^e.

Les vents ont été à l'est-nord-est, bon frais, beau temps, la mer belle. Le cap à ouest ¼ sud-ouest, jusqu'à 4 heures après-midi que nous avons gouverné à ouest, jusqu'à midi que j'ai pris hauteur et l'ai trouvée égale à l'estime. La route m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le ouest, 1° 30' sud.

Cinglé de chemin en droite route :..... 38 lieues ¾.

Latitude observée nord :.....14° 42'.

Longitude arrivée :.....315° 19'.

Variation occase observée nord-est :3° 02'.

p. 134.

Suite du dimanche 26^e février 1736.

A midi, par mon point, je suis est et ouest de l'île de la Dominique, distance de 10 lieues.

Du dimanche au lundi 27^e.

Vu la Martinique et la Dominique¹⁰⁵.

¹⁰⁴ Idem.

¹⁰⁵ Idem.



Figure 20 : Archipelague du Mexique où sont les îles de Cuba ; Espagnole et Jamaïque, etc. ..., par P. Coronelli..., 1688 (gallica.bnf.fr). (1) : Martinique ; (11) : Marie-Galante ; (2) : La Dominique ; (3) : Les Saintes ; (4) : La Guadeloupe ; (5) : l'île de Porto-Rico ; (6) Saint-Domingue ; (7) : La Jamaïque ; (8) : Cuba ; (9) : La Floride ; (10) : Les îles Lucayes ou Bahamas.

Les vents ont été à l'est-nord-est, bon frais, beau temps la mer belle. Le cap à ouest jusqu'à ce matin à 9 heures que nous avons vu l'île de la Martinique qui nous restait à ouest ¼ sud-ouest, distance de 11 à 12 lieues. Nous avons gouverné pendant une demie heure à ouest ¼ sud-ouest pour approcher de l'île et, à midi, j'ai observé la latitude de :..... 14° 55' nord. Longitude arrivée :.....313° 30'. A midi j'ai relevé la pointe du nord de ladite île qui me restait à ouest ¼ sud-ouest, distance de 8 à 10 [lieues] ; la pointe la plus sud au sud-ouest ¼ ouest, 5° sud, 7 à 8 lieues : le Pain-de-Sucre au sud-ouest ¼ ouest. A l'atterrissage de cette île, je me suis trouvé de l'avant du navire de 35 lieues. A 2 heures après-midi, vu aussi l'île de la Dominique, qui nous restait à ouest-nord-ouest et nord-ouest ¼ ouest. Avons gouverné à ouest et ouest ¼ nord-ouest pour passer entre les deux dites îles de la Martinique et de la Dominique.

Du lundi au mardi 28^e février 1736.

Les vents à l'est-nord-est, bon frais, beau temps, la mer belle. Le cap à ouest et ouest $\frac{1}{4}$ nord-ouest, et jusqu'à ouest, à ouest-nord-ouest. Ayant doublé l'île de la ~~Dominique~~ Martinique, au soleil couchant, la pointe de ladite île me restait à ouest-sud-ouest, 3° ouest, distance de 5 lieues ; la pointe du sud au sud, 8 à 9 lieues ; la pointe du nord de la Dominique au nord-ouest, 6 à 7 lieues, la pointe du sud à est-nord-ouest, 3° ouest, 6 lieues. Gouvernant à ouest $\frac{1}{4}$ nord-ouest, à 11 heures, nous étions nord et sud du bout de la pointe (+ [de la] Martinique) qui [forme] l'entre deux des deux dites îles, par où nous avons passé, et la pointe du nord de la Dominique me restait au nord-ouest.

Etant entre les deux îles, à moitié chenal, à minuit, il a passé un bateau, proche de nous. On l'a hélé et demandé d'où il était. Il nous a dit qu'il était de la Martinique et venait de Marie-Galante. Au soleil levant, j'ai relevé la pointe du nord de la Dominique qui me restait au nord-nord-est, 6 à 7 lieues ; la pointe du sud, qui est comme un cap, à l'est, 5° nord, 4 à 5 lieues ; la pointe du sud de la Martinique au sud-est

Suite du mardi 28^e février 1736.

5° est, 6 à 7 lieues ; la pointe du nord au sud-est $\frac{1}{4}$ est et à l'est-sud-est, 5 à 6 lieues, la pointe du nord de la Gardaloupe [Guadeloupe] au nord $\frac{1}{4}$ nord-ouest et nord-nord-ouest, 7 à 8 lieues ; la pointe du sud, au nord, 5° est, même distance. Gouvernant toujours à ouest-nord-ouest, les vents à l'est-sud-est, petit frais. Et à midi j'ai observé la latitude de 15° 20' nord et la route m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le ouest-nord-ouest, 5° nord.

Cinglé de chemin :..... 26 lieues $\frac{1}{3}$.

Latitude observée nord :.....15° 10'.

A midi j'ai relevé la pointe du nord de la Gardaloupe [Guadeloupe] qui me restait au nord $\frac{1}{4}$ nord-ouest, 10 à 11 lieues ; la pointe du sud qui est les [Les Saintes] qui paraissait comme petits îlots au nord-est et nord-est $\frac{1}{4}$ nord, 7 à 8 lieues ; la pointe du nord de la Dominique, au nord-est, 11 à 12 lieues, la pointe du sud, à l'est, 5° sud, 8 à 9 lieues ; la Pointe du nord de la Martinique, au sud-est $\frac{1}{4}$ est et à

l'est-sud-est, 14 à 15 lieues, et celle du sud au sud-est, 15 à 16 lieues.

p. 137.

Du mardi au mercredi 29^e février 1736.

Les vents à l'est-nord-est, petit frais, beau temps, la mer belle. Le cap à ouest-nord-ouest. Au soleil couchant, j'ai relevé la pointe du nord de la Dominique qui me restait au nord-est $\frac{1}{4}$ est, distance de 10 à 11 lieues ; celle du sud à l'est $\frac{1}{4}$ sud-est, 5° est, 12 lieues ; la pointe du ouest de la Gardaloupe [Guadeloupe], au nord $\frac{1}{4}$ nord-est, 12 lieues ; la pointe de l'est au nord-nord-est, 4° est, 10 à 11 lieues ; le milieu de la Martinique à l'est-sud-est, 5° sud, 14 à 15 lieues ; le milieu des Saints [Saintes], au nord-est $\frac{1}{4}$ nord, 6 à 7 lieues. Et, au soleil levant, le milieu de la Dominique [me restait] à l'est $\frac{1}{4}$ sud-est, 15 lieues ; le bout du ouest de la Gardaloupe [Guadeloupe] au nord-est $\frac{1}{4}$ nord, 10 à 11 lieues. Et à midi ladite pointe me restait au nord-est $\frac{1}{4}$ est, 12 à 13 lieues. Et ladite pointe étant par la longitude de 314° 30', j'en ai formé mon point [de] départ à ladite heure.

Longitude partie :314° 30'.

Différence ouest de la distance :21'.

Longitude arrivée à midi : 314° 9'.

Et j'ai cinglé de chemin, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, à ouest-nord-ouest, 3° 30' nord :13 lieues $\frac{2}{3}$.

Latitude observée nord :15° 30'.

Variation occase observée nord-est :3° 30'.

p. 138.

Du mercredi au jeudi 1^{er} mars 1736.

Les vents ont varié du sud-est $\frac{1}{4}$ est au nord-nord-est et ensuite au sud-est, petit vent. Le cap à ouest-nord-ouest. Au soleil levant, j'ai relevé la Gardaloupe [Guadeloupe] qui me restait à l'est $\frac{1}{4}$ nord-est et à l'est-nord-est, 15 à 18 lieues. Gouvernant toujours à ouest-nord-ouest, jusqu'à midi, n'ayant point eu hauteur, j'ai estimé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le ouest-nord-ouest, 4° nord.

Cinglé de chemin sur ladite route :14 lieues $\frac{2}{3}$.

Latitude observée nord :15° 50'.

Longitude arrivée :313° 27'.

Dans la nuit il y a eu une négresse qui a fait une fausse couche [son] petit négrillon [est] mort¹⁰⁶.

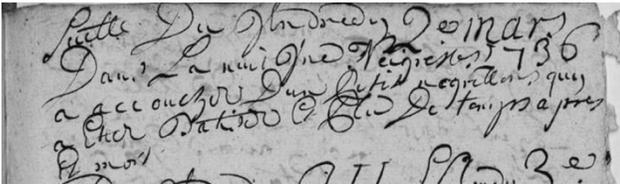
Au soleil levant, la Gardaloupe [Guadeloupe me] restait à l'est ¼ nord-est et [est-nord-ouest], 16 lieues.

Du jeudi au vendredi 2^e.

Les vents ont régné du nord-est à l'est-nord-est, petit vent, la mer belle. Le cap à ouest-nord-ouest, jusqu'à 8 heures du matin que nous avons gouverné entre le ouest-nord-ouest et nord-ouest ¼ ouest, jusqu'à midi que j'ai pris hauteur. Je me suis trouvé plus sud par ma hauteur que par l'estime de 12'. J'ai corrigé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le ouest-nord-ouest, 2° ouest. Cinglé de chemin corrigé :25 lieues, et estimé le ouest-nord-ouest, 5° nord. Cinglé :27 lieues. Latitude observée nord :16° 16'. Longitude arrivée :312° 12'. Variation occase observée nord-est :4° 24'.

p. 139.

Suite du vendredi 2^e mars 1736.



Dans la nuit une négresse a accouché d'un petit négrillon qui a été baptisé et peu de

temps après est mort.

Du vendredi au samedi 3^e.

Les vents à l'est-sud-est, joli frais, beau temps, la mer belle, le cap à nord-ouest ¼ ouest et ouest-nord-ouest, entre deux. Aujourd'hui on a regréé la civadière et, à midi, ayant pris hauteur, je me suis trouvé plus sud par ma hauteur que par l'estime de 6'. J'ai corrigé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le nord-ouest ¼ ouest, 3° ouest. Cinglé de chemin corrigé :30 lieues ½, et estimé le nord-ouest ¼ ouest. Cinglé :30 lieues ¾. Latitude observée nord :17° 02'.

¹⁰⁶ Idem.

Longitude arrivée :311° 00'.
 Variation occase observée nord-est :4° 46'.
~~A midi je suis est ¼ sud-est et est ¼ nord-ouest de la pointe de l'est de Portorico, distance de 4[0] lieues¹⁰⁷ =~~

Du samedi au dimanche 4^e.

Vu Porto-Rico à 3 heures et demie¹⁰⁸.

Les vents ont été de la partie de l'est-sud-est, bon frais, beau temps, la mer belle. Le cap à nord-ouest ¼ ouest, jusqu'à 3 heures et demie après-midi que nous avons vu l'île de Porto-Rico qui nous restait au nord-nord-ouest à distance de 16 à 18 lieues. [Avons] gouverné au nord-ouest ¼ nord pour l'approcher et, au soleil couchant, la terre la plus à l'est de ladite île me restait au nord, 20 à 21 lieues ; la terre la plus à ouest au nord-ouest ¼ ouest, 14 à 15 lieues.

p. 140.

Suite du dimanche 4^e mars 1736.

Et au soleil couchant, mis le cap au nord-ouest ¼ ouest pour approcher de l'île. L'ayant approchée à la distance de 2 et demie à 3 lieues, nous avons gouverné au ouest ¼ nord-ouest, en la côtoyant à ladite distance et, au soleil levant, la pointe la plus ouest me restait au nord-ouest, 5° nord, distance 7 à 8 lieues ; la pointe la plus à l'est au nord-est ¼ est et à l'est-nord-est, 9 à 10 lieues. Étant distant de deux lieues de terre, [avons mis] le cap ouest-nord-ouest, et ensuite gouverné à ouest ¼ nord-ouest selon le gisement de la terre, et [avons relevé] la pointe Zachée au nord-nord-est, 3 à 4 lieues. Et, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, ayant pris hauteur, je l'ai trouvée égale à l'estime. La route m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le ouest-nord-ouest, 3° nord.

Cinglé :37 lieues ⅔,
 Latitude observée nord :17° 45'.
 Longitude arrivée :309° 13'.

Du dimanche au lundi 5^e.

Les vents ont été à l'est-sud-est, bon frais, beau temps, la mer belle, Le cap à ouest ¼ nord-ouest et, à 3 heures et demie après-midi,

¹⁰⁷ Idem.

¹⁰⁸ Idem.

l'îlotte [l'îlot] Zachée¹⁰⁹ me restait au nord ¼ nord-est, 4 lieues. Gouvernant à ouest ¼ sud-ouest, à 2 heures, vu l'île l'Amonne¹¹⁰ qui nous restait à ouest-nord-ouest, distance de 6 à 7 lieues. A 5 heures, gouverné à ouest-sud-ouest et ensuite au sud-ouest. Et au soleil levant, [avons]

p. 141.

Suite du lundi 5^e mars 1736.

gouverné à ouest-nord-ouest pour aller prendre connaissance de l'île de Saint-Domingue. Et au soleil couchant, j'ai relevé la pointe de l'est de Lamonne [La Mona]. Ladite pointe paraît comme un cap escarpé. Elle me restait au nord-nord-ouest, 3° nord, 2 à 3 lieues. La pointe du ouest au nord-ouest, 3° ouest, même distance. Et à midi, ayant pris hauteur, je me suis trouvé plus nord par ma hauteur que par l'estime de 13'. J'ai corrigé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le ouest ¼ sud-ouest, 3° ouest.

Cinglé de chemin corrigé :37 lieues ⅔,

Latitude observée nord :17° 20'.

Longitude arrivée :307° 16'.

Et estimée, la route m'a valu le sud-ouest ¼ ouest, 3° sud.

Cinglé de chemin estimé :32 lieues ⅓.

A midi, mis le cap au nord-ouest.

Du lundi au mardi 6^e.

Les vents au sud-est, petit frais. Le cap au nord-ouest jusqu'à 6 heures du soir, que nous avons gouverné à ouest ¼ nord-ouest, jusqu'à midi que j'ai pris hauteur et, l'ayant trouvée égale à l'estime, la route m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le ouest-nord-ouest, 3° nord. Cinglé de chemin :16 lieues ⅓, Latitude observée nord :17° 51'. Longitude arrivée :306° 33'. M'étant servi de 4 degré de variation, à midi, par mon point, je suis nord et sud D[... (?)] à distance de 10 lieues.

¹⁰⁹ « L'isla Desecheo » pour les Portugais que les étrangers nomment Zachée ou Germaine (fig. 21).

¹¹⁰ « l'isla Mona ». Les seuls dangers qui existent dans le « passage de Mona » qu'emprunte *La Badine* entre la pointe d'Aiguade (Porto-Rico) et le cap Engaño (Saint-Domingue) sont les îles de Zachée, la Monà et la Monique (fig. 21).

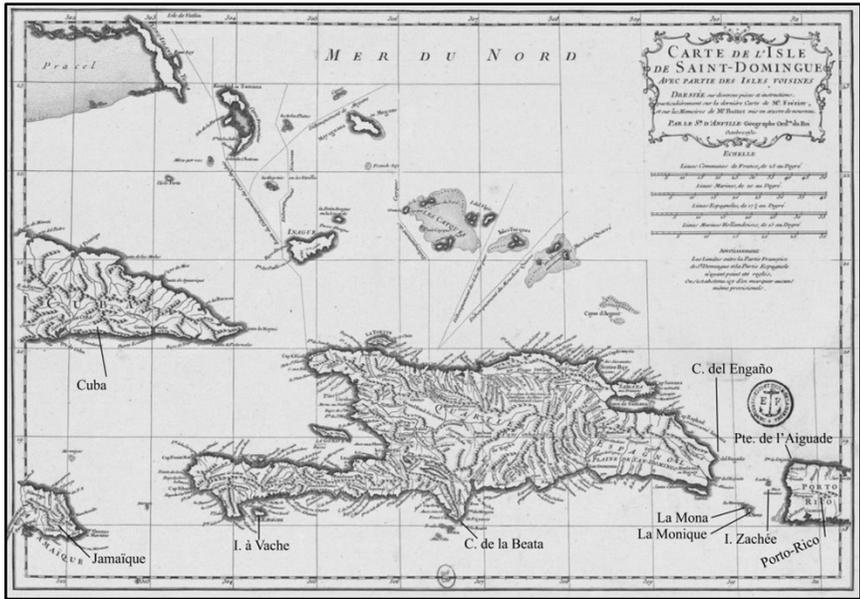


Figure 21 : Carte de l'île de Saint-Domingue [et ses débouquements] avec partie des îles voisines, par d'Anville, 1730 (Gallica.bnf.fr).

p. 142.

Du mardi au mercredi 7^e mars 1736.

Vu l'île de Saint-Domingue à 4 heures et demie après-midi dans le nord-ouest $\frac{1}{4}$ nord et nord-nord-ouest¹¹¹.

Les vents au sud-est, bon frais, beau temps, la mer belle. [Avons mis] le cap à ouest $\frac{1}{4}$ nord-ouest, jusqu'à 4 heures et demie après-midi que nous avons vu l'île de Saint-Domingue dans le nord-ouest $\frac{1}{4}$ nord et nord-nord-ouest de nous. A 5 [heures], mis le cap à ouest et, au soleil couchant, la terre la plus à ouest de ladite île me restait à ouest-nord-ouest, 10 à 12 lieues. Et, au soleil levant, la terre la plus à l'est me restait au nord-est, 5° nord, 7 à 8 lieues ; la prochaine terre au nord-nord-ouest, 5 à 6 lieues ; la pointe du ouest à ouest et à ouest $\frac{1}{4}$ sud-ouest, 9 à 10 lieues. Gouvernant du ouest $\frac{1}{4}$ sud-ouest à ouest-sud-ouest selon le gisement de la terre, en étant à 4 à 5 lieues de distance, sur les 10 à 11 heures du soir, il a fait un grain de pluie et vent assez fort. Ensuite, le grain étant passé, les vents sont revenus au sud-est comme ci-devant. Avons gouverné de 8 heures à midi du ouest-sud-ouest au sud-ouest $\frac{1}{4}$ sud et, n'ayant point eu

¹¹¹ Noté verticalement dans la marge.

hauteur : ayant l'île pour horizon, j'ai estimé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, ouest $\frac{1}{4}$ sud-ouest, 2° 30' sud. Cinglé :37 lieues.
Latitude estimée nord :.....17° 25'.
Longitude arrivée :.....305° 22'.



A sept heures du soir est décédé le nommé Pierre Allain, mousse âgé de 14 à 15 ans. Ledit était de Saint-Malo¹¹². Mort un nègre.

p. 143.

Suite du mercredi 7^e mars 1736.

A midi j'ai relevé la terre la ~~plus à ouest qui me restait et la pointe la plus à l'est, la prochaine terre à~~ pointe de Mongon qui me restait à ouest, distance de 2 à 3 lieues ; l'île Ronde à ouest-sud-ouest, 3 à 4 lieues, à 5 lieues ; le cap de La Beate à ouest $\frac{1}{4}$ sud-ouest, 4 lieues ; la pointe de la terre la plus à l'est au nord-est $\frac{1}{4}$ nord, 14 à 15 lieues (fig. 19, 20)¹¹³.

Du mercredi au jeudi 8^e.

Les vents à l'est-sud-est, bon frais, beau temps, la mer belle. Le cap au sud-ouest, jusqu'à avoir doublé l'île ronde ou Altabolle [Altavele, Altavelle]. L'ayant laissée à tribord, ayant passé au large, à 4 heures nous en étions sud-est et nord-ouest, distance de trois quarts de lieue, gouvernant à ouest-sud-ouest, et, à 4 heures et demie, gouvernant à ouest, et, à 5 heures, à ouest-nord-ouest. Et, au soleil couchant, l'îlette Altabolle me restait au nord-est $\frac{1}{4}$ nord ~~est~~, 5° est, distance 2 lieues. Et, à 8 heures du soir, mis en panne bâbord au vent, capeyé au sud-sud-est. A 5 heures du matin, fait servir. Et, aujourd'hui, depuis le ouest $\frac{1}{4}$ sud-ouest jusqu'au nord-ouest, jusqu'à midi, n'ayant point eu hauteur, ayant la terre à l'horizon, la route estimée m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le nord-ouest, 5° nord. Cinglé :.....25 lieues $\frac{1}{3}$.
Latitude observée :.....18°.

¹¹² Allain Pierre, de Saint-Malo, 14 ans, taille moyenne, poil blond, mousse à 4 livres de solde mensuelle. A.S.H.D.L. *Rôle de la « Badine » (1735-1736)*. SGA. Mémoire des Hommes.

¹¹³ Le petit cap de Mongon est la pointe plus méridionale de Saint-Domingue. Au sud du cap Mongo, à une lieue et demie environ, gît l'île de la Béate.

Longitude arrivée :304° 12'.
 Variation occase observée nord-est :5° 00'.
 A midi, vu un bateau à ouest de nous. Nous avons tiré deux coups de canon à boulet de distance en distance sur ledit bateau. Il a fui¹¹⁴.

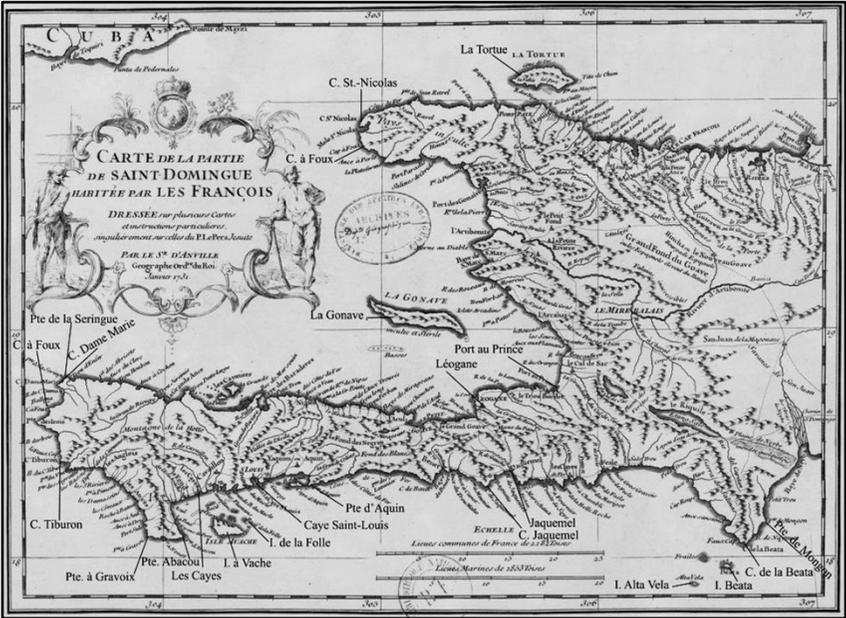


Figure 22: Carte de la partie de Saint-Domingue habitée par les Français, par d'Anville, 1731 (Gallica.bnf.fr).



¹¹⁴ Noté verticalement dans la marge dudit jour.

1.15. Arrivée à la Caye Saint-Louis.

p. 144.

Du jeudi au vendredi 9 mars 1736.

Les vents à l'est-sud-est, [avons mis] le cap au nord-ouest, jusqu'à midi et demi, gouvernant au nord-nord-est et ensuite à ouest. Au soleil couchant, la prochaine terre nous restait au nord $\frac{1}{4}$ nord-est, distance de 4 lieues, et, à six heures du soir, pris un ris dans chaque hunier et mis le cap au sud, bâbord au vent. Avons resté à petite voile toute la nuit, jusqu'à 2 heures du matin [que nous sommes] arrivé jusqu'au nord-nord-est. Et, au jour, gouverné le ouest-nord-ouest. Au soleil levant, la pointe des Palmiers nous restait au nord, 5° est, 3 lieues ; la pointe la plus à l'est à l'est-nord-est, 6 lieues. Ce matin nous avons vu plusieurs habitations qui sont ~~du côté du nord~~ sud de l'île. A 10 heures et demie, vu les îles de Jacquin [Caye d'Aquin (?)] qui nous restaient à nord-ouest, 2 lieues. Gouvernant à ouest $\frac{1}{4}$ sud-ouest et ensuite à ouest, à midi, vu l'île à Vache qui me restait à ouest $\frac{1}{4}$ sud-ouest et à ouest-sud-ouest, 6 à 7 lieues. L'île de Jacquemel¹¹⁵ [le Cap Jacquemel] à ouest $\frac{1}{4}$ nord-ouest, distance de 3 lieues (fig. 19, 20). La route estimée m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le nord-ouest $\frac{1}{4}$ ouest, 5° ouest.

Cinglé de chemin :..... 17 lieues.

Latitude estimée nord :.....18° 24'.

Longitude arrivée :.....303° 24'.

*Ce matin morte une négresse*¹¹⁶.

Gouvernant à ouest et au ouest $\frac{1}{4}$ sud-ouest. Et à deux heures après-midi nous avons tiré deux coups de canon et ensuite deux autres, et fait les signaux de la Compagnie.

p. 145.

Suite de l'arrivée à la Caye.

Et à 4 heures, le pilote de terre est venu à bord pour nous entrer. Il a fait gouverner sur ses marques. Et à 4 heures et demie après-midi, étant rendu en ladite rade, nous y avons mouillé l'ancre par les 7 brasses d'eau, fond de vase. Nous avons salué le fort Saint-Louis de

¹¹⁵ Jacquemel, port de la côte sud, gît au fond d'une petite baie, à 21 lieues au nord-ouest d'Altavelle ou Altavella.

¹¹⁶ Noté verticalement dans la marge dudit jour.

11 coups de canon. Nous avons trouvé en cette rade la *Flore*, de la compagnie, commandé par Monsieur Tafut (+ de la Thibeaudière)¹¹⁷. Nous avons aussi trouvé des bâtiments marchands en cette rade au nombre de six. La chaloupe de la *Flore* est venue à bord pour nous affourcher ~~et étant affourché, j'ai relevé les amers et dangers.~~

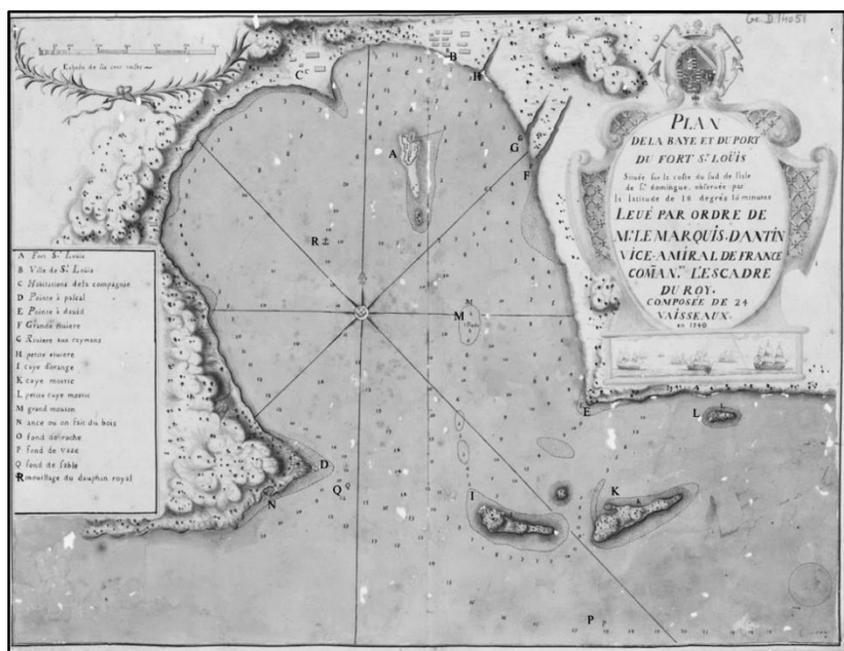


Figure 23: Plan de la baie et du port du Fort Saint-Louis située sur la côte sud de l'île de Saint-Domingue, observée par la latitude de 18 degrés 16 minutes ..., 1740 (Gallica.bnf.fr). On remarque : (R) : le mouillage (ancre), dans l'ouest du Fort Saint-Louis situé sur un îlet de roches (A) on peut passer par 8 brasses pour venir chercher le mouillage par 6 brasses devant la ville (B) ; l'habitation de la Compagnie (C) ; le haut-fond du « Mouton » (M) ; la Pointe à Pascal (D) ; les Cayes (I) et (K) d'Orange et Mostic (Moustique).

¹¹⁷ La *Flore* (1734-1736), armée pour Juda, frégate de 390 tonneaux, 26 canons et 4 pierriers, 90 hommes d'équipage y compris soldats et passagers, capitaine : François Tafut (Taffut) de la Thibeaudière. Route : Saint-Malo, Lorient, Sénégal, Juda d'où le navire appareille le 12 mai 1735 avec une cargaison de 300 captifs et de la poudre du Brésil pour le compte de la compagnie, île au Prince où la frégate fait de l'eau, du bois et des rafraîchissement pour sa cargaison de captifs et son équipage miné par le scorbut, avant d'appareiller pour Saint-Domingue, où elle mouille le 16 septembre suivant pour appareiller le 24 avril 1736 pour Lorient. AN. MAR. 4 JJ/70/27. Mis en ligne par : SGA. Mémoire des Hommes.

Monsieur Tafut est venu à bord voir Monsieur Bart. Ils se sont embarqués dans notre canot et, à leur départ, nous avons crié onze fois : Vive le Roi, et tiré onze coups de canon. J'ai relevé la terre et ses amers, dont la maison, où habitation de la Compagnie, me restait au nord-ouest, à la portée d'un petit canon ; le milieu du bourg de Saint-Louis et la maison de M. de Brach au nord-est et nord-est $\frac{1}{4}$ nord, un quart de lieue ; la pointe de la terre la plus au large, qu'on laisse à tribord en entrant, au sud-est, 5° sud, 2 à 3 lieues ; la Caye

p. 146.

Suite du relèvement de terre.

Domingue au sud-est $\frac{1}{4}$ sud, 2 lieues ; la porte du fort Saint-Louis au sud-est $\frac{1}{4}$ sud à sud-sud-est, à la portée du fusil ; le récif ou caye sur lequel est le fort qu'on laisse à tribord en entrant, au sud, 5° est ; le cap ou pointe qui forme l'autre côté de l'entrée au sud, 5° ouest, distance d'une lieue. Nous sommes affourché : nord $\frac{1}{4}$ nord-est et sud $\frac{1}{4}$ sud-ouest.

Du vendredi au samedi 10^e.

Le temps a été calme, beau temps. Monsieur (+ Carpentier), l'agent de la Compagnie, est venu à bord voir notre cargaison de noirs. A son départ du bord nous avons crié onze fois : Vive le Roi, et tiré onze coups de canon. L'après-midi, Monsieur Carpentier, l'agent de la Compagnie, et un autre commis sont venus à bord avec M. Bart pour compter nos nègres. A leur départ nous avons crié neuf fois : Vive le Roi, et tiré 9 coups de canon.

Entre nègres et négresses, négrillons et négrillonnes, il s'en trouve 473 et treize enfants à la mamelle¹¹⁸.

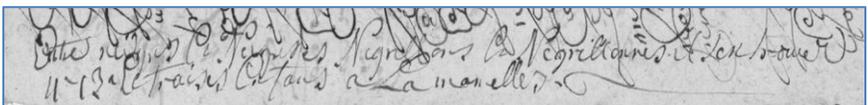


Figure 24: Journal de la Badine, du 10 au 11 mars 1736, marge gauche, p. 146 (SGA).

¹¹⁸ Sur une cargaison de 479 captifs. Voir supra : Du vendredi au samedi 4^e février 1736. Noté verticalement dans la marge.

Du samedi au dimanche 11^e.

La brise a été la nuit du nord et le jour du sud, beau temps. Le dit jour est entré un petit navire.

Du samedi au dimanche 12^e.

Les vents ont été la nuit de terre et le jour du large, beau temps.

p. 147.

Du lundi au mardi 13^e mars 1736.

Les vents ont varié de l'est-nord-est au sud-est, beau temps. Ce dit jour il est venu plusieurs habitants à bord pour marquer des nègres et négresses, et négrillons, et négrillonnes pour les acheter le jour de la vente (fig. 25).

Du mardi au mercredi 14^e.

Les vents ont été du sud-est au sud-sud-est. Ce dit jour on est venu prendre les droits de M. le général et de M. l'intendant.

Ce dit jour a commencé la vente de nos nègres.

Vente¹¹⁹ (fig. 25).

Du mercredi au jeudi 15^e.

Les vents ont varié du sud-sud-est au nord-ouest, passant par l'ouest et, ensuite ont retombé au sud-sud-est. Nous avons continué la vente (fig. 25).

Du jeudi au vendredi 16^e.

Les vents ont été pendant les 24 heures, le jour du large et la nuit de terre. Continuant toujours la vente (fig. 25).

Du vendredi au samedi 17^e.

Continuation des vents : du large le jour et la nuit de terre. La vente continuant, toujours tirant du canon et criant : vive le Roi pour chaque habitant qui ont acheté des noirs. Tirant plus ou moins de coups de canon (fig. 25).

p. 148.

Suite du samedi 17^e mars 1736.

Selon la quantité de nègres que chaque habitant achète.

¹¹⁹ Noté verticalement dans la marge.

Du Lundi Allunday
13 Mars 1736
Les vents ont veués de l'Est
au 18 de ce temps l'Est de l'Est
En grand bruit et habitant a bon
Lour-marguerite de Neiges et de Neiges
D'negillon le negillon. L'ouster
accepter le jour de la fête
Du mardi All M'credi 14
Les vents ont veués de l'Est
de l'Est ou de l'Est de l'Est
Droit de l'Est de l'Est
D'negillon le negillon
D'no. Neiges
Du mercredi All Jeudi 15
Les vents ont veués de l'Est
de l'Est de l'Est de l'Est
de l'Est de l'Est de l'Est
Du jeudi All Vendredi 16
Les vents ont veués de l'Est
de l'Est de l'Est de l'Est
de l'Est de l'Est de l'Est
Du vendredi All Samedi 17
Les vents ont veués de l'Est
de l'Est de l'Est de l'Est
de l'Est de l'Est de l'Est
de l'Est de l'Est de l'Est

Figure 25: Journal de la Badine, p. 147 : Saint-Domingue. Du 13 au 17 mars 1736.

Du samedi au dimanche 18^e.

Les vents ont été du large le jour et la nuit de terre, beau temps.

Du dimanche au lundi 19^e.

Les vents ont été du nord à l'est-nord-est et à l'est, beau temps.

Du lundi au mardi 20^e.

Les vents ont varié de l'est-sud-est à l'est-nord-est, beau temps, continuant toujours la vente.

Du mardi au mercredi 21^e.

Les vents ont été de l'est-nord-est à l'est ¼ nord-est.

Du mercredi au jeudi 22^e.

Les vents ont été l'est ¼ nord-est à l'est-nord-est. Cette nuit on a embarqué dans le bateau de la Compagnie [savoir] : 62 nègres et dix négresses pour les porter au fort à un habitant qui les a achetés. Le restant est allé à terre à l'habitation de la Compagnie. Il ne reste plus à bord que trois nègres. On a commencé à dégréer notre navire et on a désenverguer les voiles.

p. 149.

Du jeudi au vendredi 23^e mars 1736.

Les vents ont été le jour du large et la nuit de terre, beau temps. Avons continué à dégréer le navire et allonger les vergues et caler les mâts d'hune.

Du vendredi au samedi 24^e.

Nous avons eu même continuation de temps et de vents, continuant de dégréer le navire et avons fini aujourd'hui.

Du samedi au dimanche 25^e.

Les vents ont varié de l'est-nord-est à l'est ¼ sud-est, beau temps. Ce dit jour, le bateau de la Compagnie est revenu du fort et est déserté un de nos matelots qui était allé dans le dit bateau. Ledit se nomme Jacques Couette [Prouonsalle (?)].

Du dimanche au lundi 26^e.

Les vents ont été de l'est ¼ sud-est à l'est-sud-est, beau temps.

Du lundi au mardi 27^e.

Les vents ont ont (sic) été de l'est-sud-est à l'est ¼ sud-est, beau temps.

Nous avons eu une éclipse de lune qui a duré depuis le soleil couchant jusqu'à 8 heures du soir. Elle a été [...].

p. 150.

Du mardi au mercredi 28^e mars 1736.

Les vents ont été de l'est-sud-est au sud-sud-est, beau temps.

Du mercredi au jeudi 29^e.

Les vents ont été du sud-sud-est à l'est-sud-est, beau temps.

Du jeudi au vendredi 30^e.

Les vents ont été de l'est-sud-est à l'est. Ledit jour est revenu à bord le nommé Jacques Couette qu'on croyait déserté.

Du vendredi au samedi 31^e.

Les vents ont été de l'est à l'est ¼ sud-est, beau temps.

Du samedi au dimanche 1^{er} avril.

Les vents ont varié de l'est ¼ sud-est au sud-sud-est, beau temps.

Du dimanche au lundi 2^e.

Les vents ont été du sud-sud-est au sud-est, beau temps.

Du lundi au mardi 3^e.

Les vents ont varié du sud-est au nord-est, passant par l'est, le temps couvert.

Du mardi au mercredi 4^e.

Les vents ont varié de l'est à l'est-sud-est, beau temps. Ce matin nous avons démâté notre beaupré et on l'a envoyé à terre à l'habitation.

Du mercredi au jeudi 5^e avril 1736.

Les vents ont été de l'est-sud-est à l'est, beau temps.

Du jeudi au vendredi 6^e.

Les vents ont été de l'est à l'est-sud-est.

Du vendredi au samedi 7^e.

Les vents ont été de l'est-sud-est à l'est.

Du samedi au dimanche 8^e.

Les vents ont continué d'être à l'est pendant les vingt et quatre heures.

Du dimanche au lundi 9^e.

Les vents ont été de l'est à l'est-sud-est, beau temps.

Du lundi au mardi 10^e.

Les vents ont été de l'est-sud-est au sud-est $\frac{1}{4}$ est.

Du mardi au mercredi 11^e.

Les vents ont ont (sic) varié du sud-est $\frac{1}{4}$ est à l'est $\frac{1}{4}$ sud-est, beau temps.

Du mercredi au jeudi 12^e.

Les vents ont continué d'être à l'est $\frac{1}{4}$ sud-est.

Du jeudi au vendredi 13^e.

Les vents ont varié de l'est $\frac{1}{4}$ sud-est au sud-sud-ouest, beau temps.

Ledit jour nous avons remis un autre beaupré.

Il est entré en cette rade un petit navire du Havre de Grâce [...] ¹²⁰.

Du vendredi au samedi 14^e avril 1736.

Les vents ont varié du sud-sud-ouest au sud-est, beau temps.

¹²⁰ Cette dernière ligne est surchargée, difficile à lire. Il semble que « en cette rade » soit raturé et surchargé de « en la Caye ». Ce petit navire serait « [très vieux (?)] ».

Du samedi au dimanche 15^e.

Les vents ont varié du sud-sud-ouest à l'est-sud-est.

Du dimanche au lundi 16^e.

Les vents ont été de l'est-sud-est à l'est. Dans la nuit il a fait beaucoup de pluie.

Du lundi au mardi 17^e.

Les vents ont été de l'est au sud-est $\frac{1}{4}$ est, beau temps.

Du mardi au mercredi 18^e.

Les vents ont été du sud-est $\frac{1}{4}$ est du sud $\frac{1}{4}$ sud-est.

Du mercredi au jeudi 19^e.

Les vents ont varié du sud $\frac{1}{4}$ sud-est au sud-est $\frac{1}{4}$ est, beau temps. Ce dit jour, notre canot est allé à la ville quérir Monsieur de Brache [Brach] pour le porter au fort. Quand il a été par le travers de notre navire, nous avons tiré onze coups de canon pour le saluer. Ledit jour on ~~est~~ (+ a) cassé la tête à un soldat du fort qui avait déserté.

p. 153.

Du jeudi au vendredi 20^e avril 1736.

Les vents ont varié du sud-est $\frac{1}{4}$ est au sud-sud-est.

Du vendredi au samedi 21^e.

Les vents ont varié du sud-sud-est à l'est-sud-est, beau temps. Dans la nuit la *Flore* a appareillé de cette rade pour aller en France et, s'étant affalé sur la Pointe à [Pascal] ((D) fig. 23), il a été obligé de mouiller.

Du samedi au dimanche 22^e.

Les vents ont été de l'est-sud-est au au (sic) sud-est $\frac{1}{4}$ est, beau temps. Ce matin la *Flore* a mis pavillon en berne et tiré quatre coups de canon de distance en distance pour demander du secours. Toutes les chaloupes et canots des navires de la rade sont allés à son bord pour le secourir. On a porté des touées au large et, ayant passé [la pointe Pascal], il a appareillé avec la brise du large et est

venu mouiller dans le goulet¹²¹. La chaloupe nous a apporté une ancre du [voilier] et nous lui en avons donné une voile. Notre ancre de touée et un grelin que l'on avait mis dans la chaloupe d'un des navires de la rade ont été perdus pour sauver ledit navire.

p. 154.

Du dimanche au lundi 23^e avril 1736.

Les vents ont été du sud-est $\frac{1}{4}$ est à l'est $\frac{1}{4}$ sud-est, beau temps.

Du lundi au mardi 24^e.

*Partance de la « Flore »*¹²².

Les vents ont été de l'est $\frac{1}{4}$ sud-est à l'est $\frac{1}{4}$ nord-est. Notre canot est allé avec 20 hommes à bord de la *Flore* pour la mettre dehors et, l'ayant mis hors de tous les dangers, ils sont revenus à bord. Les passagers que nous avons sont allés dans ledit navire.

Du mardi au mercredi 25^e.

Le temps a été calme pendant les vingt et quatre heures.

Du mercredi au jeudi 26^e.

La nuit les vents ont été de terre la nuit (sic), et le jour du large, beau temps.

Du jeudi au vendredi 27^e.

Les vents ont été de l'est à l'est $\frac{1}{4}$ sud-est, beau temps.

Du vendredi au samedi 28^e.

Les vents ont été de l'est $\frac{1}{4}$ sud-est à l'est, beau temps.

Du samedi au dimanche 29^e.

Les vents ont été de l'est à l'est-sud-est.

Du dimanche au jeudi 30^e.

*Donné la cale*¹²³.

Les vents ont été de l'est-sud-est au [sud-est $\frac{1}{4}$ sud (?)]. Ce dit jour on a donné la cale à un des matelots pour avoir désobéi.

¹²¹ Le journal porte : « [...] au large et layant passer il a appareiller avec la brise [...] ».

¹²² Noté verticalement dans la marge.

¹²³ Idem. Sur ce supplice, voir en annexe.

Du lundi au mardi 1^{er} mai 1736.

Les vents ont été du sud-est $\frac{1}{4}$ sud au sud-sud-est, beau temps.

Du mardi au mercredi 2^e.

Les vents ont varié du sud-est $\frac{1}{4}$ est à ouest, passant par le nord.

Dans la nuit il a sorti de cette rade un petit fluton du Havre.

Du mercredi au jeudi 3^e.

Les vents ont été du sud-est $\frac{1}{4}$ est à l'est-sud-est, le temps beau.

Du jeudi au vendredi 4^e.

Les vents ont varié de l'est-sud-est à l'est, beau temps.

Du vendredi au samedi 5^e.

Les vents ont été de l'est à l'est-sud-est.

Du samedi au dimanche 6^e.

Les vents ont été de l'est-sud-est à l'est.

Du dimanche au lundi 7^e.

Les vents ont continué d'être de l'est à l'est-sud-est.

Du lundi au mardi 8^e.

Les vents ont été de l'est-sud-est à l'est. Ce matin a sorti de cette rade le *Patriarche* de Bordeaux.

Du mardi au mercredi 9^e mai 1736.

Les vents ont varié de l'est au sud-est $\frac{1}{4}$ sud, beau temps.

Du mercredi au jeudi 10^e.

Les vents ont varié du sud-est $\frac{1}{4}$ sud à l'est $\frac{1}{4}$ sud-est, beau temps.

Du jeudi au vendredi 11^e.

Les vents ont varié de l'est $\frac{1}{4}$ sud-est au sud-sud-est, beau temps.

Du vendredi au samedi 12^e.

Les vents ont régné du sud-sud-est au sud-est, beau temps.

Du samedi au dimanche 13^e.

Les vents ont été du sud-est au sud-sud-est.

Du dimanche au lundi 14^e.

Les vents ont varié du sud-sud-est au sud-est, beau temps.

Du lundi au mardi 15^e.

Les vents ont varié du sud-est au sud-sud-est, beau temps.

Du mardi au mercredi 16^e.

Les vents ont varié du sud-sud-est à est-sud-est, même temps.

Du mercredi au jeudi 17^e.

Les vents ont varié du sud-sud-est au sud-est $\frac{1}{4}$ sud.

p. 157.

Du jeudi au vendredi 18^e mai 1736.

Les vents ont été sud-est $\frac{1}{4}$ sud au sud-est $\frac{1}{4}$ est, beau te[mps].

Du vendredi au samedi 19^e.

Les vents ont été du sud-est $\frac{1}{4}$ est à l'est-sud-est.

Du samedi au dimanche 20^e.

Les vents ont été de l'est-sud-est au sud-est $\frac{1}{4}$ est.

Du dimanche au lundi 21^e.

Les vents ont été du sud-est $\frac{1}{4}$ est à l'est-sud-est, beau temps. Ce dit jour nous avons donné demi-bande.

Du lundi au mardi 22^e.

Les vents ont été de l'est-sud-est au sud-est $\frac{1}{4}$ est, beau temps. On a donné la demi-bande à l'autre bord. Ce dit jour on a mis six de nos matelots [comme corvée (?)] dans le bateau de la Compagnie pour aller charger du sucre pour commencer à charger notre navire.

Du mardi au mercredi 23^e.

Les vents ont varié du sud-est $\frac{1}{4}$ est à l'est-sud-est, beau temps. Avons commencé à délester notre navire.

Du mercredi au jeudi 24^e.

Les vents ont continué d'être à l'est-sud-est pendant les vingt-quatre heures. Continuons toujours à délester.

Du jeudi au vendredi 25^e mai 1736.

Les vents ont de l'est-sud-est à l'est $\frac{1}{4}$ nord-est, beau temps.

*Visite*¹²⁴.

Ledit jour il est venu deux capitaines de la rade avec leur charpentier à bord pour faire la visite du navire et ils l'ont trouvé bon. Ce dit jour aussi est arrivé le bateau de la Compagnie qui nous a apporté 54 barriques créoles de sucre.

Du vendredi au samedi 26^e.

*Commencé à charger 54, 1^{er}*¹²⁵.

Les vents ont varié de l'est $\frac{1}{4}$ nord-est à l'est-sud-est, beau temps. Ce dit jour, nous avons embarqué les 54 barriques créoles de sucre que le bateau nous a apportées.

Du samedi au dimanche 27^e.

Les vents ont varié de l'est-sud-est à l'est, beau temps.

Du dimanche au lundi 28^e.

Les vents ont continué à l'est. Ce matin le bateau a reparti pour aller quérir du sucre pour nous.

Du lundi au mardi 29^e.

Les vents ont été de l'est à l'est-sud-est, beau temps.

Du mardi au mercredi 30^e.

*39, 2^e*¹²⁶

Les vents ont été de l'est-sud-est à l'est. Ce dit jour, le bateau est revenu qui a apporté 39 barriques créoles.

Du mercredi au jeudi 31^e mai 1736.

Les vents ont continué à l'est. Ce dit jour étant la fête de Dieu, quand la procession a été au reposoir, le fort a tiré vingt et un coups de canon. Ensuite nous avons tiré quinze coups. Les autres navires de la rade ont aussi tiré.

¹²⁴ Noté verticalement dans la marge.

¹²⁵ Idem. Premier chargement de 54 barriques créoles de sucre.

¹²⁶ Idem. Second chargement de 39 barriques créoles de sucre.

Du jeudi au vendredi 1^{er} juin.

Les vents ont varié de l'est à l'est-sud-est, beau temps.

Du vendredi au samedi 2^e.

Les vents ont varié de l'est-sud-est à l'est.

Du samedi au dimanche 3^e.

Les vents ont été à l'est, le temps couvert.

Du dimanche au lundi 4^e.

Les vents ont été variables de l'est à l'est-nord-est, beau temps. Ce dit jour le bateau a parti pour aller quérir du sucre.

Du lundi au mardi 5^e.

Les vents ont été de l'est-nord-est à l'est. Ce matin est décédé le nommé Jean Chaillou, âgé de 30 à 32 ans. Ledit était notre maître tonnelier et était des environs de La Rochelle¹²⁷.

p. 160.

Du mardi au mercredi 6^e juin 1736.

Les vents ont varié de l'est à l'est-sud-est, le temps par grains.

Du mercredi au jeudi 7^e.

Les vents ont été de l'est-sud-est à l'est, beau temps.

Du jeudi au vendredi 8^e.

Les vents ont été de l'est à l'est ¼ sud-est pendant les 24 heures.

Du vendredi au samedi 9^e.

Les vents ont varié de l'est ¼ sud-est à l'est-sud-est. Ce dit jour est entré en cette rade un navire de Bordeaux nommé le *Parfait*.

Du samedi au dimanche 10^e.

Les vents ont varié et fait le tour de la boussole, le temps couvert et pluvieux.

¹²⁷ Chaliou (Chaillou) Jean, de Rochefort, 24 ans, taille haute, poil châtain, tonnelier et valet à 24 livres de solde mensuelle. A.S.H.D.L. *Rôle de la « Badine » (1735-1736)*. SGA. Mémoire des Hommes.

Du dimanche au lundi 11^e.

Les vents ont varié de l'est-sud-est à l'est ¼ sud-est.

3^e128.

Ce dit jour est arrivé le bateau de la Compagnie qui nous a apporté 30 barriques créoles de sucre et quatre barriques communes et 28 créoles.

Du lundi au mardi 12^e.

Les vents ont été de l'est ¼ sud-est à l'est-sud-est, beau temps. Ce dit jour nous avons levé notre ancre du nord avec [la chaloupe du (?)] bateau, et, ayant chargé

p. 161.

Suite du mardi 12^e juin 1736.

l'orin, on l'a portée avec le dit bateau une demi-encablure vers l'est et on l'a remouillée. Ensuite nous avons viré sur le câble de l'ancre du sud et, étant rendu à pic de ladite ancre, on a porté une touée vers le sud-est et on a viré ladite ancre et viré sur la touée et, étant rendu à ladite touée, nous avons remouillé l'ancre du sud et reviré sur le câble du nord, et nous sommes mis en poste. Etant affourché nord et sud, j'ai relevé les amers et dangers, dont la pointe ou cap Pascal me restait au sud, 5° ouest, distance d'une demie lieue ; la porte du fort Saint-Louis au sud-est ¼ sud, distance de 2 encablures ; le milieu du bourg ou ville Saint-Louis au nord-est, un demi-quart de lieue ; l'habitation de la Compagnie au nord-ouest, même distance (fig. 23).

Du mardi au mercredi 13^e.

Les vents ont varié de l'est-sud-est à l'est, beau temps. Ce matin le bateau a reparti pour nous aller chercher du sucre.

Du mercredi au jeudi 14^e.

Les vents ont continué d'être à l'est pendant les vingt et quatre heures, beau temps.

¹²⁸ Noté dans la marge. Troisième chargement de sucre.

Du jeudi au vendredi 15^e juin 1736.

Les vents ont été de l'est à l'est ¼ sud-est, beau temps.

Du vendredi au samedi 16^e.

Les vents ont continué d'être de l'est ¼ sud-est à l'est. Ce dit jour est entré en cette rade un petit navire normand.

Du samedi au dimanche 17^e.

Les vents ont varié de l'est au sud-sud-est, beau temps.

Du dimanche au lundi 18^e.

Les vents ont varié de l'est-sud-est au sud-est ¼ sud, beau temps. Ce dit jour est entré en cette rade un navire de rade un navire nommé *l'Aurore*, commandé par Monsieur Boypineau. Nous l'avons salué de sept coups de canon. Les autres navires de la rade l'ont aussi salué après nous.

Du lundi au mardi 19^e.

51 barriques créoles, 4^e129.

Les vents ont été de l'est ¼ sud-est à l'est-sud-est. Ce dit jour le bateau est revenu qui nous a apporté cinquante et une barriques de sucre créoles.

Du mardi au mercredi 20^e.

Les vents ont été de l'est-sud-est à l'est ¼ sud-est, beau temps. Ce dit jour est entré un bateau venant de Léogane (fig. 22).

Du mercredi au jeudi 21^e juin 1736.

Les vents ont été de l'est à l'est-sud-est, beau temps. Ce dit jour est entré en cette rade un brigantin. Ce matin le bateau a parti pour nous aller quérir du sucre.

Ce même jour aussi est entré un petit navire.

Du jeudi au vendredi 22^e.

Les vents ont été de l'est-sud-est au nord-nord-est, le temps par grains de pluie et calme.

¹²⁹ Noté dans la marge. 51 barriques créoles, quatrième chargement de sucre.

Du vendredi au samedi 23^e.

Les vents ont été de l'est-sud-est à l'est $\frac{1}{4}$ sud-est. Ce matin a sorti de cette rade le bateau qui [y] était entré mercredi dernier.

Etant la veille de la fête de Monsieur de Brache [Brach], l'après-midi, sur les 5 heures, le commandant, (+ après le fort), ayant tiré ~~vingt et~~ ~~un~~ (+ treize) coups de canon, ensuite nous avons tiré neuf coups de canon. Les autres navires de la rade ont aussi tiré. Le salut du fort a été de 21 coups de canon.

Du samedi au dimanche 24^e.

Les vents ont continué d'être à l'est $\frac{1}{4}$ sud-est pendant les 24 heures. Ce matin au jour, le fort a tiré et ensuite le commandant, et nous ensuite nous avons tiré 5 coups de canon. Les autres navires ont aussi tiré après nous pour saluer Monsieur Brach.

p. 164.

Du dimanche au lundi 25^e juin 1736.

Les vents ont été de l'est $\frac{1}{4}$ sud-est à l'est-sud-est, beau temps.

Du lundi au mardi 26^e.

Les vents ont été de l'est-sud-est à l'est $\frac{1}{4}$ sud-est pendant les 24 heures.

Du mardi au mercredi 27^e.

Les vents ont été de l'est $\frac{1}{4}$ sud-est à l'est-sud-est, beau temps.

Du mercredi au jeudi 28^e.

Les vents ont continué d'être de l'est à l'est-sud-est à l'est $\frac{1}{4}$ sud-est.

Du jeudi au vendredi 29^e.

Les vents ont été de l'est $\frac{1}{4}$ sud-est au sud-est $\frac{1}{4}$ sud, beau temps.

Du vendredi au samedi 30^e.

Les vents ont varié de l'est $\frac{1}{4}$ sud-est à l'est-sud-est. Ce dit jour est entré un bateau espagnol.

Du samedi au dimanche 1^{er} juillet.

Les vents ont varié de l'est-sud-est au sud-sud-est, beau temps.

Du dimanche au lundi 2^e.

Les vents ont varié du sud-est au nord, passant par l'est. Dans la nuit le navire du Roi a appareillé de cette rade et va à Léogane (fig. 22).

p. 165.

Du lundi au mardi 3^e juillet 1736.

Les vents ont varié de l'est au [sud-]sud-est, beau temps.

Ce dit jour nous avons reçu de la goélette du *Parfait* le nombre de vingt et cinq barriques créoles de sucre.

25 barriques créoles.

Du mardi au mercredi 4^e.

Les vents ont varié du sud-sud-est à l'est-sud-est, beau temps. Ce dit jour le bateau espagnol a sorti de cette rade.

Du mercredi au jeudi 5^e.

Les vents ont varié du sud-sud-est au nord-est, passant par l'est et, ensuite, ont retombé au sud-sud-est. Ce matin a sorti de cette rade le bateau des messieurs Blains et aussi la goélette du *Parfait*¹³⁰.

Ce même jour aussi on a commencé à gréer notre navire.

Le bateau est arrivé de retour de son voyage.

Du jeudi au vendredi 6^e.

*Les vents ont varié du sud-sud-est à l'est ¼ sud-est. 53*¹³¹.

Nous avons déchargé le bateau qui a apporté cinquante et trois barriques créoles.

53 barriques créoles.

p. 166.

Du vendredi au samedi 7^e juillet 1736.

Les vents ont varié de l'est ¼ sud-est à l'est-nord-est, beau temps. Ce matin le bateau a reparti pour nous aller quérir du sucre.

Monsieur Dumont est venu à bord voir M. Bart. A son départ nous avons tiré sept coups de canon.

¹³⁰ Le journal porte : « [...] Le bateau des messieurs Blains et aussi la goélette du parfait. [...] ».

¹³¹ Noté verticalement dans la marge.

Du samedi au dimanche 8^e.

Les vents ont varié de l'est-nord-est au sud-est ¼ est, beau temps. Monsieur Dumont et M. Louet sont venus dîner à bord. A leur départ nous avons tiré cinq coups de canon.

Du dimanche au lundi 9^e.

Les vents ont varié du sud-est ¼ est à l'est-sud-est, beau temps.

Du lundi au mardi 10^e.

Les vents ont été de l'est-sud-est pendant les vingt et quatre heures, beau temps.

Du mardi au mercredi 11^e.

Les vents ont été de l'est-sud-est au sud-sud-est, beau temps.

Du mercredi au jeudi 12^e.

Les vents ont varié de l'est-sud-est à l'est ¼ sud-est, beau temps.

p. 167.

Du jeudi au vendredi 13^e juillet 1736.

Les vents ont varié de l'est ¼ sud-est au sud-est ¼ sud. Ce dit jour nous avons frappé un grelin sur l'orin de l'ancre du sud pour écarter le navire pour corroier¹³² [corriger] la flottaison. A 11 heures et demie le orin a manqué. Le navire ne calant point assez avec le sucre, nous avons été obligé de reprendre du lest de ce que nous avons mis hors du navire.

Du vendredi au samedi 14^e.

Les vents ont été la nuit de terre et le jour du large. Nous avons donné la demi-bande à l'autre bord et avons continué à prendre du lest.

Du samedi au dimanche 15^e.

Les vents ont continué d'être la nuit de terre et le jour du large. Ce dit jour la pirogue de la Compagnie nous a apporté 8 barriques

¹³² Corroyer : voir lexique. Compte tenu de ce qui suit, il semble que le pilote ait voulu écrire « corriger » la flottaison.

créoles de sucre¹³³. Ce dit jour aussi est arrivé le bateau de la Compagnie qui a apporté 61 barriques de sucre.

Du dimanche au lundi 16^e.

Les vents ont été la nuit de terre et le jour du large.

60¹³⁴. Ce dit jour nous avons embarqué 60 barriques créoles de sucre et une commune
60 barriques créoles de sucre et une commune.

p. 168.

Du lundi au mardi 17^e juillet 1736.

Les vents le jour du large et la nuit de terre. Nous avons eu une grande pirogue de la Compagnie pour faire notre eau. Le bateau a parti ce matin pour nous aller quérir du bois.

Du mardi au mercredi 18^e.

Le temps a été calme pendant les 24 heures. Nous avons continué à faire notre eau. Ce matin a sorti de cette rade un petit navire.

Du mercredi au jeudi 19^e.

Les vents ont varié et fait le tour de la boussole. Ce dit jour nous avons embarqué sept barriques créoles de sucre.

7 barriques créoles.

Le bateau est revenu qui nous a apporté du bois.

Il est venu un officier du fort à bord voir M. Bart. A son départ nous avons tiré cinq coups de canon.

Du jeudi au vendredi 20^e.

Les vents ont été de l'est à l'est-sud-est, beau temps. Avons fini de faire notre eau et aussi commencé à enverguer nos voiles et nous sommes préparés pour partir pour France.

p. 169.

Du vendredi au samedi 21^e juillet 1736.

Les vents ont continué pendant 24 heures d'être à l'est-sud-est, beau temps.

¹³³ « 8 » noté en marge, en regard de la phrase.

¹³⁴ Noté en marge.

Du samedi au dimanche 22^e.

Les vents ont été la nuit de terre et le jour du large. Ce matin ont sorti de cette rade : une flute de Bordeaux commandée par M. Moussu et la *Marianne*, aussi de Bordeaux, commandée par M. Dugagne.

7¹³⁵. Reçu 7 barriques créoles.

Du dimanche au lundi 23^e.

Les vents ont continué d'être le jour du large et la nuit de terre, beau temps. Avons envergué le restant de nos voiles et nous sommes préparés pour partir.

Du lundi au mardi 24^e.

Les vents ont été comme ci-devant : la nuit de terre et le jour du large. Ce matin nous avons déferlé le petit hunier et tiré le coup de canon de partance.

Sur le soir la chaloupe du *Parfait* est venue lever notre ancre du nord et l'ancre virée à bord.

p. 170.

[Page blanche.]



¹³⁵ Idem.

1.16. Partance de la Caye Saint-Louis pour France.

p. 171.

Partance de la Caye Saint-Louis pour France.

Du mercredi 25^e juillet 1736.

Ce matin nous avons tiré le coup de canon de partance et appareillé sur les cinq heures du matin, les vents étant à l'est et ensuite au nord-est, petit frais. Avons mis le canot de l'avant du navire pour le remorquer et, étant par le travers du fort, nous avons tiré cinq coups de canon pour saluer ledit fort. Nous avons, de compagnie avec nous, le *Neptune* de Dunkerque, commandé par Monsieur Larpin. Nous avons gouverné selon le gisement de carte, le cap du sud $\frac{1}{4}$ sud-ouest au sud $\frac{1}{4}$ sud-est et sud-sud-est, ayant Monsieur Vitry à bord pour nous mettre dehors. Et à 7 heures, ayant calmi tout plat, voyant que nous culions, nous avons mouillé l'ancre par les treize brasses d'eau, fond de gravier et de coquillages. Etant mouillé, j'ai relevé les amers et dangers, dont la pointe du large de la Caye d'Orange me restait au sud-est $\frac{1}{4}$ sud, un tiers de lieue ; la pointe aussi du large de la Caye aux Moustiques au sud-est $\frac{1}{4}$ ouest, distance de deux tiers de lieue ; le Cap Pascal au sud $\frac{1}{4}$ sud-ouest, un tiers de lieue ; le fort Saint-Louis au nord, un tiers de lieue (I, K, D, A, fig. 23) ; la pointe de l'est de l'île à Vache au sud $\frac{1}{4}$ sud-est, 4 à 5 lieues (fig. 22) ;

p. 172.

Suite de la partance de la Caye [juillet 1736].

La maison de la Compagnie me restait au nord $\frac{1}{4}$ nord-ouest, 5° [ouest], distance d'une lieue.

Du mercredi au jeudi 26^e.

Les vents ont varié du sud-est à l'est, beau temps. Ce matin sur les deux heures, nous avons appareillé, les vents à l'est, et ensuite ont varié à l'est nord-est. Avons amuré à bâbord et gouverné au sud-sud-est jusqu'au sud-sud-ouest. Ayant doublé le Cap Pascal et, au soleil levant, j'ai relevé le terre dont la Caye à l'eau me restait au sud $\frac{1}{4}$ sud-est, un demi-quart de lieue ; la pointe la plus à ouest de l'île à Vache au sud-ouest ; l'entrée de la Grande Baie du Mainne

[Baie de Melle]¹³⁶ au nord $\frac{1}{4}$ nord-ouest, 2 à 3 lieues ; la pointe ou Cap Pascal au nord-est $\frac{1}{4}$ nord, 3 à 4 lieues. Gouvernant à ouest-sud-ouest et, à 7 heures du matin, étant à un demi-quart de lieue de la pointe du ouest de l'île à Vache, nous avons mouillé l'ancre par les six brasses d'eau, sable fin et blanc. Depuis Saint-Louis, jusqu'à ici, j'ai estimé avoir fait 5 lieues. La pointe à Bacou [Pointe d'Abacou] me restait au sud-ouest $\frac{1}{4}$ sud, distance de 3 à 4 lieues. Ce matin le *Neptune* a aussi appareillé en même temps que nous et a aussi remouillé comme nous. Son pilote et le nôtre s'en sont retournés dans la bateau de la Compagnie qui était venu avec nous pour les ramener. La pointe du ouest de l'île à Vache [me restait] au sud-est $\frac{1}{4}$ est [à] une portée de canon.

p. 173.

Du jeudi au vendredi 27 juillet 1736.

Les vents ont varié du sud-est à l'est-sud-est à l'est $\frac{1}{4}$ nord-est. Ce matin, à 5 heures et demie, nous avons appareillé les vents à l'est $\frac{1}{4}$ nord-est. Avons gouverné au sud $\frac{1}{4}$ sud-est pour doubler la pointe à Bacou. Et, l'ayant doublée, nous avons arrivé en arrondissant. A 6 heures et demie, nous avons vu un petit bâtiment qui nous restait à l'est. Nous en avons fait le signal au *Neptune* qui était sous le vent à nous. A 8 heures avons gouverné sud-sud-ouest et ensuite jusqu'à nord-ouest, ayant dépassé la pointe à Bacou. Et à midi la pointe à Gravois [de Gravois] me restait à l'est et est $\frac{1}{4}$ sud-est, distance de 6 à 7 lieues, le cap Tibron [Cap Tiburon] au nord-ouest $\frac{1}{4}$ ouest, 7 à 8 lieues (fig. 22).

Du vendredi au samedi 28^e.

Les vents ont varié de l'est-sud-est au sud-sud-est et ensuite à l'est, petit frais, beau temps, la mer belle. Le cap à nord-ouest, à midi et demi, nous avons vu un navire, qui nous restait au nord-ouest $\frac{1}{4}$ nord, et avons fait le signal au *Neptune*, et il nous a répondu. A midi (sic) nous avons mis le cap à ouest-nord-ouest, ensuite vu un brigantin. A 3 heures après-midi, nous avons parlé audit navire qui

¹³⁶ La baie de Melle à l'ouest de celle de Saint-Louis. Pour la description de ces amers, voir : C. F. Chauchepat (trad.), *Routier des Antilles, des côtes de terre ferme et de celles du Golfe du Mexique* [...], trad. de l'espagnol par C. F. Chauchepat, Lieutenant de vaisseau, 3^e éd., Paris, 1829, p. 126-131.

est du Roi d'Angleterre. Il nous a demandé d'où nous étions et [le] lui ayant dit, il nous a souhaité un bon voyage. Ledit navire tient le plus près pour remonter. Nous avons mis côté en travers, bâbord au vent, pour espérer le *Neptune* qui était de l'arrière de nous et, quand il nous a eu joint, nous avons fait [servir] et gouverner à ouest-nord-ouest comme ci-devant.

p. 174.

Suite du samedi 28^e juillet 1736.

Au soleil couchant le Cap Tiburon me restait au nord-ouest, 5° ouest, 4 à 5 lieues, et, au soleil levant, le Cap à Fous [Cap à Fous ou des Fous] me restait au nord-est ¼ est, et la pointe à Coutre au sud-sud-est, 5° est, 5 à 6 lieues¹³⁷. Et à midi, n'ayant point eu hauteur à cause de la proximité du soleil, j'ai estimé la route, qui m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le nord-ouest, 2° ouest. Cinglé de chemin estimé :19 lieues ½. A midi le Cap Cafoux [Cap-à-Fous ou des Fous] (fig. 22 et 24) me restait au sud ¼ sud-est, 6 à 7 lieues, le Cap Damamarie [Cap Dame Marie] à l'est, [5°] nord, distance de 5 à 6 lieues.

Du samedi au dimanche 29^e.

Le temps a été calme à ne pouvoir gouverner ni présenter jusqu'à 2 heures après-midi qu'il a un peu aflaîchi d'un petit vent de nord-est ¼ nord-est. L'amure à bâbord, [avons] gouverné à l'est. Au soleil couchant, le Cap Dame Marie et le Cap à Fous nous restaient l'un par l'autre à sud ¼ sud-est, distance de 6 à 7 lieues ; la terre la plus à l'est à l'est ¼ nord-est, 5 à 6 lieues. A 6 heures et demie, viré de bord, l'amure à tribord, le cap au nord-nord-ouest, et, à deux heures du matin, reviré de bord, l'amure à bâbord, le cap à l'est. Et, au soleil levant, la terre la plus à l'est me restait au sud-est, 4 à 5 lieues, et la plus à ouest, au sud, 5 à 6 lieues. Ayant eu calme toute la nuit, jusqu'à 6 heures et demie du matin [qu'il a] aflaîchi d'un petit vent, nous avons arrivé jusqu'au sud-sud-est pour joindre le *Neptune* qui était sous le vent

¹³⁷ Le Cap Tiburon (fig. 22) « est une montagne très élevée qui descend à la mer en pente douce. Elle a trois pointes [...] La plus nord porte le nom de Carcasse, celle du milieu celui des Fous ; et la troisième est la vraie pointe Tiburon : cette dernière forme, avec celle de Burgos, la baie qui porte son nom ». *Ibidem*.

Suite du dimanche 29^e juillet 1736.

à nous et, l'ayant joint, nous avons gouverné au plus près du vent, le cap au sud, l'amure à bâbord, le cap du sud $\frac{1}{4}$ sud-est au sud-sud-est conforme aux vents. Et à midi, n'ayant point eu hauteur, j'ai estimé la route, qui m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le sud-est $\frac{1}{4}$ sud. Cinglé de chemin estimé :3 lieues. A midi la terre la plus à ouest me restait au sud-sud-ouest, 6 à 7 lieues, et la plus à l'est, à l'est-sud-est, 5° est, distance de 14 à 15 lieues ; la prochaine terre au sud-est $\frac{1}{4}$ sud et sud-sud-est, distance de 4 à 5 lieues.

Variation occase observée nord-est :6° 34'.

Et ortive aussi nord-est :5° 26'.

Du dimanche au lundi 30^e.

Les vents ont varié de l'est-nord-est au nord-est $\frac{1}{4}$ nord, petit frais, la mer belle, l'amure à bâbord, le cap de l'est-sud-est jusqu'au sud-sud-est conforme aux vents. A deux heures après-midi, viré de bord, l'amure à tribord, le cap au nord-ouest, jusqu'à 4 heures qu'il a calmi tout plat à ne pouvoir gouverner ni présenter. Au soleil couchant la terre la plus à ouest me restait au sud-ouest, 5° [...], 5 à 6 lieues ; la pointe de la Seringue au sud-ouest $\frac{1}{4}$ sud, 5° [...], distance de 5 lieues (fig. 22) ; la terre la plus à l'est à l'est $\frac{1}{4}$ sud-est, 12 lieues ; la prochaine terre au sud $\frac{1}{4}$ sud-est, distance d'une lieue. Et, à six heures du soir, [il a] rafraîchi d'un petit vent de nord-est $\frac{1}{4}$ nord, gouverné au nord-ouest et jusqu'au nord-nord-ouest, conforme aux vents, jusqu'à minuit [qu'il a] recalmi jusqu'à ce matin à 6 heures [qu'il a] rafraîchi d'un petit vent du sud-ouest, [où nous avons] gouverné à l'est et ensuite le vent a retombé au nord-est $\frac{1}{4}$ nord. Avons gouverné au sud-est $\frac{1}{4}$ est, (+ bâbord amure), conforme au vent.

Suite du lundi 30^e juillet 1736.

A midi, n'ayant point eu hauteur, j'ai estimé la route, qui m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le nord $\frac{1}{4}$ nord-ouest. Cinglé de chemin estimé :4 lieues. A midi la terre la plus à l'est me restait au sud-est $\frac{1}{4}$ est, distance de 9 à 10 lieues, et la plus à ouest, au sud, 5° ouest, 11 à 12 lieues.

Du lundi au mardi 31^e.

Les vents ont varié du nord-nord-est au nord, petit vent, l'amure à bâbord, le cap de l'est-sud-ouest à l'est $\frac{1}{4}$ nord-est. Au soleil couchant, j'ai relevé la terre la plus à ouest qui m'a paru une pointe de terre basse qui me restait au sud-sud-ouest, 5° ouest, distance de 7 à 8 lieues ; la pointe la plus à l'est à l'est-sud-ouest, 8 lieues ; la plus proche terre au sud-est, 5° sud, 4 à 5 lieues. Et, au soleil levant, la terre la plus à l'est me restait au sud-est, 5° sud, 9 à 10 lieues ; la plus à ouest au sud-sud-ouest, 3° sud, 8 à 9 lieues ; la prochaine terre au sud $\frac{1}{4}$ sud-est, 5° est, 6 à 7 lieues. A 8 heures du soir, calmi tout plat à ne pouvoir gouverner ni présenter, jusqu'à 6 heures du matin [qu'il a] aflaîchi d'un petit vent de sud-est $\frac{1}{4}$ est. [Avons] gouverné au nord-est et nord-est $\frac{1}{4}$ est et ensuite au nord-nord-est conforme aux vents jusqu'à midi que j'ai estimé la route, qui m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, l'est-nord-est, 1° nord. Cinglé :9 lieues.

p. 177.

Du mardi au mercredi 1^{er} août 1736.

*Vu le Cap Saint-Nicolas à 5 heures et demie après-midi au nord-est, distance [...]*¹³⁸.

Le temps a été calme à ne pouvoir gouverner ni présenter jusqu'à 2 heures après-midi qu'il a un peu aflaîchi d'un vent de nord. Avons amuré à bâbord et gouverné à l'est $\frac{1}{4}$ nord-est et ensuite à l'est $\frac{1}{4}$ sud-est. Et, à 5 heures et demie après-midi, nous avons vu le Cap Saint-Nicolas qui nous restait au nord-est. Et, ce matin à 8 heures, il me restait à l'est $\frac{1}{4}$ sud-est, 7 à 8 lieues. A 11 heures du soir, viré de bord, l'amure à tribord, le cap du nord $\frac{1}{4}$ nord-est jusque au nord-nord-ouest, conforme aux vents. Au soleil levant, la pointe basse de Saint-Nicolas au nord-est $\frac{1}{4}$ nord, 5° nord (fig. 24), distance de 5 lieues. A 11 heures, vu l'île de Cuba qui nous restait à ouest-nord-ouest, distance de 12 à 13 lieues. Et à midi, le Cap Saint-Nicolas me restait au sud-est $\frac{1}{4}$ est, 10 à 12 lieues ; le Moul [Mole] Saint-Nicolas à l'est, 5° sud, 8 à 10 lieues ; la pointe de l'est de Cuba à ouest-nord-ouest, 13 à 14 lieues, et la pointe du Cap Saint-Nicolas étant par la

¹³⁸ Noté verticalement dans la marge.

latitude de 20° 20' nord et par les ~~301°~~ 301° 40' de longitude, j'en ai formé mon point de partance à ladite heure.

Latitude partie nord :.....20° 20'.

Différence nord de l'éloignement :.....18'.

Latitude de midi :.....20° 38'.

(+ à midi viré de bord l'amure à bâbord, le cap à l'est-sud-est).

Longitude partie:..... 301° 40'.

Distance ouest :.....24'.

Longitude arrivée à midi :.....301° 13'.

Depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, la route estimée m'a valu le nord-nord-ouest, 2° ouest. Cinglé de chemin :.....17 lieues $\frac{1}{3}$.

p. 178.

Du mercredi au jeudi 2^e août 1736.

Les vents ont varié du nord-nord-est au nord-est $\frac{1}{4}$ nord et jusqu'à l'est-nord-est et ensuite à l'est $\frac{1}{4}$ nord-est, l'amure à bâbord, le cap à l'est-sud-est, le vent au nord-est, jusqu'à 4 heures après-midi, [que nous avons] viré de bord lof pour lof, ayant grand vent, l'amure à tribord, le cap au nord-nord-ouest, ayant pris un ris dans chaque hunier et ensuite le deuxième. Au soleil couchant, j'ai relevé la terre dont le Cap Saint-Nicolas me restait au sud-est, 4 à 5 lieues ; le Mole à l'est $\frac{1}{4}$ nord-est, 7 à 8 lieues ; la terre la plus à l'est, à l'est-nord-est, 9 à 10 lieues. A 9 heures du soir, viré de bord, l'amure à bâbord, le cap à l'est-sud-est et, à minuit, reviré de bord, l'amure à tribord, le cap au nord $\frac{1}{4}$ nord-est. Et au soleil levant, la terre la plus à l'est me restait à l'est, 5° sud, 13 à 14 lieues ; la Tortue à l'est-sud-est, 5° sud, distance de 8 à 9 lieues ; le Cap Saint-Nicolas, au sud-est $\frac{1}{4}$ sud, 5° sud, 9 à 10 lieues (fig. 24). A une heure du matin, largué un ris et à 6 heures le deuxième. A 8 heures la pointe de l'est de Cuba me restait à ouest, 5° sud, 14 à 15 lieues, continuant toujours la bordée du nord-nord-est. Et à midi j'ai estimé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusque aujourd'hui midi, le nord. Cinglé de chemin estimé sur ladite route :.....7 lieues.

Latitude estimée :.....20' 59'.

Longitude arrivée :.....301° 13'.

A midi la pointe de l'est de Cuba me restait à ouest-sud-ouest, distance de 15 à 18 lieues ; la pointe du ouest de Saint-Domingue au sud $\frac{1}{4}$ sud-est, 3° est, 10 à 12 lieues ; le milieu de l'île de la Tortue à l'est-sud-est, 5° sud, 7 à 8 lieues.

p. 179.

Jeudi au vendredi 3^e août 1736.

*Vu l'île d'Inague à 6 heures [...]*¹³⁹.

L'amure à tribord, le cap au nord $\frac{1}{4}$ nord-est, les vents étant à l'est et ont varié à l'est-nord-est et sont revenus à l'est $\frac{1}{4}$ nord-est, le cap du nord $\frac{1}{4}$ nord-ouest au nord $\frac{1}{4}$ nord-est. Et à 6 heures après-midi, nous avons vu l'île Dignague [Inague] devant nous (fig. 24). Nous avons arrivé jusqu'au nord-nord-ouest pour en passer sous le vent. A 6 heures et demie, elle me restait sous le vent, distance de 4 lieues, et ladite île étant par la latitude de 22° 10' de latitude nord et par la longitude de 301° 30', j'en ai formé mon point de partance à ladite heure. Depuis l'heure du relèvement jusqu'aujourd'hui midi, j'ai estimé avoir fait au nord-nord-ouest, 2° ouest :..... 29 lieues $\frac{1}{3}$.

Latitude partie nord :.....22° 10'.
Différence de l'éloignement :11'.

Latitude estimée à 6 heures du soir :.....21° 59'.
Longitude partie :.....301° 34'.
longitude :.....38'.
Longitude arrivée à midi :.....300° 56'.

On a reconnu que la terre que nous avons vue à 11 heures est l'île au Rales (?) [Corrales¹⁴⁰]. A midi le milieu de ladite île me restait au nord $\frac{1}{4}$ nord-ouest, distance de 4 à 5 lieues, et la pointe du ouest, au nord-ouest $\frac{1}{4}$ nord, 3 à 4 lieues. Dans un entre deux qui est à peu près au milieu de l'île, il y a une roche blanche qui paraît comme un bateau à la voile.

¹³⁹ Noté verticalement dans la marge.

¹⁴⁰ Les instructions pour la navigation dans le débouquement de Crooked donnent « Les Corrales au nord $\frac{1}{4}$ nord-ouest et à 13 lieues de la pointe occidentale de la Grande Inague. *Ibidem*.

Du vendredi au samedi 4^e août 1736.

Les vents ont varié de l'est à l'est $\frac{1}{4}$ sud-est, bon frais, beau temps, la mer belle, le cap du nord-ouest $\frac{1}{4}$ nord au nord-nord-ouest et ensuite au nord-ouest $\frac{1}{4}$ nord. Nous avons rangé l'île au Château¹⁴¹ à la distance d'une lieue, et l'ayant doublée nous avons tiré au plus près du vent, tribord amure, le cap au nord, le vent à l'est-nord-est. Et, étant est-nord-est et ouest-sud-ouest de la pointe nord du ouest de l'île au Château nous avons vu les Miraporvos [Miraporos]¹⁴² qui nous restaient à ouest $\frac{1}{4}$ sud-ouest, 4 à 5 lieues. A 5 heures [avons vu] Croquellan¹⁴³ qui nous restait au nord $\frac{1}{4}$ nord-est. Au soleil couchant, Croquellans me restait au nord $\frac{1}{4}$ nord-ouest, 3 lieues ; la pointe du nord de l'île Doclin [d'Aklin] à l'est $\frac{1}{4}$ sud-est, 5 à 6 lieues, la pointe du sud au sud-sud-est, 4 à 5 lieues. A 5 heures et demie de l'après-midi, vu l'île Longue qui s'étend depuis le ouest-nord-ouest jusqu'au sud-sud-ouest (fig. 24). Nous en étions à la distance de 4 à 5 lieues. Et à 6 heures trois quarts, vu une autre île qui s'étend depuis le nord $\frac{1}{4}$ nord-ouest jusqu'au nord-ouest $\frac{1}{4}$ nord. En même temps, avons gouverné au nord $\frac{1}{4}$ nord-est conforme au vent. Nous avons aussi en même temps fait le signal (+ de la terre) au *Neptune*, continuant toujours la route au nord-nord-est, et, à midi, j'ai obtenu la latitude de23° 55' nord. Longitude arrivée :.....300° 20'. La route m'a valu, depuis hier midi jusqu'aujourd'hui midi, le nord-nord-ouest, ~~4~~ à 5° nord. Cinglé de chemin sur la dite route :.....35 lieues. Variation occase observée nord-est :.....4° 45'. Et ortive :.....4° 45'.

Suite du samedi 4^e août 1736.

A 10 heures et demie vu l'île de Daclin [d'Aklin], qui nous restait au nord-est, 6 à 7 lieues. Nous avons fait le signal au *Neptune*, et, à midi, ladite île, son milieu me restait au nord-est, 4 à 5 lieues ; le

¹⁴¹ A la pointe sud de l'île d'Aklin à 304° de longitude nord (fig. 24).

¹⁴² Archipel des Miraporos à l'ouest de l'île d'Aklin (fig. 24).

¹⁴³ L'île krooked, 304° de longitude nord (fig. 24).

milieu de l'île de Rune Krey [Krooked] au sud-ouest $\frac{1}{4}$ sud, distance de 4 lieues.

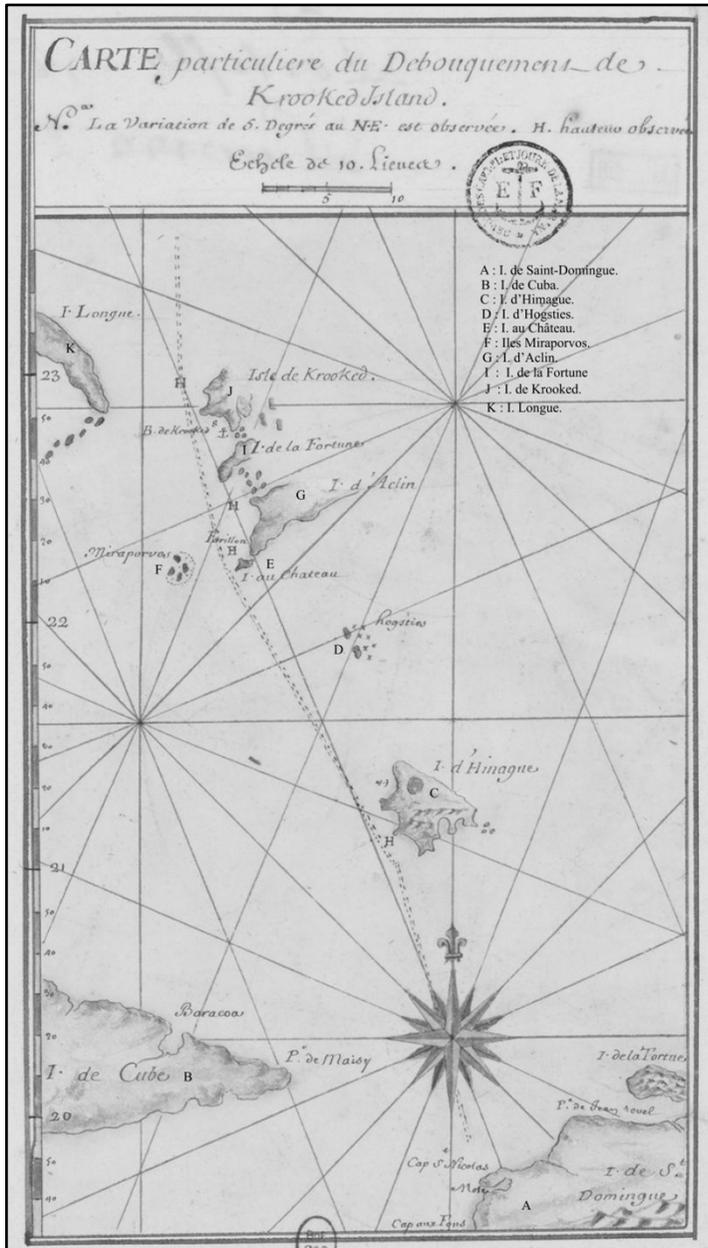


Figure 26: Carte particulière du débouquement de Krooked Island, 1732 (gallica.bnf.fr).

distance de 6 lieues, et ladite île étant par la longitude de 301° 40', j'en ai formé mon point de partance et, depuis ladite heure jusqu'à aujourd'hui midi, ayant pris hauteur, la route m'a valu le nord ¼ nord-est. Cinglé :14 lieues.
 latitude observée nord :25° 19'.
 Longitude du départ :301° 40'.
 Longitude arrivée :300° 20'.
 Différence à ouest de l'éloignement :13'.

Longitude du [jour] d'hier à 6 heures du soir : 301° 27'.
 Différence est depuis hier midi :11'.
 Longitude arrivée à midi :301° 38'.

Du dimanche au lundi 6^e.

Les vents ont varié de l'est-nord-est au sud-est ¼ est et jusqu'au sud-est ¼ sud, petit vent, la mer belle, le cap du nord au nord ¼ nord-ouest, et ensuite, le vent étant venu au sud-est ¼ sud, nous avons gouverné du nord-nord-est au nord-est ¼ nord, jusqu'à midi que j'ai pris hauteur. Je me suis trouvé plus nord par ma hauteur que par l'estime de 23'. J'ai corrigé la route qui m'a valu, depuis hier

p. 182.

Suite du lundi 6^e août 1736.

midi jusqu'aujourd'hui midi, le nord-nord-est, 3° [...]. Cinglé de chemin corrigé :19 lieues, et estimé le nord-est ¼ nord, 3° nord. Cinglé :11 lieues ¾.
 latitude observée nord :26° 12'.
 Longitude arrivée :301° 57'.
 Variation occase observée nord-est :3° 44', et ortive :3° 16'.

Du lundi au mardi 7^e.

Les vents ont été au sud-sud-est, bon frais, la mer belle, le cap au nord-est ¼ nord jusqu'à midi que j'ai pris hauteur. Je me suis trouvé plus sud par ma hauteur que par l'estime de 20'. J'ai corrigé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusqu'aujourd'hui midi, le nord-est. Cinglé de chemin corrigé :25 lieues, et estimé le nord-est ¼ nord, 2° est. Cinglé :30 lieues.
 latitude observée nord :27° 05'.

Longitude arrivée :302° 54'.

Du mardi au mercredi 8^e.

Les vents ont varié du sud au sud-est et jusqu'au sud-est $\frac{1}{4}$ est, bon frais, beau temps, la mer belle, le cap au nord-est $\frac{1}{4}$ nord, jusqu'à ce matin que nous avons forcé de voile, gouvernant toujours à la même route. Et à midi que j'ai pris hauteur, je me suis trouvé plus sud par ma hauteur que par l'estime de 10'. J'ai corrigé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusqu'aujourd'hui midi, le nord-est $\frac{1}{4}$ nord, 3° nord. Cinglé :37 [lieues], et estimé le nord-est $\frac{1}{4}$ nord, 4° est. Cinglé :40 lieues. latitude observée nord :28° 28'. Longitude arrivée :304° 15'.

p. 183.

Du mercredi au jeudi 9^e août 1736.

Les vents ont été du sud-est $\frac{1}{4}$ est, bon frais, beau temps, la mer belle, le cap au nord-est $\frac{1}{4}$ nord, jusqu'à deux heures après-midi que nous avons cargué les basses voiles et mis en panne, tribord au vent, pour espérer le *Neptune*. Avons capeyer de l'est $\frac{1}{4}$ nord-est à l'est-nord-est, et, à 4 heures et demie, nous ayant joints, nous avons fait servir à la même route du nord-est $\frac{1}{4}$ nord, jusqu'à midi que j'ai pris hauteur et, l'ayant trouvée très conforme à l'estime, la route m'a valu, depuis hier midi jusqu'aujourd'hui midi, le nord-est $\frac{1}{4}$ nord, 4° est. Cinglé de chemin en droite route :34 lieues $\frac{2}{3}$. latitude observée nord :29° 49'. Longitude arrivée :305° 28'.

Du jeudi au vendredi 10^e.

Les vents ont été du sud-est $\frac{1}{4}$ est, bon frais, beau temps, la mer belle, le cap du nord-est au nord-nord-est et ensuite au nord-est $\frac{1}{4}$ nord. A 6 heures trois quarts du matin, j'ai vu un bâtiment devant nous et, à 8 heures, vu un autre bâtiment qui nous restait au nord-est $\frac{1}{4}$ est. A 11 heures nous avons tiré¹⁴⁴ un coup de canon et avons parlé audit bâtiment, qui est une goélette de la Bermude et va à

¹⁴⁴ Il semble que le pilote avait écrit auparavant : « nous avons mis » puis remplacé « mis » par « tiré », suivi d'un cercle avec un point en son centre.

Filadelfe [Philadelphie]¹⁴⁵. Nous avons continué notre route du nord-est $\frac{1}{4}$ nord, jusqu'à midi que j'ai pris hauteur et, l'ayant trouvée égale à l'estime, la route m'a valu, depuis hier midi jusqu'aujourd'hui midi, le nord-nord-est, 2° nord.

Cinglé de chemin :34 lieues.
latitude observée nord :31° 28'.
Longitude arrivée :306° 09'.
Variation occase observée nord-est :1° 20',
et ortive :1° 10' aussi nord-est.

p. 184.

Du vendredi au samedi 11^e août 1736.

Les vents ont été du sud-est $\frac{1}{4}$ est, bon frais, beau temps, la mer belle, le cap au nord-est $\frac{1}{4}$ nord, jusqu'à 3 heures après-midi que nous avons gouverné entre le nord-est et le nord-est $\frac{1}{4}$ nord, jusqu'à 8 heures du soir que nous avons remis le cap au nord-est $\frac{1}{4}$ nord, jusqu'à midi que j'ai pris hauteur. Je me suis trouvé plus sud par ma hauteur que par l'estime de 6'. J'ai corrigé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusqu'aujourd'hui midi, le nord-est $\frac{1}{4}$ nord, 2° 30' est. Cinglé :24 lieues, et estimé le nord-est $\frac{1}{4}$ nord. Cinglé de chemin estimé : 25 lieues $\frac{2}{3}$.
latitude observée nord :32° 26'.
Longitude arrivée :307°.

Du samedi au dimanche 12^e.

Les vents ont été du sud-est, petit frais. Ayant peine à gouverner, [nous] avons entretenu le cap au nord-est et nord-est $\frac{1}{4}$ nord, jusqu'à 2 heures, [que nous avons] mis le cap au nord-est $\frac{1}{4}$ nord, jusqu'à 6 heures du soir qu'il a calmi tout plat à ne pouvoir gouverner ni présenter, [et ce] jusqu'à minuit qu'il s'est levé une petite fraîcheur de vents de sud. Avons entretenu le cap au nord-est, jusqu'à 4 heures, [où il a] recalmi à ne pouvoir gouverner ni présenter et, à 8 heures trois quarts, [il a] rafraîchi au sud. [Nous avons] gouverné au nord-est et, à midi, n'ayant point hauteur, J'ai

¹⁴⁵ De la Grande Bermude, la plus grande des 6 îles principales de l'archipel des Bermudes.

estimé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusqu'aujourd'hui midi, le nord-est 1° nord. Cinglé de chemin estimé :6 lieues¹⁴⁶.
latitude estimée nord :32° 41'.
Longitude arrivée :307° 16'.

p. 185.

Du dimanche au lundi 13^e août 1736.

Le temps a été calme à ne pouvoir gouverner ni présenter jusqu'à 3 heures cet après-midi qu'il a un peu agraïchi d'un petit vent de sud-ouest. En même temps, nous avons gouverné au nord-est ¼ est, jusqu'à midi que j'ai pris hauteur. Je me suis trouvé plus sud par ma hauteur que par l'estime de 28'. J'ai corrigé la route qui m'a valu, depuis ma dernière hauteur du samedi 11^e dudit jusqu'aujourd'hui midi, l'est ¼ nord-est, 1° nord. Cinglé de chemin corrigé : ...15 lieues, et estimé depuis hier midi, le nord-est ¼ est, 1° sud :12 lieues.
latitude observée nord :32° 34'.
Longitude arrivée :307° 51'.

Du lundi au mardi 14^e.

Les vents ont varié du sud-ouest à ouest-sud-ouest, petit frais, beau temps, la mer belle, le cap au nord-est et, à 2 heures après-midi, mis le cap au nord-est ¼ est, et, à 6 heures (+ du ~~matin~~ du soir) à l'est-nord-est. Et, à 7 heures du matin, gouverné au nord pour joindre le *Neptune*. Et à 8 heures, l'ayant joint, nous avons remis le cap à l'est-nord-est, jusqu'à midi que j'ai pris hauteur. Je me suis trouvé plus nord par ma hauteur que par l'estime de 6'. J'ai corrigé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusqu'aujourd'hui midi, le nord-est ¼ est, 5° est. Cinglé de chemin estimé :18 lieues,
latitude observée nord :33° 06'.
Longitude arrivée :308° 49'.
Variation occase observée nord-ouest :1° 13'.
A midi, par mon point, je suis l'est ¼ sud-est et ouest ¼ nord-ouest de la Vermude [Bermude], distance de 70 lieues.

¹⁴⁶ Noté 7 et surchargé 6 à moins que ce ne soit l'inverse.

Du mardi au mercredi 15^e août 1736.

Les vents ont varié du ouest-sud-ouest au sud-ouest, bon frais, beau temps, la mer belle, le cap à l'est-nord[...] jusqu'à midi que j'ai pris hauteur. Je me suis trouvé plus sud par ma hauteur que par l'estime de 21'. J'ai corrigé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusqu'aujourd'hui midi, l'est $\frac{1}{4}$ nord-est, 30' est. Cinglé de chemin estimé :27 lieues.
 latitude observée nord :33° 22'.
 Longitude arrivée :310° 28'.
 Variation occase observée nord-ouest :1° 54'.
 De 10 heures à midi, vu deux bâtiments qui nous restaient à différentes aires de vent.

Du mercredi au jeudi 16^e.

Les vents ont varié du sud-ouest à ouest-sud-ouest, bon frais, beau temps, la mer belle, le cap à l'est-nord-est. Ce matin à 6 heures et demie, nous avons vu un bâtiment qui nous restait au nord-est. A midi, ayant pris hauteur, je l'ai trouvée égale à l'estime. La route m'a valu, depuis hier midi jusqu'aujourd'hui midi, l'est-nord-est, 2° nord. Cinglé :30 lieues $\frac{2}{3}$.
 latitude observée nord :34° 03'.
 Longitude arrivée :312° 09'.
 Variation occase observée nord-ouest :1° 46'.
 A midi, par mon point, je suis l'est $\frac{1}{4}$ sud-est et ouest $\frac{1}{4}$ nord-ouest de la Bermude, distance 55 lieues.

Du jeudi au vendredi 17^e août 1736.

Les vents ont été variables du sud-ouest au nord-ouest, beau-temps, la mer belle, le cap à l'est-nord-est. A 2 heures après-midi, vu un bâtiment qui est un brigantin de la Barbade. Il vient d'Espagne et va à Philadelphie. A 4 heures du matin, remis le cap à l'est-nord-est, jusqu'à midi que j'ai pris hauteur. Mais la trouvant douteuse, je me suis servi de l'estime. La route m'a valu, depuis hier midi jusqu'aujourd'hui midi, le nord-est $\frac{1}{4}$ est. Cinglé de chemin estimé :26 lieues $\frac{2}{3}$.
 latitude estimée nord :34° 48'.
 Longitude arrivée :313° 30'.

Variation ortive observée nord-ouest :2° 16'.
A midi, par mon point, je suis nord et sud de la Bermude, distance de 45 lieues.

Du vendredi au samedi 18^e.

Les vents au nord-ouest, petit frais, le cap à l'est-nord-est jusqu'à 6 heures du matin qu'il a calmi tout plat à ne pouvoir gouverner ni présenter. A 8 heures, rafraîchi du même vent et gouverné à la même route. A 5 heures du matin, nous avons revu le même ~~vais~~ navire que hier, qui nous restait au nord-est ¼ nord. Et à midi, ayant pris hauteur, je l'ai trouvée égale à l'estime. La route m'a valu, depuis hier midi jusqu'aujourd'hui midi, l'est-nord-est, 30' nord. Cinglé de chemin :7 lieues ¾.
latitude observée nord :34° 55'.
Longitude arrivée :313° 54'.
Variation occase : 2° 23' et ortive : 2° 37' nord-ouest.

p. 188.

Du samedi au dimanche 19^e août 1736.

Les vents ont été du ouest-sud-ouest au sud-sud-ouest, bon frais, la mer belle, le cap à l'est-nord-est jusqu'à 2 heures après-midi que nous avons gouverné au nord-est ¼ est. Ce matin, le navire de ci-devant nous restait au nord-est ¼ est. Et à midi, n'ayant point eu hauteur, j'ai estimé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusqu'aujourd'hui midi, le nord-est ¼ est, 1° 30' nord. Cinglé de chemin estimé :21 lieues ½.
latitude estimée nord :35° 32'.
Longitude arrivée :314° 54'.

Du dimanche au lundi 20^e.

Les vents ont varié du sud-sud-ouest à sud-ouest ¼ sud, bon frais, beau temps, la mer belle, le cap au nord-est ¼ est. Sur les 6 heures du soir, le *Neptune* a mis pavillon blanc à poupe et a tiré 7 coups de canon pour remercier M. Bart de sa bonne conduite. Nous l'avons remercié et tiré sept coups de canon et, en même temps, avons forcé de voile et l'avons quitté : comme nous marchions mieux que lui. Et à 6 heures du matin, nous avons gouverné à l'est-nord-est. Et à midi, ayant pris hauteur, je me suis trouvé plus sud par ma hauteur que par l'estime de 26'. La route corrigé m'a valu, depuis

~~hier midi~~ (+ l'estime du 18^e), l'est-nord-est, [...]° du sud :.....59 [lieues] ½, et estimé le nord-est ¼ est, 1° nord. Cinglé :44 [lieues]. latitude observée nord :.....36° 20'. Longitude arrivée :.....317° 10'. Quitté le *Neptune*.

p. 189.

Du lundi au mardi 21^e août 1736.

Les vents ont varié du sud-ouest au sud-sud-ouest, bon frais, la mer agitée, le cap à l'est-nord-est. A 5 heures après-midi, le *Neptune* nous restait à ouest-nord-ouest, et, à 5 heures et quart, mis le cap au nord-est ¼ est. Ce matin, nous avons encore vu le navire nantais. A 8 heures, nous avons vu qu'il avait pavillon blanc à poupe. En même temps aussi nous avons mis le nôtre et avons gouverné au sud-est pendant une demie heure pour l'aller joindre. Et, l'ayant joint, il nous a dit qu'il était de Nantes et est commandé par M. Thomas et vient du Cap Français. Nous lui avons aussi demandé sa longitude et, nous l'ayant dite : elle se trouve à peu de chose près comme la nôtre. Nous avons remis à la route de l'est-nord-est et lui aussi. Et, à midi, n'ayant point eu hauteur, j'ai estimé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusqu'aujourd'hui midi, le nord-est ¼ est, 3° 30' est. Cinglé de chemin estimé :51 lieues ½. latitude estimée nord :.....37° 34'. Longitude arrivée :.....319° 56'.

Du mardi au mercredi 22^e.

Les vents ont varié du ouest-sud-ouest à ouest-nord-ouest et jusqu'au nord-ouest, bon frais, beau temps, la mer belle, le cap à l'est-nord-est, jusqu'à 4 heures après-midi, que nous avons vu un autre navire que nous croyons être le *Neptune*, qui nous restait à ouest ¼ nord-ouest, et, au soleil couchant, il nous restait au nord-ouest ¼ ouest et à ouest-nord-ouest. Et, à 5 heures du matin, il nous restait au nord ¼ nord-ouest et nord-nord-ouest. Vu un autre navire, sous le vent à nous, qui nous restait à l'est ¼ sud-est. A 7 heures nous avons mis en panne, bâbord au vent, et avons envoyé de (sic) nos compas à bord du navire nantais pour les vérifier

Suite du mercredi 22^e août 1736.

et ils se sont trouvé conformes. A 8 heures, faisons à la même route de l'est-nord-est. Et, à midi, ayant pris hauteur, je me suis trouvé plus sud par ma hauteur que par l'estime de 4'. J'ai corrigé la route qui m'a valu l'est-nord-est, 2° nord.

Cinglé de chemin corrigé :25 lieues,
et estimé l'est-nord-est, 4° nord.

Cinglé de chemin estimé : 26 lieues $\frac{1}{2}$.

latitude estimée nord :38° 5'.

Longitude arrivée :321° 24'.

Ledit navire nantais se nomme *l'Hercule* de Nantes, commandé par M. Thomas et vient du Cap, ayant été en Guinée.

Du mercredi au jeudi 23^e.

Les vents ont varié du nord-nord-ouest au nord, gros frais, la mer agitée, l'amure à bâbord, le cap à l'est-nord-est et ensuite à l'est $\frac{1}{4}$ nord-est. A 6 heures du matin, nous avons vu deux bâtiments au vent à nous et un sous le vent. Celui sous le vent nous a rangé et à mis pavillon anglais. Nous avons en même temps mis pavillon blanc à poupe pour lui répondre et avons toujours continué le même bord, jusqu'à midi que j'ai pris hauteur et, l'ayant trouvée assez conforme à l'estime, la route m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, l'est $\frac{1}{4}$ nord-est, 2° est.

Cinglé de chemin : 33 lieues.

latitude observée nord :38° 19'.

Longitude arrivée :323° 24'.

Ce matin à 8 heures nous avons pris un ris dans chaque hunier.

Du jeudi au vendredi 24^e août 1736.

Les vents ont varié du nord au nord $\frac{1}{4}$ nord-est et jusqu'au nord-est, petit frais, l'amure à bâbord, le cap de l'est, jusque (+ l'est $\frac{1}{4}$ nord-est) à l'est $\frac{1}{4}$ sud-est et jusque au sud-est $\frac{1}{4}$ sud, conforme aux vents. Et, à midi, ayant pris hauteur, je l'ai trouvée égale à l'estime.

La route m'a valu, depuis hier midi jusqu'aujourd'hui midi, l'est $\frac{1}{4}$ sud-est. Cinglé de chemin :21 lieues $\frac{1}{2}$.

latitude observée nord :38° 02'.

Longitude arrivée :324° 42'.
A midi, par mon point, je suis nord-est ¼ est et sud-ouest ¼ ouest de la route du sud du Banc de Terre-Neuve, distance de 140 lieues.

Du vendredi au samedi 25^e.

Les vents à l'est-nord-est, l'amure à bâbord, le cap au sud-est ¼ sud et sud-sud-est, jusqu'à 4 heures après-midi [que nous avons] viré de bord, l'amure à tribord, le cap du nord-nord-ouest, jusqu'à l'est-nord-est, le vent étant au sud-est. Et à midi, ayant pris hauteur, je l'ai trouvée assez égale à l'estime. La route m'a valu le nord-est ¼ nord, 4° est. Cinglé de chemin :9 lieues.
latitude observée nord :38° 33'.
Longitude arrivée :325° 04'.
Etant la veille de Saint-Louis, hier au soir, au soleil couchant, nous avons tiré 13 coups de canon. Le Nantais a tiré 11 coups.
Hier l'après-midi, à 6 heures, calme tout plat à ne pouvoir gouverner ni présenter, jusqu'à minuit [qu'il] a fraîchi au sud-est. Gouverné au nord-est et, ensuite à est-nord-est.
Variation occase observée nord-ouest :5° 19'.

p. 192.

Du samedi au dimanche 26^e août 1736.

Les vents ont varié du sud-sud-est au sud ¼ sud-est jusqu'au sud-sud-ouest, le cap à l'est ¼ nord-est, et à 7 heures et demie, [nous avons] pris un ris dans chaque hunier. Dans la nuit, pris le second ris, et à 3 heures et demie du matin, cargué les huniers, resté sous la misaine, jusqu'à 5 heures du matin, [que nous avons] fait servir et gouverné au nord-est pour aller joindre *l'Hercule*, qui était sous le vent à nous. Et, à midi, ayant pris hauteur, je l'ai trouvée égale à l'estime. La route m'a valu, depuis hier midi jusqu'aujourd'hui midi, le nord-est ¼ est, 2° nord. Cinglé de chemin :38 lieues.
latitude observée nord :39° 32'.
Longitude arrivée :327° 01'.
Variation estimée nord-ouest :7° 0'.

Du dimanche au lundi 27^e.

Les vents ont varié du sud-sud-ouest au sud-ouest et jusqu'au ouest-sud-ouest, le cap au nord-nord-est, et à midi et demi, vu un navire qui nous restait à l'est sud-est et courait la bordée du ouest.

A 3 heures et demie, [nous avons] largué un ris de chaque hunier et ensuite le second. A 10 heures du soir, mis le cap au nord-est.

A 6 heures du matin, le vent ayant sauté au nord $\frac{1}{4}$ nord-ouest, [puis étant devenu] variable au nord $\frac{1}{4}$ nord-est, nous avons amuré à bâbord et gouverné de l'est à l'est $\frac{1}{4}$ sud-est. Et à 10 heures et demie, [il a] calmi tout plat à ne pouvoir gouverner ni présenter, jusqu'à midi, [que] n'ayant point eu hauteur : le temps étant trop embrumé, j'ai estimé la route qui m'a valu l'ouest-nord-est, 3° est. Cinglé de chemin estimé :25 lieues $\frac{3}{8}$. latitude estimée nord :40° 38'. Longitude arrivée :327° 44'. Variation occase observée nord-ouest :1° 7'.

p. 193.

Du lundi au mardi 28^e [août 1736].

Les vents ont varié du nord-est au nord-est $\frac{1}{4}$ nord, bon frais, le temps a été calme à ne pouvoir gouverner. Avons panné au sud-est $\frac{1}{4}$ sud, jusqu'à 2 heures et demie après-midi qu'il a un peu rafraîchi au nord-est $\frac{1}{4}$ nord. Avons amuré à tribord et gouverné du nord-ouest $\frac{1}{4}$ ouest jusqu'au nord-ouest $\frac{1}{4}$ nord, jusqu'à 4 heures et demie du matin que nous avons viré de bord, mis l'amure à bâbord, le cap au sud-est $\frac{1}{4}$ est et à l'est-sud-est, conforme au vent. Ce matin (+ à 6 heures), nous avons vu un navire, qui nous restait au nord $\frac{1}{4}$ nord-ouest, et le vent nous ayant un peu adonné, nous avons gouverné jusque à l'est. Et à midi, n'ayant point eu hauteur, le temps étant trop embrumé, j'ai estimé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le nord-ouest, 1° ouest. Cinglé de chemin estimé :9 lieues $\frac{3}{8}$. latitude estimée nord :40° 59'. Longitude arrivée :327° 23'. Par mon point, je suis est et ouest de la pointe du sud du Grand Banc, distance de 70 lieues¹⁴⁷.

¹⁴⁷ Baignés par les courants marins du Labrador et Gulf Stream, les Grands Bancs de Terre-Neuve sont situés à 200 m de profondeur maximum et la plupart se trouvent entre 50 et 100 m de profondeur. On y pêchait l'aiglefin, le capelan et la morue de l'Atlantique.

Du mardi au mercredi 29^e.

Les vents ont varié du nord-est $\frac{1}{4}$ nord au nord-est $\frac{1}{4}$ est, l'amure à bâbord, le cap de l'est $\frac{1}{4}$ sud-est au sud-est $\frac{1}{4}$ est. A 6 heures après-midi, viré de bord, l'amure à tribord, le cap du nord-ouest au nord-ouest $\frac{1}{4}$ nord, et à 11 heures et demie, reviré de bord, mis l'amure à bâbord, le cap de l'est jusque au sud-est $\frac{1}{4}$ est, conforme au vent. Et, à midi, ayant pris hauteur, je me suis trouvé plus sud par ma hauteur que par l'estime de 21 lieues $\frac{2}{3}$ (sic). J'ai corrigé la route qui m'a valu, depuis ma dernière hauteur du lundi 27^e dudit jusqu'à aujourd'hui midi, le nord, 2° ouest.

Cinglé de chemin corrigé :19 lieues $\frac{1}{3}$,
et estimé depuis hier midi, le nord-ouest $\frac{1}{4}$ ouest,
5° ouest :5 lieues.

p. 194.

Suite du mercredi 29^e août 1736.

latitude observée nord :40° 03'.

Longitude arrivée :327° 21'.

Hier à 5 heures et demie après-midi, vu un navire devant nous qui courait comme nous. A 3 heures, nous avons reconnu que c'était *l'Hercule* que nous avons perdu de vue hier au soir. A 2 heures et demie du matin, vu un autre bâtiment qui courait sa bordée vers le sud et, nous ayant rangé, nous l'avons hélé, mais il ne nous a point répondu. Et au soleil levant, vu un autre navire qui restait au sud-est.

Du mercredi au jeudi 30^e.

Les vents ont varié du nord-est $\frac{1}{4}$ nord au nord-nord-est et nord, et ensuite au nord-est, l'amure à bâbord, le cap de l'est-sud-est. A 5 heures ~~après~~ (+ du ~~du-matin~~ soir), vu un navire qui nous restait à l'est $\frac{1}{4}$ sud-est et à l'est-sud-est, et, ce matin, au jour, vu le même navire qui nous restait au sud-est $\frac{1}{4}$ sud. A 8 heures et demie, nous avons viré de bord lof pour lof, mis l'amure à tribord, le cap au nord-ouest et nord-ouest $\frac{1}{4}$ ouest, jusqu'à midi, que j'ai pris hauteur. Je me suis trouvé plus sud par ma hauteur que par l'estime de 21'. J'ai corrigé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le sud-est $\frac{1}{4}$ est, 1° est. Cinglé de chemin corrigé : 13 lieues $\frac{1}{3}$, et estimé l'est. Cinglé de chemin estimé :11 lieues $\frac{1}{3}$.

latitude observée :39° 42'.

Longitude arrivée :328° 04'.

Le navire que nous avons vu ce matin est *l'Hercule*.

A midi, par mon point, je suis nord-est $\frac{1}{4}$ est et sud-ouest $\frac{1}{4}$ ouest de la pointe du sud du Banc de Terre-Neuve, distance de 66 lieues.

Variation occase observée nord-ouest : 9° 30' et ortive : 9° 30'.

p. 195.

Du jeudi au vendredi 31^e août 1736.

Le temps a été calme à ne pouvoir gouverner ni présenter jusqu'à 6 heures du soir qu'il a un peu rafraîchi d'un petit vent de sud-ouest. Avons gouverné au nord-est et ensuite le vent à varié au nord et nord-nord-ouest et à l'est et l'est $\frac{1}{4}$ nord-est, et est-nord-est. Et, à minuit, [il a] recalmi à ne pouvoir gouverner ni présenter, jusqu'à midi, que j'ai pris hauteur. Je me suis trouvé plus nord par ma hauteur que par l'estime de 11'. J'ai corrigé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le nord-nord-est, 1° est. Cinglé de chemin corrigé :5 lieues $\frac{2}{3}$, et estimé le nord-est $\frac{1}{4}$ est, 1° nord.

Cinglé de chemin estimé :3 lieues.

latitude observée :39° 58'.

Longitude arrivée :328° 13'.

Du vendredi au samedi 1^{er} septembre.

Le temps a été calme à ne pouvoir gouverner ni présenter jusqu'à 6 heures du soir qu'il a rafraîchi d'un petit vent de sud-ouest. Nous avons gouverné au nord-est jusqu'à 10 heures du soir, [que nous avons] mis le cap au nord-est $\frac{1}{4}$ nord et, à 6 heures et demie du matin, mis le cap au nord-nord-est, et, à 7 heures, remis le cap au nord-est $\frac{1}{4}$ nord, jusqu'à midi, que j'ai pris hauteur. Je me suis trouvé plus nord par ma hauteur que par l'estime de 35'. J'ai corrigé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le nord-nord-est, 3° nord. Cinglé :32 lieues, et estimé le nord-nord-est. Cinglé de chemin estimé :21 lieues $\frac{2}{3}$. latitude observée :41° 33'. Longitude corrigée :328° 53'. Variation occase observée nord-ouest :° (sic).

Du samedi au dimanche 2^e septembre 1736.

Les vents ont varié du ouest au ouest-sud-ouest, bon frais, beau temps, la mer belle, le cap au nord-est $\frac{1}{4}$ nord, jusqu'à 10 heures du matin, [que nous avons vu] vu un brigantin qui nous restait au nord et nord $\frac{1}{4}$ nord-est. A 10 heures et demie, gouverné à l'est $\frac{1}{4}$ nord-est et jusqu'à l'est pour couper le chemin dudit bâtiment. A 11 heures nous avons tiré un coup de canon à boulet pour faire au dit bâtiment [signal de] venir nous parler. Et à midi, ayant pris hauteur, je me suis trouvé de 9' par ma hauteur que par l'estime (sic). J'ai corrigé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le nord-nord-est, 5° [est (?)].

Cinglé de chemin :32 lieues,
et estimé le nord-nord-est, 4° est.

Cinglé de chemin estimé :..... 34 lieues $\frac{3}{8}$.

latitude observée nord :.....42° 54'.

Longitude arrivée :.....329° 55'.

Variation occase observée nord-ouest :.....10° 7',
et ortive :.....10° 45'.

Le capitaine du dit bâtiment est venu à bord, qui nous a dit qu'il venait de Saint-Pierre et va à Barcelone. Il nous a dit aussi qu'il y a 4 jours il était sur le Banc de Terre-Neuve et que nous sommes plus est que nous ne croyons de 120 lieues.

Du dimanche au lundi 3^e septembre 1736.

Les vents ont varié du ouest-nord-ouest au nord-ouest $\frac{1}{4}$ nord et jusqu'à l'est. Nous avons demeuré en panne tribord au vent jusqu'à deux heures que nous avons fait servir et avons gouverné à l'est-nord-est. Le capitaine de ce brigantin, ayant été à bord, nous a dit qu'il se faisait à 160 (+ 170) lieues du cap de Raz¹⁴⁸, est $\frac{1}{4}$ sud-est et ouest $\frac{1}{4}$ nord-ouest. Ce qui nous fait connaître que nous sommes plus est que nos points de 160 lieues ; mais ce qui cause cette différence, c'est que le Cap de Raz est marqué sur les cartes de cent lieues plus ouest qu'il n'est. Ainsi je ne serais que de 60 lieues plus ouest que le navire. La route estimée m'a valu, depuis hier 2 heures après-midi jusqu'à aujourd'hui midi, le nord-est $\frac{1}{4}$ nord, 2° est.

¹⁴⁸ Le pilote a écrit 160 puis corrigé le 6 des dizaines en 7.

Cinglé de chemin estimé :16 lieues $\frac{2}{3}$,
 latitude estimée nord :43° 37'.
 Longitude arrivée :330° 35'.
 Variation occase observée nord-ouest :11° 35',
 A 6 heures du matin, nous avons viré de bord, mis l'amure à tribord,
 le cap du nord-ouest $\frac{1}{4}$ nord, jusqu'au nord $\frac{1}{4}$ nord-est et ensuite au
 nord-est, conforme au vent.

Du lundi au mardi 4^e.

Les vents ont varié du sud-est au sud-sud-ouest et sud-ouest, bon
 petit frais, beau temps, la mer belle, le cap au nord-est et ensuite au
 nord-est $\frac{1}{4}$ est, jusqu'à midi que j'ai pris hauteur. Je me suis trouvé
 plus sud par ma hauteur que par estime de 22'. J'ai corrigé ma route
 qui m'a valu, depuis ma dernière hauteur le dimanche 2^e [dudit]
 jusqu'aujourd'hui midi, le nord-est $\frac{1}{4}$ nord, 5° est.

Cinglé :3 [...],

p. 198.

Suite du mardi 4^e septembre 1736.

et estimé, depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, le nord-est $\frac{1}{4}$
 nord, 1° est. Cinglé de chemin estimé :27 lieues $\frac{2}{3}$.
 Latitude observée nord :44° 22'.
 Longitude corrigée (sic) :331° 30'.

Du mardi au mercredi 5^e.

Les vents ont varié du nord-ouest au nord-ouest $\frac{1}{4}$ est jusqu'au
 nord, le cap du nord-est $\frac{1}{4}$ nord au nord-nord-est, et, ce matin à 7
 heures, il a calmi tout plat à ne pouvoir gouverner ni présenter,
 jusqu'à 11 heures et demie qu'il a un peu agraïchi d'un petit vent de
 sud-est. En même temps nous avons gouverné au nord-est $\frac{1}{4}$ est
 pour joindre *l'Hercule* qui était à tribord de nous. Et, à midi, ayant
 pris hauteur, je l'ai trouvée égale à l'estime. La route m'a valu,
 depuis hier midi jusque aujourd'hui midi, le nord-nord-est, 30' nord.
 Cinglé de chemin :25 lieues.
 Latitude observée nord :45° 30'.
 Longitude arrivée :332° 09'.
 A minuit sondé, filé 130 brasses de ligne, point de fond.

Du mercredi au jeudi 6^e.

Les vents ont été au sud-sud-ouest, bon frais, la mer belle, le cap au nord-est $\frac{1}{4}$ est, jusqu'à deux heures que nous avons vu un bâtiment qui nous restait à l'est-sud-est. En même temps nous avons fait le signal à l'*Hercule*. Après quoi nous avons gouverné au sud-est $\frac{1}{4}$ est et au sud-est pour les aller joindre. L'*Hercule* a parlé audit bâtiment qui est un brigantin anglais, qui lui a dit qu'il se faisait 60 lieues plus à ouest que ne se faisait ledit bâtiment que nous avons vu. Nous avons r[evenu] à la route du nord-est $\frac{1}{4}$ nord et nord-nord-est. A 9 heures, il a commencé à éclaircir dans le ouest,

p. 199.

Suite du jeudi 6^e septembre 1736.

ce qui a duré jusqu'à 3 heures du matin. A 6 heures, mis le cap au nord-est $\frac{1}{4}$ est, et, à midi ayant pris hauteur, je l'ai trouvée assez conforme à l'estime. La route m'a valu, depuis hier midi jusque aujourd'hui midi, le nord-est $\frac{1}{4}$ nord, 3° est.

Cinglé de chemin :34 lieues $\frac{1}{2}$.
Latitude observée nord :46° 43'.
Longitude arrivée :333° 31'.

Du jeudi au vendredi 7^e.

Les vents ont varié du sud-ouest au sud, gros frais, la mer assez belle pour la force du vent, le cap à l'est $\frac{1}{4}$ nord-est, jusqu'à 2 heures [que nous avons] mis le cap à l'est jusqu'à 7 heures du matin, mis le cap à l'est $\frac{1}{4}$ sud-est. Et, à 8 heures, pris un ris dans chaque hunier ; et ensuite on les a largués. Dans la nuit nous avons perdu de vue l'*Hercule*, et, à midi ayant pris hauteur, je me suis trouvé plus sud par ma hauteur que par l'estime de 10'. J'ai corrigé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusque aujourd'hui midi, l'est $\frac{1}{4}$ nord-est, 2° 30' est. Cinglé :51 lieues, et estimé l'est $\frac{1}{4}$ nord-est, 30' nord.

Cinglé de chemin estimé : 52 lieues $\frac{1}{2}$.
Latitude observée nord :47° 05'.
Longitude arrivée :337° 12'.

Du vendredi au samedi 8^e.

Les vents au sud-ouest, la mer belle, le cap à l'est $\frac{1}{4}$ sud-est, jusqu'à 9 heures trois quarts du matin que nous avons vu un bâtiment qui

nous restait au sud-est $\frac{1}{4}$ sud. En même temps nous avons gouverné à l'est-sud-est pour lui aller parler. A 10 heures et demie, il nous a

p. 200.

Suite du vendredi 8^e septembre 1736.

joint. Nous avons mis en panne tribord au vent et lui aussi. Nous avons cap au sud-est. Nous avons mis notre petit canot à la mer et [il] est allé à son bord avec un de nos officiers. Son capitaine est venu à bord et nous a dit qu'il était d'Olonne et qu'il y a un mois qu'il est parti et va sur le Banc de Terre-Neuve. Il nous a dit que sa longitude est de 346° . Ce qui est conforme à la longitude du dernier bâtiment anglais prenant le méridien de Ténériffe. Et, n'ayant point eu hauteur, j'ai estimé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusque aujourd'hui midi, l'est. Cinglé de chemin estimé :46 lieues. Latitude estimée nord : $47^{\circ} 05'$. Longitude arrivée : $340^{\circ} 36'$. A midi et demi, nous avons fait servir la même route que ci-devant à l'est $\frac{1}{4}$ sud-est.

Du samedi au dimanche 9^e.

Le vent a été au sud-sud-ouest, bon frais, la mer belle, beau temps, le cap à l'est $\frac{1}{4}$ sud-est, jusqu'à midi que j'ai pris hauteur. Je me suis trouvé plus sud par ma hauteur que par l'estime de $30'$. J'ai corrigé la route qui m'a valu, depuis ma dernière hauteur du vendredi 6^{e} dudit jusque aujourd'hui midi, l'est, 5° sud.

Cinglé de chemin corrigé :104 lieues $\frac{2}{3}$,
et estimé depuis hier midi, l'est. Cinglé :58 lieues $\frac{2}{3}$.
Latitude observée nord : $46^{\circ} 35'$.
Longitude arrivée : $344^{\circ} 53'$.
Variation occase observée nord-ouest : $12^{\circ} 13'$.

p. 201.

Du dimanche au lundi 10^e septembre 1736.

Les vents ont régné au sud-ouest, bon frais, la mer agitée, le temps embrumé, le cap au nord-est $\frac{1}{4}$ est, jusqu'à 2 heures après-midi [que nous avons] mis le cap au nord-est, et à 8 heures du soir à l'est, et à 10 heures [il a] calmi, et à 1 heure et demie du matin, [il a] aflaîchi au sud-ouest, [d'un vent] variable à ouest-sud-ouest. [Nous avons] gouverné à l'est jusqu'à 9 heures, [que nous avons] mis le cap à l'est

¼ sud-est, jusqu'à midi, [que] n'ayant point eu hauteur, j'ai estimé la route qui m'a valu, depuis ma dernière hauteur du vendredi 6^e dudit jusque aujourd'hui midi, l'est-nord-est, 4° nord.

Cinglé de chemin estimé :..... 50 lieues $\frac{2}{3}$ ¹⁴⁹.

Latitude estimée nord :.....47° 42'.

Longitude arrivée :.....348° 17'.

A midi, par mon point, je suis est et ouest de l'île de Groix, distance de 320 lieues.

Du lundi au mardi 11^e.

Les vents à ouest-sud-ouest, gros frais, la mer agitée, le cap à l'est ¼ sud-est. A 5 heures après-midi, pris un ris dans chaque hunier et ce matin on a largué le ris du grand hunier. A 10 heures du soir, les vents ont sauté à ouest ¼ nord-ouest et ensuite sont revenus à ouest-sud-ouest, gouvernant toujours à la même route de l'est ¼ sud-est. Et, à midi, n'ayant point eu hauteur, j'ai estimé la route qui m'a valu, depuis ma dernière hauteur du vendredi 6^e dudit jusque aujourd'hui midi, l'est. Cinglé de chemin en droite route :

.....55 lieues $\frac{1}{3}$.

Latitude estimée nord :.....47° 42'.

Longitude arrivée :.....352° 21'.

A midi, par mon point, je suis est et ouest de l'île de Groix, distance de 233 lieues. Ce matin nous avons vu des G[rois] et] une bécassine, ce qui nous [annonce] l'approche de terre.

p. 202.

Du mardi au mercredi 12^e septembre 1736.

Les vents ont varié du ouest-nord-ouest au nord-ouest, bon frais, la mer houleuse, le cap à l'est ¼ sud-est, jusqu'à midi que j'ai pris hauteur. Je me suis trouvé plus sud par ma hauteur que par l'estime de 31'. J'ai corrigé la route qui m'a valu, depuis ma dernière hauteur du dimanche 9^e dudit jusque aujourd'hui midi, l'est, 5° nord.

Cinglé de chemin corrigé :143 [lieues],

Et estimé depuis hier midi jusque aujourd'hui midi, l'est.

Cinglé de chemin estimé :.....41 lieues $\frac{2}{3}$.

Latitude observée nord :.....47° 11'.

Longitude arrivée :.....355° 26'.

¹⁴⁹ Le pilote a noté « 40 » et corrigé « 50 ».

A midi, mis le cap au nord-est $\frac{1}{4}$ est.

Du mercredi au jeudi 13^e.

Les vents ont varié du nord-est à ouest-sud-ouest et sud-ouest, jusqu'au sud, gros frais par grains, la mer agitée, l'amure à tribord, le cap au nord-est jusqu'à 2 heures après-midi [que nous avons] mis le cap au nord-est $\frac{1}{4}$ est, jusqu'à 4 heures et demie après-midi [que nous avons] mis en travers bâbord au vent pour sonder. Avons filé 180 brasses de ligne et n'avons point eu de fond. Et à 5 heures et demie du matin, étant pas notre latitude, nous avons gouverné à l'est $\frac{1}{4}$ sud-est et, à 8 heures nous avons pris un ris dans chaque hunier. Et, [à midi,] n'ayant point eu hauteur, j'ai estimé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusque aujourd'hui midi, l'est-nord-est, 5° nord. Cinglé de chemin estimé :36 lieues $\frac{3}{4}$.
Latitude estimée nord :48° 2'.
Longitude arrivée :357° 52'.
Variation occase observée nord-ouest :13° 10'.
A 9 heures du matin, on a amené la vergue d'artimon.

p. 203.

Du jeudi au vendredi 14^e septembre 1736.

Les vents ont varié du sud-ouest à ouest $\frac{1}{4}$ nord-ouest, jusqu'au sud, bon frais, la mer ayant embellie, [avons mis] le cap à l'est $\frac{1}{4}$ sud-est, jusqu'à midi que j'ai pris hauteur. Je me suis trouvé plus sud par ma hauteur que par l'estime de 27'. J'ai corrigé la route qui m'a valu, depuis ma dernière hauteur du mercredi 12^e dudit jusque aujourd'hui midi, l'est, 5° nord. Cinglé de chemin corrigé : 49 lieues.
Latitude observée nord :47° 35'.
Longitude arrivée :1° 30'.
De hier à aujourd'hui, j'ai passé le premier méridien et je suis est et ouest de Groix, distance de 160 lieues.

Du vendredi au samedi 15^e.

Les vents ont varié du ouest $\frac{1}{4}$ [...] au sud-ouest $\frac{1}{4}$ ouest, bon frais, la mer agitée, le cap à l'est jusqu'à 4 heures après-midi que [nous avons] mis en travers bâbord au vent pour sonder. Avons filé 150 brasses de ligne et n'avons point eu de fond. Fait servir à la même route de l'est jusqu'à 6 heures du matin [que nous avons] mis le cap à l'est $\frac{1}{4}$ sud-est et, à 7 heures et demie, vu un bâtiment qui nous

restait à l'est ¼ nord-est. A ladite heure, mis en travers tribord au vent, sondé, filé 250 brasses de ligne et n'avons point encore eu de fond. Fait servir à la même route et ensuite gouverné au sud-est pour couper chemin audit bâtiment qui est un brigantin anglais. A 9 heures trois quarts, nous avons mis pavillon blanc en poupe et tiré un coup de canon à boulet et, à 10 heures et demie, nous l'avons joint et lui avons demandé où il se faisait. Il nous a dit que l'île d'Ouessant lui restait à distance de 50 lieues. Ce qui nous [fait]

p. 204.

Suite du samedi 15^e septembre 1736.

connaître que nous sommes plus est que nous n'avons cru. Ensuite avons fait servir à la route de l'est. Ledit bâtiment va à Gibraltar. Et, à midi, n'ayant point eu hauteur, j'ai estimé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusque aujourd'hui midi, l'est ¼ nord-est, 4° est. Cinglé de chemin estimé :40 lieues ⅓.
Latitude estimée nord :47° 51'.
Longitude arrivée :4° 27'.
A midi, par mon point, je suis est et ouest de l'île de Groix, distance de 105 lieues.

Du samedi au dimanche 16^e.

Les vents ont varié du ouest-sud-ouest au ouest ¼ nord-ouest, bon frais, beau temps, la mer belle, le cap à l'est, jusque à 2 heures et demie après-midi [que nous avons] vu un bâtiment qui nous restait au sud-est ¼ sud. En même temps nous avons gouverné au plus près pour l'aller joindre. A 3 heures et demie, nous l'avons joint et lui avons demandé où il se faisait. Il nous a dit qu'il était est-nord-est et ouest-sud-ouest de Ouessant, distance de 45 lieues, ce qui est conforme à ce que celui de ce matin nous a dit. Ledit Brigantin va à Séville.

Sondé à 5 heures et demie à 80 brasses¹⁵⁰.

Nous avons remis à la route de l'est ¼ sud-est, et, à 5 heures et demie après-midi, nous avons mis en travers pour sonder. Avons trouvé fond à 80 brasses d'eau, fond de sable [lavé] et coquillages (+ pourris), qui est la sonde des Solles (sic). A 10 heures et demie, [avons trouvé] 110 brasses, à minuit 120 brasses, même fond ; à 2

¹⁵⁰ Noté en marge.

heures, 90 brasses, [fond de] sable et coquillages ; à 4 heures, 90 brasses, graviers de toutes couleurs et coquilles pourries et pointe d'alêne. Et à midi, ayant pris hauteur, je me suis trouvé plus sud par ma hauteur que par l'estime de 17'. J'ai [corr]igé la route qui m'a valu, depuis [ma dernière hauteur du ven]dredi 14^e dudit jusque aujourd'[hui] midi, l'est, 1° nord. Cinglé :79 lieues,

p. 205.

Suite du dimanche 16^e septembre 1736.

et estimé, depuis hier midi jusque aujourd'hui midi, l'est, 2° nord. Cinglé de chemin estimé :39 lieues ½. Latitude observée nord :47° 38'. Longitude arrivée :7° 18'.

Du dimanche au lundi 17^e.

Les vents ont varié du ouest-nord-ouest à ouest et jusque à ouest-sud-ouest, bon frais, la mer belle, le cap au sud pour aller joindre un brigantin que nous avons vu. A 3 heures après-midi, nous l'avons joint. Il nous a dit qu'il est de Dublin et, lui ayant demandé son point, il nous l'a dit, ce qui se trouve conforme au point des deux autres bâtiments que nous avons trouvés. Fait servir à la même route que ci-devant à l'est. A 10 heures du soir, nous avons sondé et trouvé 70 brasses d'eau, fond de gros sable et coquilles pourries et pointes d'allenne [Alêne]. A minuit mis en panne tribord au vent, cap au sud ¼ sud-est, et, à 4 heures sondé, trouvé la même eau et même fond. A 5 heures et demie, fait servir à l'est ¼ sud-est. A 6 heures, vu un navire derrière nous et, à 8 heures et demie, mis le cap au sud-sud-est et ensuite au sud-est pour aller joindre un navire. Avons remis le cap à l'est et, à 10 heures, vu la terre des îles de Groix et de Belle-Ile. A midi Groix me restait au nord ¼ nord-est, 5 lieues, et Belle-Ile à l'est ¼ sud-est, 5 à 6 lieues. Nous avons [g]ouverné

p. 206.

Suite du lundi 17^e septembre 1736.

au nord-nord-est et ensuite nord ¼ nord-est, pour doubler la pointe du ouest de Groix. Et n'ayant point eu hauteur, j'ai estimé la route qui m'a valu, depuis hier midi jusque aujourd'hui midi, l'est ¼ sud-est, 3° est. Cinglé de chemin estimé :20 lieues ½.

Latitude estimée nord :.....47° 29'.

Longitude arrivée :.....8° 40'.

Vu plusieurs navires et barques qui couraient à diverses aires de vent.

Le vent à ouest-nord-ouest, [avons] gouverné du nord $\frac{1}{4}$ nord-est au nord-nord-est. A 3 heures et demie après-midi, le pilote de Groix est venu à bord dans sa chaloupe pour nous entrer et a fait gouverner sur ses marques pour aller sous Groix. Et à 6 heures et demie après-midi, étant rendu dans le courant de Groix, nous y avons mouillé l'ancre par les 19 brasses d'eau, fond de vase. Etant mouillé, j'ai relevé les amers et dangers, dont la pointe de l'est de Groix me restait au sud $\frac{1}{4}$ sud-est, 3° est, distance de deux tiers de lieue ; le clocher du bourg de ladite île au sud-ouest $\frac{1}{4}$ sud ; la pointe du ouest de la même île, à ouest, 1 lieue ; la pointe du Talus au nord-ouest $\frac{1}{4}$ ouest, 2 à 3 lieues ; l'entrée du Port-Louis à l'est-nord-est, 1 lieue ; la pointe de Quiberon au sud-est $\frac{1}{4}$ est, 3 à 4 lieues.

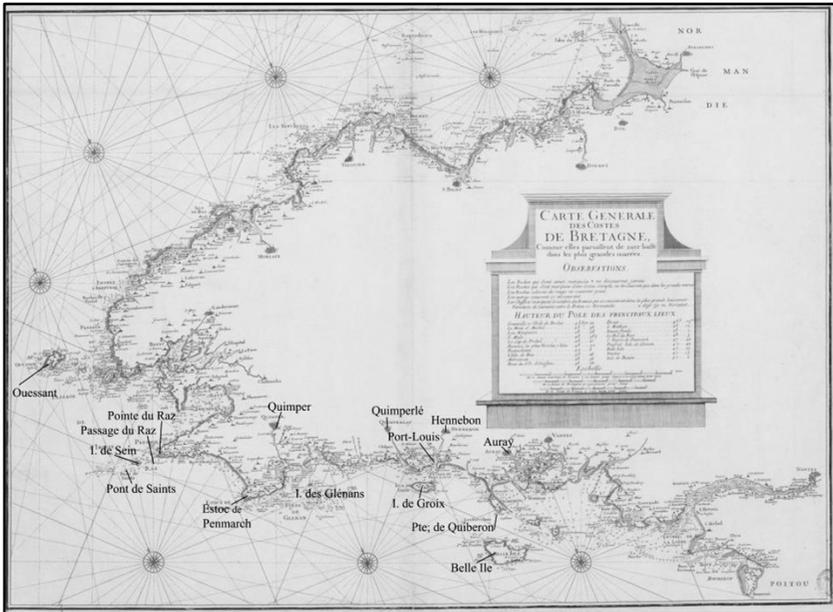


Figure 27: Carte générale des côtes de Bretagne (Bellin, Atlas, 1764 (Gallica, bnf.fr).

1.17. Mouillé au Port-Louis.

p. 207.

Du lundi au mardi 18^e septembre 1736.

Les vents ont varié du ouest-sud-ouest au sud-sud-est, le temps couvert. Ce matin le pilote du port est venu à bord pour nous entrer. A une heure et demie après-midi, nous avons viré notre ancre et appareillé. Les vents étant au sud-sud-ouest, avons gouverné à ouest, ayant l'amure à bâbord, et, à 2 heures, [nous avons] viré de bord, ayant l'amure à tribord, le cap à l'est : le vent ayant varié au sud-sud-est. Il est venu un officier de la marine à bord voir M. Bart. Au départ dudit Monsieur, nous avons crié 9 fois : Vive le Roi. Nous avons tiré un coup de canon pour signal au port et, à 4 heures après-midi, étant rendu dans le port, nous avons amarré à bord d'un ponton où l'on décharge les navires à l'arrivée. Je me suis trouvé de 60 lieues plus ouest que le navire. J'attribue cela au courant du débouquement du canal de Bahamas qui porte plus l'est avec force. Fin dudit journal.



2. Journal de la Badine, 1730-1732 (extraits).

Rôle de Campagne.

PORT-LOUIS.

Paris le 17^{me} Mars 1730 15 May 1732
Antoine de l'Armement

ANNEE 1730.

1730.
24-11-9



La Badine ALLANT ausouagal et aux Indes.

Au Mois N° 13. A L'ARMEMENT.

DEPARTEMENT Du Port Louis

ROLLE de l'Equipage de la *Sloop* La *Badine*
 du port de 550 Tonneaux, armé de 18 Canons, percé pour 26 tirant d'eau,
 chargé 15 pieds, & non chargé 10 pieds 2 Pont 2 Gaillard,
 appartenant à la Compagnie des Indes armé à Louviers
 par Monsieur de *Guillemot de Fayet* sous le commandement de Mr. De *La Renauday*
Guillemot pour aller au *royal de Saint Louis*
 avec 6 mois d'avance qui doivent courir du jour de la sortie de *ce Sloop*

NOMS, SURNOMS, DEMEURS ET QUALITEZ	Age, Taille & Poid.	Qualité & N° de service	Classe, Folio & Numéro	avances pour mois
<i>ASHL</i> <i>Jean Bapt. de Renauday</i> <i>Guillemot</i> <i>f. jor. des Mals cap^{te} a. 150.</i>	32. M. N.			* 900.
<i>Alain Dardelin</i> <i>f. Nicolas</i> <i>3^{es} S. Malt. a. 120.</i>	42. M. N.			* 720.
<i>Jaques Barson</i> <i>f. jor. de Saint</i> <i>v. S. Malt. a. 90.</i>	27. m. N.	Pilote		* 540.
<i>Jean & Mallé</i> <i>f. jor. du Sloop</i> <i>f. l'at. a. 70.</i>	29. M. Ch.	S. S. M. Cl.		* 450.
<i>Guillaume Lanican</i> <i>f. Joseph</i> <i>des Mals. et l'at. a. 100.</i>	21. M. Cl.	S.		* 360.
<i>Et Maury de Vallon de Boncourt</i> <i>presta aumonier a. 40.</i>	28. M. Cl.			240.
<i>Antoine Voisin</i> <i>f. Sebastien</i> <i>de Carassone Chirurg. a. 26.</i>	25. m. Cl.			216.
<i>La Compagnie a accordé une augmentation de 75^{me} sur une lay^{on} a paye le 27^{me} 1730</i>				2426
<i>La Compagnie a. 100. 1200</i> <i>La Compagnie a. 200. 1200</i> <i>La Compagnie a. 100. 900</i> <i>La Compagnie a. 100. 480</i> <i>La Compagnie a. 100. 450</i>				<i>Ne auvent été payé au moment du 14^{me} Mars 1730</i> <i>avec les avances sur le Sloop</i> <i>de 1730</i>

Figure 28 : Première page du « Rôle de Campagne » de la Badine (1730-1732). ASHDL – SHD. 2 P 24-II.9.

Journal de Beaumont, premier pilote de la Badine (1730-1732), armée pour le Sénégal et l'Inde.

2.1. Armement du navire.

p. 1.

« Au nom de Dieu,

Soit commencé le présent journal appartenant à Michel Beaumont de Lorient pour faire le voyage du Sénégal et de l'Inde sur le vaisseau de la Compagnie des Indes la *Badine* du port de dix-huit canons et de 350 tonneaux et de 63 hommes d'équipage, commandé par Monsieur Gautier De la Renaudais, de Saint-Malo, pour faire ledit voyage avec l'aide de Dieu »¹⁵¹.



« Liste des officiers majors, savoir :

M. de Gautier de la Renaudais, capitaine, de Saint-Malo¹⁵².

M. Dordelin, premier lieutenant¹⁵³.

M. Baron Solain, de Brest¹⁵⁴.

M. Malet, de La Rochelle, Premier enseigne, établi à Port-Louis¹⁵⁵.

¹⁵¹ La frégate la *Badine*, vaisseau « du port de 350 tonneaux, armé de 18 canons, percée pour 26, tirant d'eau chargé : 15 pieds et non chargé 10, 2 ponts, 2 gaillards, appartenant à la Compagnie des Indes, armé à Lorient par Monsieur le chevalier Dufayet, sous le commandement de M. de La Renauday Gautier, pour aller au Sénégal et dans l'Inde, avec 6 mois d'avance qui doivent courir du jour de la sortie de cette frégate ». ASHDL. – SHD. 2 P 24-II.9. *Rôle de la « Badine » (1731-1732)*.

¹⁵² Jean-Baptiste la Renaudais Gautier, 32 ans, capitaine à 150 livres de solde mensuelle, augmentée à 200 à compter du 25 septembre 1730. *Ibidem*.

¹⁵³ Alain Dordelin, 42 ans, de Saint-Malo, premier lieutenant à 120 livres de solde mensuelle, augmentée à 200 à compter du 25 septembre 1730. *Ibidem*.

¹⁵⁴ Jacques Baron, 27 ans, de Brest, second lieutenant, pilote, à 90 livres de solde mensuelle, augmentée à 150 à compter du 25 septembre 1730. *Ibidem*.

¹⁵⁵ Jean Mallés, 29 ans, premier enseigne à 75 livres de solde mensuelle, augmentée à 80 à compter du 25 septembre 1730. *Ibidem*.

M. Danycant, enseigne et écrivain¹⁵⁶.

M. Devalan, aumônier¹⁵⁷.

M. Voisin, chirurgien major¹⁵⁸.

Le révérend père Blanchard, Jacobin, passager pour le Sénégal¹⁵⁹.

M. Lamotte, neveu du capitaine, pour faire le voyage.

M. Malet, le cadet, [enseigne (?)], sans appointement.

Deux tonneliers, passagers pour le Sénégal¹⁶⁰.

Un sergent et douze soldats¹⁶¹,

et deux nègres, pour le Sénégal »¹⁶².

2.2.Départ de Lorient.

p. 3.

Départ de Lorient le vendredi 29^e septembre 1730.

« Ce matin nous avons un mousse plus que l'équipage, n'étant point au rôle, se disant a sommies [assommé (?)] et embarqué sur [le] vaisseau [...] J'ai pris mon point de départ semon mon relèvement de midi par la latitude de 47° 25' et la longitude [de] 12° 35', se servant d'un compas qui varie de 9° nord-ouest ».

¹⁵⁶ Guillaume Danican, 21 ans, de Saint-Malo, deuxième enseigne et écrivain à 60 livres de solde mensuelle, augmentée à 75 à compter du 25 septembre 1730.

Ibidem.

¹⁵⁷ Amaury de Valan, de Pont Scorff, prêtre aumônier, à 40 livres de solde mensuelle, 28 ans. *Ibidem*.

¹⁵⁸ Antoine Voisin, de Carcassonne, chirurgien à 36 livres de solde mensuelle, 25 ans. *Ibidem*.

¹⁵⁹ Débarqué au Sénégal le 22 novembre 1730. *Ibidem*.

¹⁶⁰ René Deschamps et Pierre Brunet, débarqués au Sénégal le 22 novembre 1730. *Ibidem*.

¹⁶¹ Tous passagers soldats pour l'Île de France. Sergent à 19 livres 10 sols de solde mensuelle : Claude Nicolas Notingue, de Lorient. Soldats à 7 livres 10 sols de solde mensuelle : Jacques Antoine Vigogne, dit Sans-Soucis ; Vincent-Marie Leron, dit Saint-Vincent ; Louis Breget, dit Saint-Louis ; Louis-Symphorien Tonelle, dit La Joie ; Jacques François Clouarec, dit Saint-Corentin ; Pierre Thiery, dit Va-de-Bon-Cœur ; Martin Bourgeois, dit Sainte-Foy ; Charles Panier, dit la Sourderie ; Philippe Bellier, dit La Porte ; François de la Hogue, dit Chevalier, descendu à terre le 16 décembre 1730, et remplacé par Pierre Petit, dit Lavigne ; André Drouin, dit Sans-Crainte, Antoine Hymé, dit Sans-Crainte.

¹⁶² Parmi les trois domestiques : maître d'hôtel, cuisinier et valet, à 15 livres de solde mensuelle, on note Jean-Baptiste, nègre 38 ans, valet.

Du samedi 30^e au dimanche 1^{er} octobre 1730.

« [...] Nous avons retrouvé un autre garçon âgé de 14 à 15 ans à bord, n'étant point engagé sur ledit vaisseau, nommé Joseph Pollain »¹⁶³.

p. 8.

Du samedi 21^e au dimanche 22^e octobre 1730.

« [...] Selon mon point d'aujourd'hui à midi, de depuis mon départ de France, je me trouve de 60 lieues plus est que ma carte de Pitre Gosse (sic) [Goos], dont j'attribue cela au courant qui transporte dans le détroit de Gibraltar. Tous les voyages que j'ai faits à la côte de Guinée passant par les Canaries je m'en suis aperçu desdits courants [...] ».

2.3.Arrivée à Ténériffe.

p. 11.

Mardi 31^e octobre 1730.

« 11 heures du matin, mouillé en rade de Sainte-Croix de Ténériffe par les 28 brasses d'eau [...] ».

« [...] Nous avons trouvé en cette rade : trois vaisseaux espagnols, un provençal, quatre bâtiments anglais entre brigantin et bateaux côtiers. Il a mouillé en cette rade un bateau anglais ».

Mercredi 1^{er} novembre 1730.

« [...] Il a mouillé en cette rade un brigantin et un bateau anglais ».

Jeudi 9^e novembre 1730.

[Après avoir lavé la cale pour recevoir du vin et, depuis le jeudi 2, embarqué: quatre chaloupées d'eau, deux chaloupées de bois et 46 pipes de vin de bidoinne], « [...] A huit heures du matin, appareillé de la rade de Sainte-Croix de Ténériffe pour aller au Sénégal [...] »¹⁶⁴.

¹⁶³ « Enfant trouvé » : Joseph Paulet (Paule, Paul) de Quimperlé, passager clandestin, 17 ans, resté à Bourbon le 10 juillet 1731 (signature de Dumas). ASHDL. – SHD. 2 P 24-II.9. *Rôle de la Badine (1731-1732)*.

¹⁶⁴ Le 6 novembre 1730, le Consul de France aux îles Canaries certifie la présence de « trois enfants trouvés à bord » dont Louis Joseph Paule, 17 ans, de Quimperlé.

2.4.Arrivée au Sénégal.

p. 14.

Du jeudi 16^e novembre 1730.

« A 5 heures et demie du soir nous avons mouillé vis-à-vis l'habitation du Sénégal, par les 11 brasses d'eau, fond de vase [...] ».

Du vendredi 17^e novembre.

« [...] Sur les une heure après-midi nous avons vu descendre trois bateaux qui venaient pour sortir la barre [...] A 4 heures et demie du soir mouillé à l'entrée de la rivière du Sénégal [...] ».

p. 15.

Du mardi 21^e.

« Les vents étant au nord, petit frais, beau temps, belle mer, les trois bateaux de barre ont sorti et nous nous sommes préparé à les charger. Sur les six heures du matin, nous avons commencé à charger un desdits bateaux de plusieurs marchandises. Sur les deux heures nous [en] avons chargé un autre, [avec] lequel notre capitaine est allé au Sénégal avec Monsieur Danycan et les passagers qui sont : un père Jacobin nommé Pierre Blanchard, M. Baché, deux nègres. Nous avons embarqué trente nègres pour cargaison et pour travailler à bord ».

« [Il] nous est venu trente nègres pour cargaison [avec] deux tonneliers du pays pour [nous] monter une partie de nos bottes ».

Du mercredi 22^e.

« [...] Nous avons chargé un bateau de plusieurs marchandises pour le Sénégal ».

(cf. note précédente). Les deux autres sont : Michel Paumier, 13 ans, fils de Pierre de Saint-Malo ; Paupincon, 14 ans, de la Tremblade. Ces deux derniers passagers clandestins sont « représentés au retour » de la frégate à Lorient. *Récapitulation du rôle de la Badine, 24^e mai 1732. Ibidem.*

Du jeudi 23^e.

« [...] Nous avons chargé deux bateaux de plusieurs sortes de marchandises [...] ».

Du vendredi 24^e.

« *Il nous est venu 20 nègres pour cargaison.* [...] Nous avons fini de charger un des bateaux de hier n'ayant point eu le temps de le faire décharger hier au soir. Il nous est venu du Sénégal vingt nègres par le bateau de Pierre Luc pour la cargaison [...] ».

Du samedi 25^e.

« Nous avons chargé un bateau de marchandises pour le Sénégal [...] ».

Du dimanche 26^e.

« [...] Nous avons lavé notre entrepont pour recevoir des nègres ».

Du mardi 28^e.

« [...] Sur les 10 heures ce matin, il nous est venu deux bateaux du Sénégal, lequel Monsieur de la Renaudais Gautier est revenu à bord avec M. Danycan et le Père Blanchard pour passer à Gorée, lequel il nous est venu 150 nègres pour la cargaison dans les deux bateaux [...] Sur les 3 heures et demie, il a mouillé [un vaisseau] c'était le *Saint-Michel*, vaisseau de la Compagnie, commandé par M. de Trédillac. il nous est venu deux nègres du Sénégal passagers pour Gorée [...] ».

p. 16.

Du mercredi 29^e novembre 1730.

« A 3 heures après-midi, appareillé de la rade du Sénégal pour Gorée [...] ».

2.5. Arrivée à Gorée.**Du jeudi 30^e novembre 1730.**

« A 7 heures du soir, nous avons mouillé dans la rade de Gorée par les 14 brasses d'eau, fond de vase verdâtre et sable [...] ».

Du vendredi 1^{er} décembre 1730.

« [...] Ce matin, à la pointe du jour, nous avons mis notre canot et chaloupe dehors et puis nous avons affourché avec une petite ancre et un grelin [...] nord-est et sud-ouest. Nous avons envoyé à terre des bottes pour monter avec nos tonneliers et des barres de fer pour Gorée ».

« Mis à terre 160 nègres et [en] avons gardé à bord 40 pour travailler ».

Du samedi 2^e.

« [...] Nous avons continué à envoyer à terre les marchandises [...] Nous avons vu un navire [...] Sur les 9 heures du soir nous avons entendu 3 coups de canon au large [...] pour lors l'*Astrée* a tiré un coup de canon et a mis deux feu [...] ».

p. 17.

Du dimanche 3^e décembre 1730.

« [...] Le vaisseau à mouillé en rade, qui était le brigantin *le Fier* commandé par M. Chouquet venant de Gambie avec 26 noirs de cargaison pour Gorée »¹⁶⁵.

Du lundi 4^e.

« [...] Grande chaleur. Nous avons envoyé 500 barres de fer avec 200 bassins d'étain à bord du *Fier*. Nous avons pris deux chaloupes de lest pour le vaisseau. Sur les 9 heures et demie du soir le brigantin *le Fier* a appareillé pour aller en Gambie ».

¹⁶⁵ Le *Fier* (1730-1731), brigantin de 75 tonneaux, 10 canons et 20 hommes d'équipage ; commandant : Hippolyte Duel Chouquet, 23 ans, de Rouen, capitaine à 100 livres de solde mensuelle, est armé à Lorient pour le Sénégal. Il revient d'Albréda où un incendie a mis le feu aux captivités du comptoir, détruit ses magasins, avarié les marchandises et consumé deux cases pleines de mil. Il vient chercher ici « du mil et autres choses, tant pour les captifs que l'on traite que pour ces Messieurs », les commis et le personnel du comptoir d'Albreda » pour lequel il s'expédie le lendemain. AN. MAR. 4 JJ/64-1/42. *Journal de bord de Joseph Gallo, premier pilote*. ASHDL – SHD. *Rôle du Fier, 1730-1731*. SGA. Mémoire du monde.

Du mardi 5^e.

« [...] Grande chaleur. Nous avons débarqué des barres de fer et fer[s] à prisonnier[s] ou captifs. Nous avons embarqué du lest ».

Du mercredi 6^e.

« [...] Nous avons continué à débarquer du fer et à embarquer du lest ».

Du jeudi 7^e.

« [...] Il a mouillé dans cette rade un bateau venant du Sénégal.
« *Le bateau le Signe [a mo]juillé en cette [ra]de* ».

Du vendredi 8^e.

« [...] Nous avons fait du lest et avons envoyé un bateau nommé le *Signe* à Gainne (sic) [Yenne] (fig. 8) avec notre canot pour nous faire de l'eau ».

Du samedi 9^e.

« [...] Nous avons fait du lest et avons débarqué du fer pour Gorée. Le bateau le *Signe* avec notre canot sont revenus à bord n'ayant point pu faire de l'eau : les nègres leur demandant une ancre d'eau-de-vie et cinq barres de fer ».

Du dimanche 10^e.

« Monsieur le gouverneur est venu dîner à bord et le soir quand il s'en est retourné à terre on l'a salué de sept coups de canon ».

Du lundi 11^e.

« [...] Le vaisseau *l'Astrée*, commandé par Monsieur Baston a appareillé de cette rade pour aller au Sénégal prendre sa cargaison de gomme et puis aller en France¹⁶⁶. Le bateau le *Signe* a appareillé à 6 heures du soir pour aller à Portudal (fig. 8) nous faire de l'eau, avec le bot qui est allé au Cap Bernard pour y faire de l'eau ».

¹⁶⁶ Baston François, 29 ans, du Port-Louis, capitaine à 100 livres de solde mensuelle. ASHDL. – SHD. 2P 24-I.1. *Rôle de l'Astrée, 1730-1731*. .

Du mardi 12^e.

« [...] Le bot est revenu du Cap Bernard chargé d'eau, lequel il lui a décampé deux nègres ».

Du jeudi 14^e.

« [...] Le *Saint-Michel* vaisseau de la Compagnie [...] a mouillé en cette rade sur les dix heures du soir avec deux bateaux et une double chaloupe venant tous du Sénégal ».

Du samedi 16^e.

« [...] Nous avons laissé un soldat à Gorée pour y demeurer, nommé Chevalier¹⁶⁷. Nous avons embarqué 44 barriques d'eau venant de Portudal (fig. 8) dans un bateau de la Compagnie ».

p. 18.

Du dimanche 17^e décembre 1730.

« Ce matin il nous est mort un nègre que nous avons jeté à la mer [...] Afin de nous tenir prêt à partir dans la journée, nous avons embarqué nos nègres croyant partir pour aller à Gambie faire notre eau ; mais larquer (sic) [l'alquier] de Rufisque étant venu à Gorée faire la paix de la part du roi Damelle [Damel] avec la permission de faire de l'eau au Cap Bernard¹⁶⁸, c'est ce qui nous a obligé de rester et d'envoyer dans la nuit un bateau audit cap pour y faire de l'eau ».

« *Mort un nègre* ».

¹⁶⁷ François de la Hogue, dit Chevalier. Voir note 161.

¹⁶⁸ La frégate *l'Astrée* mouille à Gorée le 18 octobre 1730. Le 4 novembre suivant le Serec note : « Le Roi du Damel nous a déclaré la guerre, ce qui fait que l'on ne peut faire de l'eau à la grande-terre ». Le 25 novembre conformément aux ordres de M. Suasse, gouverneur de Gorée, le Serec prend le commandement du *Signe* pour conduire 20 captifs au Sénégal. Le 4 décembre suivant, il les dépose à l'habitation du Sénégal où il attend le retour de *l'Astrée* à bord duquel il remonte le 23 décembre. Le Serec Olivier, 33 ans, d'Hennebont, pilote à 27 livres de solde mensuelle. AN. MAR. 4 JJ/64-1/43. *Journal de bord fait par Olivier Le Serec, de Hennebont, pilote sur la frégate « l'Astrée », appartenant à la Compagnie des Indes, armée à Lorient ce 1^{er} juillet 1730, commandée par M. Baston.*

Du lundi 18^e.

« [...] Nous avons débarqué nos nègres et les avons envoyé à l'île de Gorée et du fer envoyé à bord du *Saint-Michel*, lequel ledit vaisseau a appareillé sur les 7 heures du soir et a fait route pour aller en Gambie ».

Du mardi 19^e.

« [...] Sur les 7 heures du soir il a appareillé de cette rade deux bateaux pour aller à Gambie : la *Nayade*, commandée par M. Pig[e]on, et le *Paon*, commandé par M. Mahée [Baré]. Nous avons désaffourché »¹⁶⁹.

Du mercredi 20^e.

« [...] Grande chaleur [...] Appareillé pour aller mouiller au Cap Bernard [...] Nous avons fait une chaloupée d'eau ».

Du jeudi 21^e.

« [...] Embarqué deux chaloupées d'eau ».

Du vendredi 22^e.

« Nous avons embarqué de l'eau qui était [en] 80 barriques venues dans un bateau ponté. Sur le soir il a appareillé pour aller à Portudal (fog. 8) nous faire du bois ».

Du samedi 23^e.

« Embarqué quatre chaloupées d'eau ».

Du dimanche 24^e.

« [...] Nous avons fait deux chaloupées d'eau ».

Du mardi 26^e.

« Nous avons embarqué deux pleins bateau de bois à brûler ».

¹⁶⁹ La *Naiade* (Nayade), 1730-1730, frégate de 150 tonneaux, 4 canons, 8 hommes d'équipage, capitaine Charles Pigeon. Le *Paon*, 1730-1730, du port de 30 tonneaux, 2 canons, 7 hommes d'équipage, reste au Sénégal. SGA. Mémoire des hommes.

Du mercredi 27^e.

« [...] Il nous est mort un nègre que nous avons jeté à la mer¹⁷⁰ ».

Du jeudi 2^e.

« La brise à l'ordinaire. Nous avons fait deux chaloupées d'eau ».

p. 19.

Du samedi 30^e décembre 1730.

« [...] Sur les 6 heures et demie, nous avons appareillé de cette rade pour aller mouiller en rade de Gorée [...] Nous avons embarqué du mil pour les nègres [...] ».

2.6. Départ de Gorée pour l'Île de France.

Du dimanche 31^e décembre 1730.

« [...] Nous avons fini de faire notre eau et notre bois à ce matin, au soleil levé, nous avons tiré neuf coups de canon pour souhaiter une bonne fête au gouverneur. Nous avons embarqué 156 nègres venant de Gorée. Le[s]quel[s] nous en avons 200 en tout pour la cargaison. Sur les 5 heures ce soir, notre capitaine est venu à bord. Sitôt qu'il a été à bord in a fait saluer la terre de neuf coups de canon et aussitôt nous avons viré notre ancre et, à 6 heures, nous avons appareillé [...] ».

« à 6 heures du soir appareillé de la rade de Gorée pour aller à l'Île de France ».

« *Il nous est venu un soldat de Gorée nommé [La V]igne à la place de Chevalier* »¹⁷¹.

p. 20.

Du samedi 6^e au dimanche 7^e [janvier 1731].

« Du 7^e, mort [un nègre]¹⁷² ».

¹⁷⁰ Décès signalé en marge par deux tibias croisés surmontés par une tête de mort et la date.

¹⁷¹ Voir note 161

¹⁷² Décès signalé en marge par deux tibias croisés surmontés par une tête de mort pleurante et la date.

Du lundi 8^e au mardi 9^e.

« Du 9^e, mort un nègre¹⁷³ [...] presque calme, le temps couvert, grande chaleur [...] ».

Du vendredi 12^e au samedi 13^e janvier 1731.

« Du 13^e janvier, mort deux nègres¹⁷⁴ [...] tout calme [...] grande chaleur [...] le feu de Saint-Elme a paru sur notre grand mât [...] ».

Du samedi 13^e au dimanche 14^e.

« Du 14^e, mort 2 nègres¹⁷⁵ ».

Du mardi 16^e.

« Du 16^e, mort un nègre¹⁷⁶ ».

Du vendredi 19^e au samedi 20^e janvier 1731.

« Du 20^e, mort un nègre¹⁷⁷ ».

Du mardi 30^e au mercredi 31^e janvier 1731.

« Du 31^e, mort un nègre¹⁷⁸ [...] Le soleil presque au zénith [...] ».

Du lundi 5^e au mardi 6^e février 1731.

« Du 6^e, mort un nègre¹⁷⁹ [...] ».

¹⁷³ Ibidem.

¹⁷⁴ Ibidem.

¹⁷⁵ Ibidem.

¹⁷⁶ Ibidem.

¹⁷⁷ Ibidem.

¹⁷⁸ Ibidem.

¹⁷⁹ Ibidem.

Du dimanche 11^e au lundi 12^e février 1731.

« Du 12^e, mort un nègre¹⁸⁰ [...] calme à ne pouvoir gouverner, beau temps, grande chaleur [...] ».



Du mardi 13^e au mercredi 14^e.

« Du 14^e, mort un nègre¹⁸¹ [...] ».

Du vendredi 16^e au samedi 17^e.

« [Du 1]7^e, [mort] un nègre¹⁸² [...] ».

Du vendredi 23^e au samedi 24^e.

« Du 24^e, mort un nègre¹⁸³ [...] ».

Du samedi 24^e au dimanche 25^e.

« Du 25^e, mort un nègre¹⁸⁴ [...] ».

Du dimanche 26^e au lundi 27^e février 1731.

« [Du 2]6^e, [mort] un nègre¹⁸⁵ [...] ».

Du lundi 5^e au mardi 6^e [mars 1731].

« Du 6^e, mort un nègre¹⁸⁶ [...] *Latitude observée sud de 33° 40' ; longitude arrivée de 23° 35' . Du mardi 6^e, donné de l'eau-de-vie à l'équipage pour les trois repas ».*

¹⁸⁰ Ibidem.

¹⁸¹ Ibidem.

¹⁸² Ibidem.

¹⁸³ Ibidem.

¹⁸⁴ Ibidem.

¹⁸⁵ Ibidem.

¹⁸⁶ Ibidem.

Du jeudi 8^e au vendredi 9^e mars 1731.

« [Du] 9^e, [mort] un nègre¹⁸⁷ [...] ».

Du dimanche 11^e au lundi 12^e.

« [D]u 12^e, [mo]rt trois nègres¹⁸⁸ [...] ».

Du mercredi 14^e au jeudi 15^e [mars 1731].

« Du 15^e, mort un nègre¹⁸⁹ [...] ».

Du jeudi 15^e au vendredi 16^e.

« Du 16^e, mort 2 nègres¹⁹⁰ [...] ».

Du vendredi 16^e au samedi 17^e.

« Du 17^e, mort deux nègres¹⁹¹ [...] ».

Du samedi 17^e au dimanche 18^e.

« Du 18^e, mort un nègre¹⁹² [...] ».

Du dimanche 18^e au lundi 19^e.

« Du 19^e, mort deux nègres¹⁹³ [...] Il y a eu notre bosseman nommé François Vialle, établi à Brest¹⁹⁴, qui a tombé de dessous (sic) la grande vergue sur le pont où il s'est cassé la cuisse gosse (sic) [gauche] [...] ».



¹⁸⁷ Ibidem.

¹⁸⁸ Ibidem.

¹⁸⁹ Ibidem.

¹⁹⁰ Ibidem.

¹⁹¹ Ibidem.

¹⁹² Ibidem.

¹⁹³ Ibidem.

¹⁹⁴ Jean-François Vial, bosseman, à 24 livres de solde mensuelle. ASHDL. – SHD. 2 P 24-II.9. *Rôle de la Badine (1731-1732)*.

Du mardi 20^e au mercredi 21^e.

« [Du] 21^e, [mor]t 3 nègres¹⁹⁵ [...] ».

Du samedi 24^e au dimanche 25^e mars 1731.

« Du 25^e, mort 1 nègre¹⁹⁶ [...] Cet après-midi notre capitaine et nos officiers ont tenu conseil pour aller relâcher au Cap de Bonne-Espérance pour y aller faire de l'eau et du bois, voyant que nous n'en avons point assez pour entreprendre la traversée d'aller à l'île Maurice et la quantité de malades que nous avons [...] ».

Du lundi 26^e au mardi 27^e.

« Du 27^e, mort 1 nègre¹⁹⁷ [...] ».

Du mardi 27^e au mercredi 28^e mars 1731.

« [Le] 27 mars [quatre] heures et demie après-midi, vu Table Baie qui nous restait au sud-est, distance de 12 lieues [...] [Du] 28^e, [m]ort 1 nègre¹⁹⁸ [...] ».

2.7. Mouillé au Cap de Bonne-Espérance.

Suite du mercredi 28^e mars 1731.

« A 7 heures du soir nous avons mouillé dans la rade du Cap de Bonne-Espérance par les 10 brasses d'eau [...] ».

Du jeudi 29^e.

« Du 29^e, mort 2 nègres et ~~un négrier~~¹⁹⁹ [...] Nous avons trouvé le *Mercur*, vaisseau de la Compagnie, commandé par M. de Laville

¹⁹⁵ Décès signalé en marge par deux tibias croisés surmontés par une tête de mort pleurante et la date.

¹⁹⁶ Ibidem.

¹⁹⁷ Ibidem.

¹⁹⁸ Ibidem.

¹⁹⁹ Le pilote a écrit : « Mort ~~un~~ nègre (+ 2) et ~~un négrier~~ ».

Haumont [Villaumont] qui était de relâche et qui allait en Chine²⁰⁰ ; avec 26 vaisseaux hollandais mouillés dans cette rade. Nous avons envoyé notre canot à terre avec M. Dordelin, savoir si on nous aurait permis de faire de l'eau et du bois et si nous aurions eu quelques rafraîchissements et si nous aurions pu mettre à terre nos malades. A 11 heures notre canot est revenu à bord avec la permission d'avoir tout ce qu'il nous aurait été besoin [...] ».

p. 39.

Du vendredi 30^e [mars 1731].

« Du 30^e, mort un nègre [...] Nous avons envoyé à terre nos malades tant noirs que blancs ».

Du samedi 31^e mars 1731.

« Du 31^e, mort ~~deux~~ (+ 3) nègres. Nous avons fait deux chaloupées d'eau il nous est mort deux nègres (sic). On a donné de la viande fraîche à l'équipage».

Du dimanche 1^{er} avril 1731.

« Du 1^{er} avril, mort 1 nègre. Nous avons embarqué deux chaloupées d'eau [...] ».

Du lundi 2^e.

« Du 2^e, mort 1 nègre. [...] Nous avons fait une chaloupée d'eau ».

Du mardi 3^e.

« Du 3^e, mort 1 nègre. [...] Nous avons fait deux chaloupées d'eau ».

Du mercredi 4^e.

« Du 5^e, mort ~~deux~~ (+ 3) nègres. [...] Sur les 4 heures après-midi il a mouillé dans cette rade un vaisseau de la Compagnie, nommé le *Lys*, commandé par M. le chevalier de Pontevesse [Pondevez], chevalier

²⁰⁰ Le *Mercur* vaisseau du port de 500 tonneaux, armé pour la Chine, commandé par Gardin de la Villaumont ; Lorient 10 décembre 1730, Lorient 24 juillet 1732. Arrivé au Cap le 28 mars 1731 il en repart le 7 avril (infra). A. Lounnon. *Le Mouvement maritime aux Iles de Bourbon et de France pendant les premières années du règne personnel de Louis XV (1727-1735)*. Couderc, Nérac, 1958, n° 27, p. 56-57.

de Malte, venant de Pondichéry²⁰¹. Nous avons pris à bord du *Mercur*e une chaloupée d'eau et une autre [venue] de terre, avec une chaloupée d'eau ».

Du jeudi 5^e.

« Du 5^e, mort ~~deux~~ (+ 3) nègres. [...] Nous avons une chaloupée d'eau avec une de bois et une canotée ».

Du vendredi 6^e.

« Du 6^e, mort un noir. [...] Nous avons une chaloupée d'eau avec une de bois et une canotée ».

Du samedi 7^e.

« Du 7^e, mort 3 nègres. A 4 heures après-midi, le *Mercur*e a appareillé de cette rade [...] Nous avons fait deux chaloupées d'eau ».

Du dimanche 8^e.

« Nous avons fait deux chaloupées d'eau ».

Du lundi 9^e.

« Du 9^e, mort un nègre. Nous avons une chaloupée d'eau et une de bois. Nous avons envergué deux huniers neufs et une misaine ».

p. 40.

Du mardi 10^e avril 1731

« Du 10^e, mort un 2 (+ 1) noir²⁰² [...] Nous avons fait deux chaloupées d'eau ».

Du mercredi 11^e.

« [...] Nous avons fait deux chaloupées d'eau [...] Il a appareillé dans cet après-midi quatorze vaisseaux hollandais, tant pour Europe que pour les Indes, et un autre qui a entré [...] ».

²⁰¹ Il en repart le 14. Le *Lys*, vaisseau de 850 tonneaux, commandé par Pondevez, armé pour l'Inde ; Lorient 12 janvier 1730, Lorient 26 juillet 1731. A. Loughnon. *Le Mouvement maritime...*, op. cit., n° 24, p. 54-55.

²⁰² Le texte est peu lisible. Il semble que le pilote ait écrit tout d'abord « mort un noir » puis ensuite corrigé : mort 2 noirs », et enfin écrit : « mort 1 noir ».

Du jeudi 12^e.

« [...] Avons fait une chaloupée d'eau. Il a mouillé dans cette rade un vaisseau de Flesaingue [Flessingue]²⁰³ et deux qui ont parti d'ici [...] ».

Du vendredi 13^e.

« Du 13^e, mort 4 nègres [...] ²⁰⁴ Nous avons embarqué une chaloupée d'eau et on a levé l'hôpital de terre [...] Il est mort à l'hôpital trois nègres (sic) ».

Du samedi 14^e.

« Du 14^e, mort 3 nègres²⁰⁵ [...] Nous avons embarqué 5 pièces du [...] de vin venant de terre [...] *A 5 heures et demie ce soir, le Lys a appareillé pour aller en France [...]* ».

2.8. Départ du Cap de Bonne-Espérance.

Du dimanche 15^e.

« *A 10 heures du matin appareillé de la rade du Cap de Bonne-Espérance pour l'île Maurice [...]* ».

p. 41.

Du 15^e, [mort] deux nègres²⁰⁶ [...] Nous avons laissé douze vaisseaux dans cette rade, hollandais, tant grands que petits ».

Du lundi 16^e avril 1731.

« Du 16^e, [mo]rt 3 nègres²⁰⁷ [...] ».

p. 42.

Du lundi 16^e au mardi 17^e avril 1731.

« Du 17^e, mort 2 nègres²⁰⁸ [...] ».

²⁰³ Flessingue en Zélande, le port principal de Compagnie néerlandaise des Indes orientales.

²⁰⁴ Voir note 172.

²⁰⁵ Ibidem.

²⁰⁶ Ibidem.

²⁰⁷ Ibidem.

²⁰⁸ Ibidem.

Du mardi 17^e au mercredi 18^e.

« Du 18^e, mort 2 nègres²⁰⁹ [...] ».

Du mercredi 18^e au jeudi 19^e.

« Du 19^e, mort 2 nègres²¹⁰ [...] ».

p. 43.

Du jeudi 19^e au vendredi 20^e avril 1731.

« ~~Du 19^e, mort 2 nègres~~ [...] ».

« [Du] 20^e, mort 5 nègres²¹¹ [...] ».

Du vendredi 20^e au samedi 21^e.

« [Du] 21^e, mort 2 nègres²¹² [...] ».

Du samedi 21^e au dimanche 22^e.

« [Du] 22^e, [mo]rt 3 nègres²¹³ [...] ».

p. 44.

Du dimanche 22^e au lundi 22^e avril 1731.

« Du 23^e, mort 5 nègres²¹⁴ [...] ».

Du lundi 23^e au mardi 24^e.

« Du 24^e, mort 1 nègre²¹⁵ [...] ».

Du mardi 24^e au mercredi 25^e.

« Du 25^e, mort 2 nègres²¹⁶ [...] ».

Du mercredi 25^e au jeudi 26^e.

« Du 26^e, mort 1 nègre²¹⁷ [...] ».

²⁰⁹ Ibidem.

²¹⁰ Ibidem.

²¹¹ Ibidem.

²¹² Ibidem.

²¹³ Ibidem.

²¹⁴ Ibidem.

²¹⁵ Ibidem.

²¹⁶ Ibidem.

²¹⁷ Ibidem.

Du jeudi 26^e au vendredi 27^e.

« Du 27^e, mort 2 nègres²¹⁸ [...] ».

p. 45.

Du vendredi 27^e au samedi 28^e avril 1731.

« [Du] 28^e, [mort] 1 nègre²¹⁹ [...] ».

Du samedi 28^e au dimanche 29^e.

« [Du] 29^e, [mort u]n nègre²²⁰ [...] ».

Du lundi 30^e avril au mardi 1^{er} mai 1731.

« Du 1^{er} mai, [m]ort 6 nègres²²¹ [...] ».

Du mardi 1^{er} au mercredi 2^e.

« Du 2^e, mort 4 nègres²²² [...] ».

p. 46.

Du mercredi 2^e au jeudi 3^e mai 1731.

« Du 3^e, mort 1 nègre²²³ [...] ».

Du jeudi 3^e au vendredi 4^e.

« Du 4^e, mort 2 nègres²²⁴ [...] ».

Du vendredi 4^e au samedi 5^e.

« Du 5^e, mort 4 nègres²²⁵ [...] ».

Du samedi 5^e au dimanche 6^e.

« Du 6^e, mort 3 nègres²²⁶ [...] ».

²¹⁸ Ibidem.

²¹⁹ Ibidem.

²²⁰ Ibidem.

²²¹ Le nombre de morts a été corrigé et augmente. Ibidem.

²²² Ibidem.

²²³ Ibidem.

²²⁴ Ibidem.

²²⁵ Ibidem.

²²⁶ Ibidem.

Du dimanche 6^e au lundi 7^e.

« A 11 heures du soir vu le feu Saint-Elme sur nos mâts [...] ».

p. 47.

[Suite du dimanche 6^e au lundi 7^e mai 1731].

« [Du] 7^e, [mor]t 1 nègre²²⁷ [...] ».

Du lundi 7^e au mardi 8^e.

« Du 8^e, [mo]rt 2 nègres²²⁸ [...] ».

Du mardi 8^e au mercredi 9^e.

« [D]u 9^e, [mor]t 1 nègre²²⁹ [...] ».

Du jeudi 10^e au vendredi 11^e.

« Du 11^e, [mo]rt 2 nègres²³⁰ [...] ».

Du vendredi 11^e au samedi 12^e.

« Du 12^e, [m]ort 3 nègres²³¹ [...] ».

p. 48.

Du samedi 12^e au dimanche 13^e mai 1731.

« Du 13^e, mort 4 nègres²³² [...] ».

Du dimanche 13^e au lundi 14^e.

« Du 14^e, mort 4 nègres²³³ [...] ».

Du lundi 14^e au mardi 15^e.

« Du 15^e, mort 1 nègre²³⁴ [...] ».

Du mardi 15^e au mercredi 16^e.

« Du 16^e, mort 1 nègre²³⁵ [...] ».

²²⁷ Ibidem.

²²⁸ Ibidem.

²²⁹ Ibidem.

²³⁰ Ibidem.

²³¹ Ibidem.

²³² Ibidem.

²³³ Ibidem.

²³⁴ Ibidem.

Du samedi 19^e au dimanche 20^e.

« Du 20^e, [mo]rt 1 nègre²³⁶ [...] ».

Du dimanche 20^e au lundi 21^e.

« Du 21^e, [mo]rt 4 nègres²³⁷ [...] ».

Du mardi 22^e au mercredi 23^e mai 1731.

« Du 23^e, mort 1 nègre²³⁸ [...] ».

Du mercredi 23^e au jeudi 24^e.

« Du 24^e, mort 1 nègre²³⁹ [...] ».

Du jeudi 24^e au vendredi 25^e.

« Du 25^e, mort 2 nègres²⁴⁰ [...] ».

Du samedi 26^e au dimanche 27^e.

« Du 27^e, mort 1 nègre²⁴¹ [...] ».

Du dimanche 27^e au lundi 28^e mai 1731.

« Du 28^e, [mort] 2 (?) négrillons²⁴² [...] ».

Du lundi 28^e au mardi 29^e.

« [Du] 29^e, [mort] 3 nègres [...] ²⁴³ ».

²³⁵ Ibidem.

²³⁶ Ibidem.

²³⁷ Ibidem.

²³⁸ Ibidem.

²³⁹ Ibidem.

²⁴⁰ Ibidem.

²⁴¹ Ibidem.

²⁴² La note disparaît dans la reliure du registre. « neigrions » est écrit au pluriel. Ibidem.

²⁴³ Voir note 172.

Du mercredi 30^e au jeudi 31^e mai 1731.

« [D]u 31^e, [mor]t] 2 nègres²⁴⁴ [...] Dans l'après-midi nous avons fait un ris dans nos huniers, la mer ayant grossi. Nous faisons beaucoup d'eau par devant, ayant une voie d'eau sous les dauphins, quand la mer est un peu grosse. Nous sommes obligé de pomper toutes les heures et de jeter 250 bâtonnées d'eau par heure [...] ».

p. 52.

Du samedi 2^e au dimanche 3^e juin 1731.

« *A midi et demi, vu l'île Rodrigue au nord-ouest, à 12 lieues [...]. Du 3^e juin, mort 2 (?) nègres²⁴⁵ [...] Cette île est marquée sur la carte plus grande qu'elle n'est. Elle n'a pas plus de deux lieues [...]* ».

p. 53.

[Suite du mardi 5^e juin 1731.

« [Du 5^e juin, mort] 1 nègre²⁴⁶ [...] Remarque : j'ai trouvé qu'il y a 112 lieues de la pointe du ouest de Rodrigue à celle de l'est de Maurice [...] ».

Du mercredi 6^e juin 1731.

« [Du] 6^e juin, [mor]t 1 nègre²⁴⁷ [...] ».

2.9. Arrivée à l'île de France.

Du jeudi 7^e.

« *Mouillé dans le port du nord-ouest de l'île Maurice [...]. Nous avons débarqué 31 nègres et douze soldats que nous avions passagers pour cette île* »²⁴⁸.

²⁴⁴ Ibidem.

²⁴⁵ Ibidem.

²⁴⁶ Ibidem.

²⁴⁷ Ibidem.

²⁴⁸ Le 8 juin 1731, Maupin signe la réception des 12 soldats et de leur sergent mentionnés au rôle. ASHDL –SHD. 2 P 24-II.9. *Rôle de la Badine (1731-1732)*.

Le 17 juin : « Le vaisseau la *Badine*, commandé par le sieur Gauthier de la Renaudais, venant du Sénégal, mouilla en ce port le sept du présent, font savoir à leurs homologues de Bourbon, les Conseillers de l'île de France. De deux cents noirs dont il était chargé, il nous en a remis trente-sept en très mauvais état et dont huit sont déjà mort ; le reste est mort pendant la traversée ». Lougnon

« Remarque :

« Pendant le temps que nous avons été dans ce port, nous avons fait de l'eau et du bois et nous avons trouvé notre voie d'eau à bâbord et nous l'avons étan[chée], qui était sous nos dauphins ; et nous avons débarqué dix pipes de vin de C[anarie] avec le restant des fèves et gruau pour les nègres ; et nous avons pris du corail pour lest pour laisser à Mascarin pour faire de la chaux »²⁴⁹.

Du mardi 19^e juin 1731.

« Appareillé du port du nord-ouest de l'île Maurice pour aller à l'île Bourbon ou Mascarin [...] ».

2.10. Arrivée à Bourbon.

Du jeudi 21^e.

« A 11 heures du matin nous avons mouillé dans la rade de Saint-Paul, par les 17 brasses d'eau, fond de sable fin, noir [...] ».

Du vendredi 29^e.

« A la pointe du jour la terre a tiré quinze coups de canon pour la fête de Monsieur le gouverneur de Bourbon et nous avons aussi tiré quinze coups de canon pour ladite fête. Sur les 9 heures, ce matin, il a paru une chaloupe qui était amarrée sur un tangon par les lames qui ont été très grosse pendant ces huit jours passés ».

(Albert). *Au Port-Louis de l'île de France ce 17 juin 1731. A Messieurs du Conseil Supérieur de l'île de Bourbon, par le vaisseau la « Badine »*. Dans : « Correspondance des administrateurs de Bourbon et de ceux de l'Inde. Première série, 1723-1735 ». *Recueil trimestriel de Documents et travaux inédits pour servir à l'histoire des Mascareignes française. Publié par A. Lougnon. 8 volumes, Drouhet, Saint-Denis, 1932-1949. 13^e-14^e années, avril-décembre 1945, n° 3. p. 171-246. Contenu dans le volume VII. P. 33-313. Abrégé en RT. t. VII.*

²⁴⁹ En 1731, faute de canots et pirogues pour la « voiturier et d[e] monde pour la faire, il n'était pas possible d'envoyer depuis l'île de France de la Chaux toute faite à Bourbon. C'est pourquoi du corail et de la pierre à chaux servait de lest aux navires qui partaient pour Bourbon, à l'exemple du *Dauphin*, de la *Légère* et de la *Subtile*, le 15 novembre 1731. RT. T. VII, p. 79.

2.11. Départ Bourbon pour Pondichéry.

Du mardi 10 juillet 1731.

« A 10 heures du soir, appareillé de la rade de Saint-Paul pour Pondichéry [...] ».

p. 57.

Du mardi 17^e au mercredi 18^e [juillet 1731].

« A 6 heures trois quarts, ce matin, vu l'île de Madagascar, à l'ouest de nous, distance de 15 lieues [...] Remarque : depuis que nous sommes sorti de Mascarin, je me serais trouvé de l'avant du vaisseau de 66 lieues qui était mardi 10 de ce mois ; mais il n'y a point à s'étonner de cette différence : rapport que l'île de Madagascar est très mal marquée et qu'elle est marquée trop ouest sur les cartes. Ce n'est point nous le premier vaisseau qui ait trouvé cette différence, en passant par cette passe des forbans, étant arrivé par la latitude sud de 13° 13' et par 71° 38' de longitude [...] nous avons continué la route du nord-nord-est, jusqu'à midi que j'ai pris un point de partance selon ma carte de Pitregose [Pieter Goos] par la latitude observée de 12° 56' [...] ».

p. 58.

Du samedi 21^e au dimanche 22^e [juillet 1731].

« [...] Nous avons gouverné au nord-nord-est. Nous voyant dépassé les îles d'Almirantes, laquelle route nous avons continuée toute la nuit [...] ».

p. 60.

Du samedi 4^e au dimanche 5^e [août 1731].

« A 6 heures ce matin, vu la côte du Malabar depuis le sud-est jusqu'au nord-est, distance de 4 lieues [...] ».

p. 61.

Du samedi 11^e au dimanche 12^e [août 1731].

« [...] Selon mon point, je serais atterré à ouest de Surate, distance de 3 lieues [...] ».

[suite du samedi 11^e au dimanche 12^e [août 1731].

« [...] A midi j'ai relevé [...] la rivière de Couallant au nord-est, 5° nord, à 4 lieues [...] Il nous est venu une pirogue de Couallant avec sept Malabars dedans qui ont apporté du poisson sans vendre. Nous avons continué la route du sud-sud-est ».

2.12. Arrivée à Pondichéry.

Du Jeudi 23^e [août 1731].

« [...] Sur les dix heures du matin nous avons mouillé dans ladite rade [de Pondichéry] par les 8 brasses d'eau, fond de sable vaseux. Sitôt que nous avons mouillé, nous avons appris que le *Jason*, l'*Argonaute* et la *Vierge de Grâce* étaient allés à Bengale. J'avons (sic) trouvé en cette rade le *Bourbon* commandé par M. Dufayie [Dufay]²⁵⁰, laquelle (sic) nous l'avons salué de 9 coups de canon qu'il nous a rendus. Sitôt après avoir été mouillé, nous avons salué la terre de neuf coups de canon qui nous ont été rendus. M. de la Renaudais est allé à terre.

« La route depuis Trinquebarre [Tranquebar]²⁵¹ jusqu'à Pondichéry m'a valu le nord-nord-ouest, 20 lieues ».

Suite du Jeudi [23^e] août 1731.

« [...] Nous avons resté dans la rade de Pondichéry depuis le 23^e août jusqu'au 12^e octobre 1731, lequel nous y avons chargé des marchandises pour porter en France ».

²⁵⁰ Tous sont armés pour l'Inde. La *Vierge de Grâce* (1729-1732), 360 tonneaux, capitaine Butler, est arrivée à Pondichéry le 4 mai. Elle en est partie le 30 juillet dernier pour Chandernagor et l'île de France. Le *Jason* (1730-1732), 500 tonneaux, capitaine Baudran de la Metrie, et l'*Argonaute* (1730-1732), 550 tonneaux, capitaine Fouquet, sont arrivés tous deux à Pondichéry le 26 juillet. Ils en sont repartis le 4 août pour Chandernagor et l'île de France. Le *Bourbon* (1730-1732), vaisseau de 850 tonneaux, commandé par Dufay, mouille à Pondichéry le 24 juillet 1731. Il en repart pour Merguy en septembre. A. Loughnon. *Le mouvement...*, op. cit., n° 25, 26, 29, 30, p. 55-56, 58-59.

²⁵¹ Tranquebar, comptoir danois depuis 1620.



2.13. Départ de Pondichéry.

Du vendredi 12^e octobre 1731.

« Du 12^e octobre, appareillé de la rade de Pondichéry [...] avec le *Royal Philippe* [M. de la Garde Jazier]²⁵², tous les deux de la Compagnie, pour aller aux Iles de France et de Bourbon [...] J'ai pris mon point de partance selon Pitregose [Pieter Goos] par la latitude de 11° 55' et par les 102° 30' de longitude [...] ».

p. 71.

Du vendredi 9^e au samedi 10^e [novembre 1731].

« [Il nous est mo]rt un nègre [de M.] Lafarelle [...] ²⁵³ ».

2.14. Mouillé à Rodrigue.

p. 72.

Du mardi 20^e au mercredi 21^e.

« A 5 heures trois quarts, vu l'île de Diego Rodrigue qui nous restait au sud-ouest, distance de 8 à 9 lieues [...] et avons mis notre canot à la mer, lequel nous avons envoyé à terre avec M. Baron et l'équipage du canot pour aller voir où on pouvait mettre à terre et en même temps voir s'il y avait des tortues de terre et d'en envoyer à bord [...] ».

²⁵² Armé pour l'Inde, le *Royal Philippe* (1731-1732), 700 tonneaux, capitaine La Garde Jazier, est arrivé à Pondichéry le 29 septembre dernier. Il en repart le 12 octobre pour l'île de France et Bourbon avec une cargaison de 1 800 sacs de riz pour les îles. Il dépose à l'île de France « 38 esclaves ainsi que 35 coolies engagés pour trois ans [et] remet à la caisse 3 000 pagodes. Il dépose, embarqués dans l'Inde pour Bourbon : des graines de jute, une caisse de plants, des « montres » de café expédiées de Moka pour comparaison et La Farelle, trois ses esclaves, et quatre autres que Maupin destine à leur habitation qu'ils ont en société au Bernica. ADR. C° 602. Au Fort-Louis. *Le Conseil de Pondichéry à celui de Bourbon. Par le Royal Philippe, 8 octobre 1731.* A. Lougnon. *Le mouvement... op. cit.*, n° 34, p. 62-63.

²⁵³ Voir note 258.

« [...] A midi notre canot est revenu à bord, n'ayant pu mettre à terre, rapport que la mer était trop mauvaise. Aussitôt nous avons fait servir [...] ».

2.15. Mouillé à l'Île de France.

Du dimanche 25 au lundi 26 novembre 1731.

« [...] A 8 heures du matin, nous avons mis canot et chaloupe à la mer. Nous avons envoyé notre chaloupe à l'île Ronde avec un officier major nous chercher de la tortue de terre [...] »²⁵⁴.

« Du Lundi 26^e, à 5 heures du soir, mouillé en rade du Port du Nord-Ouest, salué la terre de 7 coups de canon qui nous ont été rendus [...] ».

Du mardi 27^e.

« [...] Nous avons envoyé des marchandises à terre pour remettre à cette île pour la colonie²⁵⁵. A 4 heures et demie après-midi, notre chaloupe est revenue de l'île Ronde avec 180 tortues, entre grosses et petites, pour la traversée de France. Pendant le temps que nous avons été mouillé dans cette rade nous avons fait 200 barriques

²⁵⁴ Au cas où vous n'auriez pas d'autres occupations plus utiles à leur donner, font savoir les administrateurs de l'Île de France à leurs homologues de Bourbon, en novembre 1731, « Les instructions des sieurs La fontaine, [commandant de la *Subtile*], et Taforet, [capitaine du *Dauphin*], portent qu'en revenant de Bourbon, ils iront à Rodrigue prendre le plus de tortues qu'ils pourront pour en peupler les îlots voisins de notre île, afin d'assurer quelques rafraîchissements aux vaisseaux de la Compagnie et suppléant à la chasse qui devient si stérile et si difficile que dans peu de temps on sera hors d'état de fournir ». RT. T. VII, p. 79.

²⁵⁵ Port-Louis se plaint de n'avoir pas trouvé les 650 paires de souliers figurant sur la facture et connaissance des effets que la *Badine* devait remettre et que le sieur de La rRnaudais et l'écrivain disent n'avoir pas reçus et avoir été embarqués sur le *Royal Philippe*. Au Port-Louis de l'Île de France ce [...] décembre 1731. *Messieurs du Conseil Supérieur de Bourbon, par la « Badine »*. RT. t. VII, p. 118. Interrogés, sur les trois barriques de souliers « contenant 610 (sic) paires », trouvées de manque sur la *Badine*, de La garde Jazier et son écrivain assurent ne les avoir pas reçus. A *Messieurs du Conseil de l'Île de France [décembre 1731]*. RT. t. VII, p. 122.

d'eau, avec trois chaloupées de bois à feu. Nous avons embarqué un soldat nommé Larue avec sa femme pour envoyer en France, avec un officier nommé M. Viger [Vigé] pour remettre à Bourbon, avec un ouvrier et sa femme nommé Chamois »²⁵⁶.

Du mercredi 5^e au jeudi 6^e décembre 1731.

« Du 5^e décembre à 5 heures du soir, nous avons appareillé de la rade du port du Nord-ouest, pour aller à l'île de Bourbon [...] ».

2.15. Arrivé à Bourbon.

p. 75.

Du vendredi 7^e.

« [...] Nous avons gouverné à ouest-nord-ouest, gouvernant dessus les vaisseaux qui étaient mouillés en rade de Saint-Denis, qui étaient le *Royal Philippe*, commandé par M. la Garde Jazier, le *Duc de Noailles*, M. Fremery²⁵⁷, et un petit bateau nommé le *Dauphin*, M.

²⁵⁶ « Le sieur Vigé amène avec lui un négrillon de l'Inde pour le remettre aux ordres du Conseil Supérieur » de Bourbon. Le nommé Chamois est passé à Bourbon, sur *La Badine*, Mr de la Renauday étant porteur de son procès. ADR. C° 320. *Au Port-Louis de l'Île de France ce [...] décembre 1731. Messieurs du Conseil Supérieur de Bourbon, par « La Badine »*. A. Loughon. « Correspondance des administrateurs de Bourbon et de ceux des Indes ». RT. t. VII, p. 118. Bourbon en accuse réception : « Nous avons reçu le nommé Chamois et son procès ». *A Messieurs du Conseil de l'Île de France [...Décembre 1731]*. RT. t. VII, p. 122. Le procès en appel de Chamois sera évoqué par le Conseil Supérieur de Bourbon lorsque, revenant sur quelques appels récents, il rappellera fermement aux conseillers Provinciaux de l'Île de France leur subordination. Robert Bouquet. *Dans la chambre du Conseil. Recueil de documents pour servir à l'histoire des esclaves de Bourbon (La Réunion), tirés du Registre des arrêts du Conseil Supérieur de l'île Bourbon. Saint-Denis. 1724-1733, www.lulu.com. 2010, 388 pp., p. 221-231.*

²⁵⁷ Le *Duc de Noailles*, armé pour les îles a déposé en juillet 1731 « têtes de noirs des 216 qui avait été embarqués au Sénégal », lesquels ont été vendus 71 870 livres 8 sols. Il y dépose également Barthélémy, nègre libre du Sénégal, envoyé par le directeur de la colonie : « il commande une partie des nègres de la Compagnie et demande qu'on lui fasse venir sa femme et sa famille [...] ». « A l'île de Bourbon, le 20 décembre 1731. A Messieurs les Directeurs généraux de la Compagnie des Indes », p. 140-141, 161, 171. A. Loughon. *Correspondance du Conseil Supérieur de Bourbon et de la Compagnie des Indes [...]*. Saint-Denis, Port-Louis et Paris, 5 t., 1933-1949, t. 1, 22 janvier 1724 au 30 décembre 1731, ADR. C°

Tafforet, nous avons mouillé dans ladite rade de Saint-Denis sur les 10 heures du matin, par les 11 brasses d'eau, fond de sable fin, noir [...] nous avons mis les noirs à M. de Lafarelle à terre avec tous les passagers que nous avons, tant de l'Inde que de l'Île de France, pour cette île de Bourbon »²⁵⁸.

1407. Gorée, 19 mars 1731, *facture des esclaves chargés au Sénégal sur le Duc de Moailles*. Le vaisseau est dans son voyage de retour. Le 3 novembre dernier il a déposé à Bourbon 361 captifs traités à Madagascar et vendus 103 205 livres (facture de la cargaison des esclaves faits à la Baie d'Antongil, transmise mi-novembre 1731). *Au Port Louis de l'Île de France, ce 15 novembre 1731, Messieurs du Conseil Supérieur de Bourbon*. RT. VII, p. 80. Il s'expédie de Bourbon pour France le 27 décembre suivant. A. Lougnon. *Le mouvement...*, *op. cit.*, n° 31, p. 59.

²⁵⁸ « Messieurs, écrit Maupin, le 23 novembre 1731, au Conseil Supérieur de Bourbon, m'étant associé avec M. de La Farelle dans son habitation de la Ravine Bernica, quartier Saint-Paul, et me trouvant obligé, par une des clauses de notre société, de mettre sur ladite habitation autant d'esclaves qu'il y en a actuellement et que mondit sieur de La Farelle en mettra par la suite, j'en ai toujours pris quatre de ceux qui viennent d'arriver par le *Royal Philippe* destinés à cette île-ci, desquels je me suis fait débiter ici au prix de la Compagnie, c'est-à-dire à trente piastres pièce.

Voici leurs noms : Jean Poulet, âgé de 18 ans ; Jude, âgé de 20 ans ; Nagy, nommé Arnaud, âgé de 24 ans ; Ayangouty, nommé Pélicourt, âgé de 25 ans.

Je les ai fait embarquer sur le *Royal Philippe* pour passer à vos ordres, parmi les autres que le Conseil d'ici vous renvoie, pour vous en faire la soumission.

J'espère que vous voudrez bien ordonner qu'ils soient remis tous quatre à M. de La Farelle, sans être vendus à l'encan comme les autres.

J'ai cru pouvoir prendre cette tournure pour que la portion d'esclaves que je dois fournir à mon associé ne me coûte pas si chère (sic) qu'en les faisant acheter à Bourbon. J'attends cette grâce de vous, ayant l'honneur d'être avec respect, Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Maupin. *A l'Île de France, ce 23 novembre 1731. Messieurs du Conseil Supérieur de l'île de Bourbon, par le Royal Philippe*. ADR. C° 319. RT. t. VII, p. 117.

« Monsieur, répondent les destinataires, nous avons reçu la lettre par laquelle vous nous demandez la permission de faire passer sur l'habitation que vous avez en société avec M. de La Farelle, 4 esclaves que vous avez achetés de la Compagnie à l'Île de France, au prix qu'elle a réglé ; nous y avons consenti et été charmés de trouver cette occasion de vous faire plaisir. Nous avons l'honneur d'être etc... ». *M. Maupin, Le 31 décembre 1731*. RT. t. VII, p. 124.

Un accusé de réception est également envoyé : « Les 4 noirs appartenant à M. Maupin, ont été remis à M. de La Farelle pour les faire travailler sur l'habitation qu'ils ont en société ». *A messieurs du Conseil de l'Île de France [décembre 1731]*. RT. t. VII, p. 123.

Du samedi 8^e.

« [...] Le *Royal Philippe* a appareillé de cette rade pour aller à Saint-Paul finir de prendre sa cargaison de café ».

p. 76.

Du vendredi 14^e décembre 1731.

« [...] A 8 heures et demie ce soir, le *Duc de Noailles* a appareillé de cette rade pour aller à Saint-Paul avec le *Dauphin*. Nous avons fait une chaloupée d'eau ».

Du samedi 15^e.

« [...] Nous avons fait deux chaloupées d'eau ».

Du dimanche 16^e.

« [...] Sur les 11 heures du soir, la mer étant très grosse à ne pouvoir point mettre à terre, notre canot s'et rempli le long de notre bord, avec la chaloupe fracassée avec les lames le long du vaisseau. Je crois que ce sont les avant-courriers du houragan [ouragan] que l'on espère de jour en jour. A terre, il y a eu deux cazes qui ont été bouller (sic) dans la boue ».

Du lundi 17^e.

« [...] La mer toujours grosse à ne pouvoir point mettre à terre pour prendre notre équipage qui était à l'hôpital, au nombre de 27 hommes, afin d'appareiller de cette rade pour aller à Saint-Paul. Comme le vaisseau fatiguait beaucoup par la quantité des roulis qu'il faisait avec ces grosses lames qui nous prenaient par notre travers. Sur les 3 heures après-midi, le temps s'est adouci et la mer embellie ».

Du mardi 18^e.

« [...] Nous avons envoyé canot et chaloupe à terre afin d'embarquer notre équipage. A 6 heures du soir nous avons désaffourché [...] ».

Du mercredi 19^e.

« A 5 heures et demie ce matin, nous avons appareillé de la rade de Saint-Denis pour aller à Saint-Paul [...] ».

Du jeudi 20^e.

« A midi et demi, mouillé en rade de Saint-Paul île de Bourbon [...] ».

p. 77.

« Pour lors nous avons affourché est-nord-est et ouest –sud-ouest [...] j’ai relevé ce mouillage : [...] la Caverne, où l’on va faire de l’eau au sud-ouest, une demi-lieue [...] Nous avons trouvé dans cette rade le *Royal Philippe*, M. La Garde Jazier, le *Duc de Noailles*, M. Fremery, La *Légère*, M. Morfil [Morphy]²⁵⁹, la *Subtile*, M. la Fontaine, et le *Petit Triton*, M. Puel, le *Dauphin*, M. Taforet, qui étaient tous mouillés dans cette rade. Nous avons appris que deux hommes que nous avons laissé ici malades en allant dans l’Inde étaient morts, dont il y en avait un qui était établi à Saint-Sevrans, nommé Laurent Michel, et l’autre de Belle Isle en Mer, nommé Jean Pirolle²⁶⁰. A 11 heures du soir nous avons envoyé notre canot à l’Etang Salé avec un officier et la chaloupe du *Royal Philippe* y chercher des rafraîchissements ».

« Deux [mo]rt à [Masc]arin ».

« Pendant le temps que nous avons été à Saint-Paul, nous avons fait trois chaloupées d’eau et avons embarqué trois quintaux de biscuit avec des bœufs, poules, moutons, dindons pour les rafraîchissements pour la table. Nous avons laissé à terre un

²⁵⁹ Des 150 esclaves traités à la Baie d’Antongil par Paul Morphy, dont le vaisseau la *Légère* a mouillé au Port-Louis de l’île de France le 9 novembre, les administrateurs du lieu disent n’en avoir retenu que 18 : « six noirs pour les travaux, six négresses et six négrillons. Nous ne croyons pas à propos de nous charger tout d’abord de beaucoup de noirs de cette espèce, expliquent-ils ; il est bon de voir comment ceux-ci se comporteront ». *Au Port-Louis de l’île de France ce 15 novembre 1731. Messieurs du Conseil Supérieur de de Bourbon*. Rt. VII, p. 78-79. Lesquels 18 esclaves retenus à l’île de France furent débités 3 600 livres par Bourbon. *A Messieurs du Conseil de l’île de France [décembre 1731]*. Rt. VII, p. 121. Le 17 novembre suivant La *Légère* déposait à Bourbon 126 captifs vendus esclaves moyennant 46 033 livres. A. Lougnon. *Le mouvement...*, op. cit., n° 33, p. 60-61.

²⁶⁰ Michel Laurent, de Saint-Sevrans, 34 ans, matelot à 18 livres de solde mensuelle, + 11 juillet 1731. Priol (Brione, Briol) Jean-Louis, de Belle-Île, 24 ans, matelot tonnelier à 12 livres de solde mensuelle, est resté à Bourbon le 10 juillet 1731, où il est mort le 27 septembre 1731. ASHDL. – SHD. 2 P 24-II.9. *Rôle de la Badine (1731-1732)*.

passager nommé Lafont, sa femme, son fils et sa fille que nous avons portés de Pondichéry pour passer en France. Nous avons embarqué des bananiers pour les bêtes. Il s'est embarqué une dame nommée Madame Gauché avec deux de ses filles pour passer en France avec deux hommes²⁶¹ ».

2.16. Départ de Bourbon pour France.

Du jeudi 27 décembre 1732 (sic) [1731].

« La brise étant de terre, presque calme, ce matin à 3 heures le *Duc de Noailles* a appareillé de cette rade avec les deux brigantins : la *Légère* et la *Subtile*, et le *petit Dauphin*, pour aller à Madagascar y faire la traite aux noirs et y faire des salaisons et pour y prendre du ris [...] à 5 heures le *Royal Philippe* et nous nous avons viré sur nos ancres ; et à 5 heures et demie nous avons appareillé de cette rade pour aller en France tous les trois vaisseaux de la Compagnie si cela se peut [...]²⁶² ».

p. 79.

Du vendredi 28^e au samedi 29^e décembre 1732 (sic) [1731].

« [...] J'ai pris mon point de partance par la latitude de 21° sud et par les 75° 10' de longitude selon Pitregose [Pieter Goss] ».

Du samedi 29^e au dimanche 30^e.

« [...] Nous avons mis en panne bâbord au vent pour espérer le canot du *Royal Philippe* qui est venu à bord de nous avec son premier lieutenant et son écrivain qui ont fait une représentation à M. la Renaudais de l'état où il se trouvait : que son pain commençait à se gâter et que son monde tombait malade du flux de sang ; et comme il marchait mieux que nous, il a présenté à M. la Renaudais, [que], s'il voulait, il aurait pris les devants. Pour cet effet il leur a répondu que le dimanche 30^e au matin, que le conseil se tiendrait, les trois capitaines des trois vaisseaux avec les officiers sur ce sujet [...] à 8 heures et demie ce matin [...] le canot du *Royal Philippe* est

²⁶¹ Deux hommes dont Joseph Ollier (Olliere), commandeur. Ibidem.

²⁶² « Les vaisseaux le *Royal Philippe* et le *Duc de Noailles* emportent 3 306 balles de café de cette île ». *A Messieurs du Conseil de l'île de France [décembre 1731]*. Rt. VII, p. 121.

venu à bord avec M. de la Garde Jazier, capitaine du dit vaisseau, et M. Fremery, capitaine du *Duc de Noailles*, pour tenir le conseil à l'effet de la demande de M. la Garde Jazier. Nous avons mis en travers tous les trois vaisseaux, bâbord au vent [...] ».

Du dimanche 30^e au lundi 31^e décembre 1731.

« [...] M. la Garde Jazier a obtenu du conseil qui a été tenu d'aller de l'avant et de profiter de l'avantage de la marche de son vaisseau sur le nôtre [...] ».

Du lundi 31^e au mardi 1^{er} janvier 1732.

« [...] Ce matin on a donné trois chopines d'eau à l'équipage [...] ».

Du mardi 1^{er} au mercredi 2^e janvier 1732.

« [...] Dans la nuit nous avons perdu de vu le *Royal Philippe* [...] ».

p. 81.

Du vendredi 18^e au samedi 19^e [janvier 1732].

« [...] Ce matin notre maître tonnelier est mort, nommé Jean Duvale [Duval] de Lorient [...] ²⁶³ ».

« 19^e janvier 1732, mort Jean Duvale, maître tonnelier ».

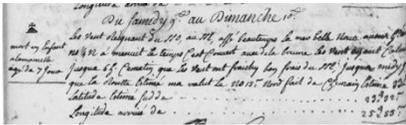
« Ce matin [...] le *Duc de Noailles* faisait route au [nord-ouest ¼ ouest], et nous au ouest-nord-ouest ».

p. 85.

Du vendredi 1^{er} au samedi 2^e [février 1732].

« [...] Passé le Cap de Bonne-Espérance cette nuit [...] ».

p. 86.



Du samedi 9^e au dimanche 10^e février 1732].

« [...] Mort d'un enfant à la mamelle, âgé de 7 jours [...] ».

²⁶³ Jean Duval, de Lorient, 27 ans, tonnelier et maître valet, 19 livres de solde mensuelle. Embarqué à l'armement, + : 19 février 1732. ASHDL. – SHD. 2 P 24-II.9. *Rôle de la Badine (1731-1732)*.

Du samedi 16^e au dimanche 17^e [février 1732].

« [8] heures ce matin [vu] 10 vaisseaux [...] que je crois de la flotte hollandaise [...] ».

Du dimanche 17^e au lundi 18 février 1732.

« Du 17^e. A 5 heures du soir, vu l'île de Sainte-Hélène au nord-est, à 7 lieues [...] Ce qu'il y a à remarquer avant que de terrir à Sainte-Hélène, vous voyez des oiseaux que l'on nomme des frégates, qui ne s'écartent pas plus loin que 15 lieues ».

2.17. Mouillé à l'Ascension.

Du lundi 25 [février 1732].

« Du 25^e à 5 heures du soir, mouillé à l'île de l'Ascension [...] Il faut remarquer qu'il s'est séparé deux vaisseaux de leur escadre [dix vaisseaux hollandais faisant route en escadre (supra, du 17 février 1732)] pour venir nous reconnaître, ayant leur pavillon hollandais, et nous le nôtre français, dont il y a eu un deux qui nous a tiré un coup de canon à boulet afin de nous faire mettre notre canot à la mer. Ce que nous avons fait ; et l'avons envoyé à bord avec M. Dordelin, notre second capitaine, lequel ils lui ont dit qu'ils nous prenaient pour un vaisseau ostendais [...] Lesdits vaisseaux ont continué leur route [...] A 5 heures du soir nous avons mouillé l'ancre [...] ».

[Suite du lundi 25 février 1732].

« [...] Nous avons envoyé notre canot à terre avec 18 hommes et deux officiers afin de pouvoir attraper de la tortue ».

Du mardi 26 février 1732.

« [...] A la pointe du jour nous avons mis notre chaloupe à la mer et l'avons envoyée à terre. Lequel le monde que nous avons mis hier au soir à terre avait viré 18 tortues sur le dos que nous avons embarquées [...] ».

Du mercredi 27^e.

« Du 27^e. A 6 heures ce matin, nous avons appareillé de la rade de l'île de l'Ascension pour aller en France [...] ».

p. 91.

Du mardi 4^e au mercredi 5^e mars 1732.

« [...] Nous avons vu un navire à tribord de nous, qui nous restait au nord-est, à 3 lieues [...] Nous avons continué la route du nord-nord-ouest jusqu'à 11 heures que nous avons mis pavillon blanc, étant préparé en tout cas que ce fuisse un mauvais navire. Il a passé de l'avant de nous. Nous lui avons demandé d'où il était. Il nous a dit qu'il était de Bristocque [Bristol ?] et qu'il venait de Juda [Ouidah] faire sa traite de nègres ; et qu'il y avait six semaines qu'il était sorti de l'île de Saint-Tomer [São Tomé], et qu'il allait à la Barbade pour y porter ses nègres. Il a poursuivi sa route et nous la nôtre [...] ».

p. 92.

Du mardi 18^e au mercredi 19^e [mars 1732].

« [...] Ayant vu plusieurs lies de marée dont je crois que lesdits courants portent dans le sud-est, selon les journaux des anciens navigateurs qui en font mention [...] ».

p. 94.

Du mardi 25^e au mercredi 26^e mars 1732.

« [...] Nous avons pris un thon qui pouvait peser 60 livres, ayant 34 pouces de circonférence [...] ».

p. 100.

Du mercredi 7^e au jeudi 8^e [mai 1732].

« [...] A ladite heure [5 heures et demie du soir] nous avons vu un brigantin anglais [...] Il nous restait au sud-est, environ 2 lieues. Nous l'avons accosté et lui avons parlé. Il nous a dit qu'il allait à la [Bermude (?)] et qu'il y avait 10 (?) jours qu'il avait sorti de la côte d'Angleterre, et que les Surlingues [Sorlingues] lui restaient au nord-est ¼ nord, distance de 120 lieues [...] ».

Année 1730. La Badine, N^o. 13. à l'armement

Récapitulation du Rôle de la frégate
La Badine.

59. Représentez au Retour	59.
3. Morts dont 2. à l'Isle Bourbon	=
<hr/>	
62. Augmentation du rôle	59.
1. Représente au Retour	1.
Enfant trouvé à bord après le départ du Port Louis	
2. Représente au Retour	2.
1. Reste à l'Isle de Bourbon	=
<hr/>	
= 66. Total non compris les Damagés	62.

Fait au Port Louis le 24^e May 1732.
Le Borgois

Figure 29 : Récapitulation du rôle de la frégate la Badine (1730-1732), 24 mai 1732.

p. 101.

Du jeudi 8^e au vendredi 9^e mai 1732.

« [...] A midi selon mon point et ma carte, je me serais trouvé sur Penmarck [Penmarch] ; mais je vois bien que le vaisseau est plus ouest ».

Du vendredi 9^e au samedi 10^e [mai 1732].

« [...] Ce matin [...] il a passé au vent à nous, à la portée d'un pistolet, un vaisseau venant de Honfleur et qui allait à Terre Neuve, et il se faisait selon son point, à midi, à 80 lieues de la côte de France, étant par la latitude de 48° nord et par les 8° de longitude [...] A midi, suivant le point ou la distance de ce vaisseau de Honfleur qui était de la prochaine terre avec sa latitude de 48°, je trouverais

que le milieu de l'île des Saint (sic) [Sein], me resterait à est, 5° nord, distance de 70 lieues ».

2.18. Arrivée à Lorient.

p. 102.

Du jeudi 15^e mai 1732.

« Les vents étant au sud-ouest, bon frais, à 3 heures et demie ce matin, nous avons fait servir et à 4 heures nous avons vu les tours de Penmarck [Penmarch] qui nous restaient au nord $\frac{1}{4}$ nord-est, à 3 lieues. Pour lors nous avons gouverné à l'est $\frac{1}{4}$ sud-est, jusqu'à 4 heures après-midi que nous avons vu l'île de Groix à l'est $\frac{1}{4}$ nord-est, à 2 lieues ; et à 4 heures et demie, il nous est venu un pilote de l'île. Et à 5 heures nous avons fait route pour Lorient et, à sept heures, nous avons amarré dans ledit port à 45 amarres ».

Fin du journal de la Badine.



3. Annexe :

3.1. Le quartier de réduction.

Le quartier de réduction permet aux navigateurs qui ne possèdent pas de cartes utilisant la projection de Mercator de suivre le chemin, estimé de leur navire²⁶⁴.

Connaissant les coordonnées géographiques du point de partance d'un navire et la distance parcourue, le quartier de réduction permet de trouver les coordonnées géographiques de son point d'arrivée. Connaissant ces dernières il permet également de définir le cap à tenir. D'où l'importance que les navigateurs de l'époque attachent à bien déterminer leur point de partance.

En abscisses puis en ordonnées figurent les graduations en latitudes et longitudes.

Les rayons sont espacés de $11^{\circ} 15'$ (huitième de 90°) et figurent les rhumbs de vent du sud et nord à l'ouest et est.

Un fil (ici blanc) part du point origine O. Une épingle y est attachée. Elle aboutit ici aux rhumbs : nord-est $\frac{1}{4}$ nord ; nord-ouest $\frac{1}{4}$ nord ; sud-est $\frac{1}{4}$ sud et sud-ouest $\frac{1}{4}$ sud.

Le rectangle est quadrillé régulièrement de lignes verticales et horizontales. L'unité de l'époque est la lieue ($3'$) (on peut graduer en milles ($1'$), en km et m, etc.).

Les quarts de cercles concentriques ont le même espacement que le quadrillage.

Entre les 45° et 50° degrés de longitude et latitude figure une échelle à transversales.

Pour appliquer le système, il suffit de piquer l'épingle au point choisi, suivre le rayon et tendre le fil.

²⁶⁴ Mercator (1512-1594) élabore une projection de la surface terrestre sur un cylindre tangent à l'équateur. Les méridiens y sont régulièrement espacés alors que la distance entre les parallèles augmente. En 1661 Blondel de Saint-Aubin (16630-1694) publie : « le véritable art de naviguer par le quartier de réduction ». En 1760, Jean-Baptiste Denoville dans son « Traité de navigation » explique l'utilisation de cet instrument.

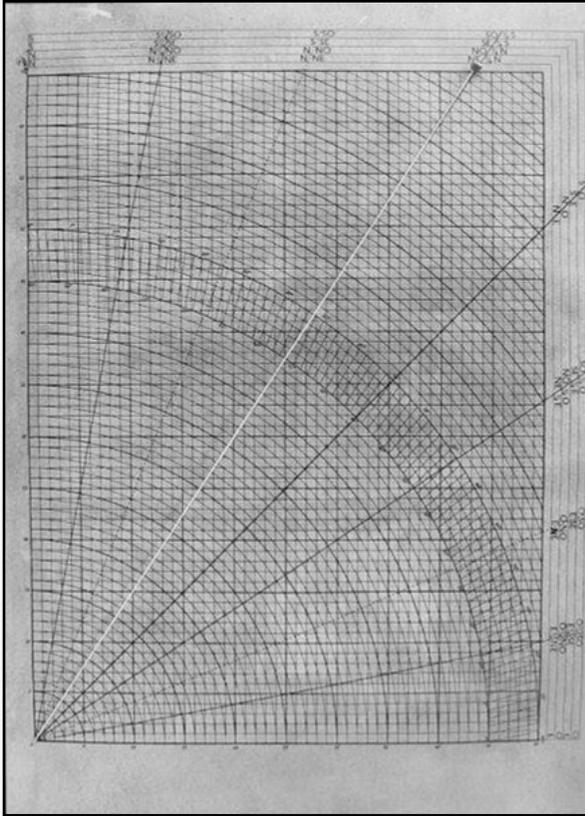


Figure 30: Le quartier de réduction.



3.2.L'habitation du Sénégal en 1658-1664 et 1685.

Lorsque en 1664 la Compagnie du Cap-Vert et du Sénégal fut expropriée par Colbert au profit de la compagnie des Indes Occidentales, on procéda à l'évaluation des actifs. L'habitation fondée par Caulier (1657-1664) que les Français entretenaient au Sénégal avait été reconstruite. Elle comprenait un grand corps de logis : 4 chambres avec caves et grenier, de 100 pieds sur 20, « et au bout un fort ». Les murailles en briques du pays n'avaient que 6 pieds de haut. Les combles étaient couverts en tuiles de France. Joignant à ce premier corps de logis, on trouvait la chapelle et le logement de l'aumônier, de 60 pieds sur 20, avec « deux oriots pour pavillon et cloche » une sorte d'échafaudage faits de huit perches croisées. Le fort de 20 pieds carré et bâti en briques commandait un des côtés du fleuve. Sur le devant se trouvait une maison composée de deux bâtiments de 20 pieds carrés, avec grenier, l'un servant de cuisine, l'autre de chambre. Une muraille, servant de parc aux cochons et cabris, les prolongeait pour aller joindre à 15 pieds de là un autre bâtiment de briques de 15 pieds carrés, avec grenier, couvert en tuiles et servant de forge. Derrière ces constructions, se dressait un autre « bâtiment de 120 pieds sur 15 comprenant cinq chambres pour le chirurgien et les compagnons », lequel était construit « en torchis ou terre, couvert de vieilles douves ». Sur le fleuve Sénégal, « à l'est » se trouvait le pont : « cinq ou six pieux seulement couverts de planches », où se chargeaient et déchargeaient les barques. Entre lui et le fort on notait une tour de briques qui abritait un magasin et deux chambres à l'étage. Devant la grande maison, côté nord, deux tours de briques (en réalité deux simples cases de briques de six pieds de haut, couvertes en paille) servaient de grenier à mil. A leur côté se trouvait une grande maison en brique servant de magasin à cordages. Derrière venaient encore le logement du jardinier, « un bâtiment de 15 pieds en carrés [...] ; le jardin de 400 pieds en carré, [puis] un colombier pour cinq à six-cents pigeons, et le long du fleuve, à l'ouest, du côté de la côte de Barbarie, les cases des nègres de la Compagnie » faite de perches et roseaux. Il est à remarquer que parmi les bâtiments détaillés dans cet inventaire, il n'est pas fait mention d'une seule captiverie dont

on constate pourtant la présence dans le plan reproduit à la figure 34.

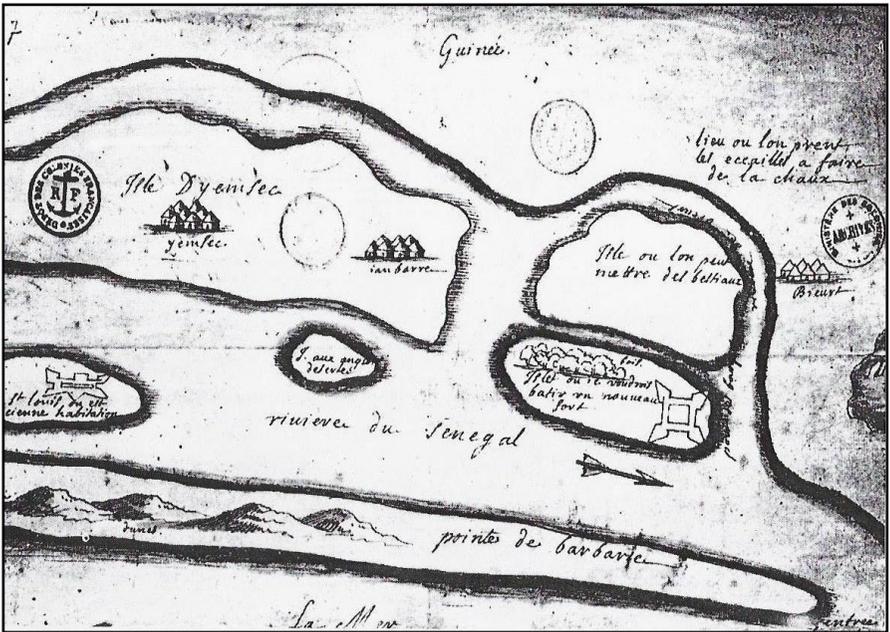


Figure 31 : Le fort Saint-Louis et les environs, par de la Courbe, 1694 (Colonies, fortification. Sénégal).

On détailla également les barques : une de 25 tonneaux, deux de 18 à 20 tonneaux, et quatorze autres dont 8 de 10 tonneaux. Quant au reste du matériel, « il comportait, d'après l'état : onze pièces de canon » (« onze pièces de six »), deux sur plateforme, du côté de la mer ; 9 dans le fort : 4 devant lui et 5 côté est ; plus 2 « espoirs de 4 onces » et un pierrier au nord. On relevait également « deux douzaines de mousquetons, douze fusils, douze mousquets, douze paires de pistolets, des piques, des hallebardes, une certaine quantité de munition (42 livres de balles), le mobilier, la batterie de cuisine nécessaire pour le personnel, des chèvres, des cochons, des bestiaux, 40 à 50 nègres et négresses, 51 Français dont

deux aumôniers et 8 commis, les autres ouvriers. Le tout situé dans l'îlet Saint-Louis, et bâti depuis cinq ans »²⁶⁵.

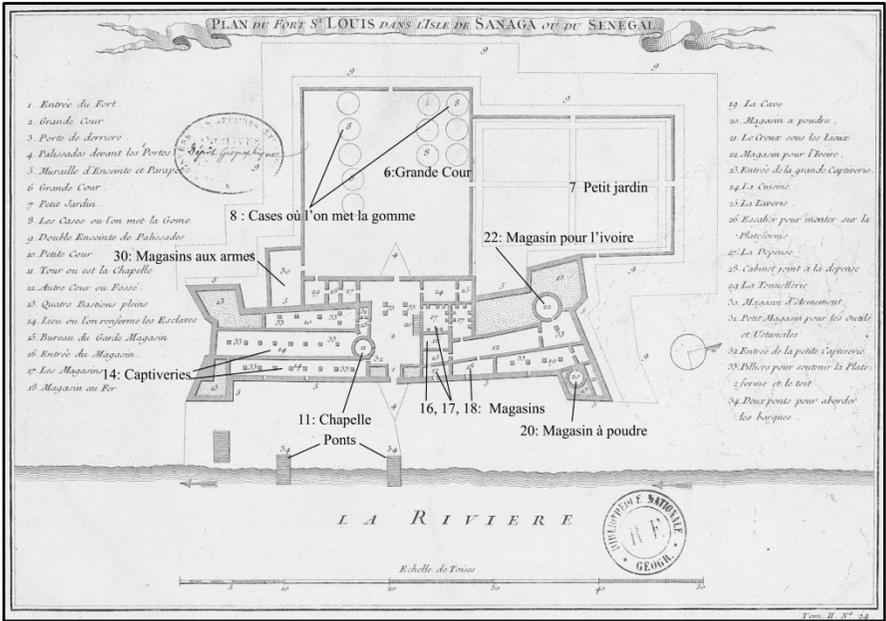


Figure 32 : Plan du fort Saint-Louis dans l'île du Sénégal. XVIII^e s (gallica.bnf.fr).

En 1685, de la Courbe fut reçu en inspection au Sénégal par Chambonneau et ses commis. Il dressa un plan de l'habitation du Sénégal et de ses environs que l'on trouvera en fig. 33.

L'île était aride et sablonneuse. Au sud les dunes avaient comblé un ancien marécage ; au nord était la mangrove de palétuviers. L'habitation, « ouverte de tous côtés et fort irrégulière », ne lui parut pas considérable. « Elle ne pouvait contenir que peu d'habitants, les autres étaient obligés d'habiter dehors des cases de roseaux. On ne faisait aucune garde, quoiqu'il y

²⁶⁵ Les directeurs de la nouvelle Compagnie réduisirent cette évaluation : ils n'acceptèrent de reconnaître que quatre bonne barques, le reste qui avait quinze ans et avait été construit dans le pays « ne valait pas 6 000 livres en tout ». Les matelas qui figuraient à l'inventaire « appartenaient aux commis. Il n'y avait que peu de nègres et pas d'autre bétail que des cochons ». Finalement la Compagnie cédante transmit, à la Compagnie des Indes occidentales : la concession, les marchandises, les trois vieux vaisseaux existant en 1638 et le vaisseau neuf, moyennant 150 000 livres. P. Cultru. *Histoire du Sénégal...*, op. cit., p. 47-51.

eût quatre tourelles bien bâties qu'on voyait de fort loin ; mais la plus grande ne servait qu'à arborer le pavillon, et si les nègres l'avaient voulu, rien ne leur aurait été plus facile que d'égorger les blancs dispersés et sans armes ».

Il y avait aussi quelques magasins de briques dont la charpente était si pourrie qu'elle semblait devoir tomber au premier coup de vent ».

« La courbe alla voir les cases des habitants ; chacun d'eux avait une négresse : on lui dit que c'était pour faire la cuisine ; mais il trouva dans une grande case plusieurs femmes de mauvaise vie, ce qui le scandalisa fort. Il avait reçu de la Compagnie l'ordre d'empêcher de tels abus ».

Quant au commerce, les femmes de la grande terre s'en étaient assuré le quasi-monopole et transportaient sur leurs barques les cuirs, le mil les pagnes que leurs captives allaient acheter à vil prix à l'intérieur du pays. « Quant aux hommes, ils ne venaient au fort que s'ils avaient des esclaves à vendre »²⁶⁶.

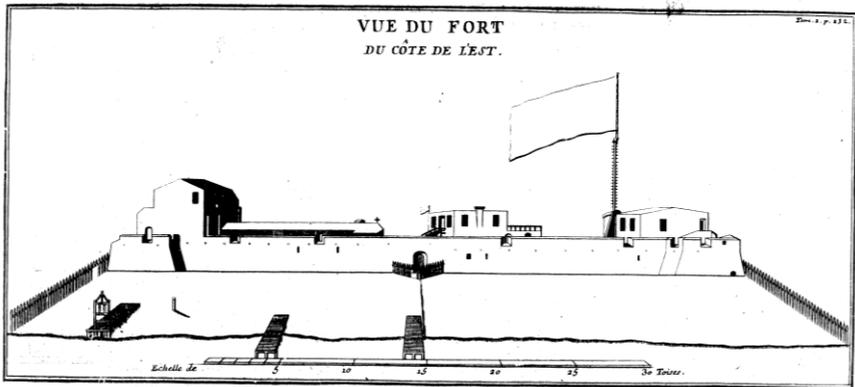


Figure 33 : Vue du Fort Saint-Louis. J-B. Labat. *Nouvelle Relation de l'Afrique [...]*, t. 2, p. 232.



²⁶⁶ Ibidem. p. 79-81.

3.3.L'île de Gorée de 1677 à 1802.

Découverte par les Portugais au XV^e siècle, l'île de Gorée que selon Durand les naturels nomment « *Barsaguiche* », gît au large de Dakar par 14° 40' 10'' de latitude nord et 19° 45' de longitude ouest, fut rapidement l'objet de toutes les convoitises.

Cette île située à une lieue de la côte semblait au premier abord facile à défendre puisqu'on ne pouvait y aborder aisément que par son unique petite anse sablonneuse à l'est. Comme nous l'avons vu, l'eau vive n'y était certes pas abondante, mais les chaloupes allaient en quérir à peu de frais à la côte d'en face au Cap Bernard par exemple²⁶⁷, où l'on trouvait également les « rafraîchissements » nécessaires. Enfin ce lieu était tout à fait propre à servir d'entrepôt pour « captifs » en provenance de la côte, du Cap-Vert à la Gambie et même au-delà : l'air y était sain et on ne pouvait s'en évader facilement. On pouvait au surplus trouver dans les terres et en Gambie tout le mil nécessaire pour nourrir ces hommes et le bois pour chauffer leurs « Chaudière » durant la traversée vers les îles de l'Amérique et de l'océan Indien.

Le commerce de l'île se fondait en grande partie sur la traite des noirs, le commerce « des cuirs en poils, du morfil et de la cire » et sur le cabotage du Salum et de la Gambie. En 1617, l'île fut vendue par Biram, Roi du Cap-Vert, aux hollandais qui la nommèrent, dans leur langue, *Goode Reede*, c'est-à-dire : bonne rade.

Ces derniers y bâtirent deux forts : le premier sur sa partie escarpée du nord-est ; le second, pour défendre l'atterrage et le débarquement dans l'anse.

En 1663 les Anglais, déjà établis en Gambie et soucieux d'étendre leur commerce jusque dans cette partie de la côte, s'en emparèrent. L'année suivante les Hollandais sous les ordres de l'Amiral Ruyter reprirent l'île et y installèrent une garnison de 150 hommes qui travailla à la reconstruction des ouvrages de défense précédemment détruits et à augmenter les fortifications.

²⁶⁷ Voir le Journal du 27 au 31 octobre 1735.

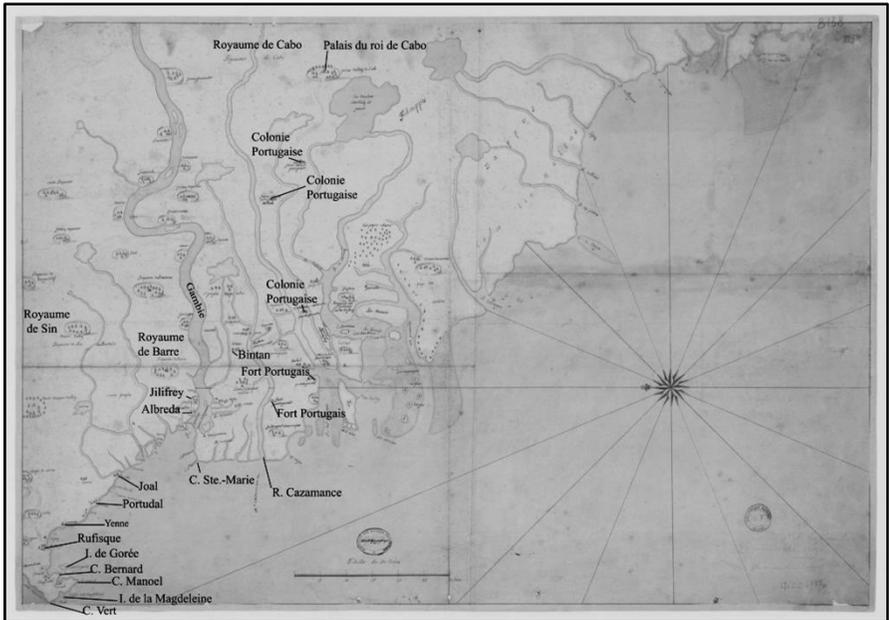


Figure 34: Carte des pays compris entre le Cap Vert et les îles des sauvages près du Cap Tagrin, levée par M. de La Courbe en 1695 (gallica.bnf.fr).

Le 1^{er} novembre 1677, la France fit irruption dans la zone. L'Amiral d'Estrées, à la tête d'une flotte de onze vaisseaux de ligne armée pour Tobago, une des Antilles que l'on tentait d'enlever pour la seconde fois, en chassa les hollandais, détruisit entièrement le fort de la montagne et partiellement celui de l'anse et poussa son avantage jusqu'à également mettre à bas les comptoirs de Rufisque, Portudal et Joal que les Hollandais avaient établis à la côte pour commercer avec les rois du Cayor, du Baol et du Bursin.

En 1688, l'île fut brièvement cédée aux anglais (5 à 6 mois) qui s'étaient emparés par surprise de l'île Saint-Louis.

Par la suite Anglais et Français se disputèrent Gorée jusqu'à la Paix d'Amiens en 1802. Par la suite les anglais occupèrent l'île de 1804 à 1817 avant de la rendre à la France.

La situation de Gorée est relativement privilégiée : « au sud, écrit Durand vers 1802, la vue n'est bornée que par l'horizon de la mer ; au nord, elle s'étend jusqu'au Cap-Vert et dans les terres voisines, sur des sites très pittoresques. On y respire, presque toute l'année un air frais et tempéré [...] ».

Cette médaille a son revers : « l'île est naturellement stérile » ; ni bois, ni pâturage ici ; « cependant on y voit quelques jardins qui sont assez bien cultivés et qui produisent d'excellents légumes : ils avaient été plantés d'arbres fruitiers qui donnaient de bons fruits, mais ils se sont perdus faute de soins [...] ».

« On a construit une citerne qui pourrait être meilleure, poursuit-il : elle s'emplit d'eau qu'on va chercher sur le continent, ou de celle qui tombe dans les temps de pluie. Ce n'est pas que l'île soit absolument sans eau vive, comme on l'a prétendu : on y trouve une source très bonne, mais très petite ; elle filtre goutte à goutte à travers un rocher : le gouverneur, la garnison et l'hôpital s'en servent de préférence. Les habitants en usent aussi quand elle fournit assez ; ce qui est fort rare [...].

« On a laissé perdre les puits de l'ancienne Compagnie des Indes. Il faut les rétablir [...].

« La population est d'environ deux mille cinq cents personnes, tant nègres que mulâtres : ceux-ci sont en plus grand nombre [...] Ils étaient servis par des esclaves nègres ; mais, il faut le dire, ces esclaves, surtout ceux qui avaient pris naissance dans les maisons, étaient traités avec autant de douceur que d'humanité : on les considérait comme des enfants de la même famille. Ils n'étaient jamais vendus que quand ils se rendaient coupables de quelque crime capital : cet acte de sévérité n'est pas sans exemple, mais il a toujours coûté autant de larmes au maîtres qu'à l'esclave. Je ne suis pas parfaitement instruit de l'effet qu'aura produit la loi sur l'abolition de l'esclavage, conclut Durand ; mais d'après la connaissance que j'ai de l'extrême attachement des maîtres pour leurs domestiques esclaves, et de ceux-ci pour leurs maîtres, je suis persuadé qu'il n'y aura pas eu de changement sensible dans les conditions ; que les uns continuent de commander, et les autres de servir ».



3.4. Description d'un des débouquements qui sont au nord de l'Isle de Saint-Domingue : le débouquement de Krooked.

« Les vaisseaux qui vont à Saint-Domingue sont obligés, pour leur retour en Europe, de s'élever au nord de cette île, pour venir chercher les vents d'ouest, que l'on trouve assez régulièrement par les trente-cinquième et quarantième degrés de latitude septentrionale, et éviter par ce moyen les vents d'est qui règnent entre les dixième et les trentième degrés de latitude, et contre lesquels il faudrait disputer longtemps pour remonter à l'est, en doublant l'Isle de Saint-Domingue. Il est donc indispensable en quittant les ports de cette Isle, de faire route au nord : mais cette navigation n'est pas sans danger. On trouve vis-à-vis la côte septentrionale de Saint-Domingue, à vingt et trente lieues de distance, une quantité d'îles de différentes grandeurs, fermées et rangées de façon qu'elles occupent une étendue de l'est à l'ouest de près de cent lieues, entre lesquelles il faut passer ; ce qui s'appelle par les navigateurs, *débouquer*.

« On entend par le mot débouquement un passage étroit entre des terres, dans lequel il faut faire route pour sortir d'un parage, ou quitter une côte. Ce mot vient de l'Espagnol, qui ayant navigué les premiers dans ces cantons, nommèrent ces passages et ces entrées étroites *Bocca*, en français *bouches* [...].

« Ces débouquements sont au nombre de cinq [...] Le premier, ou le plus ouest, est celui de Krooked, connu sous le nom de débouquement Anglais (fig. 26) [...], parce que les Anglais de la Jamaïque s'en sont servis les premiers en Europe, comme le plus près et le plus facile pour eux, quoiqu'il soit plus long que les autres débouquements de Saint-Domingue ; car on compte de la pointe sud-ouest d'Inague, jusqu'à la pointe du nord-ouest de l'île de Krooked, quarante-cinq lieues marines de France, de vingt au degré.

« Ce débouquement est très avantageux pour tous les vaisseaux qui viennent de la partie occidentale de l'Isle de Saint-Domingue, puisque dès qu'ils ont doublé le Cap Saint-Nicolas, ils n'ont que le nord et le nord-quart-nord-ouest à faire pour venir reconnaître la pointe du sud-ouest de la Grande Inague, qui est le commencement du débouquement.

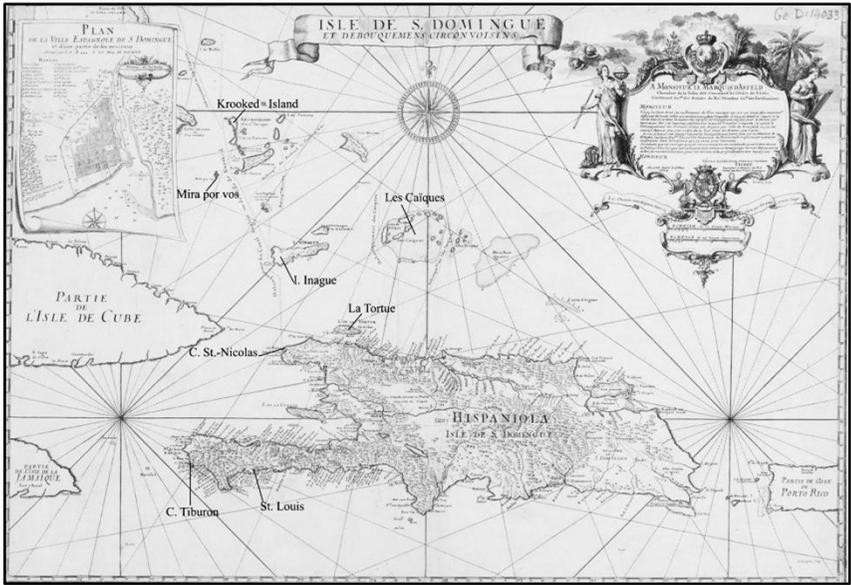


Figure 35 : Ile Saint-Domingue et débouquements circonvoisins. Frézier, 1724 (gallica.bnf.fr).

« Ce débouquement, quoique fréquenté par les Anglais, a été très longtemps inconnu aux Français. On prétend que ce n'est qu'en 1717 que nos vaisseaux ont commencé à s'en servir ; mais on n'en avait alors aucunes cartes, les Anglais, de qui on aurait dû en attendre, n'ayant rien publié sur ces passages. En 1724 M. Fresier, ingénieur connu par son savoir et ses travaux, donna une carte de l'île Saint-Domingue, sur laquelle il marque les débouquements, et particulièrement le débouquement de Krooked, où il avait été envoyé par ordre de la Cour pour y faire des observations et les remarques nécessaires à la sûreté des navigateurs (fig. 33). C'est donc à cet habile ingénieur que nous devons les premières connaissances exactes de ce débouquement, qui depuis a été beaucoup fréquenté par les vaisseaux français [...].

« Lorsqu'on veut débouquer par Krooked, il faut venir prendre connaissance du Mole Saint-Nicolas, qui est à la pointe du nord-ouest de l'Isle de Saint-Domingue, par la latitude de dix-neuf degrés cinquante minutes, et par la longitude de soixante-quinze degrés cinquante minutes à l'occident du méridien de Paris [...]. Il est bon d'observer que le Mole ou Cap Saint-Nicolas sont à quatorze

ou quinze lieues du Cap de Mesy dans l'Isle de Cube, et gisent entre ouest-nord-ouest et est-sud-est [...].

« Lorsqu'on a reconnu la Pointe de l'ouest de la grande Inague, à la distance d'une lieue et demie ou deux lieues, on fait route au nord-quart-de-nord-ouest, pour gagner l'Isle-au-Château, qui en est éloignée de vingt-deux à vingt-trois lieues. A cette route on ne doit pas craindre les Hogsties ou Etoiles qu'on laisse à l'est à la distance des trois lieues et demie, et qui est presque moitié chemin entre l'Isle au Château et celle d'Inague. Lorsqu'on a reconnu l'Isle au Château, on l'approche pour en passer à l'ouest à la distance d'une lieue ou une lieue et demie, laissant les rochers du Miraporvos à l'ouest, qui gisent est et ouest, avec l'Isle au Château, dont ils sont éloignés de quatre lieues. Alors on continue la route du nord-quart- de-nord-ouest, rangeant les îles d'Aklin, de la Fortune et de Krooked, à deux ou trois lieues de distance, jusqu'à ce qu'on soit par le travers de la pointe la plus nord de l'Isle de Krooked, au bout de laquelle [...] on voit une petite Isle, avec une chaîne de brisants [...] Ensuite prendre de l'est, autant que les vents le permettent pour ne pas tomber sur l'Isle de Watelin [...] A l'égard de l'Isle Longue, dont la pointe du sud-est est à sept lieues à l'ouest de la pointe nord de Krooked, on passe trop près de l'Isle de Krooked pour la craindre [...].

« Ce sont les brises de l'est qui règnent presque toujours dans le débouquement, et il est fort rare d'y trouver des calmes, suivant le rapport de ceux qui l'on fréquenté ; de sorte qu'un bâtiment partant du Mole Saint-Nicolas à la nuit fermante, pourrait avoir connaissance d'Inague le lendemain de grand matin, et se rendre de bonne heure au mouillage d'Aklin, d'où repartant le lendemain, il pourrait débouquer entièrement avant la nuit [...] ²⁶⁸.



²⁶⁸ Jacques Nicolas Bellin. *Description des débouquements qui sont au nord de l'Isle de Saint-Domingue*. Didot, Paris, 1768, p. 1-23.

3.5. Justice pénale maritime. Le supplice de la cale.

La justice pénale maritime est une justice à la fois disciplinaire et pénale, en ce sens que les marins ne peuvent être jugés que par des marins : à bord, c'est le commandant qui exerce ce pouvoir, en constituant un Conseil d'état-major. C'est également une justice qui se circonscrit autour et dans un lieu entièrement voué à la marine : port, arsenal, vaisseau.

« La distinction entre justice des hommes et justice du port est également très ancienne, traditionnelle, antérieure même à la grande ordonnance du 15^e avril 1689, [préparée par Colbert], qui, cependant la consacre ».

A la fin du XIX^e siècle, la réglementation en vigueur dans le « Code pénal des vaisseaux » de 1790, reprend largement celle l'Ancien-Régime. Les peines se partagent en peine disciplinaires : retranchement du vin pendant trois jours au plus, les fers avec anneau ou chaîne trainant au pied, la mise à cheval sur une des barres du cabestan pendant deux heures par jour et pendant trois jours et l'exposition attaché au grand mât, trois jours au plus et deux heures chaque jour ; pour les officiers : les arrêts, la prison, la suspension de fonctions. Les peines afflictives, allaient des coups de corde au cabestan, à la prison et/ou les fers sur le pont pendant trois jours, la réduction de grade, de solde, la cale, la bouline, les galères : ce qui, sous l'Ancien Régime, impliquait la flétrissure au fer rouge en forme d'ancre, la mort.

« La Bouline était la plus grave des peines corporelles. Elle consistait à faire passer le coupable torse nu entre deux rangées d'hommes chacun armé d'une garcette et chargé de le frapper à son passage. » Quant à la cale, c'était sans doute le plus spectaculaire de ces supplices.

C'est « une punition définie en ces termes par Guillet (1678-1683) : la Cale où estrapade marine est un supplice ordonné aux gens de l'équipage, quand ils sont convaincus de larcin, de jurement ou de rébellion. Elle se distingue en Cale ordinaire et en Cale sèche. Pour donner la Cale, on conduit le criminel sur le plat bord au-dessous de la grand vergue, et on le fait asseoir sur un bâton [anspect] qui est passé entre ses jambes. Ce bâton est attaché à un cordage [cartahut] qui va répondre à une poulie suspendue à un des bouts de la vergue. » « Après tout cet appareil, lit-on dans l'Encyclopédie

Diderot et d'Alembert, on tire un coup de canon, on hisse un pavillon rouge à un des mâts [...] Lorsqu'on a donné le temps à tous les équipages des bâtiments en rade de le voir », on se prépare alors à hisser le patient. « Le criminel, reprend Guillet, empoigne le cordage pour se soulager autant qu'il est possible, tandis que trois ou quatre matelots viennent hisser cette corde de toute leur force, jusqu'à ce que le patient soit guindé [hissé] à la hauteur de la vergue. Alors, ils lâchent tout à coup le cordage et précipitent le coupable dans la mer. Le plus souvent, pour rendre la chute plus rapide, on lui attache [au patient] un boulet de canon à ses pieds. Les matelots le guident encore, et le laissent tomber autant de fois que la sentence le porte ; ce qui ne passe guère cinq fois. La Cale sèche est ainsi nommée à cause que le patient ne plonge pas dans la mer, parce qu'il est suspendu à une corde raccourcie, et qu'il ne descend qu'à cinq ou six pieds de la surface de l'eau. Le supplice est rude et va à tordre les bras.

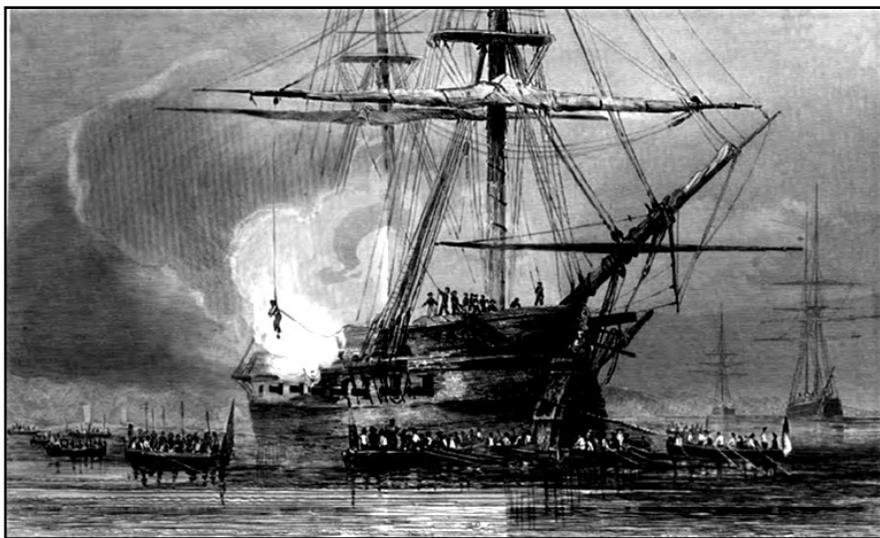


Figure 36: Supplice de la Cale.

« La description donnée par Guillet du supplice de la Cale ordinaire convenait encore, en février 1848, aux apprêts d'une punition qu'à effacée du code pénal maritime un décret rendu le 12 mars 1848 par le gouvernement provisoire de la République.

La Grande-Cale, que pratiquaient les Hollandais, « consistait à faire passer le criminel par-dessous la quille du navire, de telle sorte qu’entrant dans la mer d’un côté du bâtiment, il en sortait de l’autre. Ce châtiment est rude et dangereux, dit Aubin (1702), qui traduit un auteur hollandais ; car le moindre défaut de diligence ou d’adresse de la part de ceux qui tirent la corde, ou quelque autre petit accident, peut être la cause que celui qu’on tire, se rompe ou bras ou jambe, et même le cou, ou quelque autre partie du corps ; si bien qu’on le met au rang des peines capitales.

« Les articles 12, 14, 25, 28, 29, 40, 48, 53 et 56 [du] règlement de la marine hollandaise du XVII^e siècle, prononçaient la peine de la Cale par-dessous la quille pour des délits punis avec une moins grande sévérité par l’ordonnance française de 1689.

« [...]

« Le règlement dont, en 1634, le commandeur de Laporte, « intendant général du commerce et navigation de France », emprunta les principales dispositions aux hollandais, condamnait à trois coups de Cale pour des fautes dont quelques-unes étaient assez légères. Ainsi, l’art. 53 portait : « Nul ne pourra pétuner soleil couché, sur peine d’être callé trois fois, et battu de tout l’équipage. » Il fallait que le danger parût bien grand pour que, outre la Cale, on fit courir la bouline au fumeur imprudent. »²⁶⁹



²⁶⁹ A. Jal, *Glossaire Nautique. Répertoire polyglotte de termes de marine ancien et modernes*. Firmin Didot frères, Paris, 1848.

Jean-Philippe Zanco. « Autour du Code de justice maritime (1858-1965) », *Revue historique des armées*, 252 / 2008, 72-85.

3.6. Rose des vents et compas.

Pour indiquer les orientations des vents ou les caps du navire, le navigateur utilise la graduation en quarts de la rose des vents de son compas, dont le pourtour est divisé en 32 arcs de longueurs égales. Chacun des rayons dirigés vers les divisions du cadran de 360 degrés, définit une direction de vent. L'angle de 11° 15' compris entre deux directions consécutives définit un Rhumb (rumb, run), appelé aussi quart.

Les quatre points cardinaux donnent les directions du premier ordre : N (nord), E (est), S (sud), O (ouest).

Viennent ensuite les quatre directions « intercardinales » du deuxième ordre, formées de la combinaison des initiales des points cardinaux qui les encadrent : NE, SE, SO et NO.

Pour les huit directions du troisième ordre, on affecte la direction intercardinale du sigle de l'initiale de la direction cardinale et on obtient : NNO, NNE, ENE, ESE, SSE, SSO, OSO et ONO.

Ces trois degrés de directions : premier, deuxième et troisième ordre, forment la rose des vents à 16 branches.

Au quatrième ordre de la rose des vents à 32 branches, on désigne la direction médiane entre un point du premier (nord, est, sud, ouest) ou du second ordre (nord-est, sud-est, sud-ouest, nord-ouest) et un point du troisième (nord-nord-est, est-nord-est, est-sud-est, sud-sud-est, sud-sud-ouest, ouest-sud-ouest, ouest-nord-ouest, nord-nord-ouest). Pour ce faire on introduit la correction d'un « quart » ($\frac{1}{4}$) entre l'initiale du premier, ou le sigle du deuxième ordre, et le point du second ou du premier ordre vers lequel il faut faire la correction : nord $\frac{1}{4}$ nord-est ; nord-est $\frac{1}{4}$ nord ; nord-est $\frac{1}{4}$ est, est $\frac{1}{4}$ nord-est ; est $\frac{1}{4}$ sud-est ; sud-est $\frac{1}{4}$ est ; etc...²⁷⁰

Le navigateur note les relèvements en latitude et longitude du navire comme ceux des principaux points de la côte à l'aide de la graduation azimutale ou rationnelle de son compas dont la rose est divisée de 000° à 360° du nord vers l'est.

²⁷⁰ Se dit : nord quart nord-est ou nord-est quart nord, etc.

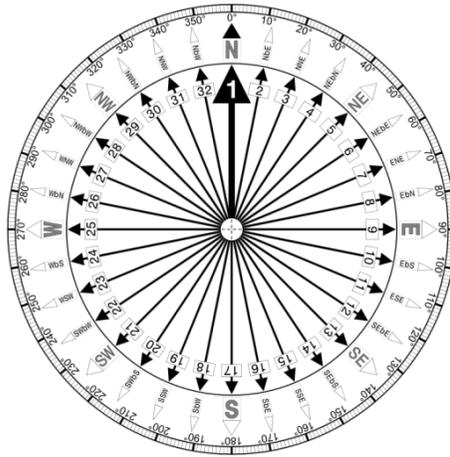


Figure 37 : Rose des vents d'un compas, ensemble constitué par la boussole et la rose des vents.

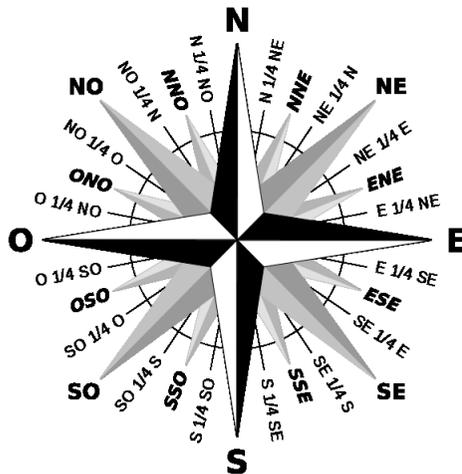


Figure 38 : Les 32 directions de vent délimitant les 32 rhumbs ou aires de vents.

Parmi les hommes d'équipage de la *Badine* embarqués à l'armement, outre le premier pilote, François Perigault, on note la présence du second pilote Pierre-Joseph Croom, 22 ans, natif de Rotterdam, demeurant à Lorient, celle du troisième pilote Claude Gueraut, 22 ans, natif de Coutances et demeurant à Lorient, mort à Gorée le 19 juillet 1735, et de l'aide pilote Claude Beron (Beyron),

25 ans, natif de Groix. Viennent ensuite les pilotins : Maurice Cottier, 18 ans de Carhaix, et Audren Ambroise, 18 ans, de Vannes, mort au Sénégal le 19 janvier 1736, et remplacé à Saint-Louis de Saint-Domingue par François Fougère provenant du Mignon²⁷¹.

Quotidiennement le navigateur procède à l'estime, c'est-à-dire qu'après avoir rapporté sur la carte les informations données par les instruments, à l'aide « d'un quartier de réduction », il déduit le tracé d'ensemble des différentes routes partielles qu'il a effectuées et calcule la direction générale et la longueur de la route estimée du vaisseau, en fonction de la considération de toutes les circonstances qui peuvent influencer sur l'une et sur l'autre : mesure du temps, vitesse et direction des courants, rhumb des vents dont la direction est rendue des plus incertaines en raison de la petitesse du compas, – un des seuls instrument de navigation fourni par le navire, - sa variation constante, la dérive du navire générée par la force des courants et des vents, la position, le déploiement de la voilure, l'inexpérience, l'inattention des timoniers, etc....

Une fois estimée la route parcourue et pris en compte le rhumb des vents, le navigateur détermine à midi, en latitude et longitude, son point d'arrivée. A midi, parce que pour corriger les erreurs de son estime il ne peut, « s'il a hauteur », qu'observer la latitude du jour et la comparer avec la latitude estimée²⁷².

On le comprend, cette navigation à l'estime laisse une grande part d'incertitude, particulièrement en ce qui concerne la longitude.

Dimanche 16 septembre 1736. « [...] nous avons mis en travers pour sonder, note François Perigault. Avons trouvé fond à 80 brasses d'eau, fond de sable [lavé] et coquillages (+ pourris), qui est la sonde des Solles. A 10 heures et demie, [avons trouvé] 110 brasses, à minuit 120 brasses, même fond ; à 2 heures, 90 brasses, [fond de] sable et coquillages ; à 4

²⁷¹ Voir notes : 9, 37, 92, 98 et A.S.H.D.L. - S.H.D.L. *Rôle de la « Badine » (1735-1736)*, SGA. Mémoire des Hommes.

²⁷² Il est convenu de regarder la longitude estimée comme n'ayant pas besoin de correction si la latitude estimée ne diffère pas de la latitude observée de plus de 3 minutes sur une route de 20 lieues, de 4 minutes pour 40 lieues et ainsi de suite en augmentant de une minute par 20 lieues.

heures, 90 brasses, graviers de toutes couleurs et coquilles pourries et pointe d'alène ».

Car en raison de l'absence d'horloges satisfaisantes, le responsable de la navigation se trouve très souvent obligé de rectifier sa route en faisant appel à son expérience où à celle d'un confrère, en reconnaissant la côte, en consultant une table des sondes, ou en « parlant » à un navire de passage pour lui demander « où il se faisait » :

Le vendredi 8^e septembre 1736. « [...] Nous avons mis en panne tribord au vent et [le bâtiment] aussi. [...] Nous avons mis notre petit canot à la mer et [il] est allé à son bord avec un de nos officiers. Son capitaine est venu à bord et nous a dit qu'il était d'Olonne et qu'il y a un mois qu'il est parti et va sur le Banc de Terre-Neuve. Il nous a dit que sa longitude est de 346°. Ce qui est conforme à la longitude du dernier bâtiment anglais prenant le méridien de Ténériffe.

Nous ignorons quelles sont les cartes qu'utilise pour sa navigation le premier pilote de la *Badine*. Il semble se référer en décembre 1735 à un amer figurant sur une carte de Gérard Van Keulen²⁷³.

²⁷³ Gerard Van Keulen (1678 ?-1727), fils de Johannes Van Keulen (1654-1715) éditeur de cartes hollandaises, qui publie des éditions révisées du « *Flambeau de la mer* », le *Nieuwe Lichtende Zee-Fakkell*, publié par son père à partir de 1681, un atlas composé de six volumes représentant l'ensemble des mers du globe, qui est le résultat d'un travail d'intense compilation mené par Vooght, et dont les cartes sont richement illustrées par Jan Luyken. La publication des volumes s'étale entre 1681 et 1684. Voir l'Atlas de Joannes Van Keulen, - Joannes II, petit-fils de Johannes van Keulen (1654-1715)-, en particulier : carte des Canaries p. 10/96. Croquis et plan des mouillages de Gambie, Cap Vert, Siéra Léone, etc., p. 18 à 20/96. SGA. *Mémoire des hommes*.

Beaumont, le premier pilote de la *Badine* (1730-1732) utilise les cartes de Pieter Goos. *Atlas de la mer ou Monde aquatique représentant toutes les côtes maritimes de l'Univers de découvertes et cogneues tres necessaire et commode pour les pilotes, maîtres de marine et marchands mis nouvellement en lumière et imprimé à Amsterdam chez Pieter Goos, sur le cay de Texel prez Ramskoy, au miroir de la mer, 1670*, 49 pp. Il se réfère également aux « journaux des anciens navigateurs » (supra : chap. 2, « Du mardi 18^e au mercredi 19 » mars 1732. Goss (Pieter). *Atlas de la mer ou Monde aquatique représentant toutes les côtes maritimes de l'Univers de découvertes et cogneues tres necessaire et commode pour les pilotes, maîtres de marine et marchands mis nouvellement en lumière et*

Ces cartes fourmillaient d'erreurs et lacunes à un point tel que le pilote en arrivait à douter de la fidélité de ses compas.

Du mardi au mercredi 22^e août 1736.

« [...] Vu un autre navire, sous le vent à nous, qui nous restait à l'est $\frac{1}{4}$ sud-est. A 7 heures nous avons mis en panne, bâbord au vent, et avons envoyé de (sic) nos compas à bord du navire nantais pour les vérifier et ils se sont trouvé conformes ».

Du dimanche au lundi 3^e septembre 1736.

« [...] Le capitaine de ce brigantin, ayant été à bord, nous a dit qu'il se faisait à 160 (+ 170) lieues du cap de Raz, est $\frac{1}{4}$ sud-est et ouest $\frac{1}{4}$ nord-ouest. Ce qui nous fait connaître que nous sommes plus est que nos points de 160 lieues ; mais ce qui cause cette différence, c'est que le Cap de Raz est marqué sur les cartes de cent lieues plus ouest qu'il n'est. Ainsi je ne serais que de 60 lieues plus ouest que le navire ».

Dans l'ensemble, conclut Philippe Haudrière, et par comparaison aux cartes contemporaines, la position des terres était erronée d'une trentaine, parfois d'avantage de kilomètres : « Ce sont des lacunes graves sur des routes très fréquentées par les Français, note-t-il, [et] la publication par le dépôt des cartes de la marine, en 1740, d'une Carte de l'océan Oriental, n'apporta aucun changement. Ce travail conserv[ant] les erreurs des représentations précédentes pour la position des terres en longitude »²⁷⁴.



imprimé à Amsterdam chez Pieter Goos, sur le cay de Texel prez Ramskoy, au miroir de la mer, 1670, 49 pp. Mis en ligne :

²⁷⁴ Ph. Haudrière. *La Compagnie française des Indes...*, *op. cit.*, t. 1, p. 466-477. Fig. 63, 64, 65.

4. Index des lieux de la traite, comptoirs, forts et navires.

Albreda (Comptoir, rade d')	11, 56 n, 57-58, 60-61, 191 n.
<i>Argonaute</i>	210.
<i>Aurore</i>	46-48, 148.
<i>Bateau de barre</i>	36-38, 102, 246, 250.
<i>Bateau de François Barberoy</i>	40, 108-110.
<i>Bateau de Joseph</i>	39-41, 102, 104-105, 107-108.
<i>Bateau de la Compagnie</i>	42, 46, 49, 138, 144-145, 147, 152, 155, 193.
<i>Bateau de la Rivière, du Sénégal</i>	49-49, 114, 190, 192-193.
<i>Bateau de Martinique</i>	119.
<i>Bateau de Messieurs Blain</i>	150.
<i>Bateau de Pierre-Luc</i>	190.
<i>Bateau de un à deux mâts</i>	62.
<i>Bateau du Roi</i>	14, 18.
<i>Bateau neuf</i>	114.
<i>Bateau venant de Léogane</i>	148.
<i>Bateau(x) anglais</i>	28, 58-59, 177-178, 181, 188, 220, 241.
<i>Bateau(x) espagnol(s)</i>	28, 149-150, 188.
<i>Bateaux hollandais</i>	200-202, 219.
<i>Bateaux portugais</i>	28.
Bintan (comptoir)	11, 58-59.
<i>Bourbon</i>	210.
<i>Chaloupe, pirogue de la Compagnie</i>	47, 72, 114, 151-152, 193.
<i>Charolais</i>	14.
Chique (Comptoir, pointe de)	11, 56 n, 58, 65-66.
<i>Courrier d'Orléans</i>	14, 75-78.
Coutume (la)	61, 247, 253.
<i>Dauphin (revenant des Indes)</i>	16, 208, 212 n, 213, 215-217.
<i>Double chaloupe</i>	72, 193.
<i>Duc de Noailles</i>	36, 38-39, 41, 213, 215-218.
<i>Fier (brigantin)</i>	191 et n.
<i>Flore</i>	134 et n, 141-142.
<i>Flute, navire de Bordeaux</i>	153.
<i>Fluton du Havre</i>	143.
Forban (passe des forbans)	209.
Fort anglais de Saint-Jacques	57-60, 65-66.
Fort Saint-François	8, 84, 261.
Fort Saint-Michel	84, 261.
Gilfrei, Jilifrey (Comptoir de)	11, 56 n, 60.
<i>Griffon</i>	14.

<i>Hercule</i> (Nantes)	170-171, 173-174, 176-177.
<i>Héron</i>	16.
<i>Intrépide</i> (du Sénégal)	48.
<i>Jason</i>	210 et n.
Joual, Joal (comptoir)	11, 48, 49 n, 70, 230.
Léogane	148, 150.
Luis (interprète) :	58, 60.
<i>Lys</i>	200-202.
Marabout	60.
<i>Marianne</i> (de Bordeaux)	153.
<i>Maurepas</i>	14.
<i>Mercure</i>	199-201.
<i>Mignon</i>	102, 107 n, 240.
<i>Naiade</i> (Nayade)	194.
<i>Neptune</i> (de Dunkerque)	154-156, 161, 164, 166, 168-169.
<i>Ouragan</i>	215.
<i>Paon</i>	194.
<i>Parfait</i>	146, 150, 153.
<i>Patriarche</i> (de Bordeaux)	143.
<i>Pirogue de la Compagnie</i>	151-152.
Portudal (comptoir)	11, 46-47, 193-194, 230.
<i>Président de Bretagne</i>	14.
Roi de Barre	61.
<i>Roquette</i>	79.
<i>Royal Philippe</i>	211, 212 n, 213-218.
<i>Saint-Michel</i>	101, 103, 107, 110-111, 116, 190, 193-194
<i>Signe</i>	192-193 n.
<i>Sinne</i> (<i>Signe</i> (?))	49, 52, 61, 73, 81, 102.
Teyma (Gambie)	60.
Tranquebar (comptoir danois)	210.
<i>Vierge de Grâce</i>	210.
Yenne (comptoir)	192.



5. Lexique.

A

Adonner : Devenir plus favorable, en parlant du vent qui était contraire.

Affourcher : Ancrer le navire sur deux ancres faisant un angle de 45° environ afin de parer un changement de vent ou de courant.

Afraîchir : Voir fraîchir.

Alène : Nom vulgaire d'une sorte de raie (Littéré). Il doit s'agir ici de pointes de coquillages qui rappellent le poinçon de fer dont on se sert pour percer et coudre les cuirs.

Alestir ou alester (v. a.) : C'est débarrasser le navire de son encombrement, le rendre plus « leste ». Rendre plus léger un bâtiment ou son gréement, le décharger de son lest pour l'alléger ou le charger de marchandises.

Allonger les vergues : Les descendre sur le pont.

Allonger : Allonger une ancre : voir élonger.

Alquier : En 1697 l'alquier de Rufisque, le maître de ce village, était mahométan. J-B. Labat. *Nouvelle Relation de l'Afrique [...]*, t. 4, p. 272.

Amener : Abaisser les voiles, vergues, etc.

Amers : Marques apparentes sur la côte : clocher, tour, récif, rochers, cap propres à guider le navigateur qui est à vue de terre.

Amplitude occasé : (Du lat. occasus : chute). Arc mesuré sur l'horizon entre la direction de l'ouest et la position occupée par un astre à son coucher.

Amplitude ortive : (Du lat. ortivus : levant, qui se lève). Amplitude orientale du soleil : arc de l'horizon compris entre le centre d'un astre lorsqu'il se lève et l'est.

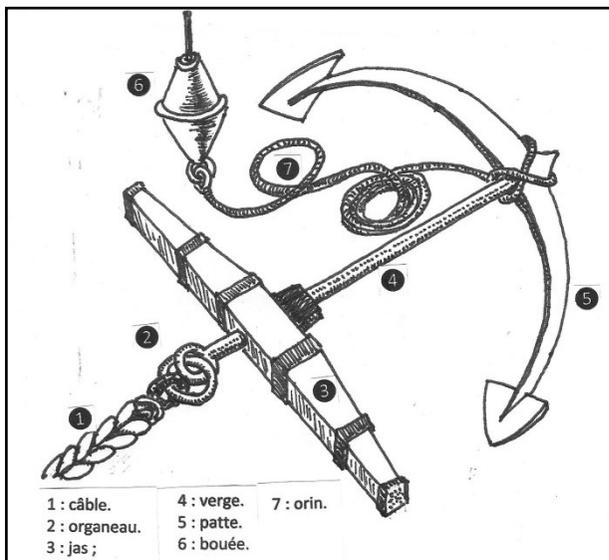


Figure 39 : Différentes parties de l'ancre (d'après Borzeix Christophe. Glossaire des termes de la marine...).

Amure : Cordage fixant le point d'en bas, nommé point d'amure, d'une basse voile qui se trouve au vent. Quand la voilure est disposée pour recevoir le vent par la droite ou par la gauche, on dit « prendre les amures à tribord, à bâbord ; changer d'amures »

Amurer : Fixer, tendre, roidir l'amure d'une voile afin de présenter celle-ci selon l'angle qui lui fera recevoir le vent : amurer une voile.

Ancre à jet ou ancre de touée : A la différence de l'ancre de bossoir et bien moins lourde qu'elle, l'ancre à jet était portée par une chaloupe à l'endroit où l'on voulait amener le navire en le touant (le halant) sur l'aussière attachée à cette ancre.

Ancre : Voir fig. 39.

Ancre à jet ou ancre de touée : A la différence de l'ancre de bossoir et dix fois moins lourde qu'elle, l'ancre à jet était portée par une chaloupe à l'endroit où l'on voulait amener le navire en le touant (le halant) sur l'aussière attachée à cette ancre.

Apiquer : Disposer à peu près verticalement.

Appareiller : Verbe intransitif : mettre à la voile (Dic. Ac. Fr. 4^e éd. 1762). Le verbe est également employé transitivement : « Appareiller les huniers et la grande voile », dans le sens de mettre en œuvre pour servir...

Arrondir, rondir : Arrondir un cap, une île, c'est naviguer autour.

Artimon : Voir fig. 40, 41.

Aussière ou haussière : Cordage commis en une seule fois et donc relativement plus souple que le grelin, et qui sert à l'amarrage et au touage du navire.

B

Bâbord : Côté gauche du navire pour un observateur regardant vers l'avant.

Barre : La barre d'un fleuve est une sorte de barrière de sable obstruant l'embouchure et se formant par un dépôt de ses troubles et alluvions à la limite où ses eaux sont arrêtées par l'océan.

Basse-voiles : Elles sont gréées sur les bas-mâts, fig. 42.

Bateau de barre : Au Sénégal, embarcation, gabare capable de passer la barre formée à l'entrée du fleuve.

Bâtonnée : Quantité de liquide élevée par un coup de piston d'une pompe (Littré).

Beaupré : Mât placé à l'avant du navire et couché sur l'éperon (fig. n° 40).

Bonnette : Par petit temps et vent arrière, petite voile que l'on ajoute à une grande par l'intermédiaire d'un bout-dehors, pour accroître la surface au vent.

Botte : Sorte de tonneau.

Boute-hors ou bout-dehors : Pièce de mâture dont on sert pour gréer une voile supplémentaire : bonnette, foc...

Brasse : Une brasse ou pas géométrique correspondait à la mesure des deux bras étendus soit 5 à 6 pieds. La brasse marine était de 5 pieds, soit 1,62 m environ. Cent vingt brasses faisaient une encablure, soit une longueur de cordage (Littré et Dic. Ac. Fr. 1832-35, 6^e éd.).

Brasser, brassepage : C'est l'action d'orienter les vergues ou « brasser », sous l'effet de manœuvres appelées bras.

Brigantin : Petit vaisseau plat et léger, qui va à la voile et à la rame, et qui sert à combattre ou à donner la chasse (1762). Petit bâtiment à un ou deux mâts, gréé comme un brick, et qui n'a qu'un pont (1832) (dic. Ac. fr. 4^e et 6^e éd.).

C

Cabestan : De l'espagnol *cabre stante* ou chèvre debout. Cylindre de bois, treuil, posé verticalement qu'on fait tourner au moyen de leviers ou barres qui le traversent et sur lequel s'enroule à mesure un câble qui sert à tirer de lourds fardeaux : ancres, mâts, vergues.... Virer au cabestan (voir fig. 40, n° 8).

Câble : Gros cordage destiné à retenir l'ancre.

Cale : Donner la cale : voir annexe : Justice pénale maritime. Le supplice de la cale.

Caler la voile : La mettre bas (Nicot, 1606).

Caler : Caler un mât, le faire descendre, le baisser le long du mât qui le porte en parlant des mâts de hune ou de perroquet, des basses vergues. Faire caler un navire c'était le contraindre à amener ses voiles et son pavillon.

Caler : Se dit aussi d'un bâtiment dont la carène enfonce plus ou moins dans l'eau. Le navire cale trop ou pas assez (Dic. Ac. Fr. 1832).

Cap : Le navire est à la cape, il se met à la cape ou se tient à la cape, lorsque, la barre sous le vent et presque à sec de voile, il présente le côté pour ne plus faire route. Mettre à la cape c'est placer le navire face au vent pour lui permettre, dans la tempête, de mieux étaler la vague.

Capeyer ou capoyer : Tenir la cape.

Carène : La partie immergée de la coque.

Carguer : Serrer, trousseur, brasser les voiles contres leurs vergues en agissant sur les cargues (cordage servant à replier).

Caye ou quaye : De l'ancien français *caye* ou *quay* qui signifie ce qui limite. Banc de sable. Dans la mer des Antilles le terme désigne tous les dangers, haut-fond, plateau corallien sur lequel la mer brise et dont la passe donne un accès à plage, ceinture de récifs, rochers, écueil, banc de sable ou formé de vase, coquillages, guano, corail et madrépores. Aux Antilles ce mot désigne également un endroit où l'on peut débarquer. *Caye d'Aquin, Caye Saint-Louis*.

Chaloupée d'eau : elle est généralement de 12 barriques.

Cingler : Naviguer à pleine voile.

Civadière : La voile de civadière (fig. 41).

Corroyer : Consiste à passer sur la coque un enduit gras, appelé corroi, courée, courai (Littré).

Coutume : Le mot désigne les rites, les cérémonies à accomplir avant que de pouvoir traiter avec les élites locales africaines. Les dons les présents traditionnels que l'on fait à cette occasion.

Croupière : Grelin ou câble qui arrête un vaisseau par son arrière. Une ancre qui sert de croupière est jetée du côté de la poupe pour maintenir les ancres de l'avant et empêcher le navire de s'agiter.

Culer : Aller par l'arrière, marcher en arrière.

D

Dauphin : Les dauphins sont des pièces de bois courbes qui lient l'éperon et la guibre d'un bâtiment avec l'étrave les aiguilles et le corps (Littré).

Débouquement : Action de débouquer (déboucher sur...). Désigne un canal étroit, un détroit, un passage entre deux îles.

Débouquer : Sortir des bouches, des détroits, des passages ou des canaux qui séparent les îles.

Déferler : Déployer la voile. Contraire de ferler : Plisser la voile en l'apportant sur et le long de la vergue, la réduire au plus petit volume, et l'attacher en cet état avec des cordelettes nommées rubans de ferlage.

Délester : Ôter le lest d'un vaisseau.

Demi-bande : Donner demi-bande, c'est abattre le navire en carène, le mettre sur son flanc pour en réparer les parties immergées de sa coque : la carène.

Dogre : Du hollandais dogger ou chien. A l'origine un bâtiment hollandais armé pour la pêche à la morue sur le Dogger Bank en mer du Nord. C'est un navire à deux mâts : grand mât, mât d'artimon et beaupré, armé pour le cabotage et le long cours et dont le fond est un vaste réservoir dans lequel on conserve le poisson pris.

E

Eau : Les quantités d'eau embarquées à la fois pour la consommation du personnel et celle des animaux : volailles et moutons, servant de rafraîchissements aux malades, étaient très importantes. Sur les vaisseaux armés pour l'océan Indien, la consommation d'eau prévue pour dix-mois, est fixée à trois pintes (2,80 litres) par homme et par jour, dont une pour la boisson, le reste à la préparation des aliments et au charnier. Cette eau est conservée dans des barriques que l'on dispose dans la cale à eau placée à l'avant (Haudrère, t. 1, p. 368) (fig. 40).

Ecoute : Cordage attaché au coin inférieur d'une voile et qui sert à la déployer et l'étendre.

Elargir (v. réfl.) : S'élargir, gagner le large, s'éloigner de...

Elonger : Eslonger, élonger une ancre : allonger, prolonger son câble.

Empanner : Voir mettre en panne.

Empanner : Voir panne.

Empennelage : L'empennelage consiste à mouiller ensemble deux ancres d'inégale grosseur : la petite étant placée avant la grande à laquelle elle est liée par un bout de grelin.

Empenneler : Voir empennelage.

Encablure : Distance de 120 brasses, environ 200 mètres. La longueur d'un câble.

Entrenir (v. réfl.) : S'entretenir de 12 à 10 brasses d'eau : se maintenir entre 12 et 10 brasses d'eau.

Entretenir (v. t) : Entretenir le cap : le conserver.

Espoir : Petite pièce de canon mise sur le pont d'un vaisseau, et servant à favoriser les descentes (Littré).

Étai : Les étais sont des cordages reliant la tête d'un mât au pont. Ils sont destinés à consolider la tenue longitudinale du mât (fig. 41, n° 8).

État de la mer : au XVIII^e siècle la terminologie associée à la description de l'état de la mer : mer belle, forte, grosse, etc... n'était pas normalisée comme elle l'est aujourd'hui. L'échelle de Beaufort (1805, utilisée vers 1831) comporte 13 degrés (de 0 à 12 bf) et associe un état de la mer à une vitesse moyenne de vent. Au calme de force 0 bf correspond un vent de moins d'un km/h et une mer comme un miroir. Une petite brise de force 3 bf, qui souffle de 12 à 19 km/h, lève sur la mer de petites vagues dont les crêtes couronnées de quelques moutons épars commencent à déferler. Un vent « frais » de 39 à 49 km/h, siffle à force 6 bf. Se forment alors au sommet des lames les crêtes d'écume blanches et les embruns. Vient ensuite le « grand vent frais » de force 7 bf, 50 à 61 km/h : les vagues déferlent, la mer se couvre de traînées d'écume. Le coup de vent et le fort coup de vent de force 8 et 9 bf sont le fait de vents compris entre 62 et 88 km/h. Des tourbillons d'écume naissent alors à la crête des vagues, les lames déferlent, énormes. La visibilité est réduite par les embruns. Force 10 – 11 bf. C'est la tempête. Elle peut devenir violente. La mer déferle en rouleaux rapides et brutaux. Elle est blanche. Les vents entre 100 et 117 km/h hurlent et soulèvent de très grosses lames, soufflent les longues crêtes empanachée d'écume et entraînent avec eux d'épaisses traînées de mousse blanche et d'embruns. Les vents de force 12 bf rugissent en ouragan à plus de 118 km (plus de 64 nœuds) au-dessus du 40^e parallèle.

État des vents. Avant Sir Francis Beaufort (1774-1857), la vitesse du vent était appréciée de façon empirique par l'observation des effets du vent sur le navire et la mer. Décrivant l'état de la mer, les navigateurs décrivaient « la mer du vent », c'est-à-dire le système de « vagues » généré à l'endroit même où se forme où souffle le vent, mais aussi la « houle » qui se propage au loin même en absence de vent, et dont les ondulations peuvent suivre une tout autre direction que les vagues formant alors ce que les marins appellent « une mer croisée ». Dans les eaux moins profondes : abords des côtes, hauts fonds, détroits, etc. ils s'intéressaient et redoutaient les courants. De nos jours l'échelle de Douglas donne « la hauteur de la mer du vent ». La surface d'une mer calme est un miroir. Elle se ride de vaguelettes de 0 à 0,1 m lorsqu'elle est de force 1. Les vagues d'une mer « belle » de force 2 vont de 0,1 à 0,5 m. Une mer « agitée » de force 4 est soulevée de vagues de 1,25 à 2,50 m. Force 6, les vagues peuvent atteindre 6 m. La mer est alors « forte ». Elle devient « grosse » et « très grosse », lorsque, de force 7 puis 8, les vagues passent de 6 à 9 m pour culminer à 14 m. Force 9 : 14 m et plus, elle est « énorme ».

Étui : Enveloppe en toile peinte des voiles de rechange.

Éviter au vent : présenter l'avant au lieu d'où vient le vent.

Éviter : Éviter à la marée, c'est présenter l'avant au courant de la mer, à la longueur des amarres. Un vaisseau a évité, lorsqu'il a changé bout pour bout à la longueur de son câble, sans qu'il ait levé l'ancre.

F

Fer en barre : Labat note que pour un captif le Damel du Cayor exige, en « fer plat en barres, les deux bouts entiers, 30 barres ». il note également que sur la rivière Gambie, les barres de fer sont plates. Elles font 9 pieds de long sur 9 pouces de large et 4 lignes d'épaisseur, soit environ 297 cm x 24,75 cm x 0,92 cm. Elles se partagent en 12 parties d'environ 7 pouces et demi) chacune qu'on appelle « une patte ». Laquelle « Patte » se subdivise à son tour en trois parties qu'on appelle « Dialot ». Chaque « Dialot » suffit pour faire une bêche [ou « hilaire »] à l'exemple de celles dont se servent les nègres. Selon Dapper, le village de Barre, à l'embouchure de la Gambie devait son nom au fait que tous les vaisseaux qui venaient mouiller à cette côte étaient obligés de donner une barre de fer au Roi du Bursalo [Boursalum] », Elles figurent parmi les marchandises proposées à la traite du Sénégal à la Sierra-Léonnie et jusqu'au Bénin. Dapper indique que par 28 ou 30 au Sénégal et par 32 ou 33 en Sierra-Léonnie ces barres de fer « font dix quintaux pesant » ; elles sont de deux ou trois pieds dans la région de Gambie et de la Casamance²⁷⁵.



Flot : Le flux, la marée montante. Contraire : jusant.

Fougue : Voir perroquet de fougue, fig. 40, 41.

Fourrure : Nom donné à certaines garnitures de bois tendre appliquées aux vergues, mâts, bittes, écubiers, etc. Morceaux de vieille toile ou de vieux cordages servant à garantir du frottement les cordages (Littré).

Fraîcheur : Vent très faible qui succède à un calme plat. Une petite fraîcheur n'est sensible qu'à la surface des flots. La fraîcheur marque : elle permet de gouverner, de tenir la route.

Fraîchir, afracchir, se rfracchir : C'est passer de la brise au vent frais, un vent de force 6 sur l'échelle de Beaufort (voir état de la mer). S'intensifier, se renforcer, forcir, par opposition à mollir, calmir, recalmir.

Frais : C'est ainsi qu'on appelle un vent fort et ordinairement favorable.

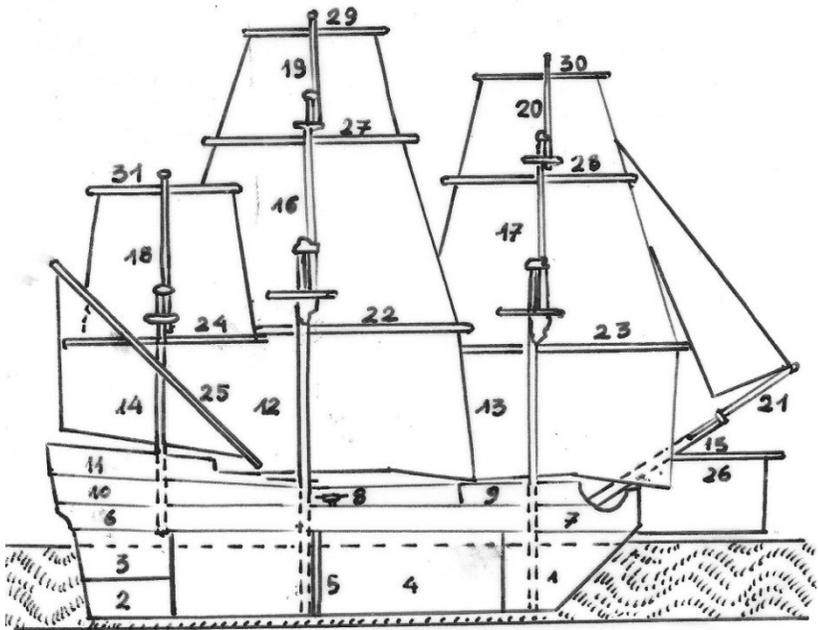
Frapper : Attacher fortement et à demeure.

G

Gabare : Les gabares, embarcations à voile et rames servent à charger et décharger les bâtiments. On dit aussi allège, « bateau de barre » au Sénégal.

²⁷⁵ J-B. Labat. *Nouvelle Relation de l'Afrique [...]*, t. 4, p. 234, 240-241.

Dapper. *Description de l'Afrique [...]*. Amsterdam, 1686. p. 236, 268-240, 250, 300, 305, 310, 368.



Légende :

- | | | |
|------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|
| 1-cale à eau | 12-Grand mât. | 22-Grande vergue. |
| 2-Soute à poudre | 13-Mât de misaine. | 23-Vergue de misaine. |
| 3-Soute à biscuit. | 14-Mât d'artimon. | 24-Vergue d'artimon. |
| 4-Grande cale. | 15-Mât de Beaupré. | 25-Vergue barrée. |
| 5-Archipompe. | 16-Grand mât de hune. | 25-Vergue de civadière. |
| 6-Sainte-Barbe. | 17-Petit mât de hune. | 27-Vergue de grand hunier. |
| 7-Cambuses. | 18-Mât de perroquet de fougue. | 28-Vergue de petit hunier. |
| 8-Cabestan | 19-Grand mât de perroquet. | 29-Vergue de grand perroquet. |
| 9-Cuisines. | 20-Petit mât de perroquet. | 30-Vergue de petit perroquet. |
| 10-Grand-Chambre. | 21-Bout-dehors de beaupré. | 31-Vergue de perroquet de fougue. |
| 11-Chambre du Conseil. | | |

Figure 40 : Coupe schématique d'un trois-mâts de 600 tonneaux (Philippe Haudrière. *La Compagnie française des Indes...*, t. 1, fig. 45, p. 363).

Grain, grain de vent, de pluie : Se dit de certains tourbillons qui se forment brusquement et qui, à proportion de leur violence, endommagent plus ou moins fortement le navire.

Gréer : Garnir le navire de son gréement : voiles, cordages, poulies, etc. Contraire : dégréer.

Grélin : Plus gros et plus rigide que l'aussière, c'est un gros cordage, que l'on utilise pour l'amarrage, le remorquage (touage) d'un navire. Il est formé de trois aussières commises ensemble. Lorsqu'il dépasse 19 pouces de circonférence on l'appelle « câble ».

Gruau. Farine d'avoine mondée. La bouillie faite avec cette avoine mondée et moule grossièrement. *Le gruau est fort rafraîchissant, le gruau engraisse*. Dic. De l'Ac. Fr., Ed de 1694 et 1762. Le mil africain fournissait un gruau économique.

H

Hivernage : Le temps de relâche des bâtiments pendant la mauvaise saison.

Hune : Fin XVII^e siècle, la hune était une sorte de cage en haut du mât et qui servait à porter un matelot « pour découvrir de loin » (Dic. Ac. Fr. 1^{er} éd. 1694). Au XVIII^e siècle, elle se définissait comme une sorte de petit plancher, une plateforme, disposée « en saillie autour du mât d'un vaisseau et sur [laquelle], quand on est en mer, on fait monter ordinairement un matelot, pour découvrir de plus loin ». Dic. Ac. Fr. 4^e. éd. 1762.

Hunier : Voir fig. 40, 41.

J

Jusant : Reflux, retraite ou descente de la marée. Contraire : flot.

L

Lieue : Une lieue marine ou géographique est 20^e partie du degré terrestre, soit 3 milles ou environ 5, 556 km.

Liure : Pièces de charpente ou cordage qui servent à lier, assembler plusieurs éléments. Les plusieurs tours de cordage que l'on nomme liure de beaupré fixent ce mât à l'étrave du navire.

Lof : Côté du navire qui reçoit le vent.

Lof pour lof (virer) : Voir empannage.

M

Marabout : Religieux musulman.

Mât et mâture d'un trois-mâts : Voir fig. 40, 41.

Mer mâle : C'est-à-dire couverte de lames élevées.

Mettre à la cape : Dans le très mauvais temps ou la tempête, c'est placer le navire face au vent afin de lui permettre d'étaler les vagues.

Mille : Correspond à la distance moyenne entre deux points qui ont de même longitude et dont les latitudes diffèrent d'un angle d'une minute. 1 mille ↔ 1 852 m ; 1 mille ↔ 1 minute.

Misaine : Voir fig. 40, 41.

O

Occase et ortive : Voir amplitude occase et ortive.

Offensé : Le mât a été offensé, il a été lésé, attaqué, fragilisé, fissuré.

Orin : Cordage qui attache une ancre à une bouée (fig. 39).

P

Palabre : Pourparlers, discussions de plus ou moins longue durée entre commerçants : traitants européens et commerçants africains, au cours desquelles se paient les coutumes, s'échangent les présents et se fixent le prix.

Panne : Voir mettre en panne.

Panne, mettre en panne : Stopper sous voile et laisser dériver. Brasser certaines voiles sur les mâts pour équilibrer celles qui reçoivent de vent sur leur flanc postérieur et arrêter par-là l'élan du navire.

Parer : Mettre en ordre, préparer la chose qui sert dans un navire. Parer l'ancre, le câble, les manœuvres.

Pataques, Patacas (?) : Petite monnaie ancienne de Batavia, du Brésil, de Turquie, de Barbarie (Littré). Ce sont ici « pataques » d'Allemagne. Labat indique que pour un captif le Damel du Cayor exige, en « argent monnayé, 30 « pataques d'Allemagne qui valent 28 s[ols] pièce. J-B. Labat. *Nouvelle Relation de l'Afrique [...], op. cit., t. 4, p. 234.*

Pavillon et flamme : Terme de marine pour parler d'un drapeau, de forme rectangulaire pour le pavillon et plus allongé, pointu et parfois fendu à son extrémité lorsqu'il s'agit d'une flamme (le mot drapeau n'est jamais employé), à hisser dans la mâture ou à fixer sur son espar, et qui sert : soit pour signaler sa nationalité, soit pour communiquer au moyen d'un code de signaux de reconnaissance.

Perroquet de fougue : Voir fig. 40, 41.

Perroquet : Voir fig. 40, 41.

Petite voile : Voir bonnette.

Pierrier : Arme. Autrefois, sorte de mangonneau, à l'aide duquel on jetait des pierres. Plus tard sorte de mortier qui lançait à faibles distances pierres ou grenades. Au XII^e et XVIII^e, petit canon, lançant des balles de fer, monté sur un chandelier à pivot qui permet de le diriger dans tous les sens. Ce mortier est propre à armer les canots, chaloupes, hunes et dunettes des grands bâtiments et le bastingage des petits (Littré).

Pipe de vin : Ancienne mesure de capacité équivalant à un muid et demi, soit 400 litres environ. Cela variait selon les régions : 420 litres à Saumur, 624 litres à Cognac, 710 à Saint-Gilles (Littré, CNRT.).

Présenter : Gouverner ou se diriger vers....

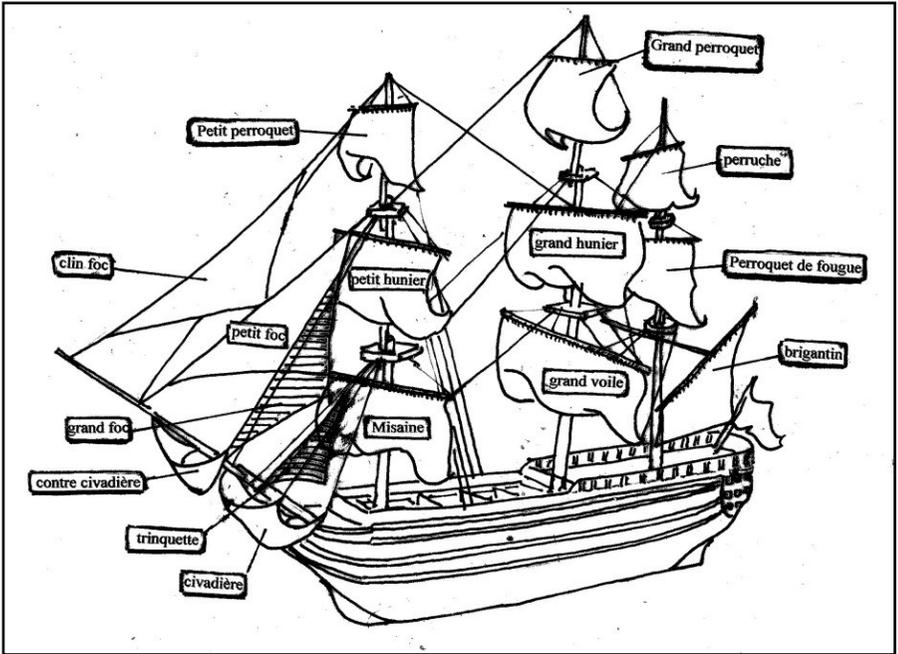
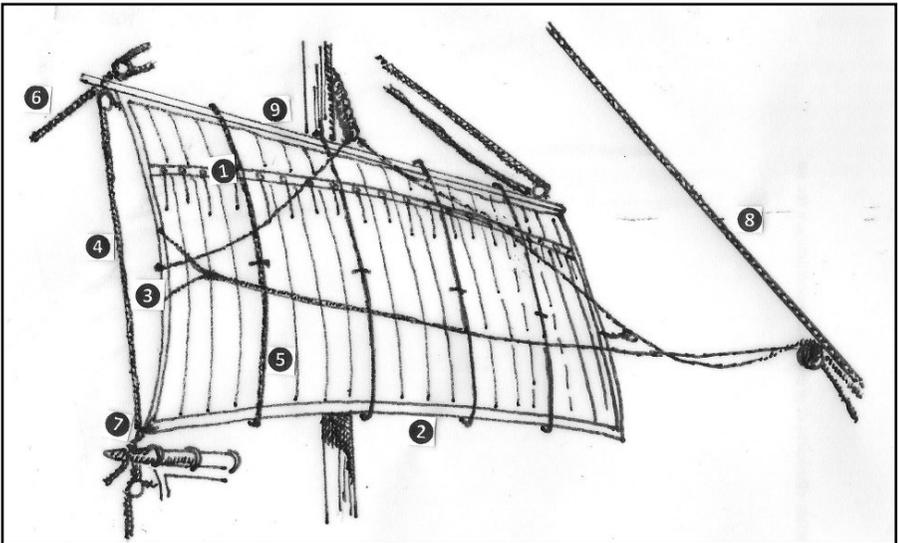


Figure 41 : Les voiles d'un trois-mâts.



Légende : 1 : bande de ris ; 2 : ralingue de fond ; 3 : ralingue de chute ; 4 : cargue-point ; 5 : cargue-fond ; 6 : bras ; 7 : écoute ; 8 : étai ; 9 : vergue.

Figure 42 : Basse voile carrée (d'après Borzeix Christophe. Glossaire des termes de la marine...).

Q

Quart de variation : Il s'agit sans doute d'un quartier de réduction, un instrument de navigation, un abaque, un carton gradué dont on use pour réduire les routes obliques, c'est-à-dire celles dont la direction n'est ni un méridien ni un parallèle à l'équateur, et qui permet de mesurer les distances parcourues par un navire et suivre son cap sans avoir à effectuer les calculs. Voir en annexe.

R

Raffourcher : Affourcher à nouveau.

Rafrâichir : Voir fraîchir.

Ranger : Faire ranger l'équipage à bord : donner ordre à l'équipage de monter à bord.

Ranger : Nous ayant rangé, ranger la côte, une bouée, un navire : passer auprès, raser. Passer à la poupe d'un navire pour lui parler. Ranger le vent : se rapprocher.

Relèvement : Action de déterminer le gisement d'un objet par rapport au navire.

Rhumb de vent : Angle d'un quart, espace angulaire qui sépare l'une de l'autre les 32 divisions de la boussole ou du compas de marine, soit 11° 15'.

Ris, bande de ris : Les bandes de ris sont un système utilisé pour diminuer la surface d'une voile. Le moyen ultime c'est de l'affaler. Les ris sont des renforts disposés en rangées horizontales, bandes de riz, au travers desquelles passent des garcettes (fig. 42). En nouant celles-ci on maintient serrée la partie de la voile dont on réduit la voilure.

Rosture : Se dit de plusieurs tours de corde qui servent à lier ensemble différentes pièces de bois (Littré).

S

Servir, faire servir : Faire fonctionner telle ou telle voile. Utiliser les voiles.

T

Tangon : Vergue mobile horizontale établie à l'extérieur de la coque d'un navire pour amarrer les embarcations.

Touée : Voir ancre à jet ou de touée.

Touer : Se haler sur un cordage attaché à un point fixe quelconque, un navire, une ancre etc.

Tribord : Côté droit du navire pour un observateur regardant vers l'avant.

V

Vergue : Longue pièce de bois ou espar d'un gréement, établie horizontalement en travers des mâts et supportant la voile enverguée sur son bord supérieur. Suspendue aux mâts en leur centre, les verges peuvent être fixes ou mobiles et hissées à volonté (voir fig. 42).

Virer de bord : Un vaisseau vire de bord lorsqu'il tourne horizontalement sur lui-même pour présenter au vent le côté opposé à celui qui le recevait avant cette évolution.

Voiles et voilure d'un trois-mâts : Voir fig. 40, 41, 42.



6. Sources et Bibliographie

Archives.

Archives nationales (AN.).

AN. AN. MAR. 4 JJ/70/28. Journal de bord de François Périgault, premier pilote.

Ministère de la défense.

Ministère de la défense. Secrétariat général pour l'Administration (S.G.A. Mémoire des hommes) et les Amis du Service Historique de la Défense à Lorient (A.S.H.D.L.).

<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/indes>. Fond de la Compagnie des Indes (ouvert le 31 mai 2011) : armements des navires au long cours ; équipages et passagers, cartes marines.

Sources imprimées et/ou en ligne.

Atlas.

Après de Mannevillette (Jean-Baptiste-Nicolas-Denis d'). *Le Neptune Oriental, dédié au Roi. À Paris, chez Demonville, imprimeur-libraire de l'Académie françoise, à Brest, chez Malassis, imprimeur-libraire de la marine, 1775, 194 pp., 59 cartes. National Library of Australia. Nla.map-ra49-s2-V. et Mis en ligne : <http://www.memoiredeshommes.-sga.defense.gouv.fr/indes>.*

Bellin (Jacques-Nicolas) (1703-1772). *Le petit Atlas maritime. Recueils de cartes et de plans des quatre parties du monde. 5 vol., tome III : 1°. L'Asie ; 2°. L'Afrique avec des détails intéressans de ces deux parties. M. DCC. LXIV.*

Goss (Pieter). *Atlas de la mer ou Monde aquatique représentant toutes les côtes maritimes de l'Univers de découvertes et cogneues tres necessaire et commode pour les pilotes, maîtres de marine et marchands mis nouvellement en lumière et imprimé à Amsterdam chez Pieter Goos, sur le cay de Texel prez Ramskoy, au miroir de la mer, 1670, 49 pp. Mis en ligne : <http://www.memoiredeshommes.-sga.defense.gouv.fr/indes/>*

Van Keulen (Joannes II, petit-fils de Johannes van Keulen (1654-1715) éditeur de cartes hollandaises). *Gedrukt tot Amsterdam by Ioannes Van Keulen. Boek, zee-kaart ver kooper also ook graad-boogen, quadranten, octante, asimuths, pyl-compasse, etc. En verdere mathematische instrumente, insgelyks ook verscheide dito boeken, aande oost zyde vande nieuwe brug, in de Gekroonde lootsmen [Au pilote couronné]*. Cartes nautiques. Mis en ligne : <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.-gouv.fr/indes/>

Après de Mannevillette (Jean-Baptiste-Nicolas-Denis d'). *Le Neptune Oriental, dédié au Roi. À Paris, chez Demonville, imprimeur-libraire de l'Académie françoise, à Brest, chez Malassis, imprimeur-libraire de la marine, 1775, 194 pp., 59 cartes. National Library of Australia. Nla.map-ra49-s2-V. et mis également en ligne par : <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.-gouv.fr/indes>*

Autres.

Aubin (Nicolas), Brunel (Pierre). *Dictionnaire de marine : contenant les termes de la navigation et de l'architecture navale [...]*, par Nicolas Aubin. Pierre Brunel, Amsterdam. M. D. CCII.

Bellin (Jacques Nicolas). *Description des débouquements qui sont au nord de l'Isle de Saint-Domingue*. Didot, Paris, 1768.

Bellin (Jacques-Nicolas, 1703-1772). *Le petit Atlas maritime. Recueils de cartes et de plans des quatre parties du monde. 5 vol., tome III : 1°. L'Asie ; 2°. L'Afrique avec des détails intéressans de ces deux parties*. M. DCC. LXIV.

Borzeix Christophe. *Glossaire des termes de la marine et plus particulièrement de construction navale (version 2005)*. <http://christophe.borzeix.perso.sfr.fr/GlossaireMarine/glossaire.htm>.

Centre National de Ressources Textuelles. CNRTL. <http://www.cnrtl.fr/dictionnaires/anciens>.

Cultru P. *Les origines de l'Afrique Occidentale. Histoire du Sénégal du XVe siècle à 1870*. Paris. E. Larose. 1910.

Diderot (Denis). *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, recueilli des meilleurs auteurs et particulièrement des dictionnaires anglois de Chambers, d'Harris, de Dyché, etc. par une société de gens de lettres, mis en ordre et publié par M. Diderot, et quant à la partie mathématique par M. d'Alembert... Dix volumes in-folio dont deux de planches... proposés par souscription. 1751*.

- Durand Jean-Baptiste-Léonard. *Voyage au Sénégal, ou Mémoires historiques, philosophiques et politiques sur les découvertes, les établissements et le commerce des Européens dans les mers de l'Océan atlantique, depuis le Cap-Blanc jusqu'à la Rivière de Serre-Lionne inclusivement ; suivis de la relation d'un voyage par terre de l'île Saint-Louis à Galam, et du texte arabe de trois traités de commerce faits par l'auteur avec les princes du pays. Avec figures et atlas.* Paris, An 10 – 1802. 456 pp.
- M. P. D. P. *Description de la négritie.* Par M. P. D. P., ancien conseiller au Conseil Souverain du Sénégal, et ensuite Commandant du fort Saint-Louis de Gregoy, au royaume de Juda, et de présent Gouverneur pour le Roi de la ville de Saint-Dié-Sur-Loire. Enrichie de cartes. Amsterdam, 1789.
- Encyclopédie méthodique marine dédiée et présentée à Monseigneur le Maréchal de Castries, Ministre et Secrétaire d'Etat au Département de la Marine, etc.* A Paris, chez Panckoucke, à Liège, chez Plomteux, 1783-1787, 3 t.
- Grandpré (L. de...). *Dictionnaire universel de géographie maritime, ou description exacte de tous les ports, havre, rades, baies...traduit de l'Anglais..., par L. de Grandpré.* Delalain fils, Paris, An XI, 1803. 3 vol.
- Grandpré O'-Hier (de...). *Répertoire polyglotte de la marine, à l'usage des navigateurs et des armateurs..., par le comte de O'-Hier de Grandpré,* Malher et Cie., Paris, 1829.
- Jal (A.). *Glossaire nautique, répertoire polyglotte de termes de marine anciens et modernes.* Firmin Didot frères, Paris, 1848.
- Littré E. *Dictionnaire de la Langue Française, contenant...* L. Hachette, Paris, 1873-74, 4 vol. : A-C, D-H, I-P, Q-Z.
- Labat Jean-Baptiste (Frère-Prêcheur). *Nouvelle Relation de l'Afrique Occidentale : contenant une description exacte du Sénégal et des Païs situés entre le Cap-Blanc et la rivière de Sierrelionne, jusqu'à plus de 300 lieues en avant dans les terres. L'histoire naturelle de ces païs, les différentes Nations qui y sont répandues, leurs religions et leurs mœurs. Avec l'état ancien et présent des compagnies qui y font le commerce. L'ouvrage enrichi de quantité de cartes, de plans, et de figures en taille-douce.* Paris, 1728. 5 t. t. 4.
- Lougnon (Albert). « Correspondance des administrateurs de Bourbon et de ceux de l'Inde. Première série, 1723-1735 ». *Recueil trimestriel de Documents et travaux inédits pour servir à l'histoire des*

Mascareignes française. Publié par A. Lougnon. 8 volumes, Drouhet, Saint-Denis, 1932-1949. 13^e-14^e années, avril-décembre 1945, n° 3. p. 171-246. Contenu dans le volume VII. p. 33-313. Abrégé en RT. t. VII.

Ly Abdoulaye. *La Compagnie du Sénégal*. Ifan-Karthala. 1993. 379 pp.

Puységur (Antoine-Hyacinthe-Anne de Chastenet de). *Détails sur la navigation aux côtes de Saint-Domingue et dans ses débouquements*. Imp. Royale, Paris, 1787, 81 pp.

Zanco (Jean-Philippe). « Autour du Code de justice maritime (1858-1965) », *Revue historique des armées*, 252 / 2008, 72-85. URL : <http://rha.revues.org/3093>



7. Table des figures.

Figure 1: Carte de Lorient et du Port-Louis. Bellin. Atlas, t. v, n° 66, 1764. (gallica.bnf.fr).	15
Figure 2: Côtes de Bretagne depuis la rivière de Quimperlé jusqu'au près de Quiberon contenant l'île de Groix, Port-Louis et Port-l'Orient. Bellin. Atlas, t. V, n° 64, 1764 (gallica.bnf.fr).	17
Figure 3: Carte du Portugal, de la Barbarie, du Sénégal, avec les îles Canarie et du Cap Vert. Johannes II Van Keulen. Atlas de la mer, 1755 (SGA. Mémoire du monde).	23
Figure 4 : Carte réduite des îles Canaries, Madère et Porto-Santo, gravée par Petit, 1772 (gallica.bnf.fr).	25
Figure 5 : Côtes du Sénégal du Cap blanc jusqu'à la rivière Gambie. Bellin. Atlas, t. III, n° 95. 1764 (gallica.bnf.fr).	35
Figure 6 : Carte particulière de l'entrée du Sénégal[], XVIII ^e siècle, (gallica.bnf.fr), tirée de l'ouvrage de J.-Bpte Laval, t. II, p. 224, où l'on distingue l'île de Grielle, l'île au bois, les villages de Guio[m]Jar, Guiars et Bieurt, l'île Saint-Louis, la Pointe de Barbarie et la Barre du Sénégal qui, « n'est pas toujours à la même place [...], le fleuve romp[an]t quelques fois la Pointe de Barbarie plus haut qu'à l'ordinaire ».38	38
Figure 7 : Carte du Cap Vert au Cap Verga. Johannes II Van Keulen. Atlas de la mer, 1755 (SGA. Mémoire du monde).	50
Figure 8 : La côte d'Afrique du Cap Blanc à la Rivière Gambie. Extrait de la carte n° 5, levée en 1739, du Neptune Oriental de d'Après de Manneville, édition de 1775 (SGA. Mémoire des Hommes, p. 10/93).	51
Figure 9 : Côte d'Afrique depuis le Cap Vert jusqu'au Cap Verga. Bellin, Atlas, t. III, carte n° 98, 1764 (gallica.bnf.fr).	53
Figure 10 : Extrait de la Carte de la rivière Gambie depuis l'embouchure jusqu'à Europina. Bellin, Atlas, t. III, carte n° 101, 1764 (gallica.bnf.fr).	55
Figure 11: Dimanche 9 octobre 1735. Décès du cantinier, p. 78.	77
Figure 12 : Plan de l'île de Gorée. Bellin, Atlas, t. III, carte n° 99, 1764. Ce plan détaille les défenses de l'île et ne donne aucune indication sur les lieux où étaient contenus les captifs. On distingue : les roches qui entourent l'île hors l'anse de sable défendue par une batterie de 20 pièces et plusieurs autres canons (B, C et D) où débarquent les chaloupes ; (A) le mur d'enceinte au sommet de la montagne ; la source d'eau douce à la pointe sud ; les forts Saint-François avec : (E) la grande cour avec colombier, (G) le magasin à mil, (H) les cuisines et les chambres, (K) la Direction ; et le fort Saint-Michel avec sa plateforme pour deux mortiers et ses deux batteries de 3 canons chacune, le magasin à poudre, (M) deux corps de bâtiments avec citernes ; le village disposé de façon traditionnelle et le jardin. _	84

Figure 13 : Carte des îles du Cap Vert. Bellin, Atlas, t. III, carte n° 100, 1764 (gallica.bnf.fr).	88
Figure 14 : Les côtes du Sénégal et Gambie, du Cap Blanc au Cap Vert. On remarque : Arguin, « Turna de Ste.-Anna », (1) : les Sept Monts, (2) le Grand Palmier, (3) : le Petit Palmier. Johannes II Van Keulen. Atlas de la mer, Extrait de la carte : « Du Cap Blanc à la Barre de Gambie, 6, 1755 (SGA. Mémoire du monde).	98
Figure 15: Du mercredi au jeudi 5 ^e janvier 1736 (Journal de la Badine, extrait de la p. 113).	105
Figure 16 : Du jeudi au vendredi 13 ^e janvier 1736 (journal de la Badine, extrait de la p. 116).	106
Figure 17: Journal de la Badine, du 18 ^e janvier au 27 ^e janvier 1736, p. 116-117. (SGA).	109
Figure 18 : Plan de l'île de Gorée gravé par F. Baillieul l'Ainé, XVIII ^e s. n° 13 : l'entrée du port dans l'île ; 40 : la captiverie ; 41 : cour de la captiverie. (gallica.bnf.fr).	112
Figure 19: Extrait du Journal de la Badine, du 2 ^e au 4 ^e février 1736, p. 122, (SGA.).	115
Figure 20 : Archipelague du Mexique où sont les îles de Cuba ; Espagnole et Jamaïque, etc. ..., par P. Coronelli..., 1688 (gallica.bnf.fr). (1) : Martinique ; (11) : Marie-Galante ; (2) : La Dominique ; (3) : Les Saintes ; (4) : La Guadeloupe ; (5) : l'île de Porto-Rico ; (6) Saint-Domingue ; (7) : La Jamaïque ; (8) : Cuba ; (9) : La Floride ; (10) : Les îles Lucayes ou Bahamas.	124
Figure 21 : Carte de l'île de Saint-Domingue [et ses débouquements] avec partie des îles voisines, par d'Anville, 1730 (Gallica.bnf.fr).	130
Figure 22: Carte de la partie de Saint-Domingue habitée par les Français, par d'Anville, 1731 (Gallica.bnf.fr).	132
Figure 23: Plan de la baie et du port du Fort Saint-Louis située sur la côte sud de l'île de Saint-Domingue, observée par la latitude de 18 degrés 16 minutes ..., 1740 (Gallica.bnf.fr). On remarque : (R) : le mouillage (ancre), dans l'ouest du Fort Saint-Louis situé sur un îlet de roches (A) on peut passer par 8 brasses pour venir chercher le mouillage par 6 brasses devant la ville (B) ; l'habitation de la Compagnie (C) ; le haut-fond du « Mouton » (M) ; la Pointe à Pascal (D) ; les Cayes (I) et (K) d'Orange et Mostic (Moustique).	134
Figure 24: Journal de la Badine, du 10 au 11 mars 1736, marge gauche, p. 146 (SGA).	135
Figure 25: Journal de la Badine, p. 147 : Saint-Domingue. Du 13 au 17 mars 1736.	137
Figure 26: Carte particulière du débouquement de Krooked Island, 1732 (gallica.bnf.fr).	162

Figure 27: Carte générale des côtes de Bretagne (Bellin, Atlas, 1764 (Gallica, bnf.fr).	183
Figure 28 : Première page du « Rôle de Campagne » de la Badine (1730-1732). ASHDL. – SHD. 2 P 24-II.9.	185
Figure 29 : Récapitulation du rôle de la frégate la Badine (1730-1732), 24 mai 1732.	221
Figure 30: Le quartier de réduction.	224
Figure 31 : Le fort Saint-Louis et les environs, par de la Courbe, 1694 (Colonies, fortification. Sénégal).	226
Figure 32 : Plan du fort Saint-Louis dans l'île du Sénégal. XVIII ^e s (gallica.bnf.fr).	227
Figure 33 : Vue du Fort Saint-Louis. J-B. Labat. Nouvelle Relation de l'Afrique [...], t. 2, p. 232.	228
Figure 34: Carte des pays compris entre le Cap Vert et les îles des sauvages près du Cap Tagrin, levée par M. de La Courbe en 1695 (gallica.bnf.fr).	230
Figure 35 : Ile Saint-Domingue et débouquements circonvoisins. Frézier, 1724 (gallica.bnf.fr).	233
Figure 36: Supplice de la Cale.	236
Figure 37 : Rose des vents d'un compas, ensemble constitué par la boussole et la rose des vents.	239
Figure 38 : Les 32 directions de vent délimitant les 32 rhumbs ou aires de vents.	239
Figure 39 : Différentes parties de l'ancre (d'après Borzeix Christophe. Glossaire des termes de la marine...).	245
Figure 40 : Coupe schématique d'un trois-mâts de 600 tonneaux (Philippe Haudrère. La Compagnie française des Indes..., t. 1, fig. 45, p. 363).	251
Figure 41 : Les voiles d'un trois-mâts.	254
Figure 42 : Basse voile carrée (d'après Borzeix Christophe. Glossaire des termes de la marine...).	254



8. Table des Matières.

Avant-Propos. _____	8
Conditions de la transcription. _____	11
1. Journal de la <i>Badine</i> , 1730-1732. _____	13
1.2. Armement du navire.	13
1.2. Partance de Penmanec pour aller au Sénégal.	20
1.3. Mouillé en rade de Ténériffe.	27
1.4. Partance des Canaries pour le Sénégal.	29
1.5. Arrivée au Sénégal.	34
1.6. Partance du Sénégal pour Gorée. 1735.	43
1.7. Partance de Gorée pour Gambie.	50
1.8. Partance de Gambie pour Gorée.	65
1.9. En rade de Gorée.	71
1.10. Partance de Gorée pour le Sénégal.	82
1.11. Arrivée au Sénégal.	101
1.12. Partance du Sénégal pour aller à Gorée.	111
1.13. Partance de Gorée pour la Caye Saint-Louis.	116
1.15. Arrivée à la Caye Saint-Louis.	133
1.16. Partance de la Caye Saint-Louis pour France.	154
1.17. Mouillé au Port-Louis.	184
2. Journal de la <i>Badine</i> , 1730-1732 (extraits). _____	185
Journal de Beaumont, premier pilote de la <i>Badine</i> (1730-1732), armée pour le Sénégal et l'Inde. _____	186
2.1. Armement du navire.	186
2.2. Départ de Lorient.	187
2.3. Arrivée à Ténériffe.	188
2.4. Arrivée au Sénégal.	189

2.5.	Arrivée à Gorée.....	190
2.6.	Départ de Gorée pour l'Île de France.	195
2.7.	Mouillé au Cap de Bonne-Espérance.....	199
2.8.	Départ du Cap de Bonne-Espérance.....	202
2.9.	Arrivée à l'Île de France.	207
2.10.	Arrivée à Bourbon.....	208
2.11.	Départ Bourbon pour Pondichéry.....	209
2.12.	Arrivée à Pondichéry.....	210
2.13.	Départ de Pondichéry.	211
2.14.	Mouillé à Rodrigue.....	211
2.15.	Mouillé à l'Île de France.....	212
2.15.	Arrivé à Bourbon.....	213
2.16.	Départ de Bourbon pour France.....	217
2.17.	Mouillé à l'Ascension.	219
2.18.	Arrivée à Lorient.	222
3.	Annexe : _____	223
3.1.	Le quartier de réduction.	223
3.2.	L'habitation du Sénégal en 1658-1664 et 1685.....	225
3.3.	L'île de Gorée de 1677 à 1802.	229
3.4.	Description d'un des débouquements qui sont au nord de l'Isle de Saint-Domingue : le débouquement de Krooked.	232
3.5.	Justice pénale maritime. Le supplice de la cale.....	235
3.6.	Rose des vents et compas.....	238
4.	Index des lieux de la traite, comptoirs, forts et navires. _____	243
5.	Lexique. _____	245
6.	Sources et Bibliographie _____	257
7.	Table des figures. _____	261
8.	Table des Matières. _____	264



Mars 2014.

Imprimeur-éditeur :

<http://www.lulu.com>.

3101 Hillsborough St. Raleigh. NC. 27607. U.S.A.